This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR A
a39015 01803361 6b

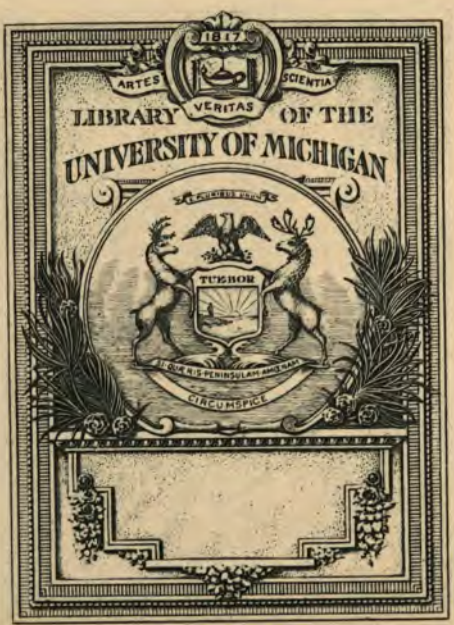
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

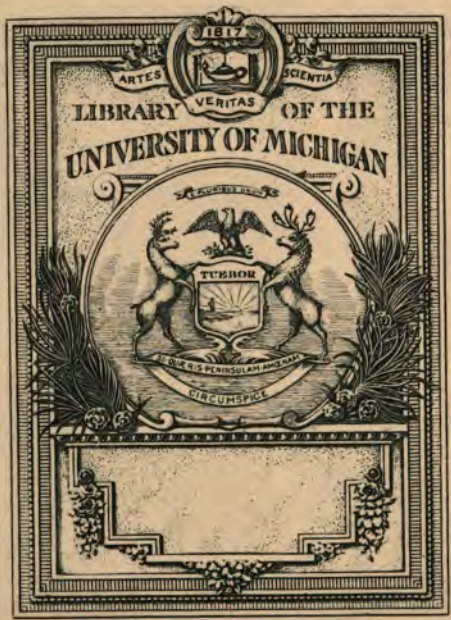
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

CHRONIQUES,

MÉMOIRES ET DOCUMENS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

Seizième siècle.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
Rue de la Vieille-Monnaie, n° 12.

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON,

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN ENTIER,

D'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi,

AVEC UNE NOTICE ET DES NOTES,

PAR

PAUL L. JACOB, BIBLIOPHILE.

Livres nouveaulx, livres vieilz et antiques.
ÉTIENNE DOLET.

TOME DEUXIÈME.

PARIS.

SILVESTRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES BONS-ENFANS, N° 30.

1834.

ses, la mort, qui à nul pardonne, a voulu ruer à toutes mains, sans épargner homme de quelque état; et pour sur ce commencer notre élégie, dirai que le seigneur de Montpensier, étant lors à l'entrée de ses ans florissants, au pourchas de l'accroissement de sa valeur, et en propos de prospérer en vertus, après avoir, à la conquête de Naples, au service du roi tant à droit les armes exploitées, que de titres d'honneur avoit sa renommée enrichie, acquis los immortel, et louable chevalerie maintenue, dedans la ville de Naples, comme dit est, mourut. Ne fut-ce pas grand dommage? J'en laisserai le jugement à ceux qui l'intention de son vouloir, l'effet de ses œuvres, et le prix de sa valeur ont connu. Quoi que ce soit, de sa mort fut le roi grandement adoulé, et marri très-amèrement, et tant qu'après la perte du corps voulut avoir souvenance de l'âme : en commémoration de laquelle, dedans la grande église de Saint-Jean de Lyon fit faire obsèque lamentable, et funérale fête. Le dedans de l'église, et tout autour, fit ceindre d'un drap de velours noir, semé des armes de Bourbon, dont il étoit issu et portoit le nom. Dedans la grande nef de l'église, étoient tant d'hommes vêtus en deuil, tant de torches et cierges ardents, qu'à mon pouvoir ne fut de les pouvoir nombrer. Tous les prêtres qui là se purent trouver, et célébrer messe, et par toutes

les églises et chapelles de Lyon, furent payés et repus. La grand'messe fut, au maître-autel de ladite église, par un évêque suffragant de Lyon, célébrée et, par les chantres de la chapelle du roi, solennellement chantée, et tout le service tant piteusement fait, qu'à tous les présents, fut spectacle de mort lamentée et regrettée perte.

En ce même temps, dedans la ville de Milan, fut tué un gentilhomme françois, nommé Hector de Montenart, gouverneur d'Ast, pour le roi, et fut occis par un nommé le marquis de Ceve, duquel icelui Montenart occupoit par force les terres, et ne les vouloit rendre audit marquis, supposé que rendre les dût, et que par ce marquis maintes fois en eût été prié et requis ; et entre autres, un soir, sur l'heure de vêpres, que ledit marquis rencontra dedans une des rues de Milan ce Montenart, lequel alloit à son logis mal accompagné, dont mal lui en advint, comme vous orrez. En allant de la rue au logis, le marquis susdit pria derechef ledit Montenart qu'il lui plût rendre le sien, et que le roi ainsi l'entendoit, en lui disant qu'il lui tenoit grand tort; et qu'au moyen de ce qu'il détenoit ses terres, deux ou trois pauvres sœurs qu'il avoit demeuroient à marier, et en danger d'être méchantes, et lui et ses frères déshérités, en pauvreté et désavancement. A ces paroles peu s'arrêta ledit

Montenart, en disant qu'une autre fois en parleroient plus à plain. Dont se tut ledit marquis, tout épris de courroux, et comme celui qui pour l'heure fut maître de son motif, couvrit l'intention de son courage jusques à temps, et envoya paisiblement cedit Montenart jusques à son logis; et là, fut nouvelles de boire.

Avec eux n'avoit qu'un varlet et un page, serviteurs dudit Montenart; desquels le varlet fut transmis au vin, et le page au fruit et à laver les verres. Ainsi demeurèrent tous deux ensemble : et sitôt que le marquis vit son homme au dépourvu, et sans autre compagnée, mit la main à une courte dague qu'il avoit, et dedans l'estomac lui donna trois coups, tant mortels qu'il l'atteindit au cœur, dont tout mort cheut à terre, sans jamais parler un tout seul mot. Et ce fait, ledit marquis, sans attendre le vin à venir, s'en alla par rues obliques jusques à son logis, où monta à cheval; et sans autre empêchement, hors la ville, se retira et gagna les champs. Ainsi en méchut à celui qui, sans titre juste, du bien d'autrui se voulut emparer et au danger de son ennemi sa vie hasarder. Dont je dis que celui qui forfaiteur se sent, sans appui de sûre garde, haineuse compagnée chercher, envieuse hanter, ou douteuse approcher, ne doit.

En ce même temps, de là les monts moururent plusieurs bons capitaines françois, et,

autres amis et serviteurs du roi : desquels fut messire Jean Francisque de Saint-Severin, comte de Gayace, lequel fut somptueusement servi, et à triomphe funéral ensépulturé en la ville de Naples. Maints bons services avoit faits au roi, et de moult secouru son armée.

Aubert du Rousset, lieutenant de la compagnée du duc de Valentinois, mourut pareillement à Naples; lequel fut par aucuns de ses haineux empoisonné à la table dudit duc de Valentinois.

Aussi mourut le seigneur de Saint-Priest, capitaine de cinquante hommes d'armes. En somme plusieurs autres François, avec ceux, moururent audit lieu de Naples, dont la perte fut moult dommageuse pour le roi, et la mort plainte de chacun.

XXV.

Comment la reine s'en retourna de Lyon à Blois.

Le dix-huitième jour du mois de septembre, la reine partit de Lyon pour s'en aller à Blois sur Loire, où étoit lors Madame Claude, sa fille. Ce même jour, le roi s'en alla en Dauphiné chasser et ébattre, en attendant nouvelles de ses pays de delà les monts. Et de là transmit la poste devers le cardinal d'Amboise, pour l'envoyer en ambassade devers le roi des

Romains, ainsi qu'à son partement de Lyon lui avoit dit et baillé son vouloir, sur ce, pour entendu.

XXVI.

Comment le cardinal d'Amboise fut en ambassade devers Maximilien, roi des Romains.

Le cardinal d'Amboise, après avoir eu nouvelles du roi, et son vouloir entendu, le vingt-cinquième du mois de septembre, partit de Lumel en Lombardie, pour aller en ambassade devers le roi des Romains, qui lors étoit dedans une ville nommée Trente, entre les Allemagnes et Venise; laquelle ville étoit de la seigneurie de Saint-Marc. Avec ledit cardinal d'Amboise furent plusieurs grands seigneurs de France et de Lombardie, grand nombre d'évêques, d'abbés et de protonotaires, cent des gentilshommes de la maison du roi, et deux cents archers de la garde pareillement, et tant d'autres, que de seize à dix-huit cents chevaux fut accompagné : ce qui fut pour lui chose bien solennelle, et très-honorable pour le roi. Tant chevaucha que le troisième jour du mois d'octobre fut avec tout son train près de Trente. Au devant de lui, et pour le recevoir, fut le cardinal de Gurce, qui lors étoit avec le roi des Romains. Plusieurs

autres princes et grands seigneurs d'Allemagne lui furent lors envoyés, pour le recueillir, lesquels le convoyèrent jusques dedans la ville, où fut logé par fourriers, lui et tous ses gens, moult bien à point, et là festoyés tous, et traités à souhait par les seigneurs et peuple de la ville, et, les gens du roi des Romains. Lorsque ledit cardinal d'Amboise fut prêt pour aller faire ce que de par le roi lui étoit enchargé, prit avec lui des évêques et autres gens d'église plus solennels, ce qu'il lui plût, avec des gentilshommes du roi, et des archers de la garde des mieux estimés; et s'en alla devers le logis du roi des Romains, et dedans entra; où par le roi des Romains et autres princes, qui là étoient, dont il y avoit grand nombre, fut très-honorablement reçu. Et là fit son salut comme il devoit, et sa harangue comme il sut : dont s'en acquitta en manière que ce fut au plaisir de tous et à son honneur. Ce fait, le roi des Romains eut avec ledit cardinal d'Amboise plusieurs douces paroles et amiables raisons; et entre eux deux eurent de divers propos solatieux passe-temps; et après ce, parlèrent de leur affaire, et d'un et d'autre côté plusieurs choses mirent en termes, qui moult seroient longues à raconter. Toutefois, le cardinal d'Amboise, qui là parloit pour le roi et par son vouloir, dit que, pour l'accroissement du bien public et entretenement d'heureuse

paix, le roi, avec le roi des Romains, vouloit et désiroit avoir amitié, alliance et confédération, et que, pour cette cause, l'avoit le roi illec envoyé; et que aussi à lui ne tiendroit qu'eux, leurs gens et leurs pays ne fussent à toujours-mais unis, paisibles et adjoints : dont eux pourroient l'un l'autre amiablement voir et visiter, leurs sujets vivre en franchise et sûreté, leurs amis monter en heur et prospérité, leurs ennemis tomber en exil et adversité, et leurs terres et seigneuries accroître et augmenter; et avec ce, si le roi tenoit tort d'aucune chose aux rois des Romains, que telle raison lui en feroit, que pour content s'en devroit tenir.

Le roi des Romains fit à ce réponse, disant que aussi de sa part vouloit sur toutes choses avoir amour, accointance et bienveillance avec le roi; mais en ce faisant, demandoit que le seigneur Ludovic et son frère, le cardinal Ascaigne, que le roi tenoit en France prisonniers, fussent délivrés et mis en liberté, et que sans la délivrance d'iceux, lesquels étoient ses alliés, ne feroit avec le roi accord paisible. Plusieurs autres demandes et raisons mit en avant le roi des Romains, lesquelles ne lui furent toutes accordées, mais mises sur le bureau en conseil, et, par le temps de quatre jours entiers, continuellement d'un et d'autre côté débattues. Un nommé maître Raymond

Pérault, de la nation de France, et cardinal de Gurce, étoit lors avec le roi des Romains, comme j'ai dit, et de lui bien voulu : lequel mit les efforts de son pouvoir aux champs, pour moyenner entre la demande de l'un et réponse de l'autre. Tellement qu'après toutes les allégations proposées entre lesdits princes, fut faite conclusion paisible, et dit que le cardinal Ascaigne seroit délivré et mis hors de prison, et la question de la délivrance du seigneur Ludovic mise en suspens jusques à une autre fois. Et ce fait, la paix fut accordée et partout publiée; et le cardinal d'Amboise acheminé pour s'en retourner devers le roi. Et, au départ, le roi des Romains lui fit tel honneur, que lui-même le conduit jusque hors la ville. Et tantôt qu'il fut arrivé en France, fit au roi rapport de son exploit; parquoi fut mis le cardinal Ascaigne hors de prison et délivré, comme au roi des Romains avoit été promis. Et en ce temps, fut ledit cardinal d'Amboise fait légat en France, en Avignon, et en tout le Dauphiné, où fut reçu par les seigneurs de parlement desdits pays.

Nouvelles furent lors apportées au roi, que don Frédéric venoit en France, et qu'il approchoit le port de Marseille de Provence, pour s'en venir en cour; dont furent au-devant de lui envoyés, l'archevêque de Sens, le seigneur de Saint-Vallier, le seigneur du Bouchage, le

bailli de Gisors, et plusieurs autres grands personnages pour le recevoir et conduire devers le roi.

Le douzième jour d'octobre, deux beaux pères du Plessis-lès-Tours, de l'ordre des Bons-Hommes, vinrent à Lyon devers le roi, et lui présentèrent une haire tissue de poil de cheval, avec douze cierges de cire, que lui envoyoit un beau père dudit lieu du Plessis-lès-Tours, nommé Francisque de Paula, lequel étoit moult saint homme, et étoit là du temps du roi Louis onzième, et vivoit d'une très-austère et pénitentiale vie; parquoi le roi reçut volontiers le présent, et fit bien traiter les messagers : ladite haire bailla à messire Jean de Poitiers, seigneur de Clairieux, et retint les cierges.

Sur la fin du mois d'octobre, le roi, après avoir mis à ses affaires due provision, partit de Lyon, et s'en alla à Blois, où lors étoit la reine, et madame Claude, sa fille. Et tantôt que là fut arrivé, par-devers lui vint le roi Frédéric, bien accompagné, auquel fit gracieux recueil et amiable réception. Et là ordonna de son état, en lui baillant pour pension annuelle cinquante mille francs, assignés une partie en domaine, et l'autre sur ses deniers, et payés par les trésoriers de ses finances.

XXVII.

Comment une grosse armée de François et d'autres chrétiens furent par mer contre les Turcs, en l'île de Métélin, près de Constantinople.

Pour ce que plusieurs choses en même temps et en divers lieux furent celle année faites par les François, et mêmement que, au temps de la course et descente que les Suisses, dont j'ai ci-dessus fait mention, firent en Lombardie, l'armée que le roi avoit mise sur mer étoit au voyage de Grèce et exploitoit comme pourrez ouïr, je n'ai voulu entremêler les choses, mais suivre propos consécutivement du commencement à fin, sans faire interruption de compte, et dire sur ce, que, le seizième jour du mois d'août, audit an mil cinq cent un, après que messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi en l'armée de mer, eut baillé sauf-conduit au roi Frédéric pour s'en aller en France, comme j'ai dessus écrit, et que son navigage fut prêt, avoit donné vent aux voiles, et adressé en Sicile, pour passer le Phare de Messine, et abréger sa voie, et nagé deux jours en mer à vent contraire; toutefois au tiers jour eut temps doux et calme. Lui et ses gens étoient lors sur mer à l'endroit d'une montagne nommée Strambouly, laquelle brûle

nuit et jour, et est moult épouvantable à regarder. Toutefois ledit messire Philippe, comte de Ravestain, voulant plus au vrai savoir de celles merveilles, fit arrêter la galère où il étoit, et prit avec lui le duc d'Albanie, un sien confesseur Cordelier, nommé frère Bernardin, un nommé Pregent de Jaguo, valet de chambre du roi, six autres gentilshommes, et quatre archers; puis descendit par une barque jusques au pied de la montagne, et se mit avec ses gens à monter au mieux qu'il put, et ainsi chemina par l'espace de quatre heures ou environ, et tant que jà avoit passé la moitié de ladite montagne en tel endroit, que lui et les siens étoient dedans la cendre jusques aux genoux, dont ne pouvoient avancer leur train, ne passer outre, pour l'empêchement des grands arbres et grosses pierres dont ladite montagne étoit toute semée : et aussi étoit jà la nuit prochaine. Pourquoi, avisèrent que le mieux seroit de retourner, et descendre, vu aussi que la voie où ils étoient leur étoit inconnue, et presque inaccessible. Et ainsi s'en retournèrent par un autre côté auquel avoit un grand bois de haute futaie tout brûlé et ars : en sorte que tous ceux qui par là passèrent, en emportèrent l'enseigne du charbonnier, comme après aux visages, mains, et habillemens d'iceux François apparut; qui, à la descente de ladite montagne, eurent sans

cesser la pluie au dos. Et tantôt qu'ils furent descendus et embarqués, là se leva une nuée tant obscure, nonobstant que encore ne fût nuit, que à peine pouvoient ceux qui étoient auprès et touchant ladite montagne, voir icelle, et avec la nuée survint une fortune tempêtueuse sur la mer, telle que contraints furent de prendre port à Milazze en Sicile, près de ladite montagne de Strambouly, de quarante milles ou environ. Et là ancrèrent pour prendre séjour, et attendre le bon vent, que au troisième jour eurent : dont levèrent voiles, et cinglèrent en mer, droit au Phare de Messine, lequel passèrent aisément cedit jour, qui fut entour la fête de Saint-Barthélemy, et abordèrent à Rhége en Calabre, pour prendre rafraîchissemens. Et de là, messire Philippe de Ravestain transmit un gentilhomme des siens, nommé Jean du Bois-Rond, devers le capitaine Gonsales Ferrand, lieutenant-général du roi d'Espagne en Pouille et en Calabre, pour savoir de lui si l'armée que le roi d'Espagne avoit promise pour le secours de la chrétienté contre les Turcs étoit prête, et qu'il étoit heure de sur ce exploiter, comme avoit été promis entre les rois chrétiens, long-temps devant. Oyant, celui Gonsales Ferrand, ce que lui mandoit le seigneur de Ravestain, lui transmit un messager pour faire réponse, et dire l'excuse du roi d'Espagne; tel que secours

de gens ne pouvoit pour l'heure donner aux chrétiens, ne mettre armée sur mer, pour l'empêchement de certaines guerres et conquêtes, qu'il avoit à faire pour lors; dont ne se falloit plus fort avancer pour la promesse de son secours. Premier que dire plus, un peu me faut éloigner le propos de ce conte, pour y approcher le reste de ce qui en faut, et y mettre ce qui peut servir à l'excuse du défaillant et à la preuve de vérité. Et pour conjecturer le défaut du secours du roi d'Espagne contre les Turcs, et l'intention de son vouloir, est vrai que, pour faire la conquête de Naples, étoit, entre le roi et lui, dit et accordé, que chacun d'eux mettroit armée en avant, et qu'après la conquête faite, que Naples et l'Abruzze, avec le titre du royaume, demeureroit au roi, et que la Calabre et la Pouille seroient au roi d'Espagne : dont le roi en avoit fait tel acquit, que par ses efforts, sans autre aide, tout ledit royaume de Naples avoit conquêté et mis entre ses mains, sans que le roi d'Espagne y fît autre effort, si ce n'est que, après ce, son armée mit en Calabre et en Sicile pour les garder, et lever les profits. Et avec ce, après ladite conquête, pour pacifier le tout, fut dit, que au roi Frédéric seroit donné par chacun des deux princes, cinquante mille francs par an, ce que fit le roi, et continua toujours. Mais le roi d'Espagne, en tout ce, ne fit loyal devoir, ne

dû acquit. Parquoi, sur ce, dire se peut que le roi d'Espagne, doutant que à ce moyen les François lui voulussent courir sus, et quereller les pays qu'à fausses enseignes tenoit du royaume de Naples, ou bien pour au dépourvu trouver lesdits François, qui s'affoiblissoient de ce qu'ils envoyoient en Grèce, et à son avantage leur donner quelque venue, et sur eux faire surprise, ne voulut envoyer secours, ne bailler renfort contre les Infidèles, ainsi qu'il avoit promis et juré, comme dit est : dont l'excuse est bien simple; de laquelle chose je cesse le récit, pour passer outre, et suivre le propos de mon voyage de Grèce. Or étoient donc lors les chrétiens au port de Rhége en Calabre, attendant le secours d'Espagne.

L'armée pareillement de Portugal, qui là se devoit rendre, ne se trouva pour l'heure prête, pour faire ledit voyage. Toutefois, par le défaut de tout ce, ne fut l'entreprise arrêtée; mais les François et Génevois, qui en nombre étaient soixante voiles, après avoir séjourné huit jours audit port de Rhége, et fait comme j'ai dit, se mirent à voguer, et tirèrent jusques à la bouche du golfe de Venise, cuidant par là passer. Mais une tempête se leva, et une tourmente si grande, qu'ils furent contraints de retourner moult loin en arrière dudit golfe, et en danger de périr tous; car, par l'impétueux bouffement du vent qui

lors se faisoit en mer, les navires et galères furent dispersés et éloignés plus de quatre milles loin l'un de l'autre, et une entre autres, nommée la Palvesine, génevoise, laquelle donna contre terre tel choc, que tout à sec demeura sur la grève : tellement qu'on cuidoit qu'elle fût par pièces et éclats. Toutefois elle eut si peu de dommage, que, le lendemain, à force de gens, elle fut saine et sauve mise en pleine mer, et toutes les autres rassemblées; et ce fait, le vent fut doux, et le temps acceptable : ce qui remit le navigage en avant, droit audit golfe de Venise, lequel passèrent sans nul détour de fortune, et prirent port à Zante, dont il y a de Rhége six cents milles de mer, ou plus. Le jour de la fête Saint-Michel furent audit port de Zante les François et Génevois, où demeurèrent à l'ancre par le temps de quatre jours; et là cuidoient trouver l'armée de Venise, ainsi que devant avoit par les François et Vénitiens été dit; laquelle armée ne se trouva audit lieu, mais encore étoit à Corso, à trois cents milles loin en arrière de Zante, où, par aucunes galères de France, qui, côtoyant ledit golfe de Venise, s'étoient rendues au port de Corso, furent les Vénitiens avertis que l'armée de France et de Gênes étoit jà devant audit port de Zante, attendant nouvelles et secours de l'armée des Vénitiens; lesquels, étant avertis de ce, transmirent vers messire

Philippe de Ravestain lui dire et prier que vers Corso fît retourner son navigage, pour aller prendre et piller une grosse bourgade, nommée La Valone, étant près de là en terre ferme d'Albanie, et sujette aux Turcs; laquelle bourgade étoit moult riche, pleine de vivres, et très-propice et à main pour les chrétiens. Sur laquelle chose voulut messire Philippe de Ravestain, premier qu'avancer de plus, tenir conseil; auquel furent appelés James, infant de Navarre; Jean Stuart, duc d'Albanie; Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; messire Jean de Porcon, messire Jacques Guybé, Jacques de Coligny, Jacques Galiot, Ervé Garland, vice-amiral de Bretagne; Emar de Vescq, David Destagien, un nommé Pregent de Bidoulx, capitaine de quatre galères, et plusieurs autres capitaines, lesquels mirent en avis ledit affaire, et par diverses allégations le débattirent; et mêmement fut le fait plaidoyé longuement par le capitaine Pregent, Gascon, et David Destagien, Génevois, lesquels avoient sur la mer vu maintes aventures, et dirent iceux en l'audience de tout le conseil, que de retourner arrière trois cents milles loin, ce seroit grand retardement de leur voyage, et que, premier que l'armée fût allée à Corso et revenue où elle étoit, les François et autres, qui n'avoient accoutumé longue traite sur mer, s'affoibliroient et prendroient ennuyeux

séjour, et les vivres, qui jà appetissoient de tant, se pourroient amoindrir; que ce seroit jusques à trop grand défaut en pouvoir avoir; et aussi, que ce pendant les Turcs pourroient eux renforcer par mer, et avitailler leurs places; et en outre, que l'hiver était jà prochain, qui de trop pourroit ennuyer l'armée; et aussi, qu'il étoit nouvelles que le navigage de Rhodes étoit jà sur mer, ainsi que avoit rapporté à messire Philippe de Ravestain un des chevaliers de Rhodes des marches d'Auvergne, qui venoit dudit lieu de Rhodes; et comme il disoit avoir vu apprêter ledit navigage, lequel, au moyen dudit retardement, se pourroit éloigner sur mer par fortune de vent, ou par les écumeurs de Turquie avoir quelque dommageux affaire : dont furent iceux d'avis de ne retourner, mais tirer en avant. Et en outre dit ledit David Destagien que l'île de Métélin, laquelle n'étoit trop loin d'illec, et sujette au Turc, étoit moult riche, fertile et prenable, et en place propice pour y mettre le siége et donner assauts; et ce savoit pour ce qu'autrefois avoit été soldat du Turc, et connoissoit la terre de Turquie et les pays confins, et que là avoit plusieurs fois été. Plusieurs autres choses, touchant cette matière, d'un et d'autre côté furent dites et notées; toutefois, le retourner arrière fut à la conclusion interdit, et appointé qu'on iroit en avant;

et sur ce fut fait réponse à l'ambassade des Vénitiens, que ladite armée ne retourneroit audit Corso, mais s'en alloit en l'île de Métélin, et que là les attendroit. Sur ce s'en retourna ladite ambassade devers Corso, où étoient les Vénitiens, et là iceux avertit que l'armée de France tiroit vers Métélin : dont partirent dudit port de Corso, et cinglèrent après. Pendant le temps que les François furent au port de Zante, le seigneur de Ravestain, l'infant de Foix, le duc d'Albanie, avec plusieurs, furent dedans ladite ville, pour eux rafraîchir et reposer; et là trouvèrent de très-bons vins, et viandes délicieuses, et grand nombre de filles grecques, où lesdits François passèrent temps, et aucunes emmenèrent avec eux. Si furent dedans l'île à la chasse des lièvres, dont ils en prirent plusieurs à force. Un sodomite fut là brûlé, lequel étoit Lombard et des matelots des Génevois, et fut brûlé par un Turc, qui étoit prisonnier lors au château de Zante, par défaut d'autre bourreau. Aussi advint là une merveille telle qu'un soldat génevois, nommé l'Espèce, étant dedans le brigantin de François de Grammont, audit port de Zante, avec les autres, après bien boire se mit à jouer aux dés avec quelqu'un, et finalement perdit tout son argent, dont plusieurs fois maugréa Dieu et les saints, et dépita souvent la Vierge Marie, mère de Dieu, en disant : *En dépit de Dieu*

et de la pute Marie! et invoqua souvent les diables à son aide. Quoi que ce soit, après ce, la nuit venue, s'endormit dedans ledit brigantin, et ainsi qu'il commença à ronfler, sur les ondes de la mer se montra un horrible monstre, grand à merveille, les yeux gros et flamboyants comme torches ardentes; lequel approcha le brigantin où dormoit celui Espèce. Là furent aucuns des matelots et autres, lesquels voyant approcher cette bellue, cuidant que ce fût quelque gros poisson, prirent lances et fers et voulurent frapper dessus; mais malgré eux aborda le vaisseau, et se mit dessous, et tant fort le fit crouler, que tout cuida aller à fond, et tant que celui Espèce s'éveilla, et, tout étonné et comme hors du sens, commença à crier et fuir par le navire, tressuant d'angoisse, et tremblant de peur, et finalement, devant tous ceux qui étoient au navire, en la gueule de cet horrible dragon trébucha en la mer, ne onc puis autres nouvelles n'en fut. C'est un bel exemple et clair miroir pour ceux qui de blasphêmer Dieu et dépiter sa benoîte mère sont coutumiers. Et qui de ce ne me voudra croire, le demande à messire Antoine de Conflans, patron du navire, lequel étoit lors audit port de Zante, comme il m'a, avec ce, conté et récité.

Le troisième jour d'octobre, à une heure de nuit, le vent fut doux et la mer tranquille,

tant que l'armée des François et de Gênes, qui étoit lors au port de Zante, firent ancres sarper, et tendre voiles, lesquelles par le moyen du vent firent navires et galères courir par le canal de la mer, et fendre les ondes, pour approcher les mètes de Turquie; et tant naviguèrent cette nuit, que au soleil levant furent devant Modon, qui est une ville en la Morée, et en terre ferme, laquelle, deux ans devant ce, avait été assiégée et prise des Turcs sur les Vénitiens, lesquels la défendirent avec l'aide d'aucuns François, et autres soudards qui dedans étoient, tant vertueusement que, à la défense d'icelle, moururent tous le glaive au poing. Hélas! avec ce, les désolées femmes et petits enfans furent par les maudits Infidèles tous détranchés et mis à sang : ce qui doit être spectacle de pitié à tous catholiques et exit de protestation d'injure à toute chrétienté. De ce ne dirai plus, doutant de trop m'écarter de mon compte, et aussi pour ce que ce propos ne doit ici tenir lieu. Mais quoi que ce soit, ladite ville fut prise, détruite et mise à sac, devant laquelle étoit au jour susdit l'armée des François et ceux de Gênes, et là ancrèrent et séjournèrent trois jours. En celui temps, huit barques de Portugal, armées et équipées, suivirent ledit navigage, jusques à une île nommée la Céphalonie, dix milles près de Zante; et voyant, iceux Portugais, l'armée chrétienne éloigner, s'arrê-

tèrent devant ladite île, laquelle assaillirent, et prirent sur les Turcs et icelle soumirent en l'obéissance des Vénitiens; et ce fait retournèrent en leur pays. Le seigneur de Ravestain, du port de Modon, transmit un brigantin avec messagers devers frère Pierre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, qui lors étoit audit lieu de Rhodes, loin de cinq à six cents milles de mer du port de Modon, pour icelui grand-maître avertir de la venue de l'armée des Chrétiens, laquelle tendoit vers Métélin, et lui dire que temps étoit de se mettre en mer avec sa puissance, et tirer celle part au plus tôt que possible seroit, et que lui, qui de par le pape étoit élu chef et gonfalonnier de l'armée chrétienne contre les Turcs, devoit à toute diligence à tel affaire s'évertuer et employer son pouvoir.

Le grand-maître de Rhodes, oyant ces nouvelles, manda à messire Philippe de Ravestain, qu'il se mît en avant, et que de sa part il étoit si prêt, que aussi tôt seroit à Métélin que lui. Le seigneur de Ravestain donc, sachant cette réponse, fit mettre ses gens et son navigage en avant par la mer de Grèce, vers le cap Saint-Ange, lequel passèrent sans arrêter; et eux étant à cinquante milles outre, eurent la tempête grande; et entour trois heures de nuit, arrivèrent là trois galères vénitiennes chassées des Turcs, lesquelles demandèrent secours

contre lesdits Turcs, qui près de là étoient. Le seigneur de Ravestain leur bailla les quatre galères d'un nommé Pregent de Bidoulx, dedans lesquelles se mirent Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon, et Jacques Galiot, sénéchal d'Armagnac, avec grosse bande de leurs gens, et à voile tendue suivirent les Turcs, lesquels n'attendirent jusques à les pouvoir joindre, mais iceux rechassèrent moult tôt, et loin; toutesfois ils gagnèrent à fuir; et tant s'éloignèrent iceux coureurs de leur armée, que long-temps furent en mer, sans en pouvoir savoir nouvelles; mais à temps se trouvèrent ensemble, comme je dirai ci-après. Et pour entrer en propos, à l'armée de France me faut revenir, que par ci-devant j'ai laissée sur mer au danger de la tourmente, qui fut si grande, que, toute la nuit que les coureurs donnèrent la chasse aux Turcs, ladite armée des chrétiens fut par tempête et orage menée le long de la côte de Candie, et tellement que, à l'heure du soleil levant, se trouva sur le port de la Sude, à quatre milles près de la cité de Canée en Candie, et là se rafraîchirent et avitaillèrent leurs navires. Quatre jours entiers, attendirent le vent audit port de la Sude, et au cinquième firent voile, et appliquèrent vers Milo, en l'Archipelague, terre de Saint-Marc, et là furent à flot un jour et une nuit, premier que d'entrer dedans le port de Milo; et le lendemain,

qui fut un dimanche, treizième jour du mois d'octobre, sur l'heure de tierce entrèrent dedans ledit port. Là descendit le seigneur de Ravestain, et plusieurs seigneurs et capitaines et autres avec lui, pour ouïr messe, qui fût chantée dedans une petite chapelle de Notre-Dame, étant sur le bord de la mer. Tout ce jour illec reposèrent, et le lendemain après-dîner, qu'ils voulurent partir pour aller outre, audit port de Milo, où ils étoient, arrivèrent trente galères de Vénitiens, bien armées et équipées à profit; lesquelles à l'arrivée firent la révérence au lieutenant du roi et à son armée, et puis entrèrent dedans ledit port, auquel se reposèrent tous ensemble quatre jours entiers; et ce pendant, se rafraîchirent, et firent bonne chère les uns avec les autres, et parlèrent de leur affaire, et radoubèrent leurs navires et galères. Après toutes ces choses, le jeudi, dix-septième d'octobre, adressèrent leur navigage vers l'île de Métélin, et tant voyagèrent, que sur l'heure de vêpres eurent fait soixante milles, ou environ; et à chef de ce, survint un tourbillon venteux, qui leva telle tempête, que ledit navigage retourna arrière jusques en l'île, et au port de la Sude, dont j'ai dit ci-dessus. Ce qui plus de trois cents milles de mer éloigna ladite armée des chrétiens, lesquels en cedit port flottèrent toute la

nuit en grande tourmente, tonnerres, tempêtes et éclairs.

XXVIII.

Comment les François, Génevois et Vénitiens, approchèrent l'île de Métélin, et de la descente qu'ils y firent, avec les escarmouches, siéges et assauts qui là furent faits.

Du port de la Sude partirent les chrétiens sitôt qu'ils eurent vent à gré, et cinglèrent vers l'île de Chio, terre des Génevois, et approchèrent de Métélin de quarante milles ou environ. Devant ladite île de Chio ils passèrent sans arrêter, et tant voyagèrent, que un mercredi, vingt-troisième jour du mois d'octobre, approchèrent ladite île de Métélin de tant, que les tours et le château de la ville purent voir clairement : dont les patrons des galères, et autres mariniers, qui les îles et pays de Grèce connoissoient, avertirent le seigneur de Ravestain que Métélin leur était en vue, et que temps étoit de mettre peine de l'approcher, et faire descente; et dirent que tout droitement conduiroient le navigage au bord de la mer, où falloit prendre terre. Dont ledit seigneur de Ravestain fit adresser les voiles celle part, et naviguer le plus tôt qu'au

possible fût du vent : et tant que sur les dix heures du matin arrivèrent à un mille de Métélin, prêts de mettre pied à terre. Là furent les chrétiens en vue de leurs ennemis, désireux de les trouver et envieux de les combattre : lesquels pareillement, tant tôt qu'ils surent cette venue, au droit de la descente de la mer attîtrèrent l'artillerie sur les murailles et dedans les tours de ladite ville, d'où ils pouvoient aisément tirer jusque dedans la mer, et battre les navires qui là voudroient aborder; car de l'un à l'autre n'y avoit qu'un bon jet d'arc. Pareillement ordonnèrent gens à la garde de ladite ville, et mirent leur grosse puissance de coureurs, pour saillir et escarmoucher avec les chrétiens, et leur défendre l'entrée de l'île, quand temps viendroit ; et, en somme, si à point dressèrent leur affaire, que bien montrèrent être curieux de la garde de leurdite ville. Et sitôt que les chrétiens virent approcher, sonnèrent cors et buccines, et coururent aux armes : lors les uns se mirent à la garde de la ville, et les autres sortirent aux barrières, pour icelles défendre. L'armée des chrétiens étoit lors à un mille près de l'entrée de l'île de Métélin, prête à descendre : toutefois, pour aviser au mieux de l'affaire, et sur ce tenir conseil, là arrêtèrent galères et navires, où demeurèrent deux jours; pendant lequel temps les galères, qui entre

le cap Saint-Ange et la Sude suivirent les Turcs, comme j'ai dit, se rendirent là. Et aussi fut donné ordre à la garde desdits navires, et descente du port, et envoyé coureurs vers Constantinople. Tantôt qu'ancres furent à fond, quarante ou cinquante Vénitiens se mirent dedans un brigantin, et tirèrent vers l'île de Métélin, à quartier de ladite ville, et firent descente pour chercher de l'eau douce. Ils trouvèrent un village de Grecs à l'écart, et là, ainsi que les uns tiroient de l'eau, les autres se mirent à piller ledit village, et, après qu'ils eurent pris ce qu'ils purent, trouvèrent la femme d'un prêtre grec (les prêtres sont tous mariés en Grèce), et avoit ladite femme deux gros boutons d'argent pendus aux oreilles. Iceux Vénitiens mirent là les mains, et tirèrent lesdits boutons à toute force, et tant que icelle femme se prit à crier à l'aide : toutefois pour ce, ne lâchèrent leur prise; mais voyant que à la secousse ne les pouvoient avoir, tirèrent à un couteau, et, pour avoir plus tôt fait, lui coupèrent les oreilles, avec lesdits boutons; dont ledit prêtre grec s'en alla plaindre à messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi, lequel en fit faire enquête, et ce fait, en avertit le capitaine-général des Vénitiens, qui fit iceux malfaiteurs punir, dont ceux qui avoient pillé ledit village eurent l'estrapade de cordes, et celui qui les oreilles à ladite Grecque

avoit coupé, fut pendu à l'antenne d'une galère. Après ce, un capitaine françois, nommé Pregent de Bidoulx, fut par ledit seigneur de Ravestain envoyé visiter la ville, et icelle aviser, pour savoir la descente de l'île et les lieux plus à main pour mettre le siége devant ladite ville; lequel Pregent, avec quatre galères bien armées, fut environner et aviser ladite place; et, en ce faisant, les Turcs lui tirèrent plusieurs coups d'artillerie, et lui à eux; et à grands coups de pierres, de flèches et d'autres traits, donnèrent contre les galères dudit Pregent, et dedans, sans que de sa part les laissât impunis; mais leur tiroit trait et artillérie à toutes mains, tant que plusieurs d'eux n'eurent cause d'une autre fois y revenir. Si visita ledit Pregent ladite ville de Métélin de tous côtés; et ce fait, se mit au retour devers l'armée des chrétiens, et fit son rapport de ce qu'il avoit vu et connu; et le vingt-sixième jour d'octobre, sur le point de dix heures du matin, messire Philippe de Ravestain, voyant qu'il falloit mettre pied à terre et assaillir les Turcs, ordonna gens en suffisant nombre à la garde des navires de chacune compagnie. Pour ce faire, mit galères et brigantins en avant, pour courir et guetter la mer, et voulut qu'à la descente fussent deux mille François, et mille Vénitiens et Génevois, avec dix-huit pièces d'artillerie grosses et six moyennes.

Avec ce, commanda à chacun de soi confesser et mettre en bon état ; ce que plusieurs firent, lesquels eurent rémission pleinière de tous péchés, par la puissance de notre saint-père le pape, baillée à un cordelier, nommé frère Bernardin, confesseur dudit Ravestain, qui là étoit. Et ce fait, messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi, considérant qu'à tel affaire exhortation de profit salutaire et paroles de vertueuse remontrance renforcent de moult le vouloir de ceux qui par armes veulent approcher de l'honneur, en la présence de tous les chrétiens qui là étoient, dit cette oraison, ou semblable :

« Or est le temps que pour multiplier le fruit de nos labeurs, le los de notre valeur accroître, et la gloire de notre renommée avancer, nous tous ensemble, comme champions de Jésus-Christ, défenseurs de la foi catholique, et gardes de la terre chrétienne, à cet affaire devons le comble de notre savoir appliquer, la somme de notre avoir élargir, et la vertu de notre pouvoir employer, messeigneurs, frères et amis. A tant sommes ores venus, que en vue d'œil nous est présent ce que longuement par le vouloir de nos cœurs avons désiré, au travail de nos corps cherché, et par diligence de poursuivre rencontré. Ce sont les païens, maudits ennemis de notre sainte foi, destructeurs de nos terres et pays, sur lesquels

par soin laborieux et vertueux effort courir nous convient. A nuls tant piteux usages et œuvres si dignes de mérite, qu'à la défense de nos frères et soutien de notre foi, à l'augmentation de chrétienté et au service de notre Seigneur Dieu, pouvons exploiter les armes; dont la raison nous commande, pour cet œuvre parfaire, déployer nos bras, efforcer nos corps, et hasarder nos vies, pour justement dessaisir les païens de ce que faussement sur chrétienté ont usurpé et ravi. Nous les voyons sur cette île fertile et place forte de Métélin, par le pouvoir de force seigneurie, et plusieurs autres occuper, lesquelles jadis puis naguère ont été entre les mains des chrétiens et à eux sujettes. Faisons donc que ce qui par droit nous appartient, qui chrétiens sommes, par la force de la païenne gent ne nous soit, par notre défaut, tollu ne ôté, et que, pour cette entreprise mettre à chef, crainte de mort temporelle ne nous dévoie du droit sentier de vie éternelle, et de l'immortel honneur que nous aurons, si, pour cette querelle défendre, demeurons vainqueurs, ou que mourir nous faille. Sus donc, seigneurs, mettons la main aux armes, et tant à droit les exploitons à cette première rencontre, que ce soit jusques au dommage et ébahissement des Infidèles, au profit et plaisir de la chrétienté, et à notre honneur et avantage.»

Ces paroles dites, qui eut vu lors galères, carraques et navires, tout d'un front, à voiles tendues, approcher l'entrée de l'île de Métélin, ouï sonner trompettes, clairons et gros tabours de Suisses, tonner et tempêter l'artillerie des navires et de la ville, les chrétiens à bannière déployée descendre des carraques et navires, et gagner terre, ouï bruit de gens d'armes sur la rive de la mer, et les Turcs tirer traits et artillerie sur nos gens et sortir de la ville à grosses compagnies à cheval et à pied, on eût bien pu penser et dire que là y auroit dure mêlée : ce qui fut. Car à la descente des chrétiens, iceux Turcs à grand nombre sortirent de la ville à pied et à cheval, jusque hors le bourg d'icelle, et là près, et au dedans des barrières, se mirent en ordre pour attendre les chrétiens, lesquels étoient jà descendus avec leur artillerie et tous en bataille. Et ainsi tous ensemble et bien ordonnés, approchèrent les barrières où étoient les Turcs, et là, commencèrent l'escarmouche à tous efforts, laquelle fut bien assaillie et bien défendue; car les chrétiens y exploitèrent leur force et les Turcs leur pouvoir, et à coups de traits les uns contre les autres long-temps se combattirent. Lors s'avancèrent les gentilshommes françois et autres, de tant que, après long vol de traits et durs coups de main, furent mis à l'essai jusques au désavantage des

Turcs, qui par les assauts des chrétiens furent outrés et perdirent place. Là étoient des premiers plusieurs gentilshommes françois, grand nombre de Bretons, et grosse route d'autres, lesquels chassèrent les Turcs battant et tuant jusque dedans les portes de leurdite ville, et chacun d'iceux chrétiens fit merveilleux efforts et louables armes. Un jeune gentilhomme, nommé Gilbert des Serpens, seigneur de Cytain, de ceux de la maison du duc Pierre de Bourbon, étoit à cette chasse des Turcs, lesquels à fuir éloignoient les chrétiens, et approchoient leur fort; dont icelui Cytain s'avança de tant, que de plus de demi-jet de pierre éloigna ses compagnons, et, sans regarder qui le suivoit, approcha les Turcs jusques à peu près les pouvoir joindre, lesquels voyant ce chrétien tout seul, hors la foule de ses gens, retournèrent deux contre lui, le cimeterre au poing, et très-rudement l'assaillirent, et lui à eux, la demi-pique à la main, dont si adroit les servit, que leurs jacques embourrés perça en tels endroits, qu'à l'enseigne de leur sang furent connus les exploits de ses armes. Somme, là n'y eut chrétien qui sur les Turcs ne mît le glaive en besogne; de ce plus ne dirai, si n'est que ces Turcs, les uns blessés et les autres ébahis, à leur perte et désavantage se retirèrent : les chrétiens donnèrent à iceux la chasse comme j'ai dit, et sur eux gagnèrent

les faubourgs et le boulevart de la ville, sans faire perte que de trois hommes, desquels les deux furent tués à coups d'artillerie à la descente des navires, et l'autre, nommé l'Enfant de Paris, portant l'enseigne d'un capitaine de piétons, dit le bâtard de la Roche, lequel piéton fut, à ladite chasse des Turcs, d'eux environné, et tellement persécuté que nonobstant le tranchant de son épée, que à tour de bras pour la défense de son corps mit sur lesdits Infidèles à l'épreuve, à la parfin fut son corps détranché et sanglant rué par terre, et son âme transmise és cieux. Pour venir au compte, tantôt que les Turcs furent retirés dedans leur ville, et aux chrétiens virent leurs boulevarts posséder, eurent quelque peu de frayeur et doute de leur affaire : toutefois, pour à ce pourvoir, avisèrent sommairement de faire une issue par la mer hors de la vue de nos gens, et leur donner quelque nouvel empêchement. Ce qu'ils firent : car secrètement et sans bruit, sitôt que leurs boulevarts furent gagnés, sortirent par un derrière grand nombre d'iceux, étant dedans barques et brigantins, et au désu des nôtres approchèrent un grip vis-à-vis du boulevart où nos gens étoient, et là dedans entrèrent et affutèrent trois pièces d'artillerie, et contre les boulevarts et sur ceux qui autour et dedans étoient, ruèrent tels coups que, pour l'ennui et danger d'iceux, furent

lesdits boulevarts des chrétiens désemparés : dont les Turcs de la ville, au nombre de quarante, firent une saillie sur nos gens, les uns à cheval tenant en l'une des mains la targuette longue, et en l'autre le cimeterre tranchant, vêtus de longues robes troussées à la mode des Albanois, et la toque de linge blanc entortillée en la tête, sur moyens chevaux vites comme le vent, avantageusement montés, et les autres à pied, tenant au poing l'arc turquois bandé et flèches courtes, grêles et bien aiguës, dont ils faisoient grande passée à merveilles. Ainsi sortirent sur nos gens, et commencèrent une légère escarmouche, en laquelle furent tués trois chrétiens tenant l'écart, à la vue de notre armée qui pour ce de rien ne se mut, doutant plus grand effort d'ennemis sortir aux champs. Toutefois ce fut tout. Là étoient plusieurs gentilshommes jeunes et adextres, à qui la vue de cette escarmouche par trop ennuyoit, pour ce que sans eux elle se faisoit : dont entre autres le marquis de Bade pria le seigneur de Ravestain, lieutenant du roi, lui ou autres contre iceux Turcs être envoyés, disant que dommageuse honte et cas inconvénient étoit de les voir si près de l'armée chrétienne répandre le sang régénéré dont sans plus attendre se devoient recueillir à la pointe du glaive. Messire Philippe de Ravestain, pensant que assez d'heure

se pourroient les chrétiens avec les Turcs assembler, différa. Ledit marquis, pour ce, ne laissa que, à chemin droit aux Turcs, ne se mit l'épée au poing; et le suivirent par nombre huit gentilshommes et quelques piétons, desquels furent Gilbert de Châteauvert; Philippe de Viry, Savoisien; Jean de Boucan, de ceux du seigneur de Ravestain; Pregent de Jagu, valet de chambre du roi, et d'autres jusque audit nombre, lesquels furent escarmoucher avec les Turcs tant hardiment et si à droit, que les Infidèles furent reboutés battant jusque dedans les portes de la ville, et aucun d'iceux tués et assommés encontre lesdites portes : et là un nommé Pregent de Jagu, Breton, avec une demi-pique, donna à un Turc, qui à lui se combattoit, à travers du corps, tellement que icelui Turc mourut contre la porte de la ville. Cette retraite faite, messire Philippe de Ravestain fit approcher ses gens et l'artillerie jusque dedans les fossés; et là, commencèrent la batterie contre une tour étant au bord de la mer et moult forte. Aussi fit battre une fausse braie touchant à ladite tour, pource que de ce côté tiroient les Turcs à coups de trait et artillerie sur nos gens, et tellement, que nul n'osoit passer devant ladite place sans mortel hasard enchercher : auquel se trouva un capitaine de navires nommé le Petit Porcon, étant avec le seigneur de Ra-

vestain, et en allant du navire au logis dudit comte de Ravestain, et attouchant de lui, d'un coup d'artillerie fut atteint au travers des reins, dont soudainement mourut en la place. La batterie fut continuée tant, qu'aucuns capitaines de notre armée furent d'avis que c'étoit jusques à suffire pour y devoir donner un assaut. Et mêmement messire Jean de Porcon, seigneur de Beaumont, capitaine de la Charante, lequel dit que le plus tôt assaillir ses ennemis étoit retarder l'avis de leur défense, et que qui plus attendroit là sans donner l'assaut, ce seroit bailler terme de pouvoir réparer et fortifier ce qui étoit abattu et mis par terre, dont seroient les chrétiens à recommencer : et aussi que par ce premier assaut on pourroit connoître le vouloir, et voir la valeur des Vénitiens et Génevois, et de tous ceux qui là étoient, et avec ce, tout à clair entendre la manière de la défense des Turcs et savoir la fortification de leur ville.

Plusieurs autres propos sur ce tint ledit Porcon, et tant que beaucoup de jeunes gentilshommes et autres chrétiens recommandèrent son dire : dont messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi, ayant le poids de la charge de cette besogne sur les bras, doutant aussi que le trop hâter ne fût retardement de plus, dit au seigneur de Beaumont : « Je sais bien et connois assez que de noble courage et vertueux

vouloir procède votre propos, capitaine, et que le long attendre d'envahir nos adversaires ne nous peut qu'ennuyer, et abréger nos vivres, et donner temps à nos ennemis de eux renforcer de gens, et fortifier leur place : pourquoi le plus chaudement les assaillir nous est requis ; mais que ce soit à notre avantage. Dont sur ce nous faut aviser, et ne nous hâter de tant, que par le malheur d'un seul hasard nous perdions le jeu d'attente, qui tient du tout au droit donner de ce premier assaut, qui ne se doit livrer sans savoir à qui mieux avons à faire connaître les entrées, et voir la fortification de la ville. Autrement pourrons faillir à notre entreprise, et être, à notre déshonneur et dommage, tant lourdement reboutés, que pourrons faire telle perte que, avec l'impossible de la recreuve, de ce, reproche vitupérable à jamais ne nous faudra ; et si par aventure notre hâtiveté improvue ou effréné désordre ce malheur nous procure, que feront nos ennemis, sinon prendre cœur et réjouissance, et au contraire les nôtres, peur et ébahissement? Dont notre bonne réputation pour ce diminuera, notre honorable renom décroîtra, notre pouvoir redouté s'affoiblira, et finalement tout notre affaire pourra aller au contraire de notre intention, et prendre fin au pis de notre désavantage. Donc mon avis est, que, premier que plus en faire, devons

savoir de la force et état de la ville par épies; et pour ce, de ma part j'ai des échelleurs que je mettrai à l'aventure, pour en aviser l'erreur et savoir la vérité.» Assez d'autres bons propos, saines opinions et claires remontrances fit messire Philippe de Ravestain, pour devoir être cru, ce qui ne fut; dont mal en advint. Que fut-ce? Si n'est que le capitaine messire Jean de Porcon ne voulut approuver le susdit propos: mais se tint à son opinion, et tous ses motifs mit aux champs, et arrêta sa pensée à un vouloir de donner l'assaut aux périls et aux dangers de lui et de tous ceux qui à l'affaire se trouveroient. Le seigneur de Ravestain mit en avant ses échelleurs, lesquels approchèrent la tour battue, et là montèrent le plus subtilement qu'ils purent, et en manière que du dessus de ladite tour ils avisèrent la manière de la garde des Turcs et la fortification de leur ville. Coups de traits et d'artillerie les buffetèrent souvent et menu par ceux de dedans la ville. Toutefois ils se défendirent sans autre dommage en avoir, et leur rapport firent de la forteresse des Turcs telle qu'ils dirent l'entrée tant difficile et malaisée, que mortel danger cherocheroient ceux qui par ce côté voudroient à force entrer dedans: pour ce que les fossés étoient larges et profonds, les fausses braies droites, épaisses et mal battues, les murailles bien fortes et garnies d'artillerie et de gens;

les tours bien percées et défensables ; et en somme le tout avantageux pour les ennemis. Dont le rapport d'iceux ouï, le seigneur de Ravestain ne fut d'avis de là donner assaut, jusques à ce que d'un autre lez fut battue la muraille, et trouvée plus aisée brèche et passée plus avantageuse. Toutefois à ce ne se voulut consentir ledit capitaine messire Jean de Porcon : mais jà avoit suadé et gagné plusieurs jeunes gentilshommes françois et autres, qui ne demandoient qu'exécution de guerre et mortelle pique contre les Infidèles. Desquels étoient Jacques de Bourbon, comte de Roussillon ; René d'Anjou, seigneur de Maizières ; Gilbert de Châteauvert, Philibert de Damas, Aymon de Vivonne, messire Tristan de Lavedan, messire Jean de Tinteville, le jeune Barrois, Gilbert des Serpens, seigneur de Cytain, Agremolles Blancquefort, Jacques Carbonnel, seigneur de Cerance, et plusieurs, lesquels, un bien matin, et à l'entreprise dudit capitaine Porcon, sur l'aube du jour approchèrent la muraille, sans faire que bien peu de bruit ; et à l'heure que l'assaut commencèrent, faisoit brouée tant obscure, que ceux qui au bord des fossés étoient ne pouvoient clairement voir sur les fausses braies : lesquelles ils échellèrent et montèrent sus environ de vingt à vingt-cinq gentilshommes sans plus, tous de bon vouloir, et bien délibérés. Au quartier senes-

tre étoit une grosse tour fort battue, étant à l'entrée de la mer, pour laquelle assaillir furent ordonnés messire Tristan de Lavedan, messire Jean de Tinteville, et un autre qui portoit leur enseigne avec six vingts autres hommes françois. Tout le premier monta celui chevalier de Lavedan, et les autres après, tous armés; et est à savoir que tout ainsi que les autres chrétiens montèrent la muraille des fausses braies, en même heure fut la tour échellée. Les Turcs étoient au-dedans de ladite tour, les uns en une voûte, les autres sur les murailles, et les autres à la défense des fausses braies, lesquels furent par les chrétiens rudement assaillis et combattus à l'outrance; mais ils se défendirent comme gens de cœur, et hommes belliqueux : car ceux qui étoient dedans la tour dessous nos gens, à force de grands feux et de fumée, coups de traits et poux de lances, ennuyèrent moult les nôtres; et si de malheur advint que nos canonniers mêmes, qui pour l'obscurité de la brouée ne les connoissoit, pensèrent que ce fussent Turcs, tirèrent contre eux, et plusieurs en affolèrent. Ainsi avoient de leurs ennemis dure défense, et de leurs amis dangereux assauts : parquoi furent contraints de perdre place, et eux retirer de celle tour. Mais ce ne fut pas sans long combat tenir aux Turcs, et que plusieurs d'iceux ne fussent morts et affolés : car chacun

des chrétiens, tout au plus droit que possible étoit, leur donnoient coups, et entre autres (ainsi que j'ai su par ceux qui, pour l'avoir vu, m'en ont averti), le chevalier de Lavedan fit là tel exploit d'armes, que ce fut jusques à l'épouvantement et dommage des Turcs; et tant que au tranchant de son épée en étoit telle enseigne attachée, que la vue sanglante le cas mortel en découvroit. Que dirai-je plus? Si ce n'est que celui chevalier premier monta la tour, continuellement l'assaillit, et dernier la désempara, et à la retraite soutint le faix des ennemis jusques à ce que tous ses compagnons fussent en bas, et malgré ses adversaires se retira. Dont, après le vrai dire de ceux qui de ce bien-fait l'accusent, j'ai voulu par le mien écrit, de titre de louanges, sa mémoire enrichir; et ce, pour à lui profiter, et donner exemple aux autres. A la fin de ce conte m'est à dire de ceux qui sur les fausses braies étoient, lesquels à toutes mains combattoient les Turcs, et là moult hardiment les assaillit le capitaine messire Jean de Porcon, comme celui qui mieux aimoit mourir en cette besogne, qu'avoir déshonneur en son entreprise. Chaque chrétien y mettoit son pouvoir à l'exploit, tellement que pour un temps furent les Turcs mal menés : toutefois tant de coups de traits, de pierre et d'artillerie jetèrent sur nos gens, que plusieurs furent blessés; et avec ce, avoient,

lesdits Turcs, de grands cercles pleins de soufre et de poix tout autour, dedans lesquels mettoient le feu : puis les jetoient d'amont les murailles de la tour jusques sur nos gens, qui assailloient les fausses braies, et là, où cela tomboit, brûloit tout. Encore avoient-ils des sacs de toile et de cuir, bien liés, pleins de soufre et de poudre à canon; dedans lesquels étoit un pot étouppé et plein de charbons vifs, que pareillement jetoient du haut des tours en bas, et à la chute, le pot, qui étoit dedans le sac, se cassoit, dont le feu s'épandoit par ladite poudre, et brûloit ceux qui là autour étoient; et tel ennui et dommage firent aux chrétiens, que besoin leur fut de eux retirer. Plusieurs furent là blessés; et mêmement le capitaine messire Jean de Porcon, lequel étoit sur un pan de mur rompu au bas d'une tour, dedans laquelle étoit grand nombre de Turcs, lesquels jetoient pierres de faix et lances de feu sur ledit Porcon, et sur ceux qui avec lui assailloient la muraille, et d'une pierre assenèrent ledit Porcon sur son armet : tellement que à la coulée les cloux qui tenoient sa bavière furent rompus; dont sadite bavière chut au pied de la muraille par au-dedans de la ville, où y avait grand'force de Turcs qui défendoient ladite muraille, laquelle n'étoit tant bréchée que du haut jusques au bas du côté de la ville n'eût la hauteur d'une pique; et voyant iceux

Turcs ledit Porcon désarmé le dessous du visage, l'un d'iceux lui donna d'une pique sous la gorge tel coup, que le fer lui sortit au travers du visage : duquel coup il fut moult étonné, et dont il mourut puis après; et ce fait, après long assaut, se retirèrent les chrétiens. Les Turcs, voyant ladite retraite, approchèrent les fausses braies, et là commencèrent à charger nos gens, qui jà se retiroient : toutefois dessus lesdites fausses braies, demeurèrent des derniers trois gentilshommes, c'est à savoir Louis de Bourbon, comte de Roussillon, Philibert de Damas, et un autre, nommé Gilbert de Châteauvert; lesquels, comme jeunes, hardis et chevaleureux qu'ils étoient, soutinrent le combat contre les Turcs moult longuement. Le comte de Roussillon à cet affaire fit aux chrétiens connoître la valeur de sa personne, et aux Turcs sentir le pouvoir de sa force; car à tour de bras, la hache au poing, se tint ferme contre eux, en les repoussant et chargeant à toutes heurtes. Pour accourcir tant fit que, de tous les chrétiens qui étoient au siége, fut loué hautement, et tenu en bonne estime, et outre le vouloir et malgré le pouvoir des Turcs, qui moult l'ennuyèrent, se retira et gagna sûreté. Plusieurs chrétiens furent là blessés et occis; et tant que ledit assaut fût cessé au désavantage de tous ceux qui à cette folle entreprise se trouvèrent, et pour n'avoir

voulu croire le chef de l'armée, et à lui obéir: ce qui est contre les cérémonies de l'ordre militaire, et répugnant aux droits de discipline de chevalerie. Or revenons au parfaire de la fin de notre assaut, qui fut tel que chrétiens, comme j'ai dit, firent retraite, mais outre leur vouloir: car là n'y avoit nul d'eux qui, pour mieux en faire, n'eût volontiers en plus grand hasard sa vie mise; et bien le montrèrent deux jeunes gentilshommes, dont j'ai parlé par cidevant, lesquels derechef nommerai, à savoir: Philibert de Damas, seigneur de Saint-Amour, en la duché de Bourgogne, et Gilbert de Châteauvert, les bien-faits desquels je ne veux mettre en silence, mais de leur vertu méritoire faire digne commémoration, disant que si les autres chrétiens à leur perte se retirèrent pour leur vie sauver, ceux-ci honorablement demeurèrent pour vertueusement mourir. Car, après toute la retraite de leurs compagnons, eux tous deux ensemble, armés de toutes pièces, l'épée au poing, sur un pan de mur des fausses braies demeurèrent, et là firent merveilles d'armes. Car Turc ne les approchoit de la longueur de l'épée, que du tranchant ou de la pointe d'icelle ne se sentit jusques à l'effusion de son sang. Somme, tel chapplis de Turcs firent autour d'eux, que la place étoit toute jonchée de morts; tellement que de sang furent leurs épées toutes teintes et enrougies,

et eux tant foulés et battus de coups de pierres et de dards, que en tous endroits étoient leurs harnois rompus et faussés. Mais pour ce, ne perdirent contre leurs ennemis pied de muraille, jusques à ce que tant de sang eurent rendu, que tous leurs membres en furent débilités, et que de toutes parts fussent environnés des païens, et d'iceux outrement assaillis : ce qu'ils furent à la parfin, et pressés de tant que, en eux défendant comme sangliers aux abois, furent pris par les mains des païens, et à la vue des chrétiens, qui secourir ne les pouvoient, cruellement martyrés. Ainsi moururent glorieusement les fidèles champions du bon Jésus-Christ, qui, pour le guerdon méritoire de leur loyal service, fit leurs corps en bas transis possesseurs de cinq pieds de terre, et leurs âmes vivant à mont héritières de tout le Paradis.

Les Turcs furent moult joyeux d'avoir ainsi repoussé les chrétiens, et de ce, plus s'enhardirent. Toutefois tant ne furent assurés, que la nuit ensuivant ne missent la main au rempart, et l'avis à la garde de leur ville, et que aux places plus prochaines d'eux, tenant leur parti n'envoyassent secrètement demander secours. Car bien se doutèrent que les chrétiens ne les laisseroient à tant; ce qu'ils ne firent: car le lendemain au matin recommencèa la batterie de plus belle et plus grande

qu'auparavant, laquelle dura huit jours entiers; et pour hâter l'œuvre, furent faites mines sous un pan de muraille par les pionniers, et tellement ébranlée, que plus de vingt pas en longueur fut icelle muraille atterrée. Durant cette batterie, les Turcs ne firent nulles saillies, mais contreminèrent et remparèrent le dedans de leur fort comme ils purent. Les chrétiens, qui lors étoient du guet, alloient souvent la nuit contre leurs murailles, et là aucuns d'iceux, qui musiciens étoient, dirent plusieurs bons motets et douces chansons : ce que les Turcs écoutèrent volontiers; et laissoient toute œuvre pour ouïr la douceur de l'harmonie, sans faire semblant de vouloir mal faire auxdits chantres par jets de pierres, ou coups de traits, ni leur chanterie empêcher. Là dedans fut un Breton bretonnant, natif de Quimperlé, lequel demanda si avec l'armée chrétienne avoit point quelque autre Breton, pour parler à lui : auquel fut dit que si avoit, fût à lui présenté un pour savoir qu'il vouloit dire; lequel dit en son langage, que dedans la ville de Métélin n'y avoit plus de vivres, et que les Turcs ne pourroient plus guères soutenir le siége; et par lui firent demander les Turcs aux chrétiens pourquoi ils étaient là venus, et mêmement aux François, auxquels n'avoient rien forfait ni donné cause d'avoir à eux querelle de guerre. Dont leur fut fait sur ce ré-

ponse que pour ce que la terre qui aux chrétiens appartient, détenoient et avoient usurpée; pour la recouvrer étoient là venus, et pour soutenir la foi de dieu Jésus-Christ contre iceux païens : lesquels derechef firent dire par ledit Breton que ce n'étoit pas eux qui avoient fait mourir Jésus-Christ, ains étoient les Juifs, et que à eux devoient avoir la guerre. Plusieurs autres questions furent entre eux, que je laisse, et reviens à la batterie de la ville, laquelle dura tant que les capitaines et canonniers de notre armée dirent que c'étoit assez pour devoir donner entrée à tous ceux qui vertueusement y voudroient leur pouvoir efforcer. Messire Philippe de Ravestain, lieutenant du roi, sur ce ordonna Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon, avec grand nombre de François à livrer d'un côté celui assaut, et de l'autre les Vénitiens; et au premier commencer, ledit messire Philippe de Ravestain fit là plusieurs chevaliers et exhorta chacun de bien faire, et que nul en cet affaire mît, par défaut de cœur vertueux, son honneur en arrière. Et ce fait, chacun approcha le bord des fossés qui étoient profonds et larges, entre lesquels et les murailles de la ville y avoit des fausses braies de la hauteur du bord des fossés, ou un peu plus, qui ne se pouvoient battre : car à fleur de terre étoient. Dedans les murailles de la ville y avoit brèche en plusieurs lieux; et mêmement toutes les dé-

fenses et créneaux de ce côté étoient par terre. Pour suivre propos, l'assaut fut sonné, et gens d'armes avec leurs échelles prêts de donner dedans. A l'entrée des fossés étoit lors un cordelier, nommé frère Bernardin, lequel étoit armé sous son habit, et tenoit au poing une demi-pique, et la rapière à son côté, qui donna la bénédiction à tous les chrétiens présens, et leur dit, que, pour l'exaltation de la foi de notre seigneur Jésus-Christ, chacun devoit mettre sa vie en aventure; et lui-même avec eux se mit des premiers à descendre les fossés. Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon, et un Breton, nommé messire Guillaume Cadore, ayant l'enseigne de messire Jacques Guybé, furent les premiers descendus; et sitôt qu'ils eurent pied à terre prirent chacun une échelle, et icelles portèrent au pied des fausses braies, et là les dressèrent, et moult vigoureusement s'efforcèrent de les monter. Le seigneur de Châtillon, sans attendre autre secours, mit les pieds dedans son échelle, l'épée au poing, et commença à monter. Mais au droit de lui et sur le mur étoit un Turc, lequel lui lâcha une grosse pierre de faix tant rudement, que sur la tête lui froissa son armet, si que pour la pesanteur d'icelle pierre ledit sieur de Châtillon alla par terre tout froissé et comme mort, et toutefois fut relevé et mis hors de la presse. Les Vénitiens à cet affaire se mon-

trèrent tels, que chose ne firent à reprendre; car de leur côté assaillirent la muraille à grand effort, et entra un de leurs enseignes jusque dedans les murailles de ladite ville, qui fut à force de Turcs rechassé. A la descente des fossés y avoit telle presse dedans les échelles, que, pour la foule qui là étoit, ceux qui étoient à bas ne purent avoir nulles d'icelles échelles pour monter où étoient les Turcs : ce qui fut trop mal avisé aux chrétiens; car, premier que de descendre, devoient ordonner nombre d'échelles pour dévaler, et autres pour monter, et tout à une fois; afin que les ennemis n'eussent long loisir d'empêcher la descente et de défendre le monter des chrétiens; ce qu'ils eurent. Parquoi nul chrétien osoit approcher les deux échelles dressées contre les fausses braies; car à toute heure, de dessus les murailles, et d'une tour qui regardoit le long des fossés, coups de pierres, de traits et d'artillerie tiroient celle part et au travers de la presse, tellement que plusieurs furent morts et affolés dedans les fossés. Là fut tué un capitaine des piétons, nommé Antoine Ouerment, de Provence; le lieutenant de Jacques Galiot, sénéchal d'Armagnac. Pareillement, le lieutenant de Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon, eut d'une grosse pierre sur la tête : dont puis après mourut. Aussi Jean Stuart, duc d'Albanie, eut là un coup de trait d'un arc turquois

duquel fut sa bavière faussée, avec la gorgerette toute à travers, et lui, atteint jusques au sang. Aussi fut là blessé le marquis de Bade, qui des premiers étoit entré. Messire Jean Chapperon, qui fut là chevalier, eut un coup de trait au visage au travers du nez. Bertrand de Castelbayart fut encore là blessé en plusieurs lieux; si fut Pregent de Jagu, lequel eut deux coups de trait. Messire Guillaume Cadore, qui aux premières échelles étoit monté, son enseigne au poing, eut plusieurs coups de trait, de pierres, de lances et de piques, et tant vigoureusement se défendit, que, après long combat de main, son enseigne toute froissée, tint toujours pied ferme. Là aussi étoit messire Jacques Guybé, qui, pour le danger des coups des Turcs, ne reculoit un seul pas. Grand nombre d'autres gens de bien étoient là, lesquels furent presque tous blessés de coups de trait, de pierres ou d'artillerie; car, comme j'ai su par ceux qui le virent, le trait y alloit si menu, que les rais du soleil en étoient obscurcis. Pour venir à fin de propos, les chrétiens furent si mal menés, que question fut de retraite. Mais il y eut étrif entre eux, qui premier se mettroit au retour; car tant avoit chacun son honneur pour recommandé, que mieux vouloient illec demeurer au danger des coups de leurs ennemis que honteusement voie de sûreté chercher. Toutefois, au long aller,

ils se retirèrent à leur perte et désavantage ; et ce, pour n'avoir, premier que commencer, leur affaire pourvue à la fin d'icelui : dont je dis que, en telles choses et toutes autres tendant à louable effet, est requis ordonner du présent, pourvoir au futur, et le prétérit recorder ; car celui qui du présent n'ordonne, chemine les yeux clos ; qui oublie le prétérit, met le temps au perdu, et qui ne pense du futur, en toutes choses au dépourvu déchoit. Donc, selon l'opinion de Sénèque, le chef prudent doit devant ses yeux avoir, et en son courage savoir les biens et maux qui peuvent survenir, pour soutenir l'un, et l'autre modérer. Or, revenons au conte, et disons que l'armée chrétienne avoit jà demeuré dedans l'île de Métélin plus de vingt jours, sans pouvoir là faire chose plaisante ne profitable à la chrétienté, ce qui moult les chrétiens ennuyoit ; et, avec ce, jà tant avoient soutenu d'ahan, tant pour la fâche du temps d'hiver, qui jà avoit cours, que pour le dommage que avoient là encouru ; tel que, avec ledit ennui de l'hiver, qui moult leur contrarioit, tant de gens de louable estime étoient là morts, que trop grande souffreté en avoit le surplus. La plupart des soldats étoient ou blessés ou malades, les vivres appetissés et amoindris, les poudres et pierres d'artillerie diminuées et gâtées, et du secours de frère Pierre d'Aubusson, grand-

maître de Rhodes, qui là se devoit trouver, comme j'ai dit, n'étoit nouvelles : dont je ne veux pas dire que les bons chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Hiérusalem aient fui la lice, ne que l'île de Métélin et plusieurs autres soient, par leur défaut, usurpées par les Turcs sur la chrétienté ; car, ainsi que depuis m'a été dit par un chevalier de l'ordre susdit, nommé frère Nicolas de Montmiral, qui lors étoit à Rhodes, ledit grand-maître avoit apprêté vingt-quatre navires et galères, armées de quatre cents chevaliers et de quatre mille autres soudards, avec artillerie et vivres pour long-temps, à secourir cet affaire. Mais leur secours vint trop tard, ou trop tôt délogea l'armée. Toutefois, si audit siége de Métélin se fussent trouvés, comme promis avoient, très-bien eussent leur promesse acquittée, et moult renforcé les chrétiens, qui bon métier en avoient, et tel, que messire Philippe de Ravestain, chef de leur armée, considérant les choses susdites avec les capitaines chrétiens qui là étoient, voulut, sur ce, tenir conseil, lesquels furent tous d'avis de devoir retourner ; et, sur cette conclusion, ledit seigneur de Ravestain fit, la nuit ensuivant, charger l'artillerie aux navires, et au plus matin, à la vue des Turcs, mit ses gens en ordre et à chemin pour retourner auxdits navires. Les Turçs firent lors une saillie légère et suivirent les chrétiens, mais

de la longueur d'un jet de pierre ne les approchèrent. Ainsi s'en allèrent les chrétiens tout le pas jusques au bord de la mer, et montèrent dedans leurs navires, où ils demeurèrent tout ce jour.

XXIX.

Comment les chrétiens firent derechef une descente en l'île de Métélin à la suasion des Vénitiens.

Le lendemain au matin, qui fut le pénultième jour d'octobre, le navigage des chrétiens fut apprêté et en branle pour vouloir retourner au pays de sûreté ; et ainsi que paroles furent de mettre voiles au vent, huit galères des Vénitiens, qui étoient allées vers Constantinople pour guetter les ennemis et découvrir la mer, arrivèrent devant ladite île de Métélin ; lesquels firent leur rapport audit seigneur de Ravestain devant les autres capitaines, disant que de plus de deux cents milles loin païens n'approchoient, et que de ce ne falloit avoir doute, ne des Turcs de Constantinople : car aux environs n'étoit nouvelles de leur effort. Aussi avoient iceux Vénitiens pris dix Turcs sur mer, par lesquels ils avoient su que dedans Constantinople se faisoit bonne garde et grandes fortifications, pour doute de la venue

des chrétiens, que les Turcs, long-temps devant ce, attendoient; et en outre affirmoient, lesdits Turcs prisonniers, la ville de Métélin être prenable et aisée à affamer : car dedans n'y avoit point d'eau, et que moult grande disette avoient les Turcs, qui dedans étoient, de tous autres vivres. Aussi dirent, iceux Vénitiens, que, en leurs galères, force équipage avoit et bonne provision de vivres, voire pour soutenir encore le siége moult long-temps; parquoi dirent que bon seroit derechef assiéger ladite place, et que, sans faillir, elle seroit prise à celle fois par famine, ou d'assaut emportée, car les Turcs qui étoient dedans n'en pouvoient plus; et, sur ce, promettoient les Vénitiens, de leur part, faire merveilles, à la remontrance et enhortement desquels l'armée des chrétiens fit encore une descente; et là fut ledit seigneur de Ravestain content que, pour faire chose serviable à la foi de Jésus-Christ et à l'honneur de ses champions, tout allât en avant, et aussi que, ce pendant, le secours de Rhodes pourroit venir; et ainsi se mirent les chrétiens à terre, et plus allègrement allèrent en besogne qu'oncques-mais. Les Turcs, voyant celle descente, saillirent à l'escarmouche, à nombre de deux cents hommes ou plus, et, comme devant, voulurent empêcher le passage; mais plus rudement qu'aux autres fois furent reboutés et chassés

battant jusque dedans leurs portes, et plusieurs blessés et occis; et ce fait, fut derechef ladite ville assiégée comme devant, et battue en plusieurs lieux.

Bien montrèrent les François, et autres chrétiens, qui là étoient, que bonne envie avoient de conquêter ladite île de Métélin, et à bon droit. Car, selon Strabon, en la Géographie, l'île de Lesbos, qui est Métélin, est, entre les autres îles de Grèce, digne de mémoire. Et selon Pline, en l'Histoire Naturelle, elle a de circuit huit vingt-sept milliaires, qui se montent à quatre-vingts lieues, ou plus. Dedans souloit avoir deux ports de mer, et neuf cités: et n'y en a plus qu'un, et une cité. Les bons vins en singularité croissent là; il y a plusieurs montagnes, et cinquante, que rivières que ruisseaux. Saint Paul, apôtre, fit là devant un de ses trois naufrages, et dedans, fut mors d'une vipère, dont il guérit miraculeusement. Castor et Pollux, à la poursuite d'Hélène, leur sœur, périrent devant ladite île. Plusieurs de renom florissant y furent nés, comme Théophane, grand historien, et familier de Pompée: de là furent pareillement nés, Terpander, inventeur de plusieurs accords de musique, Arion le bon harpeur, Pittacus, l'un des sept sages de Grèce, et Sapho, la noble poétrice, qui fut amoureuse de Phaon, selon la dernière épître d'Ovide. Ladite île de Métélin est située en la mer

de l'Archipelague, dit anciennement la mer Ægée, distant de Constantinople à trois cents milliaires, de Ténédos à douze milliaires, du port de Sigée, qui est devant Troie, à cinquante milliaires. Je laisse cet incident, pour rentrer à mon propos, et dis que, durant le siége dernier et seconde descente que firent lors les chrétiens en ladite île de Métélin, un renfort de Turcs y survint de six à sept cents hommes tocqués de blancs couvrechefs, et iceux nommés Janissaires, lesquels arrivèrent entour la minuit; et tant à secret, que de leur venue ne fut nouvelles, que premier ne fussent à terre descendus, et approché le guet des Vénitiens, de tant, que, sur le côté que iceux Vénitiens gardoient au dépourvu, commencèrent les Turcs l'alarme, et chargèrent si à point, que lesdits Vénitiens leur donnèrent passage, et vers le quartier des François se retirèrent tous à la flotte comme éperdus. Ce qui moult épouvanta toute l'armée, pensant que plus de dix mille Turcs fussent là venus au secours de la ville. Toutefois, sitôt que de ce furent nouvelles entre les François, chacun d'eux s'émeut, et coururent aux armes. Messire Philippe de Ravestain, chef des chrétiens, voyant la manière effrayée des Vénitiens, et leur désordonnée retraite, eut soudainement doute des ennemis, comme non averti de leur nombre, et, vu l'heure de leur venue, qui fut de

nuit, comme j'ai dit. Mais tout ce mis à part, avec ceux qui le plus tôt furent armés, s'en alla où les Turcs passoient. A ce bruit, se trouvèrent plusieurs, desquels fut Jean Stuart, duc d'Albanie, James, l'infant de Foix, Jacques de Bourbon, comte de Roussillon, René d'Anjou, seigneur de Maizières, messire Jacques Guybé, Jacques Galiot, Aimon de Vivonne, François de la Largerie, messire Jean Chapperon, Prégent de Jagu, un nommé Barrault, et grand'foule d'autres, lesquels hâtivement marchèrent vers les Turcs, qui passoient à la file et gagnoient la ville. Toutefois, les François coupèrent chemin à une partie d'iceux, entre le port et la ville; et là, chargèrent les uns sur les autres bien à point. Les chrétiens firent merveilles d'assaillir les Turcs, et les chargèrent tout à droit, dont aucuns d'iceux Turcs, voyant le jeu mal parti, pour eux, se cuidèrent retirer en la mer pour eux sauver; mais ils furent suivis par messire Jacques Guybé, lequel se mit après iceux jusques aux aisselles dedans l'eau, et là, à grands coups de hallebarde, en fit noyer plusieurs. Et, est à savoir que celui bon chevalier avoit la vue courte : par quoi, ainsi qu'il m'a été dit, rua maints coups sur les ondes de la mer, pensant assénir ses ennemis, dont plusieurs furent là ensevelis. Les autres, qui des chrétiens furent environnés, à vive force se défendirent; et, à

tout leurs cimeterres larges et tranchans, blessèrent et occirent prou de gens ; et entre autres un Normand, qui fut atteint sur l'épaule, de tel coup, que jusques au milieu de l'échine fut pourfendu.

A celle charge fut des premiers Jacques Galiot, sénéchal d'Armagnac, et tant avança, que en barbe eut un grand Turc, tenant en main un cimeterre tranchant, auquel s'adressa ledit Galiot, un long estoc au poing, et là, aux rais de la lune, qui lors étoit claire, se choisirent l'un l'autre, et, à l'approcher, mirent leurs glaives en besogne, tellement, qu'aux premiers coups donner, chacun, cuidant asséner son ennemi et donner à droit, bon pied et bon œil de ce danger les garantirent : car chacun d'eux obéirent à ce. Mais, au faillir des coups, se joignirent si rudement, que, au rencontrer, se heurtèrent de tête et de pieds, en sorte que le Turc alla par terre, et le sénéchal d'Armagnac, qui étoit jeune et adroit, se trouva dessus le Turc, et, à la chute, lui donna de l'estoc tout au travers du corps, tellement, qu'onc puis celui Turc ne se releva. Le duc d'Albanie pareillement se trouva main à main avec un autre Turc, lequel vigoureusement vainquit et occit. Somme, chacun chrétien, qui là se trouva des premiers, transmit son Turc en enfer. Les autres Turcs se défendirent très-bien et longuement ; mais à

la parfin furent si mal menés, que sept vingts d'iceux demeurèrent étendus en la place : le surplus des autres gagnèrent ladite ville, quinze excepté, lesquels furent pris et semonds de prendre la foi chrétienne; lesquels ne voulurent, mais dirent qu'ils aimaient mieux mourir que de laisser leur foi païenne : parquoi furent tous tués et leurs têtes mises sur des lances, et en la vue de ceux de la ville. Or avisez que chrétiens devroient faire pour soutenir la sainte et approuvée foi de Jésus-Christ, quand ces pauvres païens aveuglés, pour foi damnable tenir, et les traditions erronées du faux Mahomet avouer, se voulurent soumettre au tourment de cruelle mort. De ce je me tais, pour parler du siége de la ville de Métélin, laquelle étoit sans cesse battue d'artillerie et moult ennuyée des chrétiens, qui, pour cet affaire mettre à fin, employèrent tous leurs efforts; et là n'y avoit nul, de quelque état, qui ne mît les mains en besogne. Un cordelier étoit là, dont j'ai parlé par ci-devant, lequel disoit tous les jours la messe devant les chrétiens, et les prêchoit souvent la parole divine; et, avec ce, avoit toujours le harnois sur le dos, comme un des autres soudards, prêt d'exécuter la guerre, et à tout besoin se trouver aux coups donner; et tellement le fit, qu'un jour, durant le siége, avec un petit nombre de François, se mit dedans une bar-

que, et s'en alla jusque contre les murailles de la ville, où étoit attaché un grip des Turcs, chargé de figues et de raisins, et malgré les Turcs, qui de la ville lui tirèrent coups de traits et d'artillerie, à toutes mains par force entra dedans, et, avec l'épée, trancha les chaînes et cordes, et emmena ledit vaisseau jusques aux autres navires des chrétiens, duquel refusa des Génevois sept cents ducats. Mais le seigneur de Ravestain ne voulut qu'il fût vendu : ains le mit à son usage. Pour venir à chef de conte, les murailles de la ville de Métélin furent tant rompues et bréchées, que l'opinion fut commune entre les chrétiens que l'assaut se devoit donner : dont la batterie fut cessée, et l'assaut commandé d'un côté de la brèche aux François, et de l'autre aux Vénitiens ; à tous lesquels dit le seigneur de Ravestain, que à cette fois étoit heure et besoin de faire tel devoir d'armes, que les païens connussent à leur perte la vertu des chrétiens, ou, au défaut de ce, encourir un délos de perpétuel reproche ; parquoi mieux valoit illec tous mourir à honneur, qu'au décri de toute chrétienté, à la honte d'eux, et des païens désestimés retourner. Ce dit, l'assaut fut sonné et la muraille approchée ; les François, pleins de vouloir délibéré, ne faillirent à soi trouver où leur étoit ordonné, et à la foule se mirent aux brèches, et commencèrent l'assaut à rude

pouvoir; et est à savoir que c'étoit au même lieu où la muraille avoit été assaillie les autres fois. Les Turcs se trouvèrent à la défense du passage, à grands flambeaux, et cercles ensulfurés, ardens et pleins de feu, et avec lances, dards et traits, défendirent si à point leurs murailles, que lesdits François, après long combat, se retirèrent blessés et las. Les Vénitiens, qui avoient promis, sur leur honneur, au seigneur de Ravestain d'entrer des premiers et faire les grands coups, n'approchèrent la muraille d'un jet de pierre près; parquoi l'assaut fut cessé, et dit par les chefs de l'armée, que, puisque autre chose ne se pouvoit faire, on se mettroit au retour: ce qui fut fait. L'artillerie fut mise dedans les navires, et, à la vue des Turcs, les chrétiens, tout bellement, s'en allèrent monter en mer, pour retourner chacun en son pays.

XXX.

Du retour que firent les François de l'île de Métélin, et des tourmentes et naufrages qu'ils eurent sur mer.

Le navigage des chrétiens fut prêt pour prendre le retour; dont les aucuns furent joyeux de retourner en leur contrée, les autres marris de n'avoir autrement besogné au dom-

mage des païens, et les autres adoulés pour la mort et perte de leurs amis, qui là étoient demeurés. Tant de malades et de blessés étoient, que là grande plainte y avoit : les uns faisoient promesses et vœux à Dieu et aux saints, s'ils pouvoient échapper, de renoncer au monde; les autres, d'aller nu-pieds à Saint-Jacques, et les autres à Rome, et en Hiérusalem. Quoi plus? si ce n'est que, avec les ennuis susdits, l'hiver était en vigueur, les vents en force, et la tourmente en pouvoir. Ainsi s'en allèrent les chrétiens au danger de la tempête, et entre les mains des Turcs demeura l'île de Métélin. Or, ne sais-je à quoi tint que la chose n'allât en mieux; ou si Dieu, qui de toutes choses duement dispose, pour quelque juste cause ou jugement secret, ainsi le permit; ou si par la force de la place, avec le pouvoir pour la garder et le vouloir de la défendre, les Turcs, qui de tout ce étoient garnis, en demeurèrent à tant; ou bien si par le défaut du renfort des chrétiens, qui là se devoit éprouver, l'œuvre demeura imparfaite au désavantage de toute la chrétienté? Sur ce, n'en sais que dire, si n'est que au premier doute se peut donner solution, telle que le bon seigneur Dieu, qui toujours a eu l'œil à la défense et à l'aide des champions de sa sainte foi catholique, et à la rigueur exécuté le fléau de son ire sur la gent qui ne l'a pas connu, et, son

nom confessé, eut à cet affaire secouru les chrétiens, comme il eut pu, si d'eux-mêmes ils se fussent aidés comme ils devoient. Secondement, se peut prouver que la défense des Turçs, ni la forteresse de la ville de Métélin, n'étoient pour devoir résister contre le nombre suffisant de chrétiens, vu les fortes places, villes et châteaux, par ci-devant mêmement par les François en Lombardie et par les Itales, par eux prises d'assaut et de vive force emportées. Donc, le défaut susdit se doit attribuer à ceux qui au besoin dudit affaire ont tourné le dos : dont s'ils n'ont parti au dommage de la perte, pour le moins doivent avoir, si auront-ils, entière portion du titre de reproche; si au couteau d'équité sont divisés les partages. Et à tant de ce propos me déporte, si ce n'est qu'à cette conclusion veux ajouter que tout fidèle catholique ne doit, pour son singulier profit, la commune utilité de la chrétienté délaisser. Pour revenir à l'armée des chrétiens, au vent avoit jà mises voiles pour approcher terre : dont les Vénitiens, avec le capitaine Pregent de Bidoulx, prirent vent vers leurs îles et pays de Grèce; les Génevois cinglèrent leur quartier à part vers Milo; et messire Philippe de Ravestain, avec le navigage de France, prit le droit canal pour venir en Sicile. Et après avoir fait deux journées par mer, frère Pierre d'Aubusson, grand-

maître de Rhodes, transmit un de ses chevaliers devers ledit messire Philippe de Ravestain, pour lui dire que l'armée de Rhodes étoit prête pour se mettre au voyage de Métélin, et que si derechef vouloit retourner en ladite île de Métélin, que dedans huit jours après se trouveroit ladite armée de Rhodes. Oyant le rapport de ce chevalier, le seigneur de Ravestain avec ses capitaines consulta l'affaire, si que à la conclusion chacun fut d'avis de ne devoir retourner à Métélin; mais droit à terre surent naviguer, disant que jà étoit l'armée départie, les vivres diminués, l'artillerie dégarnie de poudres et de pierres, les navires mal équipés et moult empirés, les soldats blessés et malades, et grand nombre d'iceux morts et ensevelis, l'hiver venu, vents et tourmentes de saison, et plusieurs autres empêchemens et détours, qui défendoient aux chrétiens de non retourner, et la guerre pour l'heure recommencer aux Infidèles; mais devoir prendre la voie de leur retour droit à leur pays. Dont ainsi le firent, et adressèrent vers l'île de Chio, laquelle abordèrent par un vent, et là surgirent. Dedans se mit le seigneur de Ravestain avec plusieurs; et là, fit descendre les malades, pour prendre rafraîchissemens. Six jours entiers y demeurèrent, pendant lequel temps mourut là messire Jean de Porcon, seigneur de Beaumont, lequel avoit été blessé au

premier assaut de Métélin, comme j'ai dit. Là, moururent aussi Blancquefort, Arzelles, et plusieurs autres; lesquels furent enterrés dedans l'église des Cordeliers de Chio, et solennellement servis. Auquel lieu est pareillement ensépulturé feu Jacques Cueur, dedans le milieu du chœur de ladite église.

Toutes ces choses expirées, les voiles furent levées et mises au vent, et adressées vers le cap Saint-Ange, vis-à-vis de l'île de Cythérée. Celui cap Saint-Ange est un haut rocher en la mer de l'Archipelague, appelé anciennement le promontorium Mallée, très-dangereux à circuir, pour ses détroits. Et là près est ladite île de Cythérée, terre de Saint-Marc, en laquelle fut Hélène, ravie par Pâris de Troie. Et est icelle île vis-à-vis de la Morée, terre grecque, laquelle Morée se souloit appeler Achaïe; et là étoit Lacédémone, et le royaume de Ménélaüs, à présent occupé des Turcs. Dedans ladite île de Cythérée, souloit avoir plusieurs bons ports de mer; mais ores n'en y a pas un qui vaille. Deux méchantes villes y a, nommées, l'une Cérigo, et l'autre Saint-Démétri; et les habitants sont tous pauvres gens, pasteurs, durs, rudes, et agrestes, et malsains. Le navigage des chrétiens fut, le jour de Sainte-Catherine, entre le cap Saint-Ange et l'île de Cythérée; et là survint une tourmente tant impétueuse, que toutes les na-

vires et galères cuidèrent périr et profonder; car, par la force du vent et du flot des vagues enflées de la mer, tous les vaisseaux furent épars et dispers les uns des autres, et si loin, que onc puis tous ensemble ne se trouvèrent; et là eurent moult à faire, car ladite tourmente dura ledit jour dès le midi jusque le lendemain au matin : dont par le croulis des navires, plusieurs malades et blessés moururent là dedans, et furent jetés en mer. Ce fut chose bien piteuse; car, avec ce, deux navires allèrent à fond, comme pourrez ouïr.

Messire Philippe de Ravestain, avec les gentilshommes françois qui là étoient, étoit dedans une navire, nommée la Lommelinne, et bien six cents hommes, lesquels, sitôt que la tourmente les prit, firent jeter tous leurs ancres en mer pour cuider arrêter la navire; mais soudainement cordes furent rompues et mâts brisés, et tous eux tant lassés, que plus n'en pouvoient, dont aucuns d'eux, pour supporter le travail, se couchèrent sur les coites et les couvertes de leurs lits de camp, et laissèrent leurs vies branler aux dangers de fortune, qui conduisit leur navire par tourmente, jusque dans l'île de Cythérée; et là, sur les deux heures de nuit, contre un rocher eurent le choc tel, que le château du devant de leurdite navire fut parti et écravanté, et la carène froissée et rompue, dont tout à plein entra

l'eau dedans, et là furent noyés plus de deux cents hommes. Le seigneur de Ravestain et les gentilshommes françois qui étoient couchés sur le haut et aux côtés de la navire, se levèrent hâtivement après le heurt, l'un en chemise, l'autre déchaux et l'autre nu, et ainsi aux rais de la lune, qui était claire, approchèrent le rocher, et là ainsi comme ils purent se grippèrent contre icelui, et tant firent, qu'ils sauvèrent leur vie, et eux garantirent et gagnèrent terre. De six cents hommes qui là étoient, deux cents ou environ échappèrent, les autres périrent. Tous ceux qui sauver se purent s'assemblèrent, et pour la nuit passer, prirent logis à pleine terre, desquels étoient le seigneur de Ravestain; James, infant de Foix; le duc d'Albanie, messire Jean de Saints, Jean de Mouy, Aimon de Vivonne, et grand nombre d'autres, lesquels étoient là en terre étrangère, sans amis, sans connoissance, sans secours, sans argent, tout nus et en chemise, à la merci de rudes gens et peuple inhumain, et en somme, abandonnés à tous les heurts de perverse fortune, et avec l'ennuyeux passe-temps de l'impétueux hiver. Ainsi passèrent illec toutes les heures de cette froide nuitée, sans avoir sur eux autre couverture que le manteau des obscures nues. Et ainsi tous ensemble, comme pourceaux amoncelés, dos contre dos, pour eux l'un l'autre échauffer, furent là

dedans une logette découverte jusques au matin. Hélas! ce fut chose bien désolable! Mais la fin de ce malheureux conte me met au commencement d'un autre cas bien étrange, et trop dommageable, moult ennuyeux à raconter et très-piteux à ouïr : car encore, avec la déconvenue du naufrage susdit, pour ce, ne fut l'ire de la mer rapaisée envers les chrétiens; car en persistant à la persécution d'iceux, une autre navire, nommée la Pensée, à l'encontre d'un rocher, près d'un jet de pierre du lieu où l'autre étoit enfondré, fut, ce même jour, sur l'heure du soleil levant, éclatée par tempête, et mise à fond, avec sept cents hommes chrétiens, qui dedans étoient: dont grand nombre de gentilshommes flamands, qui audit voyage étoient allés, furent là perdus et noyés avec tous les autres, deux seulement exceptés, que les cinglots des enflées ondes de la mer, ne sait comment, regorgèrent et jetèrent sur le gravier presque morts.

Le seigneur de Ravestain, et ceux qui avec lui s'étoient sauvés, virent les susdits périr devant eux, sans leur pouvoir donner autre secours que prier Dieu pour eux, et être en leur perte compatients. Après tous ces malheurs commencés, la fin en fut telle que, avec le dommage irrecouvrable des morts, ceux qui échappèrent vifs, en la manière susdite, se mirent parmi l'île de Cythérée, l'un çà l'au-

tre là, pour chercher leur aventure, qui fut telle, que les habitants de ladite île ne leur voulurent donner entrée dedans leurs villes, ne bailler habillements ne vivres, sinon tant à tard, que de male faim et froidure cuidèrent là tous mourir; si, que plusieurs en furent grièvement malades; et mêmement Aimon de Vivonne, seigneur de La Châtaigneraie en Poitou, lequel, par la dureté du froid et disette de vivres, prit le mal de la mort; si firent plusieurs autres. Ainsi furent traités les François dedans l'île de Cythérée, par l'espace de vingt et un jours entiers, en querant leur pain comme pauvres mendiants. Et ce durant, un patron de galère vénitien, nommé messer Paul Calbo, lequel par tourmente étoit illec abordé, leur survint au besoin, lequel leur donna secours de cent hommes armés, à l'aide desquels eurent provision de vivres et fournitures d'habillements. Et après ce, s'en alla ledit Calbo à Milo, où étoient les Génevois, et là iceux avertit du méchef des François, dont iceux Génevois, compatients du mal d'iceux François, leur transmirent en Cythérée trois galères armées pour les recueillir. Dedans icelles se mit messire Philippe de Ravestain avec ses gens, et, eux embarqués, tirèrent vers le port de Corfou, auquel lieu séjournèrent huit jours entiers.

Les Vénitiens, sachant la défortune de nos

gens, furent bien joyeux, mais tant courroucés contre ledit Calbo qui leur avoit donné secours, que, pour les bienfaits que à iceux avoit faits, le voulurent faire pendre, en montrant leur courage noirci de vouloir ingrat; vu que, pour défendre leur querelle et accroître leur bien, étoient illec allés les François. Or, après, chacun donc se mit en voie dedans la mer, pour aller en son pays. Les Vénitiens, à tout leur navire et avec le capitaine Pregent de Bidoulx, ayant quatre galères, par force passèrent la mer de Grèce, et descendirent dedans l'île de Sainte-More que tenoient les Turcs; laquelle île est près Modon de cent milles ou environ, et icelle coururent et pillèrent, et assaillirent les places qui étoient dedans, et tellement firent, que, à l'aide dudit Pregent, prirent ladite île, et défirent les Turcs qui tenoient le pays. Dont iceux Vénitiens, après ce, voulurent donner audit Pregent vingt galères de Venise et grosse pension, lequel dit qu'il étoit au roi, et que jamais, tant que son service lui seroit à gré, à autre maître n'auroit la foi : ce qui ne plut auxdits Vénitiens; et voyant que par promesses ne le pouvoient retirer, conçurent haine mortelle contre lui, disant en eux-mêmes que quelque jour le trouveroient au dépourvu; et sur ce, départirent. Dont lesdits Vénitiens cinglèrent vers Venise, et celui Pregent adressa vers la côte

de Sicile, puis devers Calabre et en Pouille. Les François tenoient lors le royaume de Naples, le pays de l'Abruzze et partie de la Pouille, dont étoit question entre le roi et le roi d'Espagne ; et à ce moyen, chacun des contendants se fortifioit de vivres et de soldats, et mêmement les Espagnols, qui par mer faisoient tirer gens d'armes et vivres vers la Pouille, pour soutenir leur armée qui là étoit. Or, côtoyoit Pregent ladite Pouille avec ses quatre galères, où souventefois rencontra par mer le renfort d'Espagne, et souvent le détroussa, et une fois entre autres, que les Espagnols alloient à grand navigage avitailler leur armée : lesquels se rencontrèrent sur mer, et approchèrent si près les uns des autres, que à grands coups d'artillerie se commencèrent à donner, et tellement, que plusieurs d'un et d'autre côté furent morts et blessés, et fut l'arbre d'une des galères du capitaine Pregent mis par terre d'un coup d'artillerie. Toutefois soudainement fut rhabillée ladite galère, et recommencée la charge sur les Espagnols ; tellement qu'une de leurs naux fut mise à fond, et donnée la chasse aux autres plus de dix milles en mer : à laquelle chasse deux autres naux pleines de victuailles et harnois furent prises. Et en faisant celui exploit, ainsi que ledit Pregent alloit et venoit par sa galère, pour mettre en ordre son cas, se mit au travers du pied

un gros clou, de quoi perdit moult de sang, et de moult s'affoiblissoit; mais ce nonobstant, s'en alla avec sa proie, et fit ses galères adresser vers Otrante, terre de Saint-Marc. Et là, pour faire radouber sa galère et se faire panser de sa plaie, se mit à bord, et entra en ladite ville d'Otrante. Le capitaine Gonsales Ferrand, qui étoit en la Pouille, sachant que icelui Pregent tiroit vers Otrante, envoya par mer, après lui, galères, naux et brigantins, pour le cuider là prendre. Mais jà avoit gagné le port. Toutefois le suivirent de si près, et tant approchèrent le port, que ce fut jusques à la vue de ceux de la ville. Et voyant icelui Pregent tant approcher les Espagnols, demanda au gouverneur de la ville pourquoi on laissoit venir si près les Espagnols; et si dedans le port et en la ville d'Otrante, lui et ses galères étoient en bonne sûreté. Lequel gouverneur dit qu'en aussi bonne sûreté étoit que dedans Marseille, et que si lesdits Espagnols approchoient la bouche du port, qu'il les feroit mettre à fond. Et tout ce lui disoit, icelui Vénitien, pour l'amuser et faire prendre; car il avoit intelligence avec lesdits Espagnols. Et ce disant, le navigage d'Espagne approcha de tant, qu'il se mit dedans le port, cuidant illec prendre lesdites galères et tuer le capitaine Pregent. Et ainsi le devoient faire; mêmement un des patrons de ses galères, lequel devoit avoir, pour ce

faire, deux cents ducats de Gonsales Ferrand, ainsi que depuis fut découvert, comme je dirai. Or, étoient les Espagnols dedans ledit port prêts à joindre. Et ce voyant, le capitaine Pregent dit audit gouverneur: « Seigneur, je vous prie que, sous votre sauf-conduit, le roi n'ait dommage, ne moi, déshonneur; je vois bien que ces Espagnols à votre fiance sont entrés dans le port, et que mes galères veulent prendre; pour ce, vous plaise les tenir à sûreté, ou me donner loi de les défendre; ou autrement, si mal en advient, le roi, avec lequel êtes confédérés, vous en pourra de déloyauté accuser, et à toujours reprocher. » A quoi ne fit ledit gouverneur autre réponse, si n'est que audit Pregent défendit, sur sa vie, de ne tirer contre lesdits Espagnols. Et sur ce, voyant ledit Pregent telle trahison, fit à coup mettre son artillerie à terre, et lui-même enfondra ses galères, afin que lesdits Espagnols ne s'en pussent aider; et puis se retira en la ville avec ses gens. Mais ledit gouverneur vénitien fit prendre et saisir toute ladite artillerie, et toutes les bagues dudit Pregent, dont il en avoit, selon le dire des siens, pour plus de vingt mille francs, et entre autres tant de vaisselle d'argent, que dedans sa galère de prore en poupe en étoient tous servis. Et après qu'iceux Vénitiens eurent ainsi tout pris, voulurent tuer icelui Pregent; mais par douces paroles, qui à tel

affaire sont de saison, se garantit, et sa
de la ville, et avec l'aide d'un capitaine fr
çois nommé Tacerant, capitaine de Lè
en Pouille, qui lui envoya gens pour le recu
lir, se sauva.

Après, celui Pregent sut que l'un des patr
de ses galères le vouloit tuer, et qu'ainsi l'a
juré et promis aux Espagnols, desquels de
avoir deux cents ducats : dont mit ledit
tron en question, et le fit géhenner; lequel
connut et confessa la chose vraie ; par quoi
la tête tranchée, et fut écartelé. Le seign
de Ravestain tira droit à Naples, et de l
Gênes, dont il étoit gouverneur. Auquel l
de Gênes, par lui-même, et au rapport
plusieurs gentilshommes et autres dignes
foi, lesquels avoient fait ledit voyage, j'ai
depuis toutes les choses que par écrit
ci-dessus rédigées.

XXXI.

Comment Philippe, archiduc d'Autriche, et de Jeanne de Castille, archiduchesse, sa femme, vinrent en France devers le roi, et furent de en Espagne.

Le roi, comme j'ai dit, étoit venu de Ly
à Blois, dès la fin du mois d'octobre, e
étoit avec la reine et Madame Claude de Fran

leur fille, où exploitoient leur saison en joyeux passe-temps et divers débats. Et là fut le roi à séjour, les mois de novembre, décembre et janvier, et fit tenir ses États et ordonna de ses choses. Pendant lequel temps, Philippe, archiduc d'Autriche, partit de ses pays de Flandre avec l'archiduchesse, dame Jeanne de Castille, sa femme, et grande suite de princes et seigneurs ses sujets, pour aller en Espagne, et arriva à Paris le vingtième jour de novembre, l'an susdit, où fut par les seigneurs de parlement, et de toute la ville, très-honorablement reçu, et somptueusement fêté, comme le roi expressément leur avoit mandé. Et pour le traiter et accompagner, avoit au-devant de lui envoyé Louis, monseigneur de Luxembourg, comte de Ligny, et solennelle compagnie d'autres grands seigneurs de France et gentilshommes de sa maison. Et avec ce, pour lui donner divers passe-temps, lui envoya, de sa fauconnerie, vol pour haute volerie, pour les champs et pour rivières, sacres, gerfaux et faucons, avec chiens, leurres, gants et sonnettes; lesquelles choses lui furent au voir désireuses, au présenter acceptables, à l'essai plaisantes, et à l'exploiter propices. Après qu'il eut pris, de séjour à Paris, ce qu'il lui plut, se mit à chemin pour tirer à Blois, où étoit le roi; et là fut le sixième jour du mois de décembre. A sa venue, lui envoya, le roi, au-devant le légat

cardinal d'Amboise, le cardinal Ascaigne, Engilbert, monseigneur comte de Nevers; François d'Orléans, comte de Dunois; Louis, sire de la Trimoille; messire Pierre de Rohan, maréchal de Gyé, et grande route de ses gentilshommes, et archers de sa garde et autres, lesquels le conduisirent jusque dedans le château de Blois. Auquel, à l'entrée d'une salle basse, étoit le roi, avec lui la reine, François d'Angoulême, le duc Pierre de Bourbon; Anne de France, duchesse de Bourbon; la princesse de Tarente, Antoine de Lorraine, duc de Calabre, et plusieurs autres grands seigneurs, dames et damoiselles de France. Et étoient autour du roi les gentilshommes et pensionnaires à grand nombre, avec les archers et Allemands de sa garde, tous en bel ordre et bien accoûtrés; ce qui plaisoit moult à regarder: en cet état étoit le roi, attendant la venue de l'archiduc. Lequel entra dedans la place du château, avec hauts sons de trompettes, clairons, tabourins et huchets, qui avec le roi étoient. Avec ledit archiduc étoient des siens, madame Jeanne de Castille, fille du roi Ferrand, roi d'Espagne, archiduchesse, sa femme; le Digne de Besançon; Frédéric, comte Palatin; le marquis de Badè, le comte de Nassau, l'évêque de Cambray, le seigneur de Bergues, le seigneur de Véran, le seigneur d'Itsbain, Claude de Pontarlieu, seigneur de Flagy, Claude de

Senlis, un nommé Rodrigues, et d'autres grands seigneurs et dames sans nombre. Cent gentilshommes, et cinquante archers avoit de sa garde, moult richement habillés et vêtus. Et ainsi entra dedans le château de Blois, où mit pied à terre, et avec l'archiduchesse sa femme, approcha la salle où étoient le roi et la reine. Et à l'entrée d'icelle, firent au roi et à la reine leur révérence, le genou jusques en terre; et puis saluèrent les autres princes et princesses, comme devoient. Ce fait, entrèrent en la salle, où furent doucement accueillis, amiablement reçus et triomphalement traités; et avec tout leur état dedans ledit château logés. Et là séjournèrent l'espace de quinze jours; où ce pendant furent faits plusieurs combats, joutes et tournois. Là étoit lors Antoine, marquis de Montferrat, jeune enfant, qui à toutes courses avoit la lance baissée, dont maintes en mit par éclats; et tant fit, que, par ses premiers effets d'armes, montra qu'il tendoit à louable fin. Plusieurs autres joyeux passe-temps et plaisants déduits furent là faits. A la fois le roi menoit l'archiduc à la chasse des grosses bêtes, à la volerie et au jeu de paume, où souventefois jouèrent tous deux ensemble. Et là lui fit tous fêtoiements amiables, et privés banquets, tels que, eux deux, plusieurs fois l'un devant l'autre, burent à table et mangèrent ensemble, et sans essai. Tant lui fit le roi familière com-

pagnie, que à toutes heures étoient ensemble, et d'autres choses que de paroles joyeuses ne tenoient propos. Et alors que ledit archiduc s'en voulut aller, le roi le fit défrayer, lui et tout son train, et le fit conduire par tous les pays de son royaume de France où lui falloit passer; et lui donna puissance de donner grâces, repits, pardons et rémissions, par toutes les villes et places de France où voudroit aller. Et ainsi s'en partit l'archiduc, et tira droit en Espagne, le long du royaume de France, partout moult honorablement reçu, et du roi très-amplement content.

XXXII.

Du traité et accomplissement du mariage de Ladislas, roi de Hongrie, et de madamoiselle de Foix, fille du seigneur de Candale.

En ce temps fut mis en avant le traité de mariage du roi Ladislas, roi de Hongrie, et de madamoiselle Anne de Foix, fille du seigneur de Candale; et, pour toucher du fait, pour ce que jusques à ores la chose n'est venue à mon connoître, ici me faut retourner à temps prétérit, pour ensuivre le propos du présent, et dire que le roi avoit envoyé messire Valeran de Saints, son conseiller et chambellan, et maître Macé Toustain, procureur en son grand-conseil, par-devers le roi Ladislas,

roi de Hongrie, en ambassade, pour avoir renforcement d'amitié et jurée confédération. Lesdits ambassadeurs étoient, devant ce, partis, et eux mis en avant pour accomplir leur voyage; et tirèrent droit à Lyon, par le travers du Dauphiné et le long de Savoie, jusques en Ast, et de là à Gênes. Je ne ferai long compte du traitement que les seigneurs du pays delà les monts leur firent, mais dirai seulement les lieux par où ils passèrent; et, pour commencer, de Gênes tirèrent par montagnes et lieux malaisés jusques au port de l'Espèce, au marquisat de Fossenoves, à Frezan, ville des Florentins; à Modène en la duché de Ferrare; à Ferrare, à Padoue, à Venise, où montèrent en mer, et cinglèrent droit à un port nommé Parance, à une île nommée St-Andrieu de Rovigo, à Albe, au port de Seigne, du roi de Hongrie; à Bergue, une ville qui est au comte Angèle et sujette audit roi de Hongrie, et se nomme celui pays Croatie; à Madrosse, à Lyre en Esclavonie, à Zagrabia, première ville de Hongrie du côté de deçà, à Racouna, à Crissessan, à Camprouze, à Zacque, à Hélys ou Hélyas, à Somogge, à Quéhis, à Patyen d'Albe Régale, où les rois de Hongrie sont couronnés et enterrés; et là est une chapelle toute tapissée et tendue des armes de France, fondée par un roi de Hongrie nommé Louis, de la maison de France, où tous les jours la messe so-

lennelle est dite, et à grand nombre de chantres magnifiquement célébrée. D'Albe Régale furent à Teton et de là à Bude, où étoit le roi de Hongrie. Je laisse le triomphal recueil et humain traitement faits là auxdits ambassadeurs, et reviens au parfait de leur affaire, tel que très-honorablement furent reçus, tout à point firent leur message, et joyeusement s'en retournèrent, avec lettres autorisées d'amiable union, et charge de traiter le mariage dudit roi de Hongrie et de madamoiselle Germaine de Foix, nièce du roi et fille du comte de Foix; ou de madamoiselle Anne de Foix, cousine-germaine de la reine et fille du seigneur de Candale; et fut envoyé à cet affaire un messager par le roi de Hongrie, pour lui faire véritable rapport; et étoit celui messager nommé messire Georges de Versepel, du royaume de Bohême, lequel eut du roi la sûreté de confédéré appointement, la vue desdites damoiselles, pourtraitures d'icelles prises sur le vif, et joyeuse dépêche de tout son affaire. Ainsi s'en retourna ledit Versepel, et rapporta au roi de Hongrie ce qu'il avoit fait, dont moult fut joyeux, tant pour l'amitié qu'il avoit avec le roi, que pour la vue de la pourtraiture des susdites damoiselles, lesquelles étoient ornées de beauté tant singulière, que la renommée d'icelles voloit par tous les climats du monde. Que fût-ce, la vue de ses yeux

pour cet affaire fut souventefois et longuement embesognée ; à la fois l'une lui duisoit, et puis s'arrêtoit à l'autre, et, comme celui qui de deux choses de très-excellent prix avoit le choix, étoit en diverses pensées, sans savoir à laquelle se devoit attacher. Toutefois, à la parfin, élut Anne de Foix, fille de Candale ; et après avoir, sur ce, le bon vouloir du roi et le consentement de partie, transmit en France le comte Stéphane, l'évêque de Cérémye et messire Georges de Versepel, ses ambassadeurs, lesquels arrivèrent à Orléans le cinquième jour du mois de décembre, en l'an mil cinq cent un. Le roi leur envoya au-devant Engilbert, monseigneur comte de Nevers ; messire Jean d'Albret, seigneur d'Orval, et autre grande compagnie d'autres grands seigneurs, qui bien à point les reçurent, et menèrent jusques à Blois, où le roi étoit lors. Très-bien furent venus devers le roi, et traités à triomphe, avec le défrai de toutes leurs mises. Pour traiter et conclure dudit mariage, avec lesdits ambassades furent ordonnés le légat, cardinal d'Amboise ; messire Guy de Rochefort, chancelier de France ; messire Pierre de Rohan, maréchal de France, et messire Valeran de Saints. Tant fut l'œuvre mis avant, que lesdits ambassades eurent ce qu'ils demandèrent, et, la conclusion faite, le comte Stéphane, procureur du roi de Hongrie, épousa ladite Anne de

Foix, comme procureur susdit. Ce fait, de là en avant, tint état royal, comme à reine appartient de faire, et, après ce, demeura là avec la reine jusques à la mi-mai ensuivant.

XXXIII.

Comment le roi fut à Paris pour ses affaires, et le légat, cardinal d'Amboise, fit là son entrée comme légat en France; et de la réformation des États.

Le roi ayant dépêché ce que j'ai dit, et tenu ses États, pour faire plus, partit de Blois le tiers jour de février, et tira droit à Paris, où fut si bien venu, que les plus grands hautement le reçurent, les moyens doucement l'honorèrent, et les petits humblement lui obéirent.

Le cardinal d'Amboise, légat en France, fit lors entrée à Paris comme légat, et là fut reçu par la cour de parlement et de tout le clergé, tant somptueusement, que ce fut chose moult solennelle.

Le roi voulut là séjourner une partie du mois de février et tout le mois de mars, pour y traiter de ses affaires et icelles mettre en conseil; et aussi pour mettre ordonnée police au gouvernement politique, provision d'équité en la justice, et règle de droiture sur la ré-

formation de l'Église. Et pour commencer, à la cour de parlement fut premièrement ladite réformation adressée, pour ce que, en icelle, à la commission et écrits des enquêtes, au partage d'icelles, à la réception et distribution des sacs, au plaidoyer des causes, à l'alongement des procès, au dire des rapporteurs et à la sentence des juges, par dons, promesses, faveurs et amis, et autres moyens exquis, se pouvoient faire de grands abus et tromperies. Aussi fut l'échiquier de Rouen interdit pour les immortelles causes et procès infinis qui là se tenoient attachés au croc, et icelui transmué en une chambre de parlement tenue audit lieu de Rouen. Et après fut ladite réformation mise sur l'ordre des mendiants et sur les religieux de Saint-Benoît, lesquels, en leur vocation pénitentiale et régulaire profession, par l'octroi de licence de mal faire ou impunité de vie désordonnée, pouvoient tomber en accoutumée dissolution et continuelle irrégularité. Toutefois, au moyen du remède que sur ce mit le légat, cardinal d'Amboise, l'adjutoire de justice fut commun à tous, l'état de religion remis en voie de sainteté, et le bien de la chose publique entretenu en augmentation de mieux.

XXXIV.

Comment les Jacobins de Paris furent chassés de leur collége, et les Cordeliers réformés.

Au collége des Jacobins à Paris étoient lors trois ou quatre cents frères dudit ordre, les uns étudiants et les autres servant à l'église, lesquels ne tenoient toutes les cérémonies de leur religion, mais en habits et conversation sembloient être dissolus. Par quoi le cardinal d'Amboise, légat en France, et commis du Saint-Père le pape sur ladite réformation, pour iceux Jacobins réduire en dû état leur transmit les évêques d'Autun et de Castellamare, très-bien lettrés, et plusieurs autres gens d'Église et seigneurs séculiers, avec les lettres réformatoires du pape et censure d'icelles, lesquelles leur furent par lesdits évêques présentées et lues, et à eux déclarés les statuts, vœux, silences et cérémonies de leur religion, et fait commandement exprès, de par notre Saint-Père le pape, sur peine d'excommunie, de vivre dorénavant selon la règle et forme de leur ordre, et avec ce, de non plus sortir hors de leurdit collége, si n'est pour aller mendier leur vie et vêture, ou pour servir aux affaires nécessaires d'eux et de leur couvent, et en somme, toutes les choses, en quoi par la règle

de leur ordre étoient tenus et obligés de tenir, iceux Jacobins admonestèrent. Lesquels firent sur ce réponse qu'ils étoient écoliers et de divers pays, et de plusieurs colléges là envoyés par leurs gardiens et maîtres de l'ordre, pour étudier et apprendre science, dont leur étoit requis, pour ce faire, sortir souvent de leur couvent et aller aux lectures des docteurs par divers colléges, et soi trouver aux disputes de la Sorbonne, et quelquefois sortir de la ville pour prendre vie récréative et éveiller les esprits; et aussi, que tenir vie austère et continuellement étudier, étoient ensemble choses incompatibles et contraires, voire impossibles à soutenir, et que autre réformation ne leur falloit pour l'heure, ne n'étoient délibérés d'en avoir, ne de vivre autrement qu'ils avoient appris et accoutumé. Plusieurs autres choses alléguèrent, que je laisse; et tout ce fait, lesdits réformateurs s'en retournèrent devers le légat, et de tout ce l'avertirent. Dont oyant le rapport de la contradiction d'iceux Jacobins, leur envoya le lendemain faire derechef sommation, comme devant, avec la main armée séculière, pour, en cas de refus, les mettre hors dudit collége et chasser de la ville comme rebelles au roi et désobéissants à l'Église. Lesquels Jacobins de nouveau refusèrent la réformation, et contre les gens du roi se voulurent dedans leurdit collége fortifier et mettre en

défense, avec plusieurs écoliers de la ville qui là étoient venus à grand effort, et armés sous leurs robes longues. Toutefois, par subtils moyens furent iceux Jacobins tirés hors et chassés de la ville de Paris. Mais tantôt après ce, rentrèrent par un autre côté, et, avec plus de douze cents écoliers en armes, furent devant leur collége, voulant icelui rompre, et entrer dedans; et là firent de grands excès et battirent leur gardien qui là se trouva. Grand murmure et scandale fut pour cet affaire lors à Paris. Toutefois, autre chose n'en fut, mais vidèrent la ville; et ainsi s'en allèrent les pauvres Jacobins, vagabonds et dispers.

Un Cordelier, nommé frère Olivier Maillard, de l'Observance, étoit lors à Paris dedans le collège des Cordeliers, pour iceux réformer, lequel avoit avec lui cinquante autres Cordeliers de son ordre, voulant iceux colloquer et mettre dedans, pour réduire les autres à l'Observance. Or, en advint ce qui s'ensuit. Le cardinal d'Amboise, légat susdit, transmit audit collége de Saint-François les susdits évêques d'Autun et de Castellamare, pour persister en l'exécution réformatoire et remettre les Cordeliers en l'état de leur perfection; lesquels, sachant la venue desdits réformateurs, descendirent le corps de notre Seigneur et le mirent sur le grand autel; et là, tous ensemble dedans le chœur de leur église et autour dudit

autel, commencèrent à chanter : *Domine, non secundum peccata nostra facias nobis.* Et ainsi que lesdits évêques entrèrent au chœur, lesdits Cordeliers disoient un verset, tous à genoux, où il y a *Adjuva nos, Deus, salutaris noster.* Et ainsi furent là long-temps à chanter hymnes, laudes et cantiques, et tant qu'il ennuya à ceux qui à eux vouloient parler; dont leur firent signe qu'ils cessassent, ce qu'ils ne firent. Mais sitôt qu'ils avoient achevé l'un, ils commençoient l'autre : dont leur fut fait commandement, de par le roi, de cesser et faire silence; lesquels, pour ce, ne se turent, ne finirent leur chant, qui dura plus de quatre heures, et tant que lesdits évêques s'en retournèrent devers le légat, auquel racontèrent les choses susdites. Parquoi, pour mettre fin à la chose, messire Jacques de Touteville, prevôt de Paris, et messire Jean de Poitiers, seigneur de Clérieu et gouverneur de Paris, avec cent archers de la garde du roi et les sergents de la ville, furent transmis audit collége, avec ceux qui avoient la charge de ladite réformation. Et fut dit que, si lesdits Cordeliers ne vouloient obéir au mandement papal et au commandement du roi, qu'ils seroient chassés comme avoient été les Jacobins. Et ainsi le jour ensuivant, qui fut le vingt-deuxième jour de mars, furent les susdits au collége des Cordeliers, et pour de plus solenniser la chose, l'é-

vêque d'Autun mena avec lui maître Pierre Bonnin, procureur-général du roi au grand-conseil, pour assister et demander raison. Et ainsi tous ensemble furent audit collége, où trouvèrent les Cordeliers dedans l'église comme à l'autre fois, et là voulurent continuer leurs chants, comme avoient jà fait. Dont leur fut fait commandement exprès, de par le roi, de cesser et imposer silence; lesquels enfin donnèrent audience aux gens du roi, et s'accoisèrent. Ce fait, l'évêque d'Autun leur fit ostension et lecture des lettres et mandement du pape, et commandement de la puissance apostolique, et sur peine d'encourir les fulminations d'icelle, d'obéir à ladite réformation à eux transmise, et de là en avant ne manier, par eux ne par personne interposée, or, ne argent; ne maison, ne lieu, ne chose à eux commune ou particulière approprier, et de vivre selon la manière de la perfection de leur état, qui est l'acte de pauvreté volontaire, et l'union d'ardente charité, et de tenir et observer totalement la règle de leur ordre et profession selon les traditions de leur père saint François, et ainsi qu'expressément par les chapitres du droit canon leur est enjoint et commandé. Sur quoi firent iceux Cordeliers réponse, que sans manier argent ne pourroient suivre les études, ne profiter en savoir; et sur ce, alléguèrent aucunes dispenses, et priviléges aposto-

liques. Toutefois, ce nonobstant, se voulurent soumettre à la réformation d'aucuns bons religieux de leur ordre, pourvu que de leur affaire ne se mêlassent les Cordeliers de l'Observance, lesquels, comme ils disoient, étoient postérieurs en leur ordre, et différents au vœu de leur bulle : et ainsi défendirent iceux Cordeliers leur querelle, en montrant titres, règles, autorités, raisons et exemples, et firent apporter en leur chapitre les décrétales et clémentines, dispenses et priviléges, et tous les droits dont aider ils se purent. Et faut dire, que rien ne demeuroit en reste; car, en la congrégation d'iceux Cordeliers étoient plusieurs grands docteurs et licenciés en tous droits. Toutefois, en voyant l'évêque d'Autun, commissaire sur ladite réformation, le dire d'iceux, et que sur ce débattoient, appela maître Pierre Bonnin, procureur du roi, auquel dit que à la main séculière requît qu'iceux Cordeliers fussent mis hors, et chassés comme rebelles et désobéissants. Et voyant ces pauvres frères le pourchas de l'apprêt de leur extermination, et que par force on leur vouloit faire vider leur maison, les aucuns d'eux se prirent à pleurer et douloir tant piteusement, que là n'y eut homme à qui le cœur n'amollît de compassion : les autres dépouillèrent leurs habits, disant que plutôt renonceroient à leur ordre, et vivroient en apostasie, que d'être soumis aux

observantins; et les autres, comme mats et confus ne surent que dire, si n'est que, s'ils eussent su que à tant étroite règle eussent été obligés, de corde nouée jà n'eussent fait ceinture.

En ce faisant, là survint un Cordelier nommé frère Mathieu Bellon, confesseur et aumônier d'Engilbert, monseigneur comte de Nevers, lequel, en la présence de tout le consistoire, eut grosses et rudes paroles avec frère Olivier Maillard, lui disant que là n'étoit son repaire, et que bientôt à son déshonneur en sortiroit. Or advint que, ce nonobstant, lesdits Cordeliers se voulurent humilier de plus, et eux soumettre au châtiment de la discipline de quelques autres de leur ordre, que le légat leur voudroit bailler. A quoi ne se voulurent arrêter les commissaires de la réformation, mais voulurent suader et contraindre le procureur du roi de requérir l'aide séculière pour chasser iceux Cordeliers. Dont pour ce ne se hâta le procureur du roi, voyant l'offre de raison que iceux Cordeliers faisoient, et la manière de la procédure et exécution réformatoire que contre iceux voyoit faire; telle qu'on leur vouloit user de discipline sans miséricorde, ce qui est un fléau de justice tant sévère, que, si l'une sans l'autre est tenue, maintes choses anéantit et détruit. Pour suivre propos, les réformateurs pressoient ledit procu-

reur du roi de faire mettre la main à ces pauvres frères, lequel ne s'émouvoit de rien, et voyant l'évêque d'Autun que autre chose ne vouloit dire, lui demanda tout haut qu'il étoit là venu faire, et qu'il requéroit? Auquel fit réponse, en soi riant, que sur ce autre chose ne sauroit que demander s'il ne requéroit baptême; et autre chose ne lui dit. Après tout fut avisé, vu qu'à la raison se rangeoient lesdits Cordeliers, que aucuns d'eux iroient parler au légat, et que de tout le différend de ladite réformation concluroit comme celui qui de ce faire avoit pouvoir amplement autorisé. A chef de ce propos, chacun se mit au retour, et furent pour cet affaire quatre Cordeliers docteurs parler au légat; lequel, ouï leur dire, ordonna six Cordeliers du collége d'Amboise, six de Blois, six de Bourges et six d'Autun, pour iceux réformer et gouverner, et aussi leur bailla frère Jacques Dautry, du collége de Blois, pour être leur gardien. En cette manière fut procédé en l'exécution réformatoire; et ce fait, frère Olivier Maillard, avec ses Cordeliers, fut honteusement mis hors dudit collége et hué d'un chacun. Par toute la ville de Paris étoit bruit de cette chose, dont les uns l'approuvoient, les autres non; tant alla le cas en avant, que jusque devant le roi en fut question telle, que entre le légat et le comte de

Nevers paroles injurieuses se murent, mais le roi rapaisa tout.

En l'exécution de réformation fut persévéré continuellement; si que, après que lesdits mendiants furent réduits en dû état, la commission pour réformer les religieux de l'ordre de Saint-Benoît fut baillée à deux religieux de l'ordre de Cluny, nommés frère Jean Rolin et Philippe Bourgoing, lesquels adressèrent premièrement leur commission aux religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, hors et près des murs de la ville de Paris. Et eux doutant que les religieux de ladite abbaye de Saint-Germain ne se voulussent soumettre à réformation, et que par quelque effort ou défense se missent en devoir, contre leur pouvoir, de répugner, prirent grand nombre de sergents et autres gens armés, et ainsi dedans ledit monastère s'en allèrent, et là, sans monition ne citation faire auxdits religieux, mirent trois d'iceux dehors le susdit monastère; et là firent plusieurs excès, ainsi que par la teneur d'une arrestation sur ce baillée appert. Desquelles choses lesdits religieux appelèrent en cour de Rome, devant le roi et en la cour de parlement, et formèrent leur seconde appellation sur ce, en la manière qui s'ensuit : ce que de mot à mot j'ai de latin en français translaté.

XXXV.

D'une seconde appellation faite en cour de Rome par aucuns des religieux de Saint-Germain-des-Prés, près Paris, contre frère Jean Rolin et Philippe Bourgoing, commissaires sur la réformation de l'ordre de Saint-Benoît, contenant ladite appellation les mots qui s'ensuivent.

« Ceux qui machiner veulent quelque grand forfait ont de coutume, en tant qu'ils peuvent, de couvrir la macule de leur vicieuse coulpe sous le tapis de sainte probité; à celle fin que, lorsque, sous l'ombre de telle fausse feintise, le titre de sainteté et la faveur du peuple ils auront acquis, puissent plutôt à leur intention parvenir, et, contre ceux qui leur veulent résister, leur crudélité plus facilement exercer: desquelles choses grandement peut être la chose publique intéressée; car, supposé que toute manière d'injustice et d'oppression soit dommageuse et mortifère, toutefois celle qui, sous forme de religion et sainteté, est perpétrée, est très que plus mortelle et damnable, vu que l'atteinte de sa plaie à peine se peut éviter, et, comme le venin mortifère, premier elle occit que d'être aperçue. Sur ce dit Jésus-Christ, en l'Évangile : « Gardez-vous de ceux qui viennent à vous en vêtements de douces brebis ; car au dedans sont

loups ravissants. »Ceux feints prophètes et faux réformateurs démontrons, qui, sous ombre de sainteté, simulent donner conseil salutaire à ceux que par fallace traitent et inhumainement oppriment, détranchent et dérompent; mais à certes, par cauteleuse astuce, font leur menée, afin que de plusieurs soient loués. Certes, comme dit Diodorus, les fraudes simulatoires des hypocrites déçoivent plusieurs et les divertissent du droit chemin de vraie justice, contre lesquels à toute puissance est à obvier, afin que si grand méchef plus ne sèment, et que plus grief de jour en autre ne se fasse; mais toutefois, vu que, à l'encontre de ceux et de tous autres qui grief ou extorsion voudroient à aucuns faire, maints aides de droit soient ordonnés, clairement est connu que le singulier remède d'appellation et provocation est juridiquement, sur ce, trouvé, par lequel les grevés et opprimés sont relevés et mis sus. Afin donc que les choses qui par les susdits, sous la feintise de justice ou ombre de sainteté, indûment se pourroient faire ou sont faites, soient amplement corrigées et réformées en mieux, il est ainsi, que nous, frère Jean Lomme, chantre; Guillaume Guerry, infirmier, et Pierre Gringet, religieux profès du monastère de Saint-Germain-des-Prés, de l'ordre de Saint-Benoît, près les murs de Paris, sous la simulation de quelque nouvelle équité,

laquelle se nomme réformation, nous susdits, grevés et opprimés, voire jusques à l'extrême misère réduits, à l'aide de triste appellation venons à refuge; parquoi, de courage et de pensée de provoquer et appeler de frères Philippe Bourgoing et Jean Rolin, certains religieux du monastère de Cluny, lesquels, au moyen de ladite réformation, de grièves extorsions, d'insupportables charges et d'excès non ouïs nous ont persécutés, et à toute heure se préforcent de ce faire, disons et proposons, et, si métier est, incontinent nous nous offrons de prouver les choses qui ensuivent; protestant que si dolentement disons toutes nos choses, toutefois rien de vitupère, ne à cause d'injure proposons; mais pour, cette fois seulement, vouloir notre droit éclaircir. A ce moyen, baillons ce qui s'ensuit : Et premièrement, que notredit monastère de Saint-Germain, duquel nous sommes religieux, fut jadis par les rois de France somptueusement construit et amplement doté, et aussi par le Saint-Siége apostolique, de libertés, priviléges et exemptions hautement décoré; et tellement, que nul inférieur ordinaire, de quelque grande autorité qu'il soit, notre abbé seulement excepté, puisse contre nous, ou autres religieux de notredit monastère, aucune juridiction exercer, et en tant que légat *à latere*, dedans ledit monastère et sur les religieux d'icelui, ne peut

de droit puissance acquérir, ne user d'autorité judiciaire, si n'est que par le Saint-Siége apostolique la chose lui fût, par exprès, commise ou spécialement commandée ; ainsi que de toutes ces choses, par priviléges très-authentiques des évêques souverains baillés, plus clair que lumière, apparoît. Derechef, que jà long-temps a et maintes années sont, que dedans ledit monastère, l'habit de religion avons pris, et après avoir la charge de ladite religion supporté et approuvé entre les mains de notre supérieur, selon la règle de Saint-Benoît, notre profession observé et gardé avons, et, selon le possible de notre fragilité, louablement vécu ; et tellement, que les aucuns de nous aux offices cloîtriers avons été promus, et pourvus d'iceux, et d'autres bénéfices ecclésiastiques institués ; lesquels avons tellement administrés, que, en ce faisant, n'avons été notés ou atteints de reproche de déshonneur ou de négligence. Lesquelles choses attendu, nul consciencieux nous pourroit juger devoir être chassés de notre monastère, ni être déboutés de notre couvent et compagnie de nos frères, ou de nos bénéfices et offices spoliés, et iceux à autres moines de divers ordres devoir être assignés.

« Néanmoins, depuis peu de jours en çà, ledit frère Jean Rolin, homme étranger et totalement de l'observance régulaire inexpert,

lequel, jaçoit ce que en discipline monacale ne peut être exercité, pour ce que peu devant étoit séculier, toutefois se ose réformateur de l'Observance régulière faire appeler. Et aussi frère Philippe Bourgoing, homme noté de vice, ambitieux, et supériorité appétant; lequel par simulation d'équité, lorsqu'il vaque à la réformation, au fait divin n'entend, mais pour la seule sienne cause met les mains à l'œuvre : car il prépare et garnit pour lui sa voie pour entrer en la dignité abbatiale dudit monastère. Iceux donc Rolin et Bourgoing, religieux du monastère de Cluny, au-devant de la voie de notre salut, rêts et embûches voulant préparer, donc quelque jour, avec grosse cohorte d'hommes armés, jaçoit ce que à eux nul se mît en effort de résister, ledit monastère de Saint-Germain approchèrent et en manière hostile, avec grande impétuosité et clameur tumultuaire, dedans entrèrent, et lesdits séculiers et hommes armés, au cloître et église, et autres lieux dudit monastère, font entrer, contre toute ordonnance de droit et l'honnêteté de la règle bénédictine. Et là, sans citation, ne monition quelconque ou ordre de droit gardé, et omise toute forme, laquelle les droïts communs et les statuts de la règle en la correction des religieux commandent être tenue, nous susdits humbles, prêts, délibérés, et offrant de tous points obéir à leur

commandement, par force et misérablement déchassent, et mettent hors soudainement de notredit monastère; et en lieu de nous, autres moines de l'ordre de Cluny mettent et introduisent en notre couvert, et de la compagnie de nos frères nous séparent; et sans être appelés ne ouïs, de nos offices et bénéfices nous dépouillent, et iceux auxdits religieux de Cluny induement et follement assignent; de tout aide et secours nous destituent, et le retour à notre monastère cruellement nous dénient et nous défendent; combien, que très-humblement et avec larmes aient par nous été priés de ce faire. Et finalement, pauvres et nus, sans cause légitime nous envoient en exil et mettent en voie d'apostasie, en attribuant à vice de crudélité, titre de réformation. Et après nous avoir ainsi déjetés, dépouillés et en extrême pauvreté réduits, lesdits Rolin et Bourgoing environnent et encherchent dans ledit monastère, dedans lequel aux infirmeries dudit lieu trouvèrent un pauvre religieux nommé Machi, grièvement malade. Lequel, combien que plusieurs jours eût été de mal atteint, toutefois espérance de santé étoit en lui; auquel, par ordonnance de son prélat et de l'infirmier, avoient été baillés gardes, et ordonnés serviteurs, pour lui administrer ce que pour le salut de son âme et profit de sa santé lui étoit nécessaire. Mais ledit Bourgoing, tout à coup et

sans pitié, défend auxdits ministres et valets de plus non entrer en ladite infirmerie, et ne servir audit religieux malade; supposé que les médecins affirmassent que ledit religieux malade, sans l'aide desdits serviteurs, étoit en danger de mort; toutefois, ledit Bourgoing répond que de ce ne lui chaut, en disant: « J'aime mieux que ce mauvais homme Machi, contraire à ma réformation, meure, que plus vive! » Dont advint au moyen de ce, et par le défaut des custodes et des serviteurs, et de l'administration des choses nécessaires, que ce pauvre religieux piteusement mourut. O crudélité inhumaine en homme religieux! et vice trop répugnant au titre de perfection régulaire, qui, en lieu de charitable amour, use d'inimitié odieuse! Après donc cesdites choses, iceux Bourgoing et Rolin muent et altèrent toutes les anciennes coutumes et cérémonies dudit monastère, et diminuent, et l'office ecclésiastique accoutumé et ordonné par les fondateurs dudit lieu, amoindrissent de plus de moitié; et par frauduleuses suasions et douces paroles attirent à eux aucuns jeunes religieux dudit monastère, afin qu'ils leur consentent, et obéissent à leurs nouvelletés; et ordonnent et appointent dès ce jour, que du tout soyons exclus et chassés, et que en l'élection de futur abbé n'ayons voix. Ambition décrète peut-être ce, car à ce moyen et à fin que, si à notre prélat, de

vieillesse jà débilité, advient à mourir, ils puissent sans contradiction à eux acquérir ledit monastère, ce qu'ils espèrent et attendent de tous points. Plusieurs autres choses incroyables et non ouïes, follement, iniquement, et contre nous et notredit monastère, cruellement présument et s'efforcent de faire : lesquelles choses réellement attendues au grief et dommage de nous et de tous nos frères, et au préjudice de notredit monastère (qui en cette cité de Paris est clair et notoire), il n'est nul qui clairement ne voie et entende que, contre les droits de justice, terme d'équité et forme de discipline régulaire, nous avons été outrément opprimés, endommagés à la rigueur, et intolérablement grevés. »

Plusieurs autres causes plaintives et droits approuvés de leur règle, contre les extorsions à eux faites, alléguèrent iceux religieux appelants; disant, entre autres choses, que tous les droits proclament et disent que, à procéder contre aucun que premier ne soit appelé, et que, en cause non ouïe, nul condamné devoir être; et que la raison d'équité ne doit souffrir, ne aussi par l'institution de la règle monacale n'est ordonné, que en l'extrême correction régulière soit procédé que monition ne soit précédente. En outre proposèrent iceux religieux que, selon les vrais statuts de la règle de saint Benoît, en l'exercition de discipline et obser-

vance de correction expulsive à tenir et garder contre quelqu'un, sont sept degrés : le premier, secrète monition; le second, correction publique; le tiers, simple ou moindre excommunication; le quatrième, affliction de jeûne; le cinquième, flagellation, s'il l'a méritée, et si soutenir la peut; le sixième, oraison et prière à Dieu pour lui; le septième, l'expulsion du monastère, pourvu que d'incorrigibilité soit atteint, et en ce propos obstiné; et aussi que, sans grand scandale, en autre monastère recevoir ne se puisse. Lesquels degrés si par ordre en correction régulière ne sont dûment gardés, mais en ce aucunement excédés, discipline régulaire ne se peut dire, mais mieux appeler vengeance et tyrannie. Notoire chose est que Bourgoing et Rolin n'ont aucunement gardé ledit ordre, vu que à l'expulsion ont commencé; ce qui est à eux écorcher l'anguille par la queue. Dont est plus clair que lumière, que ce qu'ils ont fait ne mérite nom de correction, mais de folie et crudélité. Maintes autres raisons écrites en droit déclarèrent iceux religieux; lesquels desdits griefs, maux et extorsions, pour eux et tous leurs adhérens, appelèrent au Saint-Siége apostolique, devant le Saint-Père, Alexandre sixième, chef de toute l'Église militante, et devant le très-chrétien roi Louis douzième, fondateur dudit monastère, et protecteur de la liberté ecclé-

siastique, et en sa suprême cour de parlement à Paris, en laquelle les rais de justice reluisent clairement. De ce propos ne veux plus ma chronique élargir, supposé que plusieurs autres bonnes choses soient en la teneur dudit appel énarrées. Quoi que ce soit, lesdits religieux firent leur dite appellation, et icelle relevèrent en forme de droit, et plaidoyèrent leur cas, tellement qu'ils furent réintégrés en leurs offices et bénéfices, et ledit monastère dûment réformé.

Durant le cours de ce temps, les doyen et chapitre de l'église de Notre-Dame de Paris firent une autre appellation contre l'imposition décimale, par laquelle clairement déclarèrent comment, par la détermination et ordonnance de tout le général conseil de l'Église, auquel toute la vérité catholique florit, la décime doit être imposée. Et défendirent iceux chanoines leur appel, sans vouloir payer ladite décime, laquelle fut levée, et ailleurs par tout le royaume de France levée et payée.

Le roi étoit lors à Paris, qui de jour en jour sur les affaires de son royaume, et pour le bien de la chose publique, mettoit diverses opinions en conseil, et lui-même toujours présent, pour conclure sur tous différends selon son vouloir et l'avis de ses conseillers; et ainsi exploité par long-temps, eut délibéré propos de s'en aller au mois de mai ensuivant, de là

les monts, pour certains affaires, et nécessaires choses, pour le mieux desquelles étoit sa présence requise. Ainsi séjourna le roi dedans sa noble cité de Paris jusques après la fête de Pâques; et à tant, avec la révolution du cours de l'an mil cinq cent un, qui là finit, la description des gestes de France je mets à chef, et clos l'issue de la chronique de l'an susdit.

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON.

QUATRIÈME PARTIE.

I.

Comment le roi s'en alla de Paris à Blois, et du partement de la reine de Hongrie.

Pour recommencer à dire des faits louables de très-chrétien roi Louis douzième, et les œuvres des François de l'an 1502 publier, j'ai voulu, en continuant propos sur lesdites choses, mettre en œuvre historial ce que j'en ai pu voir réellement, et au vrai savoir, et dire que, en l'an mil cinq cent deux, le huitième jour du mois d'avril, le roi partit de Paris pour aller à Orléans et à Blois, auquel lieu de Blois séjourna le surplus des jours dudit mois d'avril et tout le mois de mai. Et lors vint en cour le roi de Navarre, accompagné de grands seigneurs et gentilshommes de son pays, pour

voir le roi, et lui offrir tout secours, plaisir et service, lequel fut joyeusement reçu du roi et de la reine, et traité à souhait.

Or, vint le temps que madame Anne de Foix, reine de Hongrie, partit de Blois pour s'en aller en son pays, laquelle, nonobstant les titres royaux dont elle étoit douée, elle se voyant séparer de ses parens, éloigner de ses amis, et étranger de sa naissance, fit à son partement tant piteux lament et deuil si excessif, que tous ceux qui départir la virent en eurent amère douleur et ennuyeuse peine, et tant, que tels François y eut, qui pour la riche valeur et louée bonté dont elle étoit comblée, la regrettèrent jusques au dégout d'un torrent de chaudes larmes. Le roi lui bailla un de ses maîtres d'hôtel, nommé Louis Herpin, et plusieurs gentilshommes des siens, pour la conduire et défrayer, elle et tout son train, qui étoit grand, jusques à Venise. La reine pareillement lui bailla plusieurs de ses damoiselles, pour l'accompagner jusques en Hongrie. Et ainsi prit pays la bonne dame, regrettée des François et désirée des Hongres. Au partir de Blois, elle eut telle suite de prélats, princes et gentilshommes, que à la vue des présens étoit objet délectable. Entre autres y étoient le légat, cardinal d'Amboise, Engilbert, comte de Nevers, Louis de Luxembourg, comte de Ligny, et François d'Orléans, comte de Dunois,

auquel n'étoit cettui départ agréable, mais tant ennuyeux, que à peu près le cœur lui partoit de deuil et de regret. Car, pour les titres de vertus et louables grâces qui étoient en icelle dame, ledit comte de Dunois l'avoit tant à gré, que, jaçoit ce que de moult grand avoir ne fût enrichie, toutefois toutes autres oubliées, elle seule avoit pour recommandée, en tant que autre ne désiroit avoir en mariage, ne d'autre n'eut voulû, si le plaisir du roi l'eût permis : ce que ne fit, mais l'envoya reine de Hongrie, avec compagnie solennelle.

II.

Comment le roi partit de Blois pour aller delà les monts.

Ayant le roi disposé de ses affaires, et en iceux mis police ordonnée, il, sur la fin du mois de mai, partit de Blois pour aller en son voyage de delà les monts. La reine l'accompagna jusques à Lyon. Le roi de Navarre le convoya trois journées, et puis s'en alla en son pays. Le roi Frédéric le suivit tout le voyage; et le cardinal d'Amboise, légat, ne demeura, mais audit voyage le suivit, sans l'éloigner de tant que à tout besoin n'eût loi ne loisir de parler à lui, et lui ses affaires communiquer. Ledit légat, à toute heure, sur

la dépêche de toutes choses survenans, mettoit les mains à l'œuvre si à droit, que, au plaisir du roi, à l'honneur et au profit commun, mettoit fin à l'effet de la besogne. Le cardinal Ascaigne fut avec le roi jusques à Lyon. Aussi le suivirent audit voyage Louis de Luxembourg, comte de Ligny, Engilbert de Clèves, comte de Nevers, le comte François de Dunois, le sire de la Trimoille, messire Pierre de Rohan, maréchal de France, le prince de Tallemont et plusieurs autres. D'archevêques, évêques, abbés et protonotaires y avoit grand nombre. Les deux cents gentilshommes de sa maison, ses pensionnaires, les quatre cents archers, et les Cent-Suisses de sa garde, et en somme tous ceux qui avoient de lui pension ou gagies, sauf ceux qu'il lui plut, firent ledit voyage, à peine d'être cassés. Par quoi tellement et en si noble état était accompagné, que onc prince ne le fut mieux. Que dirai-je? Tant chevaucha avec ses gens, que le huitième jour du mois de juin fut à Lyon. Et de là s'en alla à Grenoble au Dauphiné, auquel lieu fut par l'espace de quinze jours, ou environ, et cependant le duc Philibert de Savoie s'en alla devers lui à Grenoble.

Le bâtard René de Savoie, qui par la malveillance du duc, son maître, et accusation d'aucuns ses haineux, avoit, peu de jours devant ce, du pays de Savoie été chassé, étoit lors

en cour, et s'étoit retiré à refuge devers le roi, qui l'avoit volontiers reçu et appointé de sa maison pour ce qu'il avoit renom d'être bien sage et très-habile. Et alors ce dit bâtard se montra au duc de Savoie, dont en la présence du roi eurent ensemble paroles haineuses, et mêmement le duc de Savoie usa de menaces audit bâtard, lequel se mit en la sauvegarde du roi. Par quoi le roi soutint cettui bâtard; dont le duc de Savoie se mal contenta, et tôt après se retira à Chambéry, où étoit lors la duchesse Marguerite de Flandre, sa femme.

Peu de jours après, le roi prit pays par le Dauphiné, et tira droit en Lombardie, et tant marcha, que le troisième jour du mois de juillet fut dedans Saluces, et là très-honorablement reçu par le marquis François de Saluces, lequel étoit très-bon François, loyal serviteur et bon ami du roi.

La reine de Hongrie, un jour devant la venue du roi, étoit partie de Saluces, et avec tout son train étoit allée à Ast, et de là en une ville du marquisat de Montferrat, nommée Félissan, en laquelle arriva le septième jour du mois de juillet. Et là étoient lors en garnison vingt-cinq hommes d'armes de messire Louis de Hédouville, seigneur de Sandricourt, lesquels pour sa venue furent délogés et lui donnèrent lieu. Avec elle étoit lors le comte

Stéphane; l'évêque de Ceremye, Hongre; la marquise de Saluces, sa tante; messire Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont; messire Guyon d'Amboise, seigneur de Ravel; Pierre Dos, bailli de la Montagne; le seigneur de Duras, en Gascogne, et autres gentilshommes de la maison du roi en grand nombre, qui là l'avoient accompagnée au logis d'un gentilhomme françois nommé Jean de Fontenay, lieutenant du seigneur de Sandricourt; tint son état, pour un jour seulement. Moult étoit bien voulue de chacun, et tant que, pour l'extrême los de sa valeur, à son départ de Lombardie regrets en furent faits, soupirs jetés et larmes répandues. Dont je, qui lors étois audit lieu de Félissan, pour voir et savoir ce qui de nouveau se feroit, et le tout par écrit rédiger, voyant l'apprêt de l'éloing, et l'heure du départ de cette noble dame, aimée de chacun, et de tous regrettée, à l'issue de table de son dîner, ce peu d'écrit qui s'ensuit lui présentai :

Elle s'en va, François, à cette fois,
Celle reine d'Hongrie, Anne de Foix,
Qui, dès le temps de sa première enfance,
A fait honneur au royaume de France,
Comme avez pu connoître maintes fois.

Petits et grands, voire princes et rois,
La regrettent et pleurent à dérois;
Mais il n'y faut plus avoir d'espérance :
Elle s'en va.

Elle vous dit : Mes amis, je m'en vois !
Hélas doncques, dites à haute voix :
Adieu la fleur du monde et l'excellence !
Si nos corps sont loin de votre présence,
Nos dolents cœurs vous suivront toutefois :
Elle s'en va.

Après avoir reçu et vu l'écrit susdit, et connu le bon vouloir que envers elle avoient les François, du profond du cœur jusques au bord de ses yeux lui montèrent les larmes. Toutefois, sous le tapis de joyeuse simulation, elle sut bien céler la cause de son deuil, tellement que peu de gens s'en aperçurent. Ce fait, elle se retira dedans sa chambre avec ses damoiselles, et là se tint jusques au temps du souper; où plusieurs gentilshommes de l'hôtel du roi la furent voir, et avec elle deviser. Et ce fait, les aucuns prirent congé d'elle, pour aller où le roi étoit, et les autres demeurèrent là, pour tout le jour. Que dirai-je? Elle séjourna illec jusques au lendemain, qu'elle se mit en voie pour s'en aller droit à Venise.

Le huitième jour du mois de juillet, le roi arriva à sa ville d'Ast, en laquelle fut là tant bien venu, que grands et petits, de sa venue, firent fête solennelle. Dedans l'hôtel d'un nommé messire Alexandre Malbelle fut logé, et là demeura onze jours entiers, pour ordonner au surplus de ses affaires. Et là vin-

rent vers lui le marquis Francisque de Gonzague, marquis de Mantoue, le duc de Ferrare, et plusieurs autres, comme je dirai à temps. Et à cettui marquis de Mantoue donna cent hommes d'armes, et fit son lieutenant un gentilhomme de sa maison, nommé Adrien de Brimeu, seigneur de Humbercourt en Picardie; lesquels gens d'armes envoya à Naples, où furent tantôt après.

Ces jours durant furent les chaleurs tant excessives, que plusieurs de ce moururent. Et avec ce, la maladie de fièvres eut là cours tel que bien peu de François qui là étoient s'exemptèrent de leur accès.

Premier que de ce plus élargir propos, dirai d'aucunes choses, qui lors furent faites au royaume de Naples par les François et les Espagnols.

III.

Comment, après la conquête de Naples, faite par le roi, la guerre se mût entre les François et les Espagnols.

Tantôt après que par les efforts de l'armée du roi le royaume de Naples fut conquêté, et la terre de Labour et de l'Abruzze entre les mains des François, comme j'ai dit, et le roi paisible desdits pays; le capitaine Gonzales Ferrand, lieutenant du roi d'Espagne, étoit

lors sur les marches de Calabre et de la Pouille, lesquels pays appartenoient au roi d'Espagne, par l'appointement du roi et dudit roi d'Espagne. Ledit Gonsales se voyant foible pour conquêter iceux pays, et sachant les François avoir fait leur conquête, et que de gens n'avoient pour l'heure à besogner, envoya prier les lieutenants du roi, que sur son affaire leur plut donner quelques secours, vu que aussi pour lors n'en avoient métier, et que lui en avoit grand défaut, pour mettre son entreprise à fin. Sur ce avisèrent les lieutenants du roi, et conclurent d'en casser quelque nombre, pensant que de long-temps n'en seroient besogneux, et de fait, en cassèrent trois mille de piétons, lesquels furent menés audit Gonsales Ferrand par le capitaine Louis d'Ars, qui lors étoit à Venouse, lieutenant de Louis, monseigneur de Luxembourg, comte de Ligny, et prince d'Altemore, à cause de sa femme. Iceux piétons reçut ledit Gonsales, et les fit soudoyer et payer, et en fit depuis son profit; de tant, que ce fut jusques à la perte dommageuse des François, comme je dirai ci-après. Pour rentrer donc, le roi jouissoit lors tout à désir des terres de Labour et de l'Abruzze, où sont maintes bonnes villes et riches cités, pays fertiles, et fortes places : comme Naples, Verse, Capoue, Gayete, Saint-Germain, Sesse, Nole, Métalon, Venafre, Poz-

zuolo, Troie, Ortone en l'Abruzze, et plusieurs autres.

Toutefois étoit question, entre les François et les Espagnols, de la division des terres situées *citra* le Phare de Messine, qui est un bras de mer, dont le *ultra* est l'île de Sicile, et le *citra Faro* sont la Calabre et la Basilicate, où sont plusieurs autres bonnes villes : c'est à savoir, Rhége, qui est un bon port de mer; Terrenove, Girace, Condiane, La Rochelle, Séminare, Saint-Martin, Rossane, et maintes autres. Aussi sont du *citra Faro* la terre du Capitanat, celle de Bari et celle d'Otrante, et en ces trois provinces est contenue toute la Pouille. Du *citra* est aussi une autre province, nommée le Principat *citra* et *ultra*, dont le delà sont hautes montagnes inhabitées, et le deçà est plat pays bien fertile et plantureux. Esquels pays de la Pouille et du Principat, sont les villes qui ensuivent : c'est à savoir, Tarente, Otrante, Bari, Trane, Venouse, Canose, Andrie, Barlette, Rouvre, Manfrédone, Castellanet, Biseilles, Corastre, Minervine, La Tripaulde, Cérignoles, Troie, Cavalle, Saint-Barthélemy de Gors, Melphe, Montepellouse, Castel del Mont, Montescaioux, Villemagne, et grand nombre d'autres que je laisse, pour dire que la terre de Labour et l'Abruzze sont de deçà le Phare de Messine, et en ces deux provinces est compris l'honneur royal, la fleur

des nobles, la force des places, et la crême des terres de tout le royaume de Naples : ce que le roi possédoit, et le roi d'Espagne chalengeoit Calabre et la Pouille. Mais, sur le Capitanat et le Principat, qui confins étoient de la terre de Labour et de la Pouille, fut querelle entre les François et les Espagnols, disant les François, que iceux pays ou la plupart étoient du ressort de Naples, et pour ce appartenoient au roi. Les Espagnols les disoient aussi du ressort de la Pouille, et à eux appartenir. Et ainsi entre le tien et le mien, dont surviennent tous discords, ne put par les contendants être trouvée union paisible, ains entre eux se mut haineuse division. Et mêmement par la convoitise du profit de la douane, qui est un devoir pris sur le tribut des ports de mer, et de la paisson des herbes desdits pays, où les brebis et juments et autre bestial, de plus de cent lieues loin, viennent là prendre l'hiver leur pâture : car en ce temps les herbes y sont en verdure et puissance, et la saison en vigueur tempérée, et en temps d'été les terres sèches et arides et sans fruit, à cause de la chaleur excessive qui alors tient son cours. Quoi que ce soit, de cette douane se recueille par an plus de deux cent mille ducats au profit du roi de Naples. Mais je mets ce propos arrière, pour dire que Louis d'Armagnac, duc de Nemours et vice-roi au royaume

de Naples, étant lors à Naples, voyant que pour l'union des divisés étoit heure de besogner, s'en alla en Pouille, pour donner ordre à la division d'iceux pays et les départir selon le vouloir du roi et l'avis de son conseil : desquels étoient messire Raoul de Lannoy, bailli d'Amiens, messire Michel Richs, le seigneur de Maubranche et plusieurs autres, tous gens experts en savoir. Et pour ce faire, se trouva le vice-roi à Melphe, en Pouille, voulant vaquer à ce. Le capitaine Gonsales étoit lors à Atelle, ville du prince de Melphe, lequel aussi avec son conseil vouloit bien entendre à départir iceux pays : dont plusieurs fois, à Melphe et à Atelle, le vice-roi et lui se trouvèrent ensemble. Et là souventesfois parlèrent de leur affaire amiablement par semblant, et leur différend mirent en conseil, tellement que entre eux fut appointé que la douane seroit partie à l'un, et partie à l'autre, et par moitié, et que les villes et places prises demeureroient à qui les tenoit, jusques à ce que final appointement sur ce fût arrêté : ainsi demeurèrent par aucun temps, mais non en paix; car les Espagnols qui tenoient Atelle et Manfrédone et quelques autres places, se mirent à courir sur la douane et prendre le bestial. Les François aussi voulurent partir au butin, et mirent la main au pillage, tant que souvent détroussèrent les Espagnols, et souvent furent dé-

troussés. Toutefois, pour ce, le défi de la guerre n'étoit encore publié; mais ce faisoient pour ce que le paiement d'un et d'autre parti étoit long au venir, et leur falloit en prendre où il y en avoit; ce qui est une force de tel poison envenimée, que par son attoucher elle met le peuple en murmure et rebellion, et fait révolter les pays conquis : de ce me tais et dis que, en ce temps, le capitaine Louis d'Ars étoit en Pouille, comme j'ai dit, où Louis, monseigneur comte de Ligny, l'avoit envoyé pour garder ses pays et tenir les places qui lui appartenoient, à cause de dame Aliénor de Baulx, sa femme, princesse d'Altemore, duchesse d'Andrie et de Venouse, comtesse de Montepellouse, dame de Minervine, Montescaioux, Biseilles, et plusieurs autres places en la Pouille et ès environs. Avec le capitaine Louis d'Ars étoient allés des gentilshommes du comte de Ligny, Pierre de Bayard, seigneur dudit lieu ; Pierre de Pocquières, seigneur de Bellabre; Jean de Montieux, seigneur de Tary; Gilbert, seigneur de Chaux; Jean de Tardiou, Arnauld de Barbiane, Napolitain, et quelques autres, qui telle aide lui firent, avec le secours et faveur des gens desdits pays, qu'il conquêta et soumit, plusieurs bonnes villes et fortes places, et mit sûres garnisons dedans; et ce, malgré le vouloir du capitaine Gonsales, qui de ce n'étoit content, mais autre chose

n'en pouvoit pour l'heure. Ainsi, peu à peu se réveilloit la guerre d'un côté et d'autre, et tant, que après que la douane eut été courue comme j'ai dit, et que, sur le partage du Capitanat *citra* et *ultra*, le vice-roi et Gonsales, ne se purent accorder, et mêmement, que ledit Gonsales ne vouloit venir à fin résolue, mais vouloit toujours avoir droit selon son vouloir, chaude guerre entre eux fut éveillée, et par les Espagnols premièrement déliée; lesquels d'emblée et de nuit se mirent sus et en armes, et tirèrent droit à Troie, pensant prendre la ville soudainement et d'emblée, en laquelle étoit messire Yves d'Alègre, avec cinquante hommes d'armes.

IV.

Comment les Espagnols faillirent à prendre la ville de Troie en la Pouille sur les François qui étoient dedans, et d'aucunes courses qu'ils firent audit pays.

Sur l'heure de minuit, furent les Espagnols devant Troie, en la Pouille, et là, devant l'une des portes de la ville, à grands efforts, donnèrent l'assaut, et, avec coignées et hallebardes et gros maillets, commencèrent à éclater la porte et faire rupture, dont le guet des François, qui étoit en pied et debout sur

les murailles, ouït le bruit, et tout-à-coup se mit à courir vers le château, où étoit le seigneur d'Alègre, lequel avertit de la venue d'iceux Espagnols : dont en soudain sursaut se lève tout en chemise, et tout en hâte jette son harnois dessus, et prend la hallebarde au poing, et très-hardiment, avec aucuns des siens qui là étoient courus. Et à ce hutin, soudainement l'alarme sonna par la ville, dont tous les François qui là étoient, mirent la main aux armes et coururent, à ce bruit, où étoit le seigneur d'Alègre, et avoit trouvé les Espagnols en besogne; lesquels avoient jà moitié de la porte empiécée et fait grande ouverture. Mais, à sa venue, il mit de telle sorte coups de hallebarde, à tour de bras, à la défense du pas, que sur le cul furent iceux Espagnols arrêtés. Durant ce combat, les autres François de la garnison de la ville arrivèrent là au secours, et à cheval, la lance sur la cuisse, accompagnés des autres hommes et des femmes de la ville, qui portaient torches, lanternes et falots, tant que par les rues faisoit clair comme si le soleil y eût jeté ses rais. Que fut-ce? la porte fut ouverte par les François, et la chasse donnée aux Espagnols, et eux suivis longuement, et plusieurs d'iceux tués et assommés par les haies et buissons. Et eussent tous été

tués, n'eût été l'obscurité de la nuit, qui leur servit de couverture.

Ce même jour, les Espagnols, qui étoient à Atelle, sortirent aux champs en armes; et, à deux milles près de leur garnison, trouvèrent un Italien nommé Jean Biblia, l'un des secrétaires du roi, lequel détroussèrent de deux mille écus, et lui ôtèrent bagues et chevaux, et tout, jusques à la chemise, puis l'attachèrent à un arbre, dont, après leur départ, se délia comme il put, et s'en alla en cet état jusques à Melphe, où était le duc de Nemours, auquel fit le conte de son malheureux affaire.

Le lendemain, firent iceux Espagnols derechef un autre vacarme, à tout grand nombre de gens armés, et, jusque devant la ville de Melphe, furent prendre et détrousser les muletiers du duc de Nemours, dont les aucuns d'iceux tuèrent et les autres blessèrent; et ainsi donnèrent assez aux François d'ennuyeux réveils pour les devoir mettre aux champs.

Messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, qui étoit lors à Naples pour les affaires du roi, avoit eu contre-signes du roi Frédéric pour bailler au marquis de Pescare, capitaine de l'île d'Isque, pour icelle rendre et mettre entre les mains du roi; lesquelles contre-signes avoit envoyées à icelui marquis, et le sommer de vider. Mais de tout ce, ne fit réponse que

de délai, et ne voulut rendre la place. Aussi avoit-il intelligence avec les Espagnols, au moyen d'une promesse de grosse somme d'argent qui lui fut faite par les Espagnols : qui est un engin de guerre de telle force, que souvent il abat les cœurs des hommes convoiteux, voire et efféminé maints corps virils. Quoi plus? Voyant le sire d'Aubigny la réponse d'icelui marquis ne signifier que dilation et prolongement de temps, et se doutant de la composition faite entre lui et les Espagnols, transmit en poste un sien secrétaire, nommé Hiéronyme Payonnet, devers le vice-roi, qui lors était à Melphe en la Pouille, pour l'avertir de l'affaire d'Isque et du refus que le marquis de Pescare avoit fait de la rendre, et aussi pour consulter la chose au mieux, et sur ce, prendre avis de remède. Et sachant ce, le vice-roi dépêcha la poste pour envoyer devers le roi et l'avertir des courses et alarmes qu'avoient faites les Espagnols en la Pouille, et de l'intelligence que le capitaine d'Isque avoit avec eux, et de ce que ladite île ne vouloit rendre ; et aussi de ses autres affaires du royaume de Naples.

V.

Comment Gonsales Ferrand fit prendre et détrousser un coureur de poste que le vice-roi envoyoit devers le roi, et d'aucunes autres courses que firent les Espagnols.

Lorsque le messager qui devoit aller devers le roi fut dépêché par le vice-roi, le capitaine Gonsales, qui partout avoit épies, le sut. Lequel fit guetter icelui par les lieux où lui falloit passer, et prendre à la Garde lombarde, terre du Capitanat, et icelui pris, fit détrousser, retenir ses lettres, et lui sûrement garder et étroitement détenir; sans ce que de sa prise fut nouvelles aux François, jusques à ce que le messager du seigneur d'Aubigny fut par le vice-roi dépêché et mis à retour pour aller à Naples, devers sondit maître, comme il lui étoit commis. Par la terre du Capitanat chevaucha celui messager, où il arriva devant une ville nommée Villemagne, terre indivise, et à l'entrée d'une des portes, rencontra six Espagnols piétons qui étoient là allés pour faire le logis pour une bande des leurs qui jà étoient sur les champs, voulant gagner pays et approcher Naples. Les six Espagnols que j'ai dit s'étoient arrêtés devant le portail de la ville, auquel étoient les armes

du roi attachées, que iceux Espagnols, avec le fer de leurs piques, commencèrent à égratigner et effacer; dont ledit Hiéronyme, messager françois, eut question avec eux, disant que à eux n'étoit de toucher ainsi les fleurs-de-lis, ni de les ôter de là où elles étoient. Iceux Espagnols pour ce ne cessèrent, mais dirent que Villemagne étoit terre indivise, et que les armes d'Espagne y devoient avoir aussi bien lieu que celles de France, et que à ce moyen les ôteient; dont grosses paroles furent d'un et d'autre lez mises au vent. Toutefois, le François adoucit, pour ce que mal apparenté se voyoit, et se retira au logis, où s'enquit si la poste qui couroit vers le roi étoit passée par là, car c'étoit son droit chemin. Les gens de la ville lui dirent qu'elle n'étoit outre, et que sans faillir les Espagnols l'auroient retenue et détroussée à la Garde lombarde : et que bien le savoient à la vérité, et par le rapport d'aucuns, même de ceux qui l'avoient vu. Dont celui Hiéronyme, François, le fit hâtivement savoir au vice-roi, pour y pourvoir. Ce qu'il fit; car, derechef, mit un autre coureur en voie, et icelui fit guider sûrement et mener à couvert hors les dangers des embûches des ennemis, et par lui savoir au roi de toutes choses. Ainsi s'en va la poste devers le roi en Lombardie, et le messager du seigneur d'Aubigny à Naples, où

l'un d'eux fit dignement son message, et l'autre, rapport de vérité.

Et, au surplus, savoir faut que la Pouille étoit querellée par le roi, au moyen des terres enclavées et ressortissant de Naples; et par le roi d'Espagne défendue, disant le Capitanat et Principat, dont question étoit, être de la Pouille, qui lui appartenoit par appointement fait entre le roi et lui, comme j'ai dit. Et pour ce, en défaut du cordeau de loyal partage et de la ligne d'égale distribution, le tranchant de l'épée fut pour ce faire autorisé; auquel furent, sont et seront tous les royaumes au monde divisés. Au revenir, les François occupoient partie du pays de la Pouille, et les Espagnols l'autre : et eux, comme deux chiens à un os paisibles, se mordoient et égratignoient, voire se battoient et tuoient souvent à qui l'emporteroit. Et tant se pincèrent, que guerre mortelle s'en ensuivit, qui, tant fut enaigrie, que, pour continuer le jeu encommencé, un capitaine espagnol nommé Ascalade prit les champs vers La Tripaulde, que les François tenoient à peu de force. Et avoit cettui capitaine espagnol avec lui trois mille soldats espagnols, allemands, biscaïens et gascons, dont une partie d'iceux avoient été par ci-devant pour le roi, et cassés, comme j'ai dit ci-dessus. Quoi que ce soit, le capitaine Ascalade avoit

intelligence avec ceux de La Tripaulde, telle, que, sitôt qu'ils surent que lui et ses gens furent aux champs, ouvrirent les portes, malgré les François du dedans, qui peu de gens étoient, et quelque résistance qu'ils fissent, comme assaillis de grand'force d'Espagnols, et abandonnés de tous ceux de la ville, furent chassés, et la ville prise.

Devant Avelline, terre du roi, donnèrent les Espagnols une autre alarme, et à grand pouvoir l'assaillirent, et de première avenue à la prendre efforcèrent leur possible : tant que de vive force l'eussent emportée, n'eût été un François, capitaine de gens de pied, nommé Le Famillh, qui, avec cinquante laquais seulement, soutint leur assaut, et les recueillit si à point que, à la mortelle perte de plusieurs d'eux, furent attendus, et, à la honte dommageuse de tous, reboutés. Ce fait, le seigneur d'Aubigny tantôt après sut cet effort. Sur quoi appela le conseil, où maître Jean Nicolaï, chancelier de Naples pour le roi, les trésoriers des guerres et les autres sages en fait de guerre qui là étoient pour servir le roi, se trouvèrent pour aviser sur ce. Et toutes opinions ouïes, fut dit que les cent hommes d'armes écossois, qui lors étoient à Verse, à séjour, seroient là transmis, et aussi que le sire d'Aubigny, avec François de Daillon, Yves de Malherbe, et un autre, nommé Le Gor-

rier, capitaine des gens de pied, et autres soldats faits par ceux de Naples, qui tous ensemble étoient de douze à treize cents piétons, se mettroient aux champs.

Ce temps durant, nouvelles furent à Naples, que ceux de Nole avoient quelque promesse célée et secrète alliance aux Espagnols, si que besoin étoit d'y envoyer renfort, pour rompre le coup et garder la ville. Le seigneur d'Aubigny, donc, y transmit de Verse messire Robert Stuart, son lieutenant, à tout quarante hommes d'armes; et les surplus de ses gens manda venir à Naples, par-devers lui, pour le conduire à Avelline et à La Tripaulde, au renfort des François qui en avoient métier. Le capitaine Robert Stuart, avec ses quarante hommes d'armes, s'en alla à Nole; laquelle trouva bien fermée, et gardée de ceux de la ville, lesquels ne savoient à qui devoir bailler la main. Toutefois, celui capitaine pour ce ne s'arrêta, mais connut bien que, pour l'heure, la force n'étoit pas pour lui; dont lui fallut à autre moyen chercher remède, et, pour le meilleur, à ceux de la ville montrer courtoise manière, visage riant et douce parole, en leur faisant promesse de bien les traiter, amiablement entretenir et vigoureusement défendre. Et après autres afférens propos et attrayantes paroles, ceux de Nole ouvrirent leurs portes, et mirent les François

dedans; lesquels se logèrent et firent bon guet.

Durant ces jours, un Espagnol nommé Don Alonse de Sotomayor se malcontenta du traitement du capitaine Gonsales, disant que d'assez bon lieu étoit, bien expert à la guerre, et prou avisé en savoir, pour devoir avoir conduite de gens d'armes; demandant sur ce augmentation d'état et autorité d'honneur. Sur quoi Gonsales ne le voulut ouïr, ne parfournir sa demande. Dont le mutin, plein de colère, se mit en fil de voler, et tout soudain délibéra s'en aller chercher autre parti : ce qu'il fit, et prit ce qu'il avoit de gens, et, avec le congé de son capitaine, se mit en voie pour aller à Rome, au service du duc de Valentinois, qui lors faisoit grosse armée. Et comme celui Alonse passoit pays près des garnisons des François, un capitaine d'aventuriers, nommé Gaspard, du pays de Gascogne, l'arrêta et prit, disant qu'il étoit de guerre, et que les Espagnols avoient rompu la trève : par quoi l'emmena prisonnier à sa garnison, et lui fit tenir prison étroite, et rudement le traita. Un gentilhomme françois, nommé Pierre de Bayard, étant lors en garnison près de là, sut la rudesse faite à l'Espagnol, et sachant qu'il étoit gentilhomme, voire et parent du roi d'Espagne, comme on disoit, le demanda au capitaine Gaspard, pour lui faire

quelque courtois passe-temps. Lequel le lui bailla, en prenant la promesse de le ravoir à temps, ou la rançon due. Ce fait, le prisonnier fut joyeusement mené en la garnison où se tenoit ledit Pierre de Bayard, qui le traita non pas comme prisonnier, mais comme frère et compagnon; car avec lui eut part en la chambre, portion au lit, place à la table, déduit aux jeux, et plaisir des dames. En telle manière fut cettui prisonnier longuement traité. Et pour saillir du propos, ledit Pierre de Bayard eut à besogner autre part, dont lui fallut rendre le prisonnier à son maître; lequel celui malpiteux Gascon tint derechef à détroit. Si joua le prisonnier au mal content, et dit que Pierre de Bayard étoit cause de la dure prison qu'il tenoit, et que si jamais en étoit hors, que à cettui Bayard auroit querelle sur ce, ainsi qu'il eut, comme à temps sera dit.

VI.

D'une course que fit le seigneur d'Aubigny devant la Tripaulde en la Pouille, où grand nombre d'Espagnols furent défaits.

Messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, partit de Naples, et avec soixante hommes d'armes des siens et douze cents piétons, prit le chemin de Nole. Et là trouva messire Ro-

bert Stuart, son lieutenant, avec ses gens, où tous ensemble séjournèrent quatre jours, et ce pendant, parlèrent de la guerre, et manièrent les armes, et regardèrent aux chevaux. Et tout ce mis à point, les gens d'armes se mirent en route vers Avelline, où encore étoit le capitaine Le Familh, avec peu de nombre de gens, et de toutes parts environné d'Espagnols. Le sire d'Aubigny ne voulut entrer dedans Avelline, que premier n'eût couru devant La Tripaulde, où étoit le capitaine Ascalade, Espagnol, grossement accompagné, et fortifié à l'avantage. Mais non pourtant, là s'en va la troupe des François, bien serrée, ordonnée à droit, et en vouloir de combattre; si furent près des ennemis, jusques à la vue de leur ville, et en résolution de besogner. Le seigneur d'Aubigny, qui, au métier de la guerre, étoit un maître sur les autres, pour découvrir le pays et rencontre des embûches, mit les chevau-légers en voie; et, pour attirer les ennemis hors leur fort, leur transmit soixante laquais gascons, sous la conduite d'un nommé Bertrand de Bouchède, et ne leur voulut bailler nulles gens de cheval, pour ce que iceux Espagnols étoient presque tous piétons, et que pour doute des chevaucheurs ne saillissent aux champs. Que fut-ce? les soixante coureurs françois allèrent tant, que dedans et autour de la maladerie de la ville trouvèrent cent ou six vingts Espa-

gnols à pied, en embûche; et, à l'approcher, les Espagnols sortirent à grands cris et donnèrent à tour de bras; les François les recueillirent au mieux qu'ils purent, et à coups de traits et de piques percèrent leurs longues robes, et, en somme, si bien les servirent, que la retraite leur fut de saison. Et en eux défendant, reculèrent, et furent suivis, et chassés jusques à leurs barrières, où derechef recommencèrent lesdits Espagnols à prendre cœur et défendre leur fort. Les Espagnols qui étoient sur les murailles, et aux portes de la ville, en armes, ne sortirent pour l'heure, se doutant que ce fût un appât pour les attraire. Ils laissèrent donc durer le combat plus d'une grosse heure, qui main à main se faisoit à la barrière. Et est vrai, que tant près étoit la ville, de là où les coups se donnoient, que jusque là se pouvoit de visée tirer un trait. Et ce qui est de merveilles, durant ce bruit, au lieu seulement où étoit le débat, plut à l'heure tant efforcément, sans pleuvoir ailleurs, que par la force du fait de l'eau, qui là tomboit, les coups d'artillerie et de trait ne pouvoient nuire ne mal faire aux François, qui là combattoient. Et ce, ai-je su par le rapport d'aucuns de ceux qui là avoient été. Voyant les Espagnols, qui étoient dedans la ville, que autre nombre de François n'apparoissoit, les voulurent surprendre et leur couper chemin;

et, pour ce, firent une secrète saillie par derrière, où passèrent à gué une petite rivière qui ceinturoit la ville, et étoient en nombre, huit cents hommes de pied ou environ. Si se mirent secrètement en avant par un chemin bas et couvert, cuidant bien enclore leurs gens. Mais furent avisés par un découvreur françois, qui, à bride abattue, courut vers le seigneur d'Aubigny, de ce l'avertir, dont il fit hâter ses gens d'approcher la ville jusques à la maladerie; et là assit son embûche, et envoya tout courant un nommé Jannot de Saint-Martin, dire aux escarmoucheurs, que tout bellement se retirassent. Si se hâta tellement ledit de Saint-Martin, que son message eut fait, premier que les Espagnols qui étoient sortis de la ville l'avisassent. Toutefois, ils furent incontinent prêts à donner sur nos coureurs, lesquels se mirent à reculer, faisant fuite de loup. Les Espagnols, à coup de main, les chassèrent jusques à la maladerie, où ils furent recueillis par les embûches, qui commencèrent à saillir de tous côtés et charger sur les pélerins. Là y eut grosse noise. Car bien fut assailli, et bien défendu, et longuement dura la mêlée; et tellement, que les Espagnols gagnèrent un chemin assez étroit, et là s'amoncelèrent, les piques croisées, pour le choc des chevaux, qui peu de mal leur pouvoit faire. Les piétons françois joignirent à eux,

et, à grands coups de traits et de piques, les délogèrent, mais non sans dommage mortel d'un côté et d'autre; car plus de deux cents hommes des deux partis moururent sur-le-champ. A chef de fait, les Espagnols furent outrés et mis en fuite, tuant et battant jusques à la ville de La Tripaulde, et chassés jusque dedans les portes, à l'entrée desquelles, sur un pont étroit qui là étoit, fut faite piteuse tuerie d'Espagnols. Car, à l'entrée d'icelui pont, y avoit si grande foule des suivans, que l'un empêchoit le pas à l'autre, tant, que les François, qui les chassoient à poulx de piques et de lances, en occirent et plongèrent dedans une rivière, qui là passoit, plus de deux cents. Et sitôt qu'ils étoient renversés en l'eau, les piétons françois, qui volontiers exécutoient tel œuvre, les faisoient noyer et tuoient à la vue de ceux de la ville, qui ne les pouvoient secourir. Un laquais françois, nommé Jean Loignon, meurtrier et mauvais garçon entre tous les autres, se trouva si à point à cette besogne, que, de sa main, il mit à sac plus de vingt Espagnols : dont le sire d'Aubigny, qui, pour ses démérites, devant ce, le vouloit faire percher, voyant l'exploit de ses armes, pour ce, lui pardonna son méfait, et depuis l'eut en bonne estime. Ainsi furent les Espagnols escarmouchés. Plusieurs des gens de pied françois y furent blessés et tués, et entre autres y mourut

un de leurs capitaines, nommé Le Gorrier. Quoi que ce soit, les François eurent tout l'honneur et la plupart du profit de la besogne. Et cette course faite, le sire d'Aubigny, avec ses gens d'armes, s'en alla à Avelline, et de là manda au duc de Nemours, vice-roi, qu'il lui envoyât des gens d'armes, pour tenir les champs, et courir sur les Espagnols, qui avoient rompu la trève, ouvert la guerre et commencé le hutin. Le capitaine Gonsales Ferrand, sachant la défaite des Espagnols de La Tripaulde, et ladite ville mal garnie de gens d'armes et d'artillerie, envoya là le duc de Terme, italien, à tout cent hommes d'armes et grande force d'artillerie, pour icelle garder.

En ce même temps, don Ferrand, fils aîné du roi Frédéric, rendit Tarente aux Espagnols, lequel l'avoit tenu plus d'un an, et, n'eût été défaut de victuailles, moult longuement l'eût pu garder. Mais avec cet ennui, le roi d'Espagne lui écrivit d'amiables lettres, disant que s'il vouloit rendre ladite place et la mettre entre ses mains, et s'en aller devers lui, que tout à souhait le traiteroit. Par quoi icelui Ferrand vida la place et s'en alla en Espagne.

Le duc de Nemours, vice-roi, par l'avertissement du seigneur d'Aubigny, transmit en l'Abruzze querir messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, qui là étoit vice-roi, auquel manda incontinent venir vers La Tri-

paulde, avec ce qu'il avoit de gens. Lequel, ces nouvelles sues, se mit à chemin avec six vingts hommes d'armes, que conduisoient sous lui Aimer de Villars, le seigneur de Grigny, et un autre, nommé La Lande ; et avec lui furent quatre mille Abruzziens, qui, pour l'amour qu'ils lui portoient, le suivirent, et tout ce voyage servirent le roi à ses dépens.

VII.

Comment La Tripaulde fut vidée des Espagnols, et mis sus appointement touchant la division des terres dont étoit question.

Après que messire Berault Stuart et messire Jacques de Chabannes, avec quelques autres capitaines et grand nombre de François, furent assemblés, ils s'en allèrent devant La Tripaulde, où firent courses et alarmes bien souvent, et la ville environnèrent, pour connoître les lieux propices et mettre là le siége, et y donner l'assaut. Ceux de la ville ne s'émurent de tant, que saillie, escarmouche, ou meute de guerre fissent sur les François, mais se tinrent là tous cois sans faire autre chose, et finalement furent tant pressés, que une paix fourrée cornèrent, et envoyèrent un héros par-devers le duc de Nemours, vice-roi, qui lors étoit à Melphe, requérant iceux avoir amitié paisible

avec les François, promettant vider La Tripaulde et la rendre, pourvu toutefois que nombre égal des deux partis demeureroit dedans la trève, jusques à ce que le partage des terres dont étoit question fut fait ou failli. Ce qui fut promis, juré et accordé entre le duc de Nemours, vice-roi, et le capitaine Gonsales, lieutenant du roi d'Espagne; et La Tripaulde vidée et mise en main neutre jusques à temps. A cri public furent semées les nouvelles de l'appointement qui guère ne dura, et prisonniers délivrés sans rançon. Quoi que ce soit, après ce, se retirèrent les François à leur garnison. Messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, prit de sa suite le seigneur de Grigny et La Lande, et, avec tous leurs gens et les siens, qui pouvoient être huit vingts hommes d'armes en nombre, s'en alla à Diaoulle, ville près de Melphe de quatre milles ou environ, où furent départis les logis, et mis gens d'armes par les villes et places des environs de Melphe, où étoit le vice-roi, duc de Nemours.

En ce temps, Gonsales Ferrand fit dire au capitaine Louis d'Ars, qu'il cessât de guerroyer en la Pouille et sommer de rendre les villes qu'il tenoit audit pays : ce qu'il ne voulut, disant que juste querelle avoit de prendre et garder ce qui appartenoit à son maître le comte de Ligny; et que les terres qu'il querelloit étoient tenues nuement de Naples, dont

le roi étoit seigneur propriétaire, et que autre que lui seul n'en auroit obéissance, mais, sous la souveraineté du roi, les garderoit à qui elles étoient : ce qu'il fit longuement comme orez ci-après.

Pour le propos déduire, durant temps du partage des terres contentieuses, Louis d'Armagnac, duc de Nemours, et Gonsales Ferrand, s'assemblèrent souvent pour cet affaire avec leur conseil, et grand nombre de leurs capitaines et gens bien estimés. Et un jour entre autres, se trouva aux champs, ledit duc de Nemours, avec lui messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, le capitaine Louis d'Ars, le seigneur de Chandée, Gaspard de Coligny, seigneur de Fremente, Pierre de Bayard, Pierre de Pocquière, et tout plein d'autres. Aussi fut à la campagne le capitaine Gonsales bien à point accompagné, et là mirent leur différend en avis et parlèrent de plusieurs choses.

Un Espagnol entre autres fut là, et étoit cettui Alonse de Sotomayor, dont j'ai dessus tenu propos, lequel s'étoit plaint souvent de Pierre de Bayard : disant que, autrefois, lui étant prisonnier à un capitaine de laquais, nommé Gaspard, lui avoit fait de mauvais tours, et traité autrement que à gentilhomme n'appartenoit, et que lâchement et vilainement s'étoit acquitté envers lui; par quoi, le

quéroit rencontrer et avoir à lui querelle. Cettui Pierre de Bayard en fut averti par aucuns, et, comme celui qui attendoit l'heure, se tint saisi de ses armes et pourvu d'un cheval bien avantageux, et très à la main, sur lequel il étoit lors en propos d'exploiter l'épée et embesogner le cheval simétier en étoit : ce, de quoi tant à point se savoit aider, que le bruit commun le disoit l'un des meilleurs chevaucheurs et des plus adroits hommes d'armes de France, comme depuis le montra par effet. Quoi que ce soit, celui don Alonse de Sotomayor, sitôt qu'il le vit, s'adressa à lui, et, en l'approchant, appela don Diego de Mendoze, Pètre de Pas, et quelques autres Espagnols qui là étoient, auxquels dit qu'il vouloit, en leur présence, parler à cettui de Bayard, et iceux pria de ouïr son dire. Et voyant le seigneur de Bayard, que don Alonse, Espagnol, vouloit avec solennité parler à lui, appela aussi de sa part Pierre de Pocquière, seigneur de Bellabre, et quelques autres François qui près de lui furent lors, pour ouïr aussi le propos de don Alonse, lequel, en présence de tous ceux qui là étoient, dit : « Signor Pètre de Bayard, pour ce que moi étant autrefois prisonnier des François, m'avez de votre part si maltraité, que la cause de ce me mut plaindre de vous ici, à la vue de ceux qui sont présens, pour le grief que m'avez fait, je vous accuse de vou-

loir méchant, de lâcheté de courage, et de vicieux effet, et veux dire et maintenir que tel envers moi vous êtes montré, et tout ce veux-je soutenir et prouver à la force de mon corps contre le vôtre, si le contraire voulez dire et accepter le combat. » Oyant ledit Pierre de Bayard ainsi parler l'Espagnol, et le charger des choses dites, fit cette réponse ou telle, en disant : « J'ai bien assez ouï vos paroles, et entendu tout ce qu'avez dit, don Alonse de Sotomayor, et connu, par votre dire, que de choses touchant le rabais de mon honneur me donnez charge, disant que envers vous me suis porté pour tel, que devez avoir à moi querelle de guerre jusques à mortel combat, où à ce m'avez appelé : à quoi je réponds, puisque ainsi à moi en voulez, que de tout ce que ores avez dit, que faussement et mauvaisement avez menti par la gorge, et le contraire veux-je tenir et défendre contre votre pouvoir à la force du glaive, jusques à la mort ; disant que onc ne vous fis chose, dont me dussiez par estrif mortel appeler aux armes, comme bien le savez. Par quoi j'accepte le combat que me présentez. » Ce dit, gage de bataille fut sur ce jeté par l'Espagnol, levé par le François, et pris jour pour ordonner du lieu du champ, et de la manière des armes des deux champions.

VIII.

Comment le roi, étant au voyage de Lombardie, manda à ses capitaines, qui lors étoient au royaume de Naples, qu'il ne vouloit paix avec les Espagnols, vu que la guerre avoient ouverte, couru ses pays et détroussé ses gens.

Par les postes du duc de Nemours, fut le roi averti des courses que les Espagnols avoient faites au royaume de Naples, sur ses terres et ses gens, et de l'appointement fait sur la division des terres contentieuses, et comment le duc de Nemours et Gonsales Ferrand sur ce besognoient paisiblement; et mêmement sachant, le roi, que les Espagnols ne tenoient la paix, si n'est pour eux renforcer et attendre secours, pour mieux à leur avantage guerroyer les François, toutes ces choses considérées, et la guerre par eux ouverte, manda au duc de Nemours et à ses autres capitaines que paix ne vouloit avec lesdits Espagnols, vu la rupture de la trève et enfreinte de la paix par eux faite; et que incontinent ledit Gonsales fût sommé de rendre ce qu'il tenoit du Capitanat et du Principat, où se recueilloit la douane, qui est le tribut des ports de mer, et le devoir de la paisson de la terre d'iceux pays; et que,

sur ce, ne lui fût donné temps, pour répondre, que vingt-quatre heures seulement.

Les lettres du roi vues, et son vouloir entendu par les capitaines françois, l'affaire sommairement consultèrent, où fut arrêté que le mandement du roi seroit exécuté : dont mandèrent au capitaine Gonsales que le roi vouloit les Capitanat et Principat être mis entre ses mains, et ce, dedans vingt-quatre heures après la semonce; ou sinon lui signifier le défi de la guerre, qui fut un terme si bref, que ledit Gonsales n'eut loisir d'opiner la chose à la raison, ne la difficulté dûment débattre; mais, pour tout arrêt, fit réponse que, au regard desdits pays, ils appartenoient au roi d'Espagne, son maître, et que jà au roi ne à autre ne les rendroit, mais de tout son effort les défendroit, et mettroit telle diligence de les garder, que, par défaut de ce, n'auroit reproche. Cette réponse faite et sue par les François, chacun d'eux se mit en armes et à la course sur les ennemis.

Messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, qui étoit lors à Licite en la Pouille, ne voulut se trouver des derniers aux champs; mais, avec cinquante hommes d'armes des siens, fut incontinent devant Fauges, que tenoient les Espagnols, et là, par plusieurs fois, leur donna la charge, et par tant de fois les

rembarra, que nul étoit si hardi de se trouver aux champs en son chemin.

IX.

Comment Gaspard de Coligny, lieutenant du duc de Nemours, prit Nocère sur les Espagnols.

Un autre capitaine françois, nommé Gaspard de Coligny, seigneur de Fremente, lieutenant du duc de Nemours, pareillement fit des premiers une saillie avec soixante hommes d'armes et deux cents chevau-légers, et fut courir devant Nocère, ville dudit pays; et là, de première pointe, lui et ses gens approchèrent la ville de tant, que jusque dedans les fossés d'icelle furent prendre le bestial, qui là étoit à grosse troupe. Les Espagnols du dedans ne firent nulle résistance, mais comme peureux s'enfuirent par un autre quartier, et abandonnèrent la ville; et, ce fait, les portes furent ouvertes aux François, lesquels entrèrent dedans doucement, sans mal faire à nulli. Là mit le capitaine Gaspard bonne garnison et gardes sûres; puis s'en retourna à Melphe, où étoit le duc de Nemours, vice-roi. Plusieurs jours durant, escarmouches et courses furent faites sur les Espagnols, et tant, que tous les capitaines françois, l'un d'un côté, l'autre d'autre, marchèrent le pays du Capitanat et le

Principat, et là prirent bonnes villes et fortes places, et souvent détroussèrent leurs ennemis, qui, ce temps durant, n'avoient tenu ni pouvoient tenir devant les François, lesquels, pour lors, avoient l'heur et la chance. Toutes ces choses finies, fut question de faire plus.

X.

Comment les François, qui étoient au royaume de Naples, s'assemblèrent tous à Troie en Pouille pour faire camp, et marcher en pays contre les Espagnols qui là étoient.

Aux premiers jours du mois de juillet, en l'an mil cinq cent deux, Louis d'Armagnac, duc de Nemours et vice-roi à Naples pour le roi, voulant, selon le mandement royal, mettre les armes en besogne, manda venir à Troie, en la Pouille, tous les capitaines et gens d'armes françois qui étoient en celui pays, et que toute l'armée marchât vers lui, lequel étoit jà audit lieu de Troie, pour là vouloir commencer à tenir camp et guerroyer les ennemis. Ce qui fut fait, et là se rendit en arroi moult somptueux l'armée de France. Le capitaine Gonsales Ferrand, sachant les François être assemblés à Troie, pour tenir les champs, se retira avec ses gens sur la marine, dedans une forte ville nommée Bar-

lette, où là dispersa autour de lui son armée, où étoient six cents hommes d'armes, trois mille Allemands, quatre mille piétons espagnols et biscaïens et sept cents genétaires, avec force artillerie; l'une partie de ses gens retint avec lui à Barlette, et l'autre transmit à Cérignoles, à Andrie, à Canose, et à quelques autres villes champêtres qu'il tenoit. Et étoient sous lui les capitaines don Diego de Mendoze, le dispenser Majour, le prieur de Messine; le duc de Terme, Italien; Pètre de Pas, petit et contrefait; Alfonse de Saint-Severin, don Diego d'Ariglane, don Alonse de Sotomayor, Peralte, Pedro de Navarre, et plusieurs autres bons chefs de guerre. Toute l'armée de France étoit assemblée à Troie, en la Pouille, pour aller en avant et prendre pays. Conseil fut tenu entre les capitaines françois sur l'affaire de leur emprise, et, après diverses opinions, conclu de marcher contre les ennemis. Si furent mis espies par chemin, coureurs par la campagne, charrois en voie, piétons en marche, hommes d'armes en la route, et les vivres en air. Les capitaines et ducteurs de l'armée étoient: Louis d'Armagnac, duc de Nemours et lieutenant-général pour le roi; messire Berault Stuart, Écossois, seigneur d'Aubigny; messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice; messire Yves d'Alègre, le capitaine Louis d'Ars;

Adrien de Brimeu ; le seigneur de Chandée; François d'Urfé ; Aimer de Coursinge, Savoisien; Aimer de Villars, Dauphinois ; Jean de la Lande, et grand nombre d'autres capitaines italiens et lombards, qui avoient charge de gens d'armes, sous lesquels susdits étoient environ mille hommes d'armes françois et italiens ; et aussi étoient là trois mille cinq cents piétons françois, dauphinois et lombards, sous la conduite des capitaines François Daillon, seigneur de la Crote, Yves de Malherbe, Jannot de Montauban, Pierre-Louis de Coustance, le capitaine Esprit, et quelques autres dont je n'ai su les noms. Sous la main aussi d'un nommé Regnauld de Saman, y avoit d'artillerie quatre canons, deux grosses couleuvrines, six moyennes, nommées les Sacres, et quatorze faucons, avec poudres et pierres à canon à suffire. Et ainsi, le douzième jour de juillet, en l'an susdit, commença notre armée françoise à marcher en pays. Dont l'ordre fut tel, que le duc de Nemours, général chef de l'ost, pour vouloir avoir la première vue sur les affaires du roi, prit la conduite de l'avant-garde, où étoient trois cent cinquante hommes d'armes françois, et deux cents chevau-légers, lesquels deux cents menoient le marquis de Licite, Italien, et un François nommé Thibauld de Mauléon, à chacun cent.

Messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, gouvernoit la bataille, où étoient quatre cents hommes d'armes et tous les gens de pied, avec l'artillerie, laquelle se charrioit comme les piétons marchoient. Messire Yves, seigneur d'Alègre, avoit en main l'arrière-garde, qui étoit munie de deux cent cinquante hommes d'armes : le tout ordonné si à point, que par compassée mesure alloit l'œuvre militaire. En ce point branlèrent les François, et prirent les champs.

Les avant-coureurs furent envoyés pour découvrir, et prendre logis à un lieu nommé l'Encouronnade, chambre du roi de Naples, en la plaine de la Pouille, où auprès d'illec est un buisson, peuplé de bêtes rousses à grand nombre, et en toute la plaine de la Pouille n'y a buisson que celui seul. Pour rentrer, l'armée de France fut en ce lieu, à séjour, trois jours entiers, où, ce pendant, fut avisé quelles villes se devoient, pour le plus aisé et profit de l'armée, assiéger et assaillir. Et pour savoir de la manière du résister des ennemis, par le lieutenant du roi fut envoyé à Cérignoles le capitaine Gaspard de Coligny, pour là faire une course, et voir la contenance des Espagnols. Dont celui Gaspard de Coligny, avec soixante hommes d'armes, se mit en voie, droit audit Cérignoles, où étoient trois cents hommes de pied espagnols et six vingt genétaires, pour

garder la place ; et là devant envoya, pour découvrir le pays, vingt-cinq archers, que menoit un gendarme nommé François de Rocquebidault, et sur leurs traces leur mit douze hommes d'armes, sous l'adresse du guidon du duc de Nemours. J'en veux nommer une partie, pource que par vrai rapport j'ai su que moult bons et gaillards gens d'armes étoient, et dignes de recommandation : desquels étoient Bernardon de Toyouse, le jeune baron de Béarn, Bertrand de Bouchède, gascons, le seigneur d'Arques, Masqueron, et le bâtard des Hanches. Quoi que ce soit, les archers, qui devant étoient allés pour découvrir, furent mal guidés et écartés, tellement que les douze hommes d'armes furent les premiers devant la ville, et là hors les barrières, trouvèrent deux cents hommes de pied et soixante genétaires en bon ordre. Toutefois, pour ce, ni pour leur nombre avantageux, ne s'arrêtèrent les douze hommes d'armes françois, mais tous ensemble à la foule, et d'un vouloir délibéré, à bride abattue, la lance baissée, donnèrent sur les gens de pied si rudement, que par sur le ventre leur passèrent. Les genétaires, voyant leurs piétons en route, s'ébranlèrent, et sans attendre le choc, pour doute des horions, tournèrent le dos au lieu où par honneur devoient avoir le visage, et se retirèrent vers le fort, chassés par les François jusque dedans leurs

boulevards. Les gens de pied, tandis que la fuite de leurs genétaires se faisoit, se rallièrent, et tous en pleine marche approchèrent la ville de tant, que les François les virent venir, et à l'entrée des barrières leur donnèrent une charge telle, que à la première pointe s'épartirent et firent voie : mais plusieurs furent renversés et mis à terre, les autres fuirent vers les fossés et sans ordre ne défense : ce qui tel dommage leur porta, que, sur le bord desdits fossés, furent tués à grands tas, et tous eussent été défaits, si ceux de la ville, à coups d'artillerie et de trait et puissance de gens qui sortirent, n'eussent ennuyé les François; mais tant firent, que partie de leurs gens recouvrèrent, et se retirèrent tous en la ville. Après celle retraite, les hommes d'armes françois, voyant que des vingt-cinq archers, qui devant eux étoient partis du camp, n'étoit nouvelles, pensèrent que par embûche d'ennemis étoient encombrés, ou par mal avisées guides écartés : toutefois autour de la ville firent une course, pour en cuider savoir nouvelles, et tant allèrent, que devant une des portes les trouvèrent en besogne et bien empêchés. Car plus de cent Espagnols étoient, à pied et à cheval, mêlés avec eux, et s'entre-battoient à tour de bras. A la venue de ce renfort, les Espagnols furent repoussés, et les François recous, lesquels se mirent tout bellement à la retraite;

mais guère n'eurent marché, que de toutes parts genétaires et piétons espagnols ne fussent à leur queue, dont se tinrent serrés, et, en eux défendant, faisoient leur chemin. Ainsi comme ces escarmouches s'exploitoient, le capitaine Gaspard de Coligny, avec ses gens, étoit approché à un mille près de la ville, jusques à une vallée couverte, et là avoit fait son embûche, dont il avoit averti ses coureurs, pour donner une amorce à ceux qui les suivroient, ce qu'ils firent; car tant les attirèrent, que jusques au lieu où étoit leur embûche les conduirent, et tout soudain furent chargés de toutes parts; là furent tués trois genétaires, et un pris, les autres gagnèrent à fuir. Les pauvres piétons payèrent tout l'écot; car la plupart d'eux furent atterrés sur-le-champ, et les autres gagnèrent les haies et buissons, et se sauvèrent comme ils purent. Et ce fait, les François s'en retournèrent à l'Encouronnade, où étoit toute leur armée.

Les Espagnols de Cérignoles, connoissant que trop mal apparantés étoient pour attendre le siége des François, et leur armée être sur les champs, et près de leurs dangers, par une belle nuit troussèrent leur bagage, et pour le plus sûr abandonnèrent la ville, puis s'en allèrent à Canose, sept milles près dudit lieu.

Premier que l'armée de France voulût marcher outre, entre les capitaines fut dit que le

siége seroit mis à Canose, bien forte ville, et garnie de gens d'armes; et que, si elle étoit prise, ce seroit pour donner crainte aux ennemis et évertuer les autres, et que, en ce faisant, on sauroit le vouloir de chacun. Ce propos arrêté, l'armée prit les champs, et fit un logis à un lieu nommé les Fontaines, et approchant de Canose, et là n'arrêta qu'une seule nuit. Au plus matin, les gens d'armes françois se mirent aux champs devers Canose, en laquelle y avoit douze cents hommes espagnols, sous deux capitaines, nommés l'un Péralte, homme bien expert au métier de la guerre, et l'autre Pèdre de Navarre, habile à merveilles en fait de mines. Et étoit cette ville fortifiée de gros boulevards bien percés, et de fossés larges et profonds, et d'épaisses murailles bien crénelées et percées, et de bonne artillerie, avec gens de cœur, et prou de victuailles; somme, c'étoit une des villes de la Pouille la mieux défensable, et est celle dont les histoires romaines font mention au temps que le consul Marc Varron, Romain, perdit près de là la grande bataille de Cannes, contre Annibal, duc de Carthage.

XI.

Du siége de Canose en la Pouille, et comment elle fut prise par les François sur les Espagnols, qui là firent défense merveilleuse.

Le seizième jour du mois de juillet, en l'an susdit mil cinq cent deux, l'armée de France fut devant la ville de Canose, en la Pouille, pour y mettre le siége. Là, à l'approcher, se trouva grosse escadre de genétaires, pour escarmoucher avec les François, et commencèrent chacun de sa part à mettre les armes à l'essai et donner coups. Les genétaires pour l'heure n'eurent du meilleur. Aussi étoient-ils peu de gens pour y devoir profiter : si furent chassés et menés battant jusques dedans leur fort, et aucuns d'eux tués sur-le-champ.

Tous les gens de cheval et piétons approchèrent, et se tinrent en bataille près de la ville, en attendant que l'artillerie fût assise, laquelle, à beau plein midi, à la vue de ceux de la ville, fut approchée à un jet d'arc près des murailles, et en même heure le siége assis. Les hommes d'armes se logèrent dedans les maisons et églises rompues, que là trouvèrent à un trait d'arbalète près de la place. Les piétons prirent quartier d'autre part vis-à-vis de leurs gens. Et ainsi que logis se faisoit, sans

séjour, trait et artillerie venoient de la ville sur les François, et tant, que plusieurs y furent étendus et morts. Mais pour ce, ne demeura que chacun n'eût logis arrêté, et que, la nuit ensuivant, l'artillerie ne fût approchée jusques encontre les fossés de la ville, et là les tranchées faites, et toute l'artillerie chargée et attitrée. Dès l'aube du jour, commença l'orage bruyant de l'artillerie de France à péter comme foudre, et donner contre les murailles de Canose, sans cesser quatre jours durant, tant horriblement, que créneaux, repaires et défenses furent mis à terre, et plusieurs des soldats espagnols crevés et meurtris. Grande défense faisoient iceux Espagnols; car, pour crainte des coups mortels, ne désemparoient la muraille, où nuit et jour étoient à faire remparts et repaires; dont tiroient à toutes heures sur nos gens, et grand abattis en faisoient. Mais à chef de quatre jours, tant furent murailles rouptes et atterrées, que, par les capitaines et maîtres canonniers françois, fut dit que passée suffisante y avoit pour y donner un assaut. Ce qui fut fait, et pour ce, ordonnés de chacune compagnie de cent hommes d'armes, vingt, et de cinquante, dix, qui se trouvèrent par nombre cent cinquante ou environ, avec leurs capitaines ou lieutenants, prêts d'assaillir la brèche ou écheler la muraille.

Aussi furent mis, pour l'exploit de cet af-

faire, douze cents hommes de pied, dont un, nommé Jannot de Montauban, conduisoit trois cents Gascons, le capitaine Esprit cinq cents Dauphinois, et Pierre-Louis de Coustance quatre cents Lombards; lesquels furent tous en armes, et délibérés de mettre la main en besogne. Pipes et tonneaux pleins de vin furent là mis sur le cul et défoncés, pour attinter les têtes de ceux qui devoient aller à l'assaut. Si commencèrent, à bel envi, à mettre le nez aux bouteilles et à trinquer à qui mieux mieux, tant que en peu d'heures les fûts furent vides et les têtes pleines, et gens d'armes échauffés comme lions querant leur proie, et prêts de commencer la noise. Les Espagnols, voyant l'heure que défense leur étoit propice pour sauver leur vie et acquérir honneur, s'arrangèrent en bel ordre autour de la brèche, le glaive au poing; et, sur le point de commencer, leurs capitaines les enhortèrent de mettre corps et vies à l'aventure pour leur querelle, disant que, si à celle fois pouvoient honorablement résister, ce seroit pour amollir le haut vouloir des François et rabaisser leurs cornes, et dorénavant gagner sur eux la chance heureuse, qui souvent, par un seul hasard de malheur, en fortune contraire se tourne. A chef de ces paroles, les Espagnols se ravigourèrent, et prirent audacieux courage, qui est la plus forte muraille qui soit; et ainsi, comme

ceux qui, entre autres, savent bien garder les places, environnèrent la passée à grand'foule de gens bien en point pour icelle garder, et là eurent propos de tous mourir, premier que désemparer, et attendre le dernier coup des assauts des François. Tant alla le cas en avant, que l'assaut fut commandé et sonné; dont les capitaines et les plus estimés François se mirent des premiers, et les piétons avec, lesquels coururent les uns à la brèche, et les autres échelèrent la muraille, et, de première advenue, donnèrent tant rudement, que les Espagnols du dedans furent si mal menés, nonobstant merveilleuse défense qu'ils faisoient, que, après long combat, perdirent place et reculèrent; et, de fait, eût été la ville prise à ce premier assaut, n'eût été un de leurs capitaines nommé Péralte, lequel, voyant ses gens abandonner leur garde et les François entrer sur eux, leur vint au-devant, l'épée au poing, en frappant sur eux à tour de bras, en leur disant : « Tournez, maránes, infâmes, recrus! que pezar de dioux! tournez, et tenez pied ferme et vouloir vertueux contre vos ennemis! Si vous fuyez, croyez que ne perdrez seulement les vies, mais l'honneur, qui de mille morts se doit racheter plutôt que de le laisser périr. Avant, compagnons, avant! ne faisons que, pour notre lâcheté, toutes les Espagnes, d'où nous sommes, en-

courent reproche. » Par cette remontrance enhardia ses gens, le vaillant capitaine, et les ramena battant jusques à la brèche, que les François avoient jà gagnée et entroient. Toutefois celui capitaine Péralte mit ses gens en telle force, et de lui-même fit telle défense, que les François furent reboutés, lesquels rapprochèrent de plus belle, et de leur pouvoir assaillirent la ville; mais les Espagnols, à lances de feu, de soufre et de chaux vive, avec pleins pots d'huile, affolèrent ceux qui étoient des premiers, desquels étoient le capitaine Louis d'Ars, Aimer de Villars, Pierre de la Lande, le seigneur de Cornon, Châtellart, Pierre de Bayard, Pierre de Pocquière, Luc de Groing, Marc du Fresne, et plusieurs autres bons hommes d'armes, qui, sans cesser, ruoient coups à toutes mains : dont aucuns d'eux furent blessés, les autres brûlés et leurs visages échaudés, et furent plusieurs laquais morts et affolés. Mais pourtant ils ne reculèrent; car l'assaut étoit tel, que, pour mourir, les François n'abandonnèrent le passage ni les Espagnols la défense. Et dura cettui assaut plus de trois heures, auquel furent morts et blessés grand nombre d'Espagnols; mais, pour ce, ne furent les autres ébahis, ains tinrent toujours pied ferme, eurent l'œil au guet, la main à la défense et le cœur vertueux, qui de tant leur servit, que, à la parfin, la place

leur demeura pour celle fois, et l'assaut cessa au désavantage des François, lesquels se retirèrent au logis. Ce fait, n'eurent pourtant le courage affoibli, ni vouloir de lever leur siége; mais derechef, plus aigrement que devant, d'un autre côté, devers le château, battirent la ville un jour et demi; et là, sans arrêt, nuit et jour furent tirés coups, et la muraille effondrée et mise à bas, tant, que l'assaut fut derechef commandé, et plus de gens d'armes qu'au premier, et grand nombre d'Allemands ordonnés, lesquels marchèrent vers la muraille bréchée, et tant efforcèrent leur pouvoir, que, malgré les ennemis, contre l'abattis plantèrent l'étendard. Là y eut merveilleuse noise : car les François, à grosse foule et des mieux armés, assaillirent le pas, et, comme envieux de recouvrer leur première perte, n'épargnèrent leurs glaives, mais contre ceux de la défense les exploitèrent jusques à la vue du sang d'Espagne, qui fut là effus à grands ruisseaux. Le bon capitaine Péralte, Espagnol, à cet affaire ne s'oublia de réconforter ses gens, les mettre en bon ordre, et tenir en vouloir assuré; et, pour leur montrer le chemin de vertu, le premier se trouva au besoin, et faisoit merveilles d'armes, et toujours avoit l'avis et défense de ses gens et le glaive au-devant des ennemis : et est à penser que sans lui la place eût été emportée d'assaut; car

chacun des François y efforçoit le comble de sa puissance. Mais lesdits Espagnols, au moyen de son avis, firent telle résistance, que tout honneur y acquirent; et puisque vérité en tels faits ne se doit céler, je dis que, sur ce, furent les Espagnols à recommander : car, sans faillir, nul d'eux débranloit de sa place pour mort encourir, dont étoient assurés s'ils eussent été pris. Que dirai-je? l'assaut fut tant mortel, que, depuis onze heures du matin jusques à vêpre, sans repos dura le combat main à main, sans que l'artillerie cessât de tirer et les glaives de trancher et piquer de tous côtés. Moult firent les François vertueux devoir d'assaillir, et les Espagnols grandes merveilles de défendre; car ils avoient, à l'heure, à besogner à l'une partie des plus hardis hommes de tout l'ost des François. Messire Jacques de Chabannes étoit là à la brèche, qui, sans séjour, donnoit coups immodérés, comme celui qui étoit loué d'excessives armes. Le capitaine Louis d'Ars, à tout une lance au poing, y assaillit un pan de mur ébranlé, étant auprès du passage où la foule se faisoit, et là y eut plusieurs coups de trait et de piques, tant que le sang lui dégouttoit jusques à terre; mais ce ne l'arrêta qu'il n'approchât jusques à combattre main à main dessus celui mur, qui tomboit presque, où, joignant, étoit grand nombre d'Espagnols, dont les uns chargeoient

sur lui, et les autres poussoient celui mur pour le vouloir acravanter : ce qui eût été, quand un François des siens, nommé Luc de Groing, qui étoit près de lui, l'avisa de ce danger, dont s'approcha d'un autre lieu pour combattre, et là fut jusques à la fin de l'assaut, sans cesser de charger les ennemis. Aussi étoient là Aimer de Villars, le seigneur de Cornon, la Lande, Châtellart, Pierre de Bayard, lequel ne cessa, durant l'assaut, de ruer patacs sur les Espagnols, et tant s'approcha, que en plusieurs lieux fut atteint et blessé à coups de piques. Pierre de Pocquière, seigneur de Bellabre, se mit là si avant, que, après maints coups par lui donnés, fut, à lances de feu et de soufre, brûlé le visage et tout affolé. Aussi fut Luc de Groing blessé d'un coup de pique, et atteint de telle sorte, que de la montée de la brèche fut renversé dedans les fossés, et emporté comme mort. Marc du Fresne fut pareillement, à celui assaut, blessé en plusieurs lieux, lequel, au rapport de ceux qui là étoient, fit tant d'armes, que ses ennemis, à leur perte, surent bien à quoi s'en devoir tenir. Plusieurs autres bons gendarmes, comme Gilbert de Chaux, Jean de Montieux, Louis de Brandon et assez d'autres, furent là des premiers à l'assaut et des derniers à la retraite, lesquels demeurèrent au combat jusques à ce qu'ils fussent tous blessés, et tant

lassés, que sang, pouls et haleine leur faillirent. Et faut entendre que les Espagnols, qui n'étoient que douze cents ou environ, n'étoient reposés ; car plus de cinq heures, comme j'ai dit, soutinrent les heurts de plus de deux mille hommes françois, forts et vigoureux. Je ne veux donc, par ma chronique, mettre les bienfaits des Espagnols en oubli, mais dire que, pour vertueuse défense, louange honorable doivent avoir. Quoi plus ? L'assaut fut tel, que les François, celui durant, à grands pouls de lances chargeoient leurs ennemis jusques au vif, lesquels aussi, à toutes longues piques avantageuses, se garantissoient, et blessoient nos gens, sans que grand dommage on leur pût faire, ne toucher à plein coup, pour l'avantage de la grandeur de leursdites piques, qui de moult leur profita ; et, avec ce, les aucuns d'eux avoient en main grands pots pleins de graisse, de feu et de soufre, qu'ils jetoient à la volée sur ceux qui s'approchoient pour gagner la brèche ; les autres, huiles bouillantes et lances à feu ; de quoi, si grand ennui et empêchement firent auxdits François, que, après avoir si longuement combattu, comme j'ai dit, cessèrent l'assaut à leur perte et dommage, auquel furent brûlés et ensoufrés plus de trente hommes d'armes, et d'autres plus de cinquante morts et mutilés. Des Espagnols furent aussi mis à sac et blessés plus de qua-

rante ; et ainsi fut par les François donné le second assaut à la ville de Canose. Moult furent dépits et malcontents les François de ce que si peu de gens, comme étoient les Espagnols qui là dedans tenoient, résistassent ainsi devant leur puissance, qui maintesfois avoit soumis moult de forts pays et conquêté villes imprenables. Que fut-ce? si n'est que, pour ce, n'amollirent leur vouloir, ni n'abaissèrent leur courage, mais proposèrent de tous mourir là, ou de vive force prendre ladite ville de Canose; et voulurent le lendemain icelle derechef assaillir et de tous côtés écheler, sans que nul fût exempt du labeur : dont les soldats du dedans, nonobstant la résistance des deux assauts par eux vigoureusement faite, ne se voulurent tant tenir forts de leurs armes, ne eux fier en fortune, que, avec messire Berault Stuart, capitaine de la bataille de l'armée des François, ne parlementassent, et promirent de rendre la place et icelle vider, si, par composition sûre, leurs bagues leur demeuroient sauves. Aucuns des capitaines françois ne furent d'opinion de les laisser ainsi aller, vu que plus n'en pouvoient, et que tant de dommage leur avoient fait. Les gens de pied, desquels plusieurs étoient demeurés, ne furent d'avis que ainsi dussent échapper, mais dirent que, s'ils sortoient, tous les tueroient, à qui en dût déplaire. Quoi que ce soit, la

composition fut par le vice-roi et le seigneur d'Aubigny arrêtée et fiancée par ledit seigneur d'Aubigny; et, pour ce qu'iceux Espagnols se doutoient de la menace des piétons, demandèrent ôtages, auxquels furent baillés Jannot d'Arbouville, seigneur de Bimo, et François Daillon, seigneur de la Crote, lesquels furent menés à Andrie, que tenoient les Espagnols. Et doutant le seigneur d'Aubigny que les gens de pied voulussent faire quelque force, comme avoient dit, voulant acquitter sa foi et résister à leurs motifs, lui en personne, avec deux cents hommes d'armes, se mit devant les portes de la ville pour faire là passer lesdits Espagnols, comme étoit promis, lesquels, avec toutes leurs bagues, sortirent : desquels, de douze cents qu'ils furent au-dedans devant le siége, n'en sortit que neuf cents; car le surplus, à coups d'artillerie, durant la batterie et aux assauts, à coups de main fut tué. Sitôt que tous furent hors de la ville, le seigneur d'Aubigny, avec ses gens, les conduisit jusques en sûreté; lesquels, après ce, furent par le capitaine Gonsales mis sur mer, et envoyés renforcer la ville de Tarente, où n'avoit lors que soixante Espagnols. Ainsi fut réduite la ville de Canose, et mise entre les mains des gens du roi, avec le château, qui étoit assez fort, où fut mise bonne sûreté et grosse garnison; et là dedans fut l'armée trois jours à repos.

XII.

Comment Gonsales Ferrand, après la prise de Canose, voulut détenir les ôtages françois, qui pour la sûreté de ses soldats avoient été baillés.

Le capitaine Gonsales Ferrand, sachant la perte de Canose, et ses gens en être hors à sûreté, et pour ce avoir encore entre ses mains les susdits ôtages françois, comme taché de vicieux vouloir, dit qu'il les vouloit détenir, pour les mettre au service du roi d'Espagne, et au cas qu'ils refuseroient ce parti, qu'il les feroit mettre en galère, ou en basse-fosse, comme prisonniers atteints de méfaits. Et ce propos oyant le capitaine Peralte, pour la sûreté duquel, et des Espagnols qui avoient tenu Canose, étoient lesdits ôtages françois détenus; et sachant le loyal tour de guerre que le seigeur d'Aubigny leur avoit fait, en reprenant la faute de l'intention du seigneur Gonsales, présens plusieurs, lui dit : « Seigneur capitaine, vous savez que vous-même avez consenti et voulu la composition par moi faite avec les François, touchant la reddition de Canose, et la bonne police et loyale manière de guerre dont ils ont usé envers nous; et aussi comme, en composant pour la sûreté de vos gens, qui

autrement eussent été tous tués, ont baillé bons ôtages, lesquels j'ai promis, et vous, pour autant que l'appointement avez consenti, faire mener à Andrie, sauf les faire ramener tous en sûreté jusques où seroit leur armée. A quoi, à la peine de ma foi soumettre à vilain reproche, je suis tenu de faire, et vous obligé de tenir. En outre, ne savez-vous comment le seigneur d'Aubigny, l'un des lieutenants-généraux du roi de France, malgré les piétons françois, qui courir sur nous vouloient, avec grosse puissance de gens d'armes, nous mit hors de Canose et du danger où étions? Parquoi me semble, si retenez lesdits ôtages, que ne ferez loyal devoir, et me garderez d'acquitter due promesse, et donnerez loi aux ennemis d'enfreindre votre sauf-conduit, et aux autres, cause de n'ajouter foi à votre dire, et que de même en pourront faire les François à quelqu'un des vôtres, dont en pourrez douleur et dommage recevoir. Avisez que, en fait d'armes, ôtages sont baillés pour moyenner entre paix et discorde et pour plus assurer la chose promise; lesquels se doivent amiablement recevoir, soigneusement garder, doucement traiter, et à heure due rendre. Ce sont les cérémonies de la guerre, qui, selon les statuts de l'art militaire, se doivent tant étroitement observer, que qui présume faire le contraire est digne de punition mortelle encourir. Par-

quoi, seigneur, à ce devez avoir l'œil ouvert, et, par avis de consulte, en ouvrer, ou au moins à l'honneur de votre florissante renommée, que, sur toutes choses, pour recommandée devez avoir. » Ce dit, le capitaine Gonsales, nonobstant la raisonnable remontrance, ne mua son égaré propos, mais mit gens en avant, pour aller à Andrie querir lesdits ôtages françois qui là étoient, et iceux faire amener à Barlette, pour les traiter selon son avis. De cette entreprise fut averti le capitaine Peralte, lequel dit en lui-même que à son pouvoir y pourvoiroit, en sorte que son honneur y seroit gardé, et le profit des ôtages maintenu. Et comme celui qui, par crainte de perdre vie ou état, ne voulut son los rabaisser, prit un genèton des siens, vite, adroit et léger, et par chemin couvert se mit en poste, et tira vers Andrie, où fut plus tôt que ceux qui alloient pour querir les ôtages, et, sans séjourner, fit iceux monter à cheval, et le plus tôt qu'il put, les emmena à l'ost des François, qui étoit à Canose; et ce fait, s'en retourna à Barlette.

Le capitaine Gonsales fut averti comment les ôtages françois, par le moyen de Peralte, étoient hors de ses mains; dont tant fut épris de courroux, que celui Peralte voulut faire pendre, disant qu'il avoit intelligence avec les François, et tellement le guerdonna, que, pour les

bons services qu'il avoit faits au roi d'Espagne, le fit prendre, et mettre en galère, où demeura long-temps. Et puis, par le secours d'aucuns ses amis, fut mis en liberté, et échappa; dont s'en alla rendre François, et fit depuis, comme j'ai su, bonne guerre aux Espagnols: parquoi fut appointé du roi, et en son service bien à point entretenu.

XIII.

Comment le capitaine Louis d'Ars prit Biscilles, en la Pouille, sur les Espagnols.

Le jour ensuivant que Canose fut rendue aux François, le capitaine Louis d'Ars, averti que les Espagnols chassés dudit Canose alloient renforcer Tarente, pria le duc de Nemours, vice-roi, qu'il lui plût bailler des gens d'armes, pour aller couper le chemin à iceux Espagnols, à la descente de la mer, où ne faudroit point de les rencontrer et iceux défaire. Et ce faisoit, pour ce que jà avoit été semond, par ceux de Tarente, de se mettre dedans, et avisé que six cents hommes d'armes françois se montroient là-devant, que les Espagnols de la garnison tueroient, qui peu de nombre étoient, et dedans mettroient les François. Et de tout ce fit compte au duc de Nemours, en lui remontrant que, par deux moyens,

celle ville de Tarente se pourroit prendre sans faillir : ou pour défaire le renfort qui par la mer y alloit, lequel étoit foible pour soutenir foule de bon nombre de François; ou pour se montrer devant la ville, qui étoit forte, pour chasser petite compagnie d'Espagnols. Le duc de Nemours ne voulut prêter l'oreille à celui Louis d'Ars, pour ouïr son profitable propos, ne lui bailler renfort pour exécuter sa louable entreprise; mais différa tant, que pour l'heure autre chose n'en fut, si n'est celui bon capitaine Louis d'Ars, qui la charge, comme j'ai dit, avoit des places qui là appartenoient au comte de Ligny, voulant à son pouvoir servir le roi son maître, se mit aux champs avec soixante chevau-légers, et adressa vers Biseilles, terre du comte de Ligny, à cause de sa femme. Et est celle ville sur la mer, et forte à l'avantage. Le peuple de laquelle, sachant la venue du capitaine Louis d'Ars, lieutenant dudit comte de Ligny, leur seigneur, et sitôt que devant eux le virent avec ses gens, France! France! fut là-dedans à voix commune mise en cri, et les portes de la ville, malgré les Espagnols, ouvertes aux François, et à grand tumulte toute la commune insultée contre les Espagnols. Là entrèrent les François, et, avec les Biseilliens, chargèrent sur les Espagnols, et les assaillirent de toutes parts, et tant, que jusque dedans le château, qu'ils tenoient,

tuant et battant les repoussèrent. Et eux retirés, commencèrent à tirer artillerie au travers de la ville et contre les François, tellement que, de Canose, à quatre milles de là, où étoit l'armée de France, le bruit des coups fut ouï. Dont un gentilhomme, nommé Luc de Groing, de ceux dudit Louis d'Ars, qui là étoit demeuré pour les affaires de sondit maître, sachant que besoin étoit de lui faire secours, avertit le duc de Nemours de son affaire, en lui disant : « Monseigneur, n'oyez-vous comment l'artillerie tire de Biseilles? Je suis sûr, et vous avertis, que le capitaine Louis d'Ars est à cet affaire. Et pour ce le sais-je, car, à son départ, me dit que là s'en alloit pour voir la manière et puissance des Espagnols qui sont dedans, et pour connoître le vouloir de ceux de la ville, qui avec lui ont intelligence. A ce moyen pouvez connoître qu'il y a mêlée ou assaut. Parquoi, monseigneur, en faisant service au roi, amitié à monseigneur de Ligny, et secours audit capitaine d'Ars, plaise-vous lui envoyer quelque renfort; car métier en est. » La prière et semonce de celui gentilhomme fut pour l'heure non ouïe par le duc de Nemours, et différée jusques à temps. Parquoi celui s'adressa à messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, qui là étoit, et lui dit que, s'il lui plaisoit secourir le capitaine Louis d'Ars, ce seroit servir le roi et acquitter son

honneur; et de ce le pria bien fort. Ledit seigneur de La Palice, délibéré à tous propos d'exploiter son pouvoir pour les affaires du roi, s'offrit de prendre celle charge, avec le vouloir d'y besogner à toute force; mais, au parfaire, le congé ne lui fut octroyé. Dont celui gentilhomme, voyant que ailleurs lui falloit pour son maître chercher aide, sachant qu'à Rouvre, ville à quartier, près de Biseilles, à quatre milles, étoient cent hommes d'armes françois, dont les cinquante étoient à François de la Trimoille, seigneur de Mauléon, et les autres cinquante, à messire Aimar de Prye, pensant de ceux-là avoir quelque secours, droit là courut en poste, et hâtivement avertit les capitaines de gens d'armes qui là étoient, de l'affaire qui étoit à Biseilles, et comment le capitaine Louis d'Ars, avec peu d'effort, soutenoit là grand'charge; et que, si par défaut de secours il étoit outré, ceux qui secourir lui pouvoient en auroient reproche : dont ceux de Rouvre, auxquels il s'adressoit, n'en seroient ignorés, vu la proximité du lieu, qui n'étoit que de quatre milles; et sur ce les pria envoyer des gens à la recousse. Lesquels dirent que peu de force étoient pour sûrement garder la ville de Rouvre, et à l'avantage secourir le capitaine Louis d'Ars. Et ce dit, celui bon messager à tant ne demeura au pourchas, mais leur dit : «Vous avez cent hommes d'armes; baillez-moi

[redacted]

Bayard, qui de Rouvre étoit des premiers délogé pour aller à ce hutin, avec ses trois hommes arriva à Biseilles, et à l'entrée de la ville, lui et ses gens, commencèrent à crier : France! France! à haute voix, et tout le cours le long des rues s'en alla vers le château, où le bruit se faisoit, et là se rangea avec Louis d'Ars, l'épée au poing, où commença à frapper à bras déployés, et à grands efforts secourir les François, qui grand besoin avoient d'aide; car, leur combat durant, un écumeur de mer espagnol, nommé Villemarin, avec trois galères armées de trois cents hommes, étoit venu au secours de ceux du château, et à sa venue furent les François foulés, mais eux et ceux de la ville leur tinrent longuement pied à ferrer. Toutefois, à la longue tenue, voyant les Espagnols que peu de secours venoit aux François, s'évertuèrent, dont le capitaine Louis d'Ars et ses gens furent à force repoussés, et chassés jusques à la porte de la ville; et à la fin eussent été forcés et mis hors, n'eût été la merveilleuse résistance que celui capitaine d'Ars faisoit de sa main : car à tour de bras gardoit l'issue de la ville et assailloit l'entrée; tellement que ses ennemis ne pouvoient sortir pour chasser les siens, ne les siens désemparer pour abandonner la ville. Que fut-ce? si n'est qu'Espagnol ne l'osoit approcher de tant que son glaive tenoit d'ombre, que ne fût

assommé. Là écumoit comme un sanglier aux abois, et disoit à ses gens : « Sus, messieurs, sus à ce besoin extrême se doit montrer la perfection de vertu. Gardons, sur nos vies, que l'honneur de la défense du pas que nous tenons ne perdions en peu d'heures, qui tout le jour avons emporté le prix de l'assaut; et que le fruit de nos labeurs ne soit perdu par défaut de le garder. Mieux vaut mourir ici à honneur sous l'écu de vertu, que vivre à reproche sous ombre de lâcheté. Ne soyons pour travail arrerrus; car, pour nous soulager, le secours nous est prêt. » A ces mots chacun reprit vigueur et courage. Là étoit Pierre de Bayard, comme j'ai dit, qui n'entendoit qu'à frapper au désespéré. Aussi y étoient Gilbert de Chaux, sieur dudit lieu; Jean de Montieux, seigneur de Tary; Arnaud de Barbiane, Napolitain; Louis de Brandon, et peu d'autres, lesquels pour mourir ne reculèrent l'issue de la porte.

Durant ce bruit, le capitaine Louis de Saint-Bonnet, et messire Pierre de Bellefourrière, et Luc de Groing, qui les amenoit, avec six vingts et dix hommes d'armes et deux cents archers, arrivèrent; et eux, étant à deux jets d'arc près, commencèrent à sonner les trompettes et clairons, si haut, qu'il sembloit autour de Biseilles que l'air éclatât ; et tant alloient tôt, que la poussière des chevaux obscurcissoit le temps. Le capitaine Louis d'Ars,

qui plus de six heures avoit soutenu la charge du combat des Espagnols avec ses gens, et tant, que de Canose, dont y avoit plus de six milles, et de Rouvre, avoit cependant donné loisir au secours de venir là, sachant approcher le renfort des François, reprit vigoureuse force, assuré vouloir et vertueux courage; et, à force de coups immodérés, commença à outrer les ennemis, et sur eux gagner place; lesquels, oyant le bruit du renfort, et pressés dudit Louis d'Ars et de ses gens, se voulurent retirer vers le château; mais, ainsi qu'ils faisoient leur retraite, Louis de Saint-Bonnet et messire Pierre de Bellefourrière, avec grosse route de gens d'armes françois, entrèrent en la ville, et tant hâtèrent leur train, que entre la marine et le château coupèrent le chemin aux Espagnols, lesquels se vouloient mettre en mer; et là sur eux fut fait tel chapplis, que plus de trois cents d'iceux furent dégoillés. Les autres, qui pouvoient être deux cents, ou peu moins, gagnèrent le château; dedans lequel, un peu de temps devant ce, avoient mis, iceux Espagnols, en prison huit ou dix des seigneurs et marchands de la ville, pource qu'ils tenoient aucunement pour le roi. Lesquels prisonniers ne virent sitôt les François maîtres de la ville, et les Espagnols défaits, que au plus haut d'une grosse tour ne montassent, en laquelle étoient détenus, et de là commencèrent à ruer grosses

pierres du haut en bas sur ceux du château, en manière qu'Espagnol qui là fût ne s'osoit montrer qu'il ne fût assommé. Et tant alla l'ouvrage en plus, que le capitaine Louis d'Ars fit soudainement écheler et assaillir le château, lequel fut pris d'assaut, et tous les Espagnols qui étoient dedans mis à l'épée. Ce fait, grosse garnison de François fut mise là-dedans. Et après ce, ledit capitaine Louis d'Ars fit bailler force argent et bonne monture à plusieurs hommes d'armes et archers. françois qui de Canose étoient venus à ce besoin, ou auroient, par force de courir et trop se hâter, tué leurs chevaux, dont les aucuns étoient à pied; dont fut aimé de chacun, comme requéroit le mérite de ses louables faits. Après toutes ces choses, chacun se retira à Canose, où étoit l'armée de France.

XIV.

Comment les François délogèrent de Canose, et coururent le pays de la Pouille.

L'armée de France, qui à Canose avait demeuré trois jours, fut mise aux champs pour gagner pays; laquelle fut de Canose à Corastre, terre du comte de Ligny, étant assise en plaine, et à cinq milles près de la marine: qui, peu de jours devant ce, avoit été prise sur les

Espagnols par le capitaine Louis d'Ars; et là séjournèrent les François trois jours, pour aviser à leur surplus; et, ce faisant, eurent grand défaut d'eau douce pour les chevaux, et tant, que de soif cuidèrent tous mourir; et, de fait, pour ce détour, leur convint retourner vers Canose. Si prirent leur chemin droit à Barlette, où étoient Gonsales et toute l'armée d'Espagne, et approchèrent la ville si près, que les Espagnols les purent voir. Le capitaine Gonsales fit mettre aux champs deux cents genétaires escarmoucheurs, et entre les boulevards et barrières de la ville fit asseoir son artillerie et tenir trois cents hommes d'armes en bataille, la lance sur la cuisse, pour donner, à la passée, quelque venue sur les François, s'ils voyoient leur avantage de ce faire, ou pour, au besoin, recueillir leurs coureurs, si par force étoient chassés. Les capitaines françois, qui, en approchant, virent la manière des ennemis, se serrèrent, et eurent conseil sur ce qu'est-il de faire, tel, que ordonné fut leur donner une escarmouche pour voir leur effort; et, pour ce, le duc de Nemours appela un François, seigneur de Sainte-Colombe, auquel bailla quatre-vingts chevaulégers pour aller charger sur les coureurs de Barlette, en lui disant que trop ne se mît avant sans propos : car, pour souvent trop avancer folle hardiesse, honteuse perte s'en ensuit.

Mais à ce pourvut cettui de Sainte-Colombe: car très-hardiment donna sur les ennemis, et à temps se retira, comme sage; car avec ses gens les approcha vis-à-vis, et point ne s'oublia de prier les siens que si pour honneur firent onc chose, que à celle fois le montrassent, et que temps en étoit. Là mirent les François les chevaux au cours, et tous ensemble s'entremêlèrent avec les genétaires d'Espagne, lesquels étoient deux cents ou plus; et bien à point s'entre-battirent, et tant, que, à plusieurs courses et recharges, les François, armés à l'avantage, mirent les Espagnols en fuite, et les suivirent jusque contre leurs barrières, le glaive au dos. Le duc de Nemours, qui de tout ce avait vue, doutant que, par embûches ou renfort d'ennemis, ou par trop aller avant, ses coureurs n'eussent du pis, pour obvier à ce, leur transmit un nommé Hiéronyme Payonnet, serviteur du sire d'Aubigny, pour leur dire qu'ils se retirassent; lesquels, pour ce, ne laissèrent à charger les genétaires, mais jusque dedans leur fort les chassèrent, où furent recueillis par les hommes d'armes espagnols qui là étoient, sans ce que nul d'eux fît semblant de vouloir sortir de leurs barrières. Parquoi s'en retournèrent iceux coureurs françois à leur armée, laquelle, durant l'escarmouche, passoit devant la ville, à la vue des Espagnols, en bon ordre

et bataille rangée, et tira outre jusques au pont de Canne, trois milles loin de Barlette.

L'armée de France, étant à celui pont de Canne, eut à secours trois mille Suisses, que le roi, qui lors étoit en Lombardie, lui transmit, sous la charge de deux capitaines des leurs, nommés, l'un le capitaine Ambrois, et l'autre Ance. Lesdits Suisses furent par le vice-roi baillés sous la main du sire d'Aubigny, lequel étoit ducteur des gens de pied et d'une partie de ceux de cheval.

Pour rafraîchir iceux Suisses, qui las étoient du branle de la mer, dont étoient venus de Gênes jusque là, et aussi pour voir au demeurant du fait de la guerre, quatre jours furent là les François et les Suisses en repos; et cependant aucuns d'iceux Suisses nouveau-venus eurent envie de prendre l'air, et virent que les raisins étoient déjà bons: car, en celui pays, à la Saint-Jean ou tôt après, sont mûrs; et ainsi, pour la nouvelleté, soixante d'iceux, sans le congé de leur capitaine, mirent leurs piques au col, et prirent les champs entre le camp des François et Barlette, où étoient les Espagnols; et là furent chercher leur proie, dont mal leur en prit; car ils furent aperçus par aucuns genétaires coureurs, lesquels, sitôt qu'ils les avisèrent, leur coururent, et donnèrent sur eux; et comme ceux qui, sans guet, par les vignes, s'étoient amusés à la

vendange, l'un deçà, l'autre là, en désarroi furent tous tués, sans que l'un tout seul en sût rapporter nouvelles à ceux de leur camp, ni à leurs ennemis porter dommage que la mort d'un genétaire seulement, qui depuis fut avec eux trouvé mort sous le cep de la vigne.

XV.

Comment cent hommes d'armes françois et sept cents hommes de pied furent en Calabre, pour guerroyer aucuns Espagnols qui là couroient le pays.

Le duc de Nemours, vice-roi, et les autres capitaines, furent là assavantés que en la Calabre étoient descendus grand nombre d'Espagnols, qui pilloient et gâtoient le pays; et mêmement Emmanuel de Benavide, don Hugues de Cardonne, et un autre, nommé Salazar, capitaines espagnols, avec trois cents hommes d'armes et onze cents piétons; lesquels, par force, occupoient partie de celle terre : parquoi fut avisé que là seroit envoyé quelque effort de François, pour là gagner pays et rabattre les coups des ennemis; et, pour ce, y furent transmis Adrien de Brimeu, seigneur de Humbercourt, et le seigneur de Grigny, à tout cent hommes d'armes, et Yves de Malherbe, avec quatre cents hommes de

pied, et d'autres jusques au nombre de sept cents, lesquels s'en allèrent en Calabre, comme leur étoit enchargé. Du pont de Canne fut l'armée de France à Canose, et là furent dispersées les garnisons, et mises par les villes et places dudit pays tout autour de Barlette, pour tenir les Espagnols, qui là étoient toujours enserrés; et furent les garnisons des François mises si près l'une de l'autre, que l'armée d'Espagne n'eût sitôt su assiéger ou courir l'une, que tout à l'heure l'autre ou toutes ensemble ne se fussent pu assembler et donner secours. Les gens d'armes françois, qui en la Calabre étoient allés, ne furent sitôt à chemin, que les Espagnols, qui là étoient, ne fussent, par espies, de ce avertis; dont se mirent tous ensemble, et au-devant des François se trouvèrent, à l'entrée de la Calabre, bien ordonnés. Les François pareillement leur firent barbe, et plusieurs escarmouches eurent les uns contre les autres; et tant, que à la parfin se mêlèrent tellement, que les Espagnols, qui à plus du double étoient contre les François, furent vainqueurs, et les défirent tellement, que le seigneur de Grigny mourut sur-le-champ, en se défendant par tel effort, que à ses ennemis laissa la victoire sanglante et luctueuse, et lui perdit la vie transitoire pour acquerre honneur immortel. A cette défaite, Adrien

d'Humbercourt, qui entre ses ennemis s'étoit longuement combattu, après son cheval mort entre ses jambes, et lui blessé en plusieurs lieux, fut pris et mis à rançon. Plusieurs autres François furent occis et blessés, et les autres se sauvèrent comme ils purent, et se rassemblèrent derechef pour eux garantir; et, ce fait, avertirent le vice-roi de leur affaire, et comment, sans secours, ne pouvoient là encourir que dommage, et déshonneur acquérir. Sur quoi fut tenu conseil entre les chefs françois, et par eux dit que messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, avec cent hommes d'armes et quelques gens de pied, feroit le voyage; lequel fut tantôt prêt pour y vouloir aller. Toutefois, au partir, entre le duc de Nemours et lui y eut différend par aucuns de ceux du vice-roi, disant que celui voyage seroit de tel avantage, que en la Calabre ce seroit le profit du gain et en la Pouille la peine du labeur; dont le vice-roi se disposa de se mettre en pays: ce qu'il fit avec cent hommes d'armes et peu d'autres, sans artillerie; et tant fit, que, en allant, trouva quelques villes rebelles à lui, lesquelles voulut assiéger et prendre, mais mal accompagné se trouva pour ce faire: aussi n'avoit-il artillerie, ne gens à suffire pour tenir siége, ne donner assauts. Ainsi s'ennuya sur ce défaut, et pensa que plus convenable chose étoit à lui de se tenir avec l'armée, dont

il étoit chef, ou auprès d'icelle, pour garder honneur, que icelui, comme convoiteux d'avoir, éloigner, pour autre part profit incertain chercher; ce qui le mit au retour, et s'en alla à Canose, honteux de son improuvue entreprise, et mal content d'avoir usé de volonté, au lieu de raison, à la remontrance de tel qui devoit être peu ouï sur ce, et moins obéi. Quoi que ce soit, au sire d'Aubigny manda qu'il allât audit voyage de Calabre, comme paravant avoit été appointé : ce qu'il fit volontiers, et prit cent hommes d'armes écossois des siens, et six cents hommes de pied, et ainsi, avec ses gens, s'en alla en Calabre, où fit comme ci-après sera dit.

XVI.

Comment le roi, étant lors à Ast, eut par-devers lui plusieurs princes et seigneurs d'Italie, et d'aucunes plaintes à lui faites du duc de Valentinois, qui lors avoit fait à Rome grosse armée.

Le roi étant en sa ville d'Ast, comme dessus a été dit, devers lui furent le duc Hercule de Ferrare; le duc d'Urbin, Romain; le marquis Francisque de Gonzague, marquis de Mantoue; Louis, marquis de Saluces; Antoine, marquis de Montferrat; les ambassadeurs du roi des

Romains, ceux de Venise et de Florence, de Bologne, de Pise, de Gênes, et plusieurs prélats et seigneurs des villes, seigneuries et communautés des Itales : desquelles les uns vinrent là pour offrir service au roi et lui faire obéissance ; les autres pour avoir amitié avec lui et alliance confédérée ; les autres pour avoir de lui quelque charge ou pension, et les autres pour se plaindre à lui du duc César Borgia, duc de Valentinois, lequel étoit lors sorti de Rome avec grosse gendarmerie, et assailloit leurs places, et couroit leur pays, et prenoit à toutes mains ce que par force pouvoit conquêter et ravir ; et, entre autres, se plaignit de lui le duc d'Urbin, disant que, à fausses enseignes, et feignant faire la guerre par l'aveu et vouloir du roi, avoit l'artillerie de celui duc d'Urbin empruntée, et que, après ce, de sa même artillerie avoit battu et pris ses places, lesquelles il tenoit par force et occupoit sans autre droit y avoir ; de quoi demandoit celui duc d'Urbin avoir restitution, et requéroit au roi que, en son affaire, lui plût donner aide et secours, vu que, pour lui cuider faire service et plaisir, avoit perdu sesdites places ; et aussi que son plaisir fût mander au duc de Valentinois, que entre ses mains remît lesdites places, comme raison le vouloit.

Ainsi firent plainte au roi les ambassades de Florence, et dirent que celui duc de Valenti-

nois avoit par force pris et pillé plusieurs villes et châteaux de leur seigneurie, et que sans juste querelle guerroyoit les Florentins, lesquels pareillement demandoient contre lui secours au roi, comme ses serviteurs, amis et confédérés. La seigneurie de Bologne disoit aussi que, à main hostile et sans autre droit, couroit ses terres, et faisoit aux Bolonois mortelle guerre et durs assauts, dont requéroient aussi au roi, comme ses humbles sujets et bons alliés, avoir aide. Le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue et tout plein d'autres, firent leur plainte de celui duc de Valentinois, et dirent que toutes crudélités, tyrannies, forces et violences exerçoit, et faisoit toutes les inhumanités dont se pouvoit aviser; et que si le roi ne mettoit sur ce brève provision, que les seigneuries des Itales, ses sujettes et alliées, voire ses pays mêmes de Naples et de Milan, en pourroient ennui, perte et dommage encourir : ce qui totalement seroit au désavantage du roi et au rabais de la louable réputation des François, vu que le roi même et son armée étant delà les monts, celui duc de Valentinois osoit présumer guerroyer ses alliés et amis, et faire près de lui hostile assemblée, et telle, que de plus de vingt mille hommes étoit renforcée, et tous les jours multiplioit d'effort; et jà étoit celui tyran tant boursoufflé d'orgueil, que en armes ne cuidoit

à lui premier ne second; et, pour monter au sommet de présomption, en son étendard fit attacher en grosses lettres d'or son titre, disant : *Cæsar aut nihil :* ce qui se pouvoit imaginer ou entendre que, à l'exemple du preux César, subjugueroit le monde, ou, par la main d'adverse fortune, mourroit à la poursuite. Quoi que ce soit, oyant le roi le cri des plaintes et rapport des violences que chacun faisoit d'icelui, lui transmit la poste; et vues les lettres par lesquelles lui mandoit qu'il cessât de plus guerroyer ses amis et alliés, et que, s'il avoit sur eux fait surprise, que, sans plus le lui faire dire, le mal acquis rendît, et aussi qu'il lui mandât à l'occasion de quoi si grosse armée il avoit mise sus.

Après que le duc de Valentinois eut reçu et vu les lettres du roi, par la même poste lui fit réponse, disant que, au regard de lui, n'entendoit faire chose qui fût contre son vouloir, et que son très-humble et très-obéissant serviteur étoit; et au surplus, toutes les villes, places et pays qu'il avoit pris, quand il lui plairoit, les mettroit entre ses mains; et la cause pourquoi il les avoit prises, étoit pour les remettre en l'obéissance du pape, lesquelles étoient à foi et hommage de lui tenues, ce que n'avoient voulu faire ceux qui les tenoient, ni reconnoître leur souverain seigneur; et quant étoit de son armée, pour autre chose

ne l'avoit faite que pour, au besoin, l'exploiter au service du pape et l'employer aux affaires du roi.

Plusieurs autres excuses et raisons mit en ses lettres, lesquelles le roi lut et aviṣa d'un mot à autre, et icelles montra à ceux qui de lui se plaignoient; lesquels prièrent le roi derechef qu'il ne souffrît ainsi molester les siens, et que si quelque hommage et temporelle reconnoissance, à cause desdites places surprises, étoient dus au Saint-Père le pape, que tout au vouloir et plaisir du roi en feroient la raison; et sur ce leur promit le roi de les rendre contens. Toutefois, exécution de guerre faisoit toujours le duc de Valentinois, et en prenoit où en trouver pouvoit: dont le roi fut délibéré lui envoyer au-devant grosse armée, pour savoir qu'il vouloit dire, et lui rabattre ses coups; et sur celle disposition demeura la chose pour un temps.

Le roi fut lors averti comme au royaume de Naples, entre les François et les Espagnols, étoit la guerre exercée, et de tout ce qui là avoit été fait assavanté: parquoi, doutant le rapport des espies, commanda à faire vider de cour tous les Espagnols, et mêmement un chevalier nommé messire Angraille, ambassadeur pour le roi d'Espagne, lequel avec tous ses gens fut sommé de désempacer les terres du roi, et ce dedans vingt-quatre heures; dont en même

heure partit avec tous ses Espagnols, et prit pays vers son quartier.

Par les Génevois furent lors envoyés en Ast messire Philippe de Ravestain, gouverneur de Gênes pour le roi; le comte de Gênes; messire Jean-Louis de Flisco, comte de Lavaigne, et plusieurs autres, pour prier le roi qu'il lui plût aller voir et visiter sa superbe cité de Gênes, et lui dire que ses sujets, les seigneurs et le peuple de la ville, sur toutes choses le désiroient voir, et lui faire service et bien le traiter. A la prière desquels promit que de Lombardie ne s'en iroit que premier ne les eût vus et visités; de quoi furent moult joyeux, et très-humblement l'en remercièrent.

XVII.

Comment une maison fut brûlée en Ast durant que le roi y étoit, et lui-même fut au bruit, accompagné de tous ses gens.

En la ville d'Ast avoit lors tant de François, Lombards et Italiens, et autres étrangers, que ladite ville, qui bien logée et moult spacieuse étoit, ne pouvoit suffire pour tout mettre à couvert la nuit, ni le jour pour donner à chacun aisée passée par les rues. Or, advint un de ces jours, ainsi que le roi fut couché, que quelque bon valet d'étable, par défaut de mettre de

l'eau en son vin, s'endormit en sa litière sans souffler sa chandelle, et là se prit à ronfler, et la chandelle à brûler; tellement que, à la chute, ou ne sait comment, les flammèches s'épandirent par la paille, et feu de courir partout, et tant, que soudainement toute la maison fut enflammée : dont ceux à qui plus le cas touchoit coururent aux cloches de la ville, comme, en semblable cas, on a de coutume, et ce fut sur les onze heures de nuit, que chacun étoit à repos. Les cloches sonnèrent à toutes parts comme en manière de tocsin, dont plus de vingt mille hommes de la ville, au son du feu, furent soudainement par les rues, et à tous grands cris coururent où étoit le feu.

Le roi, qui lors étoit couché en son lit, oyant le son des cloches et le bruit du peuple, tout hâtivement se mit en pieds, habillé légèrement et la hache au poing, et avec un valet de chambre sortit en la cour de son logis, où là trouva son guet tout debout, et ainsi se mit en rue pour aller où étoit le bruit. Qui eût là vu les gentilshommes et pensionnaires du roi, les archers de la garde, les Allemands, et tous les François qui là étoient, sortir en place, les uns armés, la hache en main, les autres en pourpoint, la hallebarde ou la pique au poing, c'étoit assez pour dire ou penser que en la ville y avoit quelque hutin : car, en moins d'un quart d'heure, devant et autour

du logis du roi furent plus de six mille François en armes, et ès rues plus de douze cents torches allumées; et ainsi marcha le roi le long d'une rue qui duroit plus d'un jet d'arc de long; le comte de Ligny, le seigneur de Ravestain, le sire de la Trimoille, le maréchal de Gyé, et les autres seigneurs de France qui là étoient en Ast, se trouvèrent tous autour de lui; lequel fut pour l'heure si bien accompagné, que tout le long de la rue où il étoit n'apparoissoit que haches, piques et hallebardes. Ainsi se tenoit le roi saisi de ses armes; et aussi le cas le requerroit assez, vu le son tumultuaire, l'heure intempestive, la multitude des étrangers, et la sûreté non fiable du pays, qui là à chacun étoit en vue; et en ce point s'en alla le roi jusques au lieu où étoit le bruit, comme celui qui hardiment se vouloit trouver où besoin étoit; et, lorsqu'il vit que c'étoit à cause du feu, commanda à chacun que la main fût mise à cet affaire : dont tant de gens y besognèrent, que la maison fut tantôt brisée, et le feu éteint; puis le roi se retira à son logis, et chacun s'en alla reposer.

Le cardinal d'Amboise étoit en ce temps en Ast, grièvement atteint de fièvre continue, qui lors avoit le cours de par-delà, lequel fut par les médecins du roi vu à toutes heures, et souvent par lui-même visité et fait soigneusement panser; tellement, que en peu de temps fut sai-

nement guéri : lequel, pour changer l'air, s'en alla à Lumel, une comté près Vigève, que le roi lui avoit autrefois donnée ; et là séjourna, en attendant le roi aller à Milan, toujours vaquant à la dépêche des ambassades et aux autres affaires survenants.

Le dix-neuvième jour du mois de juillet, le roi partit d'Ast pour s'en aller à Milan, et fut celui jour coucher à Félissan, ville du marquisat de Montferrat, à huit milles près d'Ast ; le lendemain à Valence, terre de Milan ; puis à Vigève, où fut l'espace de six jours ; de Vigève à Biagras, petite ville à quatorze milles près de Milan, assise sur un petit fleuve procédant de la rivière du Tésin, lequel fleuve tire tout droit à la ligne de Biagras à Milan, et est fait artificieusement pour aller par bateaux d'une ville à l'autre, à deux lés duquel sont les grands aubiers feuillus pour ombroyer les passans, et encontre des deux côtés, la belle et grande prairie verdoyante, pleine d'arbres fruitiers, de petits ruisseaux courant en plusieurs endroits. Sur le bord de l'eau sont les belles maisons de plaisance et les grosses hôtelleries, et au travers de celui fleuve, les ponts-levis pour aller d'un côté à l'autre, et entre les aubiers et le bord de l'eau, aux deux côtés, sont les chemins sablonneux faits exprès pour passer les gens de cheval et de pied ; et là dedans se pêche force menu poisson, et même-

ment écrevisses sans nombre : et me dit-on là même que le seigneur Ludovic, pour son plaisir, avait ainsi le lieu approprié, lequel est tant amène et plaisant, que plus semble paradisique que terrestre. Par là sur bateaux s'en alla le roi de Biagras à Milan, où il arriva le vingt-huitième jour du mois de juillet, sur le point de huit heures du matin. Au-devant de lui furent les seigneurs et potestats de la ville, avec plus de mille chevaux lombards, lesquels l'accompagnèrent jusques à l'entrée du château, où s'en alla descendre ; et à sa venue firent les capitaines de la place décharger et tirer plus de cent coups d'artillerie, et icelle bruire par sur la ville. Là-dedans trompettes, clairons et tabours de Suisses retentissoient, si qu'on n'eût pas ouï tempêter. Au-devant du roi marchoient les deux cents gentilshommes de sa maison, tous à cheval, la hache au poing, desquels étoient les capitaines le vidame de Chartres et messire Guyon d'Amboise ; puis alloient les cent-suisses de la garde, lesquels cheminoient tous en flotte, la pique au col, sous la conduite de messire Guillaume de la Marche, leur capitaine ; en après, les vingt-quatre archers du corps, lesquels étoient tous Écossois.

Le roi alloit après, monté sur un coursier bayard, et vêtu d'une robe de drap d'or, et avec un bonnet de velours noir à deux rebras

sur son chef. Avec lui et tout joignant étoient le cardinal d'Amboise et le cardinal de Trévolce; et après étoient le duc de Ferrare, le comte de Ligny, le seigneur de Ravestain, le seigneur de la Trimoille, le marquis de Mantoue, le marquis de Saluces, le marquis de Montferrat, le maréchal de Gyé, le seigneur Jean-Jacques, le seigneur de Chaumont et plusieurs autres grands seigneurs. Après, étoient les quatre cents archers de la garde, tous à cheval et en armes; et à leur queue plus de douze cents Lombards à cheval, moult richement accoutrés. En cet état entra le roi dedans son fort château de Milan. Les mortes-paies de la place, qui en nombre étoient cent cinquante hommes d'armes et trois cents archers, furent là tous en armes, c'est à savoir les hommes d'armes armés à blanc, et tous la hache au poing; et les archers en brigandines, la salade sur la tête et l'arc tendu; et étoient tous à pied et à deux rangs, en moult bel ordre, depuis l'entrée du pont du château jusque devant la porte de la salle du roi : ce qui duroit presque un jet d'arc de chemin, entre lesquels passa le roi avec ses gentilshommes et toute sa garde; et puis entra en la salle pour reposer.

Dedans la ville de Milan demeura le roi l'espace de onze jours, et là fit droit à chacun et contenta tous, en manière que tout son pays de Lombardie, sous sa main, fut en tran-

quille repos et union paisible. De Rome vinrent lors vers le roi les cardinaux *Petri ad Vincula*, Saint-Georges, Saint-Severin, évêque de Maillezais en Poitou; le cardinal Ursin, le cardinal d'Albret, et grand nombre d'archevêques, évêques, abbés et protonotaires, lesquels lui firent offre de le servir à Rome, à leur possible, de tout ce que métier seroit; et, pource que le pape Alexandre sixième étoit lors perclus et mal de sa personne, dirent iceux cardinaux au roi que, s'il venoit tôt à mourir, que la main tiendroient tous pour quelque cardinal qui voudroit être pape; et est à penser que si le cas fût lors advenu, que maître Georges, cardinal d'Amboise, étoit en voie d'en avoir les clefs apostoliques pendues à sa ceinture.

Pour dire donc plus, fut vrai que en ces jours le roi eut, derechef, force plaintes des excès que par armes faisoit le duc de Valentinois, nonobstant la défense que autrefois lui en avoit faite. Dont fit marcher en avant sept cents hommes d'armes, et mit sus six mille Suisses; avec ce, fit mettre au charroi dix-sept pièces de son artillerie, prises dedans le château de Milan; c'est à savoir: deux gros canons, quatre coulevrines et onze faucons; et les fit mener à Turin en Piémont, pour aller les faire mettre sur la rivière du Pô, et les conduire par eau jusqu'à

Parme; de laquelle artillerie étoit conducteur un nommé Guillaume Legier, prevôt d'icelle. Et avoit le roi fait chef d'icelle armée le sire de la Trimoille, lequel étoit jà prêt de partir pour aller mettre les gens d'armes en besogne, lesquels avoient marché jusques à Parme et à Plaisance, pour aller au secours de la seigneurie de Florence, confédérée du roi, contre celui duc de Valentinois, qui à tous efforts assailloit les Florentins et couroit leurs terres.

Tantôt qu'il sut que l'armée des François étoit sur les champs contre lui, et qu'elle marchoit, ne voulut attendre sa venue, mais fit tenir ses gens d'armes cois sans plus guerroyer, et dit à ses capitaines, que nuls bruits pour lors ne fissent, et qu'il s'en alloit devers le roi, pour aucuns de ses affaires; et que jusques à ce qu'ils ouïssent de ses nouvelles, que homme des siens ne désemparât son camp; qui lors étoit dedans les terres de Florence. Et ce dit, avec trois hommes seulement se mit en poste, et courut devers le roi à Milan, où il arriva le sixième jour d'août, sur les neuf heures de nuit, où trouva le roi en la rue, qui à la clarté des torches, avec toute sa garde et plusieurs des seigneurs de France, venoit d'une des maisons de la ville et s'en alloit au château. Et je, qui lors étois logé en cette même rue, ainsi que le bruit des chevaux se

faisoit, sortis pour les voir passer, où je choisis entre les autres auprès du roi le duc de Valentinois, qui encore étoit monté sur le cheval de poste, et étoit icelui vêtu d'une robe de velours noir, troussée à la turque, et toute poudreuse; sur la tête un chapeau d'Allemand, et en cet état fit la révérence au roi, et le suivit jusque devant la porte du château, en parlant de plusieurs choses. Là étoient le marquis de Mantoue, le duc d'Urbin et force autres qui le haïoient de mort. Pourquoi se doutant de fausse compagnie, requit au roi qu'il lui plût bailler sûre conduite. Dont lui bailla cent de ses Allemands, qui, la hallebarde au poing, le menèrent jusqu'à son logis. Le lendemain, le roi fut ouïr messe en l'église de Saint-Étienne de Milan, où autrefois un duc de Milan, nommé le duc Marie, fut tué par un des seigneurs de la ville, pource que la femme d'icelui Milanois entretenoit à son plaisir, ainsi que me dirent plusieurs. Quoi que ce soit, le roi, après la messe ouïe, fut dîner chez le cardinal de Côme, qui très-honorablement le festoya de viandes exquises et de plusieurs sortes d'entremets, avec bons vins. Et après dîner transmit querir le duc de Valentinois, lequel n'étoit encore issu de la chambre, mais s'étoit reposé jusques entour le midi, comme celui qui las étoit de courir la poste; toutefois sitôt qu'il sût que le roi le

mandoit, se hâta de s'habiller, et puis se mit à chemin pour aller où lui étoit mandé. Et lui arrivé au logis du roi, après la révérence faite, dîna là. Et après ce, le roi eut avec lui plusieurs propos, et diverses paroles, en lui demandant pourquoi il avoit fait armée, et couru le pays de ses sujets et alliés. Dont aucuns étoient là présens, lesquels persistoient toujours en leurs plaintes contre celui duc de Valentinois. Lequel s'excusa en la manière que au roi en avoit écrit, disant, que les terres, desquelles par force s'étoit emparé, étoient tenues du Saint-Siége, et que par défaut de devoir non fait, comme gonfalonier de l'Église, et par le commandement du pape, les avoit prises, et remises en la main et obéissance du Saint-Père le pape, comme chose à lui appartenant par droit propriétaire. Plusieurs autres choses, sur ce propos, furent d'un côté et d'autre alléguées et débattues, lesquelles oyant le roi différentes, voulant chacun à son pouvoir contenter, ordonna que sur ce fût vu à la raison, justement appointé, et à tous fait bon droit. Ainsi les foulés à tort eurent espérance de recouvrer le leur, les paisibles possesseurs, sauvegarde de sûreté, et les violents usurpateurs, défense craintive d'user de force. De là en avant le duc de Valentinois se maintint si à point devers le roi, que à la parfin eut très-bonne chère, et tant prochain se trouva

pour l'heure de son heur, que le roi n'alloit nulle part que près de lui ne fût. Et s'il advenoit que, en chevauchant, le roi mît pied à terre (ainsi que j'ai vu maintes fois), celui duc de Valentinois, au lieu de l'écuyer ou du laquais, au dévaler et au monter, tenoit l'étrier, ou la bride de sa mule ou de son cheval. Et ainsi faisoit du bon valet le compagnon.

Après que le roi eut mis ordonnée police, et vu à clair en tous ses affaires du duché de Milan, d'illec s'en partit pour aller à Pavie. Et le huitième jour du mois d'août, se mit à chemin pour aller, ce jour, au gîte à un lieu nommé Binasque, étant à mi-chemin de Milan et de Pavie, sur le grand chemin. Et là sont les belles grandes hôtelleries, très-bien logées, et en moult beau lieu sur la petite rivière courante, pleine de poissons et écrevisses. Et là coucha le roi cette nuit; puis le lendemain s'en alla à Pavie, et prit son logis au château, qui est une moult belle place, et forte; et là est le grand parc tout plein de bêtes fauves. Et au dehors, et près de là, est la Chartreuse, qui est un des plus excellents et somptueux colléges de toute la chrétienté. Dedans la cité de Pavie est enclose la florissante université de toutes les Itales, en laquelle est l'exercice de toutes sciences à portes ouvertes. Là repose le glorieux corps de saint Augustin, docteur anagogique, et saint Severin, dit

Boëce de consolation, lequel fut martyrisé par le roi Théodoric, roi des Goths, arien. Plusieurs autres choses dignes de commémoration sont à Pavie, comme les belles et riches librairies de plusieurs ducs de Milan, les grandes et somptueuses églises, et un millier d'autres choses, dont je me tais, pour dire que le roi, pour un temps, prit là joyeux séjour.

Le dix-septième jour dudit mois d'août, trois docteurs de l'université de Pavie furent au souper du roi, et là lui firent chacun sa harangue en latin, demandant que son bon vouloir et plaisir fût, que les colléges et écoles de celle université fussent par lui entretenus, et augmentés, comme du temps des autres ducs de Milan avoient été, à celle fin que la melliflue fontaine de science, qui de par là à tout le monde ses hippocrènes ruisseaux répandoit, ne fût par défaut d'entretènement mise à sec et étanchée. Auxquels docteurs fit le roi faire réponse, par un François nommé maître Jean Poncher, seigneur en parlement à Paris, et chancelier de Milan, lequel leur répondit pour le roi, en très-bon et rhétorique latin, jouxte le vouloir du roi, et l'intention de leur demande; dont après ce, s'en allèrent iceux docteurs, bien acquittés de leur office et très contents de leur octroi.

Le dixième jour de celui mois d'août, les ambassades des Suisses vinrent à Pavie, devers le

roi ; lesquelles furent envoyées au cardinal d'Amboise, qui lors étoit logé auprès du roi, dedans le château, pour là ouïr et dépêcher toutes choses ; lesquels ambassadeurs baillèrent leurs requêtes par articles, et firent leur demande selon leur charge : dont, après que par le conseil sur ce fut arrêté, dépêche leu fut faite, une partie à leur plaisir, l'autre l'ordonnance du conseil, et le tout au voulo du roi.

Le dix-neuvième jour dudit mois, le r . . à la messe à l'église de Notre-Dame, nors ville de Pavie, et là toucha les mal. les s écrouelles, dont il y en avoit deux ce . u plus. Le lendemain fut pareillement ouïr l. e au collége de Saint-François, aussi ho . ville, où fut montré le corps de saint Ber ar- din, cordelier de l'Observance, lequel a oit été nouvellement et depuis dix ans canon ; et étoit celui saint corps en chair et en o comme je le vis avec plusieurs, et enlevé de terre environ trois pieds de haut, dedans une chapelle étant à l'entrée du chœur, sur la main dextre ; et là y eut grand'presse à le regarder ; car le lieu étoit étroit, et la chapelle petite. Toutefois, par l'ouverture d'unes grilles de fer, qui devant le corps saint faisoient obstacle, chacun le regardoit tout à clair ; et pour ce que ce glorieux saint avoit, en sa vie,

à tous montré exemple de sainteté, après sa mort reluisoit par miracle.

XVIII.

D'un combat à outrance fait par deux Lombards à Pavie, en la présence du roi.

En celui temps furent de par-là deux Lombards, nommés, l'un le comte Marc-Antoine de Gonzague, et l'autre Jean Pero Marc-Antoine, aussi de Gonzague, cousins germains du marquis de Mantoue, lesquels eurent querelle de combat ensemble, sur ce que ledit comte Marc-Antoine de Gonzague disoit qu'icelui Jean Pero Marc-Antoine lui avoit faussement et mauvaisement menti sa foi, et faussé promesse; et, en outre, disoit que, au marquis de Mantoue, étoit faux traître et déloyal; et que tout ce vouloit maintenir et prouver à la force de son corps contre le sien; et, sur cette querelle, le combattre en champ de bataille. Au contre de ce, disoit ledit Jean Pero Marc-Antoine, qu'il n'en étoit rien, et que faussement par la gorge avoit menti, et que de son pouvoir jusques à la mort se défendroit. Et est à savoir que, quelque temps devant ce, sur cette querelle avoient été jetés et levés gages de bataille : dont, pour accomplir leurs armes devant la venue du roi, en avoient

demandé congé au seigneur de Chaumont, lieutenant-général pour le roi en Lombardie; lequel les avoit remis à sa venue. Donc, sitôt qu'il fut delà les monts, lesdits querelleurs, avec ledit marquis de Mantoue, lui demandèrent le champ, et congé de faire leur combat; et, ce dit, lui baillèrent leurs articles, lesquels furent, par lui et son conseil, vus et bien visités; et, vu leur querelle, qui touchoit foi faussée et trahison, leur octroya le champ de bataille, et voulut que le combat fût fait dedans le château de Pavie, et là assigné au vingt-unième jour d'août; ce qui fut fait. Les lices furent dressées, et faites six vingts pas en longueur et de quatre-vingts en largeur, et de cinq pieds de haut, dedans ledit château de Pavie; et, vis-à-vis de l'entrée de la porte, fut faite une des entrées des lices, et de l'autre côté, vers le parc, au droit de celle même entrée, une autre pour entrer au champ de bataille, et aux deux autres côtés furent tendus les deux pavillons des champions, l'un au droit de l'autre, devers l'entrée du château. Par-dessus les lices furent faits les échafauds, et la place du champ grattée partout et semée de sable, pour mieux soutenir les chevaux à ferme. Tout autour du château, par le dedans, au-dessus des échafauds, avoit des galeries regardant au bas, où pouvoit avoir lieu pour mettre sept ou huit mille personnes,

qui de là pourroient voir tout le combat ; et là étoient logés le cardinal d'Amboise, le comte de Ligny, le maréchal de Gyé, le seigneur de Chaumont, l'évêque d'Alby, l'évêque de Cisteron, confesseur du roi, et plusieurs autres seigneurs d'Église; dont aucuns d'eux n'eurent point de peur, pour icelui combat, que irrégularité, pour la mort des combattans, s'en ensuivît, et, pour ce, ne se retirèrent, mais regardèrent les armes comme les autres. Pour rentrer donc, grand nombre de dames et de damoiselles de la duché de Milan et des pays prochains se trouvèrent là pour voir la bataille d'iceux deux Lombards ; lesquels entrèrent au château au jour susdit, entre les dix et onze heures du matin, et s'en allèrent à leurs pavillons, où furent menés leurs chevaux et portés leurs harnois. A côté dextre étoit le pavillon du comte Jean Marc-Antoine, appelant; au senestre, celui de Jean Pero Marc-Antoine, défendeur : où là furent armés et montés, et leurs harnois et chevaux vus et visités, et leurs glaives pareillement, afin que l'un n'eût avantage plus que l'autre. Le roi ordonna être leurs parrains et conducteurs six capitaines : desquels les trois premiers, du comte Jean Marc-Antoine, étoient Francisque de Gonzague, marquis de Mantoue, messire Brandelis de Champagne et le capitaine Montoison ; les autres trois, parrains et guides de Jean Pero Marc-Antoine, fu-

rent messire Robinet de Fremeselles, messire Antoine Marie Palvezin, et Bernard de Ricault. Les gardes et écoutes du champ furent messire Guyon d'Amboise, messire Jacques de Crussol, messire Gabriel de Montfaucon et le capitaine Maunourry; lesquels furent députés pour garder que nul approchât les lices, et pour écouter si quelqu'un parleroit ou feroit signe à l'un des combatteurs, pour en faire le rapport aux juges, et aussi pour écouter si l'un desdits champions, en combattant ou autrement, se rendroit ou diroit sur ce quelque mot, et aussi pour iceux départir, après que le roi auroit jeté le bâton. A l'heure que les champions furent prêts pour devoir combattre, un roi d'armes vint à cheval sur l'entrée des lices, et là fit, de par le roi, trois cris et cinq défenses, dont la première fut: Que nul, durant le combat, ne pût porter armes ne glaive quelconques, sur peine de perdre corps et biens, si n'est les gardes du champ et autres qui de ce faire avoient commandement ou congé du roi. La seconde défense fut: Que, la bataille durant, nul, de quelque condition qu'il fût, là ne se trouvât à cheval, excepté seulement les parrains et conducteurs des combatteurs, et gardes du champ; et ce, sur peine de perdre les chevaux aux gentilshommes, et aux serviteurs d'avoir l'oreille ôtée. La tierce défense fut à tous de non en-

trer ès lices, réservé ceux qui pour ce seroient députés, ni de monter dessus, sur peine de perdre corps et biens. La quatrième fut de non être sur pieds, mais assis sur banc ou à terre, afin que chacun pût voir plus clairement les parties, et leur combat aviser; et ce, sur peine de perdre le poing. La cinquième et dernière défense fut à tous de non parler, toussir, cracher, crier, faire signe ou semblant, quel qu'il fût; et ce, sur peine de perdre corps et biens. Le roi étoit lors en son échafaud avec plusieurs princes et autres grands seigneurs. Les juges étoient Hercule, duc de Ferrare, et Louis, marquis de Saluces, lesquels étoient dedans un échafaud près de celui du roi, duquel pouvoient voir tout à clair tous les coins et endroits du champ, et, sans empêchement, aviser tout l'exploit de la bataille.

Les dames et damoiselles qui là étoient venues pour voir celui combat, avoient leur échafaud presque joignant celui du roi, où étoient à grand nombre, et moult richement accoutrées et parées de draps d'or, de soie, et de pierreries. Après que iceux champions eurent fait les sermens sur ce requis, et toutes les cérémonies de gage de bataille accompli, iceux avec leurs conducteurs sortirent de leurs pavillons, montés et armés, et se mirent au champ, l'un à l'entrée de la lice, et l'autre d'autre côté, la visière baissée, et la lance sur

la cuisse. Leurs pavillons furent à leur issue rués par sus les lices, et les portes d'icelles fermées à grosses barres. Un roi d'armes fut lors près de l'entrée desdites lices, lequel cria par trois fois : « Laissez-les aller, laissez-les aller, laissez-les aller faire leur devoir ! » Et à chef de ce cri, trompettes et clairons commencèrent à sonner *dedans*, *dedans*, pour recueillir les champions et émouvoir leurs chevaux ; lesquels commencèrent à branler bien à point sous la main de leurs maîtres. Et ainsi donnèrent, les deux champions, des éperons, et adressèrent l'un à l'autre la lance baissée, courant de droit fil. Toutefois, quand ce vint au choquer, ils croisèrent et passèrent outre sans atteinte. Et là mirent lances à terre, et tirèrent leurs estocs, desquels plusieurs coups se donnèrent l'un à l'autre. Mais si bien furent armés, que la pointe de leurs glaives ne fut point enrougie de sang, si ce n'est que le comte Marc-Antoine, appelant, donna en combattant, au cheval du défendeur, de l'estoc au travers du cou, dont issit grande force de sang, et tant, que le cheval blessé se trouva moult affoibli ; dont requit cettui défendeur au roi avoir autre monture. Aussi étoit-il dit entre eux, premier que entrer au champ, que si le cheval de l'un d'eux, ou tous deux, étoient blessés au combat, que, pour mettre à fin leurs armes, plus sûrement se pourroient renonter.

Dont le roi voulut et ordonna que celui défendeur eût nouvelle monture. Et, pour ce faire, furent ouvertes les lices, et hors d'icelles sortit celui Jean Pero Marc-Antoine de Gonzague, et monta à cheval. Sur ce, dire se peut que si le roi n'eût à celui défendeur permis sortir hors des lices, que plus n'étoit au combat recevable, et que dedans lesdites lices ne devoit plus entrer. Car sur ce, en fait de gage de bataille, est une loi ordonnée, disant que après que les champions sont entrés en champ de bataille, et les lices closes pour combattre, que nul d'eux doit sortir que le combat ne soit premier mis à chef. Et que, s'il advient à l'un d'eux, en combattant ou autrement, mettre par sus la lice ou ailleurs hors d'icelle, pied, main, bras, glaive, ou quelque partie de son corps ou de son cheval, si l'autre requiert sur ce justice, le roi ou les juges seront tenus faire couper tout ce qui hors desdites lices aura été mis. Pour revenir à mon propos, le défendeur fut remonté, et rentré aux lices, et le combat recommencé de plus belle; tant que, de leurs estocs, coups à dérois se donnèrent et se chargèrent partout. Toutefois leurs armes ne furent pas si cruelles, que par estoc ne tranchant de glaive en sortît une seule goutte de leur sang. Le roi, voyant leur long combat et le peu d'effet de leurs armes, leur transmit messire Pierre de Rohan, maréchal

de Gyé, messire Jean-Jacques de Trivulce, Lombard, et messire Charles d'Amboise, grand-maître de France, pour leur dire que très-bien s'étoient acquittés, et que assez en avoient fait pour devoir cesser, et aussi qu'il vouloit que leurs armes n'allassent plus avant, et que de leur question ne fût plus de nouvelles, mais que de là en avant fussent bons et loyaux amis ensemble, comme doivent être parents qu'ils étoient, et que en signe d'amitié ils s'entr'embrassassent, et pardonnassent l'un à l'autre en sa présence. Lesquels pour ce ne voulurent sommairement finir leurs armes, mais encore se combattirent aigrement, et tant, que le roi, qui ne vouloit la mort de nul, pour les faire cesser jeta son bâton à bas, dont furent par les gardes du champ incontinent départis. Et eux, en la présence du roi et de tous ceux qui là étoient, se pardonnèrent, et embrassèrent amiablement par semblant. Et ce fait, furent mis hors du champ l'un quand et l'autre, pour eux aller désarmer; ce que firent, et chacun se retira à son logis. Le soir après, le roi fit un banquet au château de Pavie, où furent festoyés les chevaliers et gentilshommes, dames et damoiselles du pays, qui là furent pour voir ledit combat. Aussi furent, à celui convi, les deux champions assis l'un devant l'autre, en signe d'amour réconciliée et union paisible.

La reine de Hongrie, qui s'en alloit de Lombardie en son pays, comme j'ai dit, arriva lors à Padoue, ville de Saint-Marc, à douze milles près de Venise. Et là lui furent au-devant pour la recevoir, un duc de Hongrie, nommé le duc Laurent, et trois évêques, avec bien douze cents chevaux hongrois. Et aussi pour plus honorablement la recueillir, vinrent par eau de Venise très-grand nombre de barques pleines de gens de fête, et solennels, lesquels la conduisirent jusques à Venise. Et ainsi que depuis j'ai su par aucuns gentilshommes de la maison du roi, qui là étoient, illec fut reçue et traitée tant hautement, que le raconter de ce devroit donner merveilles aux oyans. Six semaines fut là en joyeux séjour, où, ce pendant, par le roi de Hongrie lui fut envoyé un collier d'or valant vingt-mille ducats ou plus, auquel collier étoient attachées soixante-douze perles orientales, dix-sept riches pointes de diamant, et dix-sept rubis cabochons. Et elle, voyant l'heure que partir lui falloit, prit avec elle sa tante la marquise de Saluces, et les gentilshommes françois, qui jusque là l'avoient accompagnée, et tout son train, et se mit en mer. Et après avoir fait une journée, avec piteux regrets et larmes épandues, elle et sa tante prirent congé l'une de l'autre. Et à son départ fit dons à mains ouvertes aux gentilshommes françois qui là

l'avoient conduite, et plusieurs emmena avec elle jusques en Hongrie, auxquels promit de les moult avancer, et traiter à profit. Et ainsi s'en alla madame Anne de Foix, et les François retournèrent.

XIX.

Comment le roi partit de Pavie pour aller à Gênes, avec le triomphe, la situation, et la force d'icelle, et la somptueuse entrée du roi.

Voulant le roi aquitter sa promesse envers les Genevois, et s'en aller à Gênes, pour là séjourner quinze jours, fut délibéré de déloger de Pavie, pour aller là. Parquoi les maréchaux des logis et les fourriers du roi furent devant, et là marquèrent logis pour vingt mille chevaux, et firent vider aux Genevois les hautes chambres de leurs maisons, pour là loger les gens du roi. Et ce firent, afin que iceux Genevois, qui autrefois avoient par leurs hautes fenêtres, et du dessus de leurs maisons, à coups de pierres et de barres de fer, parmi les rues assommé tout plein de François et autres qui là passoient, ne pussent par là leur jouer de pareil cas. Toutefois vouloir n'en avoient, comme ils montrèrent depuis; car toutes leurs hautes chambres et basses-boutiques, et lieux propices pour loger gens et chevaux, désem-

pêchèrent, et pour la venue du roi et de ses gens firent provision de farines, chairs, vins, bois, et de toute autre provision nécessaire pour le séjour du roi, et de son train. Avec ce, firent là venir vingt mille charges d'avoine, et plus de trente mille quintaux de foin, outre la provision de la ville. La grand'rue, par où le roi devoit passer, firent toute semer de sable, pour la sûreté des chevaux. Dedans le môle de la ville étoient grosses carraques, navires et brigandins chargés d'artillerie et de poudre à canon, pour faire merveilles, et tonner sur la mer, et saluer le roi à son entrée. Et aussi étoient dedans icelui havre pour le roi la grosse carraque nommée la Charente, la Cordelière, la Louise, la Clermont et plusieurs autres, toutes chargées de grosse artillerie, et dedans, grand nombre de gens d'armes. Le château, qui, sur la croupe d'une haute montagne, étoit à main sénestre vers l'entrée de la tour de Codefa, et hors la ville, droit vis-à-vis du môle, étoit fortifié de trois cents mortes-paies françois, pour le roi, et moult bien artillée; et en étoit lors capitaine un nommé Guyon le Roi, seigneur de Chillou. Et pouvoit-on de là tirer et battre sur le havre, et le long de la mer autour de la ville, si besoin en étoit. Entre ledit château et les navires du roi, étoient encloses les carraques et navires de Gênes. Dedans le palais de la ville, lequel est assez fort, et situé

au milieu de la cité, étoit messire Philippe de Ravestain, gouverneur de Gênes, pour le roi, lequel avoit un lieutenant, nommé Guillaume d'Aix, et bonne garnison de François, et force artillerie, pour tenir la ville d'icelle part en sujétion. Et ainsi étoient les gens du roi maîtres, à cause des forts lieux qu'ils tenoient. Ce qui étoit pour les François, qui là sans danger vouloient aller, chose bien requise, et joué au plus sûr, si les Genevois leur eussent voulu de force ou de trahison user.

Si, du pouvoir et de la situation de ladite ville de Gênes, voulois faire entière description, ce seroit par trop élargir ma chronique, et ennuyer les écoutants. Toutefois, selon commune voix et cri public, et aussi jouxte ce que j'en ai pu voir et connoître, la ville de Gênes est en force l'une des plus avantageuses du monde. Et pour en faire quelque bref récit, elle est assise entre la grand'mer du Levant, et les monts inaccessibles de Lombardie, desquels monts elle est enclose en manière de demi-cercle jusques au bord de la mer des deux côtés, réservé seulement deux entrées entre la mer et la montagne. Lesquelles entrées sont artificieusement en roc encises, et contre le bord de la mer, pour passer à la fois un charroi, ou deux hommes à cheval de front; dont l'une de ces entrées est du côté de deçà, et commence à l'issue d'un bourg nommé

Saint-Pierre d'Arène, en montant jusques au droit d'une haute tour assise sur un roc en mer. Et est cette tour nommée la tour de Codefa; et est loin dudit bourg d'Arène d'un grand jet d'arc, ou peu plus : au sommet de laquelle est une grande lanterne de verre, pour éclairer la nuit, et donner lumière d'adresse en mer aux navires qui veulent Gênes approcher, et aussi pour défendre l'entrée de celui côté. De cette tour de Codefa jusque dedans la ville, est une descente entre le rocher encis de la montagne et le bord de la mer flottant au côté du môle, laquelle descente est droite et malaisée, et large de dix à douze pieds seulement, pour la défense de laquelle, entre la ville et la tour, est un portail, nommé le portail de Saint-Thomas, et un autre, bien percés, et garnis d'artillerie et de gens.

A l'entrée de la ville, sont deux portes, l'une pour aller sur le môle, et l'autre pour entrer dedans la ville, le long des grandes rues, lesquelles sont longues, et étroites à passer seulement trois hommes à pied de front ou un sommier chargé de coffres. Les maisons sont toutes à quatre ou à cinq étages de hauteur, fermées et closes de grosses portes de fer et voûtées de pierre, pour obvier au danger du feu, et dessus toutes pavées, de manière que l'on peut aller et cheminer par amont, jusques au bout de la rue, aussi à l'aise comme par

la nef d'une église bien carrelée de grosses pierres de faix et de cailloux ; de barres de fer, de lances et de dards, et de tous harnois sont icelles maisons garnies à suffire. Les gens de la ville sont tous hommes de mer, et belliqueux par nature. A l'issue de la ville, tirant le chemin de Rome, est un bourg nommé Besaine; et au dehors de celui bourg, et dedans la fermure, au long et au coteau de la montagne, sont quatre ou cinq mille maisons fortes, et châteaux imprenables, tous enclos de ladite montagne et de la mer. Et là dedans les seigneurs et marchands de Gênes tiennent leurs trésors et chevances. Et tout autour desdites maisons sont les beaux jardins de plaisance pleins d'orangers et de grenadiers, et autres fruitiers de toutes espèces; somme, c'est un terrien paradis. Au bout de celui bourg de Besaine, pour entrer au chemin de Rapale et tirer à Rome, entre la mer et le rocher de la montagne, est l'autre entrée ou issue, moult étroite et de forte avenue, fermée à grosses portes et bonnes barrières, gardées soigneusement et à grands efforts défendues par les Génevois, lesquels se disent portiers de l'entrée des Itales : aussi sont-ils; car, quiconque soit seigneur de Gênes, malgré tout le monde, aura son entrée dedans le pays d'Italie. Du môle et hâvre de celle ville de Gênes, peuvent à la fois sortir en mer quatre-vingts ou cent navires, avec dix ou

douze grosses caraques, pour aller en marchandise, ou conquêter pays jusques en Grèce, en Turquie, en la Terre-Sainte, et partout le monde. Et autrefois, ainsi que j'ai appris par le dire et rapport d'aucuns marchands et autres gens de Gênes dignes de foi, et comme j'ai lu par les écrits touchant leurs gestes, iceux Génevois, avec grosses armées en mer furent prendre Hiérusalem, Antioche, Négrepont, Métélin, Modon, La Sude en Candie, Scio, que encore tiennent, avec plusieurs autres îles et pays en Grèce, et outre-mer, et plusieurs fois ont assiégé Venise, mise à la raison. En somme, le navigage de Gênes est de tout le monde tenu en telle réputation et si grande estime, que Génevois sont intitulés et approuvés rois de la mer. Or, en est le roi Très-Chrétien seigneur, possesseur, et maître paisible, ce que onc autre roi ne prince du monde ne put être longuement. Et si la ville peut sûrement garder, et la gent d'icelle en amour et crainte entretenir, terres lui seront tributaires et mers sujettes.

Et à tant finis ce propos, et dis que tôt après que dedans Gênes furent pour le roi et sa suite marqués les logis, et la ville approvisionnée de ce qui métier y faisoit, le roi partit de Pavie le vingt-deuxième jour du mois d'août, pour tirer vers ladite ville de Gênes, et prit son chemin à Tortone, à Nove, au Bose, à Cas-

teigneure, au bourg de Busale, et à Saint-Pierre d'Arène, faubourg de Gênes, et arriva le vingt-sixième jour dudit mois d'août, sur l'heure de midi. Messire Philippe de Ravestain, gouverneur de Gênes, sachant la venue du roi, fit en ladite ville, dedans la place Saint-Laurent, crier par une trompette, que à celle heure que la grosse cloche là sonneroit, que tous les seigneurs et citadins allassent au-devant du roi, qui ce jour-là devoit faire son entrée. Parquoi chacun s'apprêta pour ce faire. Tantôt que celui cri fut fait, et que la cloche commença à branler, toutes les dames, damoiselles et belles filles de la ville de Gênes sortirent en place; et là aux fenêtres, aux galeries et aux balés de leurs maisons, et partout où à l'aise se pouvoient mettre le long de la grand'rue, à deux rangs s'emplacèrent. Elles étoient toutes, ou presque toutes, vêtues de draps de soie blanche, ou de fines toiles blanches. Et leurs habillements étoient différents à tous autres; car leurs robes étoient courtes jusques à mi-jambes, ou environ, ceintes sous les aisselles, et au derrière, au droit des épaules avoient un feutre qui tout le dos leur engrossissoit. En leur coiffure avoient sur le col, et derrière le chef, un petit cercle de linge embourré, et leur blonde chevelure entortillée tout autour en manière d'un diadème. Tout à l'environ de leur front décou-

vert, y avoit force orfèvrerie et riches pierreries, et au col portoient grosses chaînes d'or et joyaux d'incomparable richesse. Tous les doigts de leurs blanches mains étoient pleins de fins diamans, et garnis de rubis, saphirs et émeraudes; leurs bras vêtus de fines et larges manches de chemises de toile de Hollande, et environnés de riches bracelets d'or et de fines pierreries, ouvrés de divers et somptueux artifices; et avoient des chausses blanches ou rouges bien tirées, et de souliers de même couleur étoient gorriement accoutrées. Qu'en dirai-je plus? En qualité sont de moyenne et rondelette stature; en visage, assez bien charnues, moult fraîches, et blanches; en allure, un peu altières et fiérettes; en attraits, benignes, en accueil gracieuses, en amour ardentes, en vouloir constantes, en parler facondes, et en condition loyales; et avec ce, savent dégaudir si bien leur leçon, que rien ne leur en faut apprendre. Je passerai outre, et laisserai ce propos, pour dire que, au son de la cloche de Gênes, tous les seigneurs et citadins de la ville, ainsi qu'il leur étoit commandé, tous chacun selon son ordre, sortirent hors pour aller au-devant du roi : et premièrement douze des plus honorables de Gênes, pour aller faire la joyeuse réception, lesquels furent jusques à l'entrée du bourg de Saint-Pierre d'Arène, où trouvèrent le roi en triomphant état; et là lui

firent humbles saluts, douces harangues et gracieux recueil. Iceux douze étoient nommés messire Lucas Spinula, messire Jean Doria, Francisque Lomelin, Paul de Flisco, Simon Bigna, Stéphanus Justinian, Raphaël Ragius, Raphaël de Furnariis, Ansaldus de Grimaldis, Durand Cathanius, Liquin de Marinis et Julien Centurion, lesquels, par l'ordonnance des seigneurs et du peuple de la ville, reçurent le roi, en quoi très-honorablements'acquittèrent. Avec eux issirent tous les seigneurs de la ville, l'un après l'autre, et en bon ordre : et premièrement un chevalier génevois nommé messire Gourrate, accompagné de cinq à six cents gentilshommes de Gênes, et plusieurs autres citadins et marchands, tous à cheval, et vêtus très-richement, les uns de longues robes de velours cramoisi, les autres de velours noir, et les autres de damas et de camelot. Après celui Gourrate et sa compagnie, sortit un nommé Hiéronyme de Elisco, fils du seigneur Jean-Louis de Flisco, comte de Lavaigne, et l'un des plus grands seigneurs de Gênes. Ledit Hiéronyme étoit accompagné de plusieurs autres gentilshommes de la ville, et de deux cents hommes d'infanterie, avec la plus grande partie du peuple, honorablement arroyés. En après, vint en avant un nommé messire Jean de Grimaldis, et avec lui vingt-cinq autres gentilshommes, vêtus tous d'une livrée : c'est à savoir de

robes longues de damas gris, lesquels furent tous jusques où étoit le roi. Lequel, après toutes leurs harangues et manières de faire, fit iceux tous marcher devant, tirant vers la ville, et après avec son train se mit à la voie pour approcher. Et ainsi s'en alla jusques à une des entrées de la ville, nommée la porte de Saint-Thomas, devant laquelle trouva les vingt-quatre archers de sa garde du corps, tous à pied, pour illec le recevoir et conduire jusques à son logis. Aussi furent là messire François de Giverlay, premier écuyer, et deux écuyers d'écurie, pour le conduire, et servir au descendre et au monter, à l'heure que métier en seroit. Et aussi furent là huit sénateurs des seigneurs anciens, et de l'office de la monnoie de la ville, nommés messires Bricius Justinian, Paul de Nigrato, Ambroise de Prementorio, Baptiste de Passagio, Laodisius Lercarius, Paul de Odono, Hiéronyme de Facio et Hiéronyme Doria; lesquels, comme les plus estimés de la ville, étoient ordonnés à porter le poêle du roi. Et étoit celui poêle mi-parti de drap d'or et de velours violet, à franges de même couleur. Au-devant du pont de la porte de Saint-Thomas, à main senestre, étoit un spectacle de verdure tout garni de pommes, de grenades et d'oranges, tendu en manière d'une chapelle, au milieu duquel en haut étoit attaché l'Écu de France aux armes toutes pleines; de l'autre lez, à main

dextre, étoient les armes de France et de Bretagne, mi-parties; à la senestre main, un peu plus bas, étoient les armes de messire Philippe de Ravestain; et vis-à-vis, au dextre côté, étoient celles de la ville de Gênes. Et depuis la porte de Saint-Thomas jusques à l'église de Saint-Laurent, qui est le grand-dôme de Gênes, étoient les rues tendues et parées de tapisseries, jonchées et fournies d'images vives et parlantes; c'est à savoir de dames et damoiselles, bourgeoises et marchandes, toutes en honnêtes robes, et tant de belles, et richement atournées, que à regarder eussent déesses mieux ressemblé que à humaines femmes. Toute la grand'rue où le roi passa étoit semée et couverte de rameaux feuillus, et de palmes d'orangers et grenadiers, plantées avec les pommes vertes et pendantes aux branches desdits arbres.

Les seigneurs et le peuple de la ville entrèrent les premiers : les deux cents gentilshommes de la maison du roi furent après, tous à cheval, la hache au poing, et presque tous vêtus de robes de velours; et après et joignant eux étoient Jacques de Vendôme, vidame de Chartres, et messire Guyon d'Amboise, seigneur de Ravel, leurs capitaines; puis marchèrent Jean Stuart, duc d'Albanie; François d'Orléans, comte de Dunois; le seigneur de Laigle, et messire Guillaume de la Marck,

capitaine des cent Allemands du roi; lesquels, tous empanachés, la hallebarde au poing et le halecret devant, trois à trois marchèrent en bel ordre; douze trompettes, couvertes de fleurs-de-lis, furent après et devant le roi, lesquelles, sans cesser, sonnèrent à toute force, si que le tonnerre n'eût été ouï. Les vingt-quatre archers écossois de la garde du corps étoient tout autour du roi, et à pied, la hallebarde en main, armés bien à point, très-richement accoutrés : le roi étoit entre eux et au milieu, sur une bonne mule noire, harnachée de velours cramoisi et frangée de fil d'or, et lui vêtu d'une robe de drap d'or, avec un bonnet de velours noir sur son chef, et étoit sous un poêle que portoient huit des seigneurs de Gênes, dessus nommés. Après le roi, étoient le cardinal d'Amboise, le cardinal *Petri ad Vincula*, le cardinal de Saint-Georges, le cardinal d'Albret, l'archevêque de Sens, l'archevêque d'Arles, l'évêque de Bayeux, le duc de Valentinois; Louis, monseigneur de Luxembourg, comte de Ligny; messire Philippe de Ravestain; Louis, monseigneur de Vendôme; Louis, sire de la Trimoille, et messire Pierre de Rohan, maréchal de Gyé; et puis marchèrent les quatre cents archers de la garde, tous à cheval, armés de brigandines et de salades, les arcs bandés, joignant eux; et derrière étoient leurs capi-

dextre, étoient les armes de France et de Bretagne, mi-parties. A la senestre main, un peu plus bas, étoient les armes de messire Philippe de Ravestain, et vis-à-vis, au dextre côté, étoient celles de la ville de Gênes. Et depuis la porte de Saint-Thomas jusques à l'église de Saint-Laurent, qui est le grand-dôme de Gênes, étoient les rues tendues et parées de tapisseries, tissues et ouvrées d'images vives et parlantes; c'est à savoir de dames et damoiselles, bourgeoises et marchandes, toutes en blanches robes, et tant de belles, et richement ornées, que à nymphes ou déesses mieux ressembloient qu'à humaines femmes. Toute la grand'rue où le roi passa étoit semée et reverdie de rameaux feuillus, et de palmes d'orangers et grenadiers, plantées avec les pommes vertes et pendantes aux branches desdits arbres.

Les seigneurs et le peuple de la ville entrèrent les premiers; les deux cents gentilshommes de la maison du roi furent après, tous à cheval, la hache au poing, et presque tous vêtus de robes de velours; et après et joignant eux étoient Jacques de Vendôme, vidame de Chartres, et messire Guyon d'Amboise, seigneur de Ravel, leurs capitaines; puis marchèrent Jean Stuart, duc d'Albanie; François d'Orléans, comte de Dunois; le seigneur de Laigle, et messire Guillaume de la Marck,

[illegible] le roi avec sa
[illegible] et clairons,
[illegible]res instru-
[illegible]lais, que
[illegible]tte ma-
el[illegible] lequel
[illegible]ommenc[illegible] [illegible]her:
[illegible]ier: France! Fr[illegible] [illegible]r y
[illegible]les : non-seulement [illegible] [illegible]nt
[illegible]ens faisoient fête, mais au[illegible]
voire étant entre les bras de leu[illegible]
[illegible]rices. Quoi plus? Onc prince ne fut reçu à tel honneur et à joie solennelle, que fut là le roi, de toute la seigneurie et commune de la ville de Gênes. Ainsi donc s'en alla tout le long de la grand'rue jusques au grand dôme de Saint-Laurent, où étoient l'évêque de Gênes et les chanoines de l'église, avec tous les colléges de la cité, revêtus et tenant les saintes reliques entre les mains.

Devant l'église mit le roi pied à terre, et se mit à monter les degrés pour entrer dedans; à l'entrée de laquelle trouva l'évêque et les colléges de Gênes, et les reliques sacrées, auxquelles fit très-humble révérence, et obsécration là offrit aux saints de Dieu : ce fait, tous les colléges qui là étoient commencèrent à chanter unes divines Laudes, et ainsi convoyèrent le roi jusques au maître-autel de ladite église, où derechef fit à Dieu dévotes

taines, c'est à savoir : messire Jacques de Crussol, capitaine de deux cents d'iceux; messire Gabriel de La Châtre, capitaine d'autres cents, et messire Georges Coquebourne, capitaine de cent Écossois ; au derrière d'iceux, y avoit tant d'archevêques, évêques, abbés et protonotaires et autres gens d'église, que c'étoit assez pour devoir célébrer un concile. Tel nombre de peuple et de communes suivoit après, que la multitude d'iceux défendit à ma vue n'en estimer autre compte fors une somme de tourbe innombrable. Que dirai-je plus? si n'est que le roi, en tel triomphe, approcha la porte de la ville de Gênes, et jà étoit sur le point de quatre heures après midi, qu'hommes et femmes et petits enfans, tous à haute voix crioient : France! France! France! sans cesser, et menoient une fête tant joyeuse qu'il n'y avoit cœur qui ne frémît, ni poil qui ne dressât. Alors que le roi eut passé le bourg de Saint-Thomas et qu'il fut devant le môle au découvert, grosses caraques et navires commencèrent dedans la mer à tonner et tempêter, et faire péter artillerie tant horriblement, qu'il sembloit là que les vents fussent déliés, les ondes déroyées, les rochers fendus, l'air éclaté, la terre ébranlée, et toute la ville de Gênes dût profonder. Durant ce bruit merveilleux, le roi, tout le petit pas, s'en alla juse devant la porte de la ville, en laquelle

étoit amont un grand écu semé des armes de France, toutes pleines, et au-dessous de celui écu, en grosses lettres d'or, étoit écrit en latin : Louis douzième, roi des Français, seigneur de Gênes.

Sitôt que le roi fut entré dedans la ville, toutes les cloches commencèrent à sonner et tout le peuple à crier : France ! France ! France ! Ce fut merveilles : non-seulement les grands et les moyens faisoient fête, mais aussi les petits, voire étant entre les bras de leurs nourrices. Quoi plus ? Onc prince ne fut reçu à tel honneur et à joie solennelle, que fut là le roi, de toute la seigneurie et commune de la ville de Gênes. Ainsi donc s'en alla tout le long de la grand'rue jusques au grand dôme de Saint-Laurent, où étoient l'évêque de Gênes et les chanoines de l'église, avec tous les colléges de la cité, revêtus et tenant les saintes reliques entre les mains.

Devant l'église mit le roi pied à terre, et se mit à monter les degrés pour entrer dedans ; à l'entrée de laquelle trouva l'évêque et les colléges de Gênes, et les reliques sacrées, auxquelles fit très-humble révérence, et obsécration là offrit aux saints de Dieu : ce fait, tous les colléges qui là étoient commencèrent à chanter unes divines Laudes, et ainsi convoyèrent le roi jusques au maître-autel de ladite église, où derechef fit à Dieu dévotes

oraisons, justes prières et dignes offrandes. Là étoit l'évêque de Gênes en habits pontificaux, lequel bénit le roi en présence de tous les cardinaux, archevêques et évêques, et de tous les princes et seigneurs qui là étoient en moult grand nombre. Ce fait, le roi fit là les sermens accoutumés et promesses dues pour maintenir et garder les droits, franchises et libertés de sa ville de Gênes, comme au seigneur dudit lieu appartient de faire. Toutes ces choses terminées, le roi se mit au retour droit où son poêle étoit demeuré, et là trouva ceux qui l'avoient porté et un nommé Jeannot l'Écuyer, lequel lui bailla sa mule; et là monta dessus pour tirer vers son logis, lequel étoit hors la ville, tirant au bourg de Besaine, chez un seigneur génevois, nommé messire Louis de Flisco, comte de Lavaigne et de Saint-Valentin, en la terre de Naples, seigneur de la Rivière du levant de Gênes, où sont cinq bons ports de mer, comme : Port-Fin, le gouffre de Rapale, le gouffre de Sextie, le port de Venère et le port de Lespèce. Quoi que ce soit, le roi, en allant à sondit logis, passa par le travers du palais de Gênes, dedans lequel étoit messire Philippe de Ravestain, capitaine et gouverneur de la ville pour le roi; avec lui étoient pour la garde dudit palais deux cents hommes françois, lesquels étoient là dedans tous en armes et à deux rangs depuis l'entrée

jusques à l'issue. Par là passa le roi avec sa compagnie, où force trompettes et clairons, gros tabourins de Suisse et autres instrumens divers, bruyoient parmi ce palais, que l'un n'entendoit parler l'autre. En cette manière s'en alla à son logis hors la ville, lequel étoit en haut lieu et pénible à l'approcher: car plus de cent degrés falloit monter pour y aller. A l'entrée d'une large place, devant celui logis, étoit un portail fait de toile, bien haut et somptueusement ouvré à ronds piliers bien arcelés, et tous faits à feuillages, selon la mode lombarde, tant magistralement composé, qu'il sembloit être réellement de pierre de taille; et là dedans entra le roi, où fut reçu à grand honneur et traité à son plaisir. Tout joignant son logis, dedans une autre maison que ledit Flisco en peu de jours avoit fait faire, fut logé le cardinal d'Amboise, lequel faisoit dépêche à messagers et ambassadeurs, et sans séjour mettoit la main et avoit l'avis au besoin des affaires qui, au roi, de jour à autre de par-delà survenoient; et moult étoit soigneux de ce, comme celui qui en avoit toute la charge.

Le lendemain fut le roi ouïr messe à un collége de religieux de l'observance de Saint-Dominique, nommé Sainte-Marie-de-Castel, et là fit ses prières et oraisons très-dévotes.

Ce même jour, sur les deux heures après

midi, un navire marchand d'Espagne, chargé de blés, arriva devant le port de Gênes, à deux milles près en mer; et, en approchant, ceux qui étoient devant virent sur les tours du château et du môle, et au palais, branler au vent les étendards du roi, dont s'arrêtèrent; et, lorsque à ces enseignes connurent que le roi étoit dedans, sachant la guerre ouverte entre les François et les Espagnols, pensèrent que là n'y avoit bonne sûreté pour eux, parquoi voulurent tourner voiles; mais tantôt furent avisés de ceux qui étoient aux navires de France au port de Gênes, entre lesquels étoit un nommé le Clermont, bon cursoire et léger: si se mit à la poursuite de l'Espagnol avec trois brigantins et deux esquifs. Il alla si tôt, que, en moins de deux heures, eut atteint de vitesse celui navire, et par force le prit et arrêta et détroussa, et le mena à Gênes. Tantôt de ce fut le roi assavanté, et, sachant que c'étoit un navire marchand de vivres, fit tout rendre et à sûreté mettre celui navire en mer.

Ce jour, sur le soir, après souper, le roi, pour soi déduire et voir ses galères, navires et caraques, et le navigage de Gênes, fut sur le môle, et là vit plusieurs passe-temps nouveaux et ébattements joyeux: là vit les matelots monter, les pieds amont, du bas des navires jusque dedans les hunes, et descendre la tête contrebas jusques au fond des navires,

et les uns soi jeter d'amont les hunes jusques en mer, les autres nager sur l'eau, et les autres dessous moult longuement, tirer artillerie, sonner instrumens, courir esquifs, brigantins et galiotes, de navire à autre, et faire là mille autres algarades et jeux divers, en quoi prit moult grand plaisir; et ce fait, se mit à regarder le môle, qui est une chose bien digne de record. Et pour en faire quelque court décrit, c'est une muraille assise en mer sur gros rochers, qui artificiellement sont jetés là dedans l'un sur l'autre à pierre perdue, et tant, que, à l'endroit où la muraille est assise, iceux rochers surmontent l'eau, qui en aucuns endroits a de profondité plus de cent pieds. Toutefois, ainsi que moi-même ai vu faire, tant y mettent les ouvriers de grosses pierres, qu'ils prennent par les montagnes de là près, et mettent dedans leurs navires propices à ce pour jeter là bas, que dessus et à fleur d'eau apparaissent: et là mettent menue pierre et force ciment, pour aplanir leur fondement et pour asseoir leur muraille sur icelui rocher artificiel. Laquelle muraille a d'épais et de largeur au bas quarante pas ou environ, de hauteur par sus l'eau quinze pieds ou plus. Le dessus de cette muraille est tout pavé à carreaux larges et bien unis. Et là dessus en plusieurs endroits sont hautes, grandes et grosses colonnes rondes de marbre, auxquelles

sont attachés gros câbles et cordages, qui là tiennent les navires à ferme. Et prend celui môle commencement au défaut de maisons de la ville, entrant en mer, et tirant au travers, devers la tour de Codefa, distant d'un lieu à l'autre la portée de trois jets d'arc, ou presque, et jà sont les deux parts ou plus de l'œuvre parfaits. Et toujours y besognent, et feront, ce disent, jusques à ce que leur muraille soit si près de la tour de Codefa, que d'une chaîne de vingt toises long puissent toucher de l'un à l'autre. Au dedans de la clôture de celui môle, entour vingt pas en mer est assise une haute et forte tour, au sommet de laquelle est une lanterne comme à l'autre tour, pour donner lumière et adresse aux navires qui la nuit veulent là approcher : et aussi pour défendre le môle si besoin en étoit. Environ le milieu de cette muraille et dessus, est un spectacle élevé haut de quatorze pieds ou de près, prenant aux deux bords de ladite muraille, et fait à voûte arcelée par le dessous, et le dessus tout carrelé à large pavé et bien aplani. Et tout autour de celui spectacle, sont murailles crenelées, hautes de trois pieds ou peu plus, pour illec soutenir ceux qui dessus se voudront appuyer et regarder en mer. Tout le long de cette muraille, du côté par où la mer flotte, sur le bord est assise une autre muraille de la hauteur d'un moyen homme, et

en plusieurs endroits fenêtrée pour regarder la mer et voir approcher les navires, et pour voir heurter les ondes contre la muraille: lesquelles viennent à la fois tant impétueusement, que au choquer des rocs jetés là-dedans, qui de ce lez et au bas défendent ladite muraille, par-dessus et par les fenêtres de l'avant-mur sautent outre jusque dedans le môle, et bien souvent tant est en cet endroit la mer enflée, que plus de douze pieds montent encontre. Et ainsi que j'ai ouï dire à ceux de Gênes, et que sur leur môle j'ai vu par écrit et engravé en pierre, depuis dix ans la mer fut tant orgueilleuse, qu'elle monta à fleur de celle muraille, et en rua grande partie en mer, et tout eût détruit, n'eût été le recours que les Génevois eurent à l'aide du très-glorieux saint et plus que prophète monseigneur saint Jean-Baptiste, leur protecteur, duquel ils ont le corps incinéré: parquoi eux, voyant l'horrible tempête de la mer desroyée, et le danger éminent de perdre leur môle et tous leurs navires, avec dévotes prières et humbles oraisons furent querir la châsse du benoît saint, et avec le clergé tous en procession l'apportèrent sur la muraille du môle; si firent leurs prières à jointes mains, et découvrirent la châsse révéremment, et, ce fait, soudainement le bruit impétueux de la mer courroucée fut réduit en douceur de tranquillité paisible: dont au Dieu souverain

grâces continuelles rendirent, et au bienheureux saint louanges éternes. Et à tant de ce me déporterai, et n'en dirai plus, si ce n'est que j'ai ouï dire aux Génevois que dedans leur môle n'y a pied de muraille, mis en œuvre de perfection, qui à la ville de Gênes ne coûte mille ducats. Je laisserai ce propos, et dirai que, après que le roi eût long-temps été sur celui môle avec ses gentilshommes et sa garde, et plusieurs autres, se mit au retour. L'heure étoit jà tarde, et presque nuit, dont tout le long des rues furent allumées tant de torches, que aussi clair faisoit que de jour. Le peuple de la ville crioit sans cesser : *France! France!* Les femmes sortissoient de leurs maisons à grosses compagnies, pour voir le roi et le regarder; les petits enfants à grandes routes se trouvoient au-devant de lui, avec failles et flambeaux de feu, et couroient par les rues au-devant de lui, et le conduisoient jusque près de son logis, en criant *France! France!* à haute voix, et faisant fête tant joyeuse, que telle solennité étoit bien digne de mémoire. En cette manière étoit le roi traité dedans la ville de Gênes.

Le lendemain fut à la messe à un collége de Saint-François, où sont cordeliers de l'Observance, et là ouït le divin service dévotement, et y donna grands dons et riches offrandes. Et puis s'en alla dîner à son château de Gênes,

où fut recueilli du capitaine, nommé Guyon Le Roi, et de ses mortes-paies et soldats, lesquels trouva là en bel ordre et bien armés, la place bien remparée et avitaillée, et garnie de bonne artillerie.

XX.

Comment le saint-graal fut montré au roi à Gênes, et comment fut là apporté par les Génevois.

Le jour ensuivant, qui fut un lundi, vingt-neuvième jour du mois d'août, fête de la décollation de saint Jean-Baptiste, le roi fut ouïr la messe dedans une chapelle dudit Saint-Laurent, qui est le grand dôme et l'église cathédrale de Gênes; où fut, par les chanoines de là, après la messe, montré le riche vaisseau smaragdin, c'est à savoir le précieux plat auquel notre seigneur Jésus-Christ mangea avec ses apôtres, le jour de la Cène. Et est celui plat que l'on appelle le saint-graal, lequel, selon le dire commun de Gênes, et ce que j'en ai vu par lettres, fut là apporté par les Génevois en l'an mil cent un, et fut pris en la sainte cité de Hiérusalem, en la manière que vous orrez. En l'an susdit mil cent un, les Pisains, qui lors étoient comme rois en la mer avec les Vénitiens et Génevois, furent outre-mer, à tout grand navigage et grosse

armée, et conquirent sur les Turcs et sur le soudan plusieurs villes, îles et châteaux; et entre autres, prirent Antioche et Hiérusalem, et occirent tous les Infidèles que là rencontrèrent, où gagnèrent richesses innumérables et incomparables trésors.

Après cette prise de Hiérusalem, question fut, entre les conquérants, du butin. Et fut appointé entre eux, pource que à ce étoient trois contendants, que en trois parties seroit divisé: c'est à savoir, la seigneurie et domaine pour l'un, les trésors, meubles et richesses pour l'autre, et le précieux plat d'émeraude pour le tiers. Lesquelles choses furent ainsi divisées, et parties. Et pource que les Pisains, qui lors étoient les plus forts et avantageux des trois bandes, et aussi que plus avoient travaillé et fait de mises pour lesdites conquêtes, fut accordé entre eux qu'iceux Pisains auroient le choix des parties, et que premiers mettroient la main au butin; lesquels, après avoir sur ce avisé, prirent pour eux la terre et seigneurie de Hiérusalem, comme la plus honorable partie des trois; et, pour montrer de quoi, ils prirent toutes les grandes portes de la sainte cité, et firent ramener à Pise; lesquelles y sont, réservé deux que les Florentins leur ont depuis tollues et ôtées. Pour revenir, toutes les forteresses, places et châteaux leur furent baillés,

et la possession de la seigneurie mise entre les mains, laquelle ils gardèrent par force contre le soudan grand espace de temps, et d'icelle jouirent paisiblement; ce qui leur fut et eût été à jamais un titre d'honorable louange, si les méchants malheureux ne l'eussent, par leur avarice, vendue aux Infidèles; ce qu'ils firent; dont commirent crime tant damnable, que pour ce forfait furent forclos de toute grâce de bien faire, et de toute cure de profiter en vertus, tant que onc puis ne firent honorables faits pour eux, ne profit à leur seigneurie, mais sont toujours venus en déchéant de bon los et d'heureuse prospérité. Or, après qu'ils eurent ainsi choisi et pris, les Vénitiens suivirent, et comme convoiteux de denare, emboursèrent l'or et l'argent, et prirent pierres précieuses, vaisselle, joyaux, draps d'or, et de soie, et de laine, et, en somme, tout ce qu'ils purent emporter de valeur, réservé seulement le saint vaisseau, lequel demeura pour le partage des Génois, que dedans leur ville de Gênes apportèrent, qui ores y est, comme je sais pour l'avoir vu, ainsi que ci-après raconterai.

XXI.

La description du saint-graal de Gênes, du dôme aussi de Saint-Laurent, et de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, et d'autres choses.

Celui très-précieux vaisseau, dont j'ai parlé paravant, est une émeraude faite et entaillée en manière d'un grand plat, en largeur de deux palmes, que nous François appelons espans, de si très-reluisant lustre, et tant vert de couleur, que toute émeraude auprès d'elle est obscurcie et effacée, et de nulle montre, et sans vertu. Et contient en rond, au-dessus du plus large, six palmes en quadrature. Au fond dudit plat, est un autre petit rond fait au compas, selon la proportion de sa grandeur, et, dès le bord d'icelui rond, jusques au haut du plat, sont six carrures faites à la ligne. Et, pour soutenir celui plat, au-dessous, sont deux anses de même pierre, larges assez pour là passer la main d'un homme. Ce qui est un œuvre merveilleux à regarder, et fait par artifice, tant somptueux, que mieux semble miraculeux que manuel; aussi est-il, selon le dire de plusieurs et l'imaginer de chacun. Car notre Seigneur Dieu, au jour de sa Cène, comme dépourvu de riche vaisselle pour manger l'agneau pas-

cal, et voulant aux humains magnifier son pouvoir divin, fit miraculeusement de terre vile cette précieuse pierre. O bon alchymiste! onc n'en fut, ne n'en sera de tel. Ores ont les Génevois ce précieux joyau, que plus cher tiennent que tout l'or du monde. Et de vrai, c'est bien un trésor d'incomparable richesse et d'inestimable prix, lequel est, dedans le sacraire du grand dôme de Saint-Laurent de Gênes, soigneusement gardé.

En celui dôme sont maintes autres choses recommandables, comme peuvent avoir vu ceux qui là ont été. Et, pour en avertir les autres, à qui, par défaut de ne l'avoir vu, la chose seroit inconnue, en bref écrit j'en dirai ce que j'en ai pu aviser et rédiger en mémoire. Premièrement, à l'entrée de ladite église de Saint-Laurent de Gênes, est un grand portail fait et entaillé à menue imagerie de marbre blanc et bis, authentiquement ouvré. Aux deux côtés d'icelui, sont enlevés deux grands lions de pierre soutenant deux hauts piliers de marbre blanc. Le tabernacle, étant sur l'entrée des portes, est tout de marbre bis, et d'albâtre, et de porphyre, taillé à menu ouvrage, et peint de fin or et azur. Le dedans de l'église est fait à trois belles nefs assez larges, à l'entrée desquelles, et des deux lez, bien près de la porte, sont

les voûtes, soutenues de deux gros piliers de marbre blanc et bis.

Aux deux côtés de la grand'nef, tirant vers le grand autel, sont seize autres piliers, huit de chacun rang, à dix pas loin l'un de l'autre, lesquels sont de porphyre, semblant chacun être d'une pièce. Les voûtes du chœur sont soutenues à quatre autres piliers de toute sorte de marbre. Tous les petits piliers, soutenant les arceaux de la voûte du chœur, sont tout dorés et azurés, et faits à histoires moult nouvelles. Le dessus de l'autel Notre-Dame est tant richement peint, et de précieux ornements embelli, que c'est plaisante chose à regarder.

La table du grand autel est moult grande et large à l'avenant, et de marbre bis; le devant et au bas, couvert de fin argent; le dessus, de drap d'or; et le tableau, ouvré à imagerie riche et somptueuse.

A la main senestre du grand autel est la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, et là-dedans la châsse où reposent les saintes cendres de son précieux corps, lequel l'empereur Julien l'Apostat, dixième persécuteur de l'Église, fit jadis, par sa tyrannie, ardoir et brûler. Toutefois, le chef fut garanti par aucuns religieux chrétiens, et translaté d'outre-mer en France, duquel une partie est en l'abbaye de Saint-Jean-d'Angely, et l'autre à Saint-

Jean d'Amiens. Aussi fut sauvé le doigt indice duquel il montra au désert le Rédempteur du monde, en disant : *Ecce Agnus Dei;* lequel, pour la dignité de son divin office, fut supernaturellement exempt de la puissance du feu, et transporté, de delà la mer, à Saint-Jean de Morienne, en Savoie; lequel j'ai vu par maintes fois, et avec celui se tient le moyen doigt, où apparoissent les nerfs, la peau et les ongles. Les saintes cendres furent recueillies par aucuns chrétiens, et portées dedans une ville nommée Mirrée, où, depuis, fut enseveli le digne corps de saint Nicolas, lequel fut de là, par les Vénitiens, emporté en Italie; et par les Génevois, qui venoient d'outre-mer, aussi de Mirrée, transportées les cendres sacrées, à Gênes, en l'église de Saint-Laurent, et là faite une mirifique chapelle; laquelle est toute de marbre bis et blanc, voûtée de marbre aussi, toute peinte à fin or et riche azur, et partout semée de fleurs-de-lis. La place, pavée de carreau bien uni, et mi-partie de marbre blanc et bis. Pour entrer dedans, sont deux portes aux deux côtés, et, entre mi, venant de l'une à l'autre, est un obstacle de marbre blanc, ouvré à la turque, et percé à jour, pour voir par là le dedans de la chapelle. Au-dessus, et joignant de cettui obstacle, sont dix images

angéliques tenant entre les mains chacune un chandelier, et le tout d'albâtre.

Au-dedans de celle chapelle, contre la muraille, à huit pieds de haut ou entour, aux côtés dextre et senestre, sont six images enlevées, toutes de fin albâtre, dont à la dextre part sont Adam, Zacharie et Abacuc. A la part senestre, est Ève vis-à-vis d'Adam, l'un et l'autre tout nus, et moult bien entaillés; Élisabeth au droit de Zacharie, et Balaam vis-à-vis d'Abacuc. Au plus près de l'autel, au rang des autres, sont deux siéges vides, pour y mettre quelques autres images. Au milieu de cette chapelle sont quatre candélabres de cuivre pendus; en chacun un cierge toujours ardent. Le tabernacle de l'autel est, dessus et dessous, tout de fin argent. Au derrière et attouchant dudit autel, est la châsse enlevée du glorieux saint Jean-Baptiste, où sont les cendres sanctifiées de son benoît corps, comme dit est. Et est celle châsse soutenue de quatre piliers de marbre blanc richement ouvrés. Tout autour de la châsse, à l'endroit du haut du tabernacle de l'autel, sont enlevés en images Isaïe et Zacharie au devant; au dextre côté, Jérémie et Daniel; au senestre, David et Ézéchiel; et au derrière, Siméon et Abacuc. Au-dessus et autour de celle châsse sont quatre anges tenant chacun en la main un cierge de cire vierge.

Icelle châsse est de pierre de marbre blanc, dorée et peinte de riche étoffe, et entaillée tout autour de petites images et menus piliers de singulière fabrique, et ouvrages artificieux; laquelle châsse est close et fermée sous le loquet de douze clefs gardées par douze des plus suffisants citoyens de Gênes. Dedans ladite châsse de marbre est enclose une autre petite d'argent, authentiquement ouvrée, et perlifiée richement, en laquelle sont les dignes cendres prophétiques honorablement mises, précieusement gardées et divinement solennisées. Ainsi est ladite église de Saint-Laurent de Gênes, de merveilleuse matière embellie, de précieux joyaux enrichie, et de dignes reliques sanctifiée. Je n'en veux plus autre chose dire, si n'est que, pour magnifier la sainteté du lieu, je dis que, lorsque j'étois en ladite chapelle, à l'heure que la messe du roi là se disoit, d'une passion colique fus atteint et touché jusques à perdre la vue, l'ouïe, l'aller et le parler; si que je fus contraint laisser le bréviaire, et m'appuyer contre un des piliers qui soutiennent ladite châsse. Et ainsi d'angoisse tressuant, eus mon recours au glorieux saint plus que prophète saint Jean-Baptiste, duquel étoit ce jour la fête, et les reliques présentes. Et sitôt que de pensée dévote mon oraison eus perfini, et ma prière fait, soudainement santé plénière me revint; dont je

rendis grâces à Dieu dévotement, et du benoît saint fis solennelle remembrance.

Après que la messe fut dite, et la sainte émeraude montrée, le roi s'en alla à son logis, et par l'espace de dix jours fut là à séjour, où plusieurs messagers, ambassadeurs de lieux divers et nations étrangères, furent envoyés, ouïs et dépêchés. Des grands banquets, et joyeux convis qui, ce temps durant, furent là faits au roi, ne dirai autre chose, si n'est que onc ne fut vu faire meilleure chère, ne prince plus honorablement recueilli. Que fut-ce? grands et petits faisoient la vie aux anges. Les uns après les autres, à qui mieux mieux, s'efforçoient de doucement l'entretenir et le fêtoyer à souhait. A la fois les dames de Gênes se trouvoient aux banquets, habillées à la mode milanaise, et à la fois à leur mode. Et, entre autres, fut là une dame génevoise, nommée Thomassine Spinole, l'une des plus belles de toute Italie, laquelle jeta souvent les yeux sur le roi, qui étoit un beau prince à merveille, très-savant et moult bien emparlé. Tant l'advisa celle dame, que, après plusieurs regards, amour, qui rien ne doute, l'enhardia de parler à lui, et lui dire plusieurs douces paroles; ce que le roi, comme prince très-humain, prit à gré volontiers, et souvent devisèrent ensemble de plusieurs choses par honneur; et tant, que cette dame

se voyant familière de lui, une fois entre autres, le pria très-humblement que, par une manière d'accointe, il lui plût qu'elle fût son intendio, et lui le sien, qui est à dire accointance honorable et amiable intelligence. Et tout ce lui octroya le roi; dont la noble dame se tint plus heureuse que d'avoir gagné tout l'or du monde, et eut ce don si cher, que, pour se sentir seulement bien venue du roi, tout autre mit en oubli, voire jusques à ne vouloir plus coucher avec son mari. Ce qui pourroit donner à penser ce qu'on voudroit; mais autre chose, selon le vrai dire de ceux qui ce pouvoient mieux savoir, n'y eut que toute probité. Pour rentrer donc à nos banquets, danses en barboires, nouvelles momeries, sauts et gambades venoient en jeu, et tant d'autres joyeuses nouvelletés, que là n'y avoit cœur qui eût cause d'avoir ennuyeux souci. Les Génevois, contre la nature de leurs mœurs, menoient là leurs femmes et filles, sœurs et parentes, pour donner joyeux passe-temps au roi et à ses gens. Et les aucuns d'iceux prenoient les plus belles et les présentoient au roi, en les baisant les premiers, pour faire l'essai; et puis les baisoit le roi volontiers, et dansoit avec elles, et prenoit d'elles tout honorable déduit.

Or se passa le temps en ce plaisant séjour, et le jour vint que le roi voulut déplacer de

sa ville de Gênes pour retourner en France. Or étoit le roi lors tant recommandé entre les bien voulus de dame Fortune, que toutes les seigneuries des Itales lui étoient tributaires, et les François, tenus en telle réputation, que leur florissante renommée voloit jusques outre mer. Et si n'y avoit place ne château en Lombardie, ni en Toscane, ne en la plupart d'Italie, où le lis ne fût en spectacle de triomphe, et le nom de France mis en cri commun. Parquoi le roi et les François, à la peine d'être nommés ingrats, et dignes de malheur encourir, n'en devoient plus haut lever les cornes, mais reconnoître que toute humaine prospérité vient seulement de Dieu qui donne les victoires, triomphes, couronnes, sceptres, diadêmes et richesses, à qui il lui plaît, et les ôte quand il veut.

Pour rentrer en propos, le roi, qui étoit lors en son pays de Lombardie, pour avoir l'amour des seigneurs de delà, et iceux tenir en crainte, prit plusieurs de leurs enfants à sa pension, desquels étoit François-Marie, préfet de Rome; Charles-Marie, fils d'Antoine-Marie de Saint-Severin; Hiéronyme de Flisco, fils de messire Jean-Louis de Flisco, hôte du roi à Gênes; Sacremolde, vicomte de Milan; Jean-Louis Palvesin, et plusieurs autres, lesquels mit tous de sa maison.

Les Génevois donc, voyant l'approchement

du partement du roi, avant ce lui firent, de leurs terres et seigneuries qu'ils tenoient de lui à cause de sa ville de Gênes, leur foi et hommage, serment de fidélité, et promesses jurées de bien et loyalement le servir envers tous et contre tous. Et avec ce, pour découvrir leur largesse, et magnifier leur libéralité, lui donnèrent au partir quatre plats, quatre coupes et quatre aiguières, le tout d'or, valant douze mille ducats; au cardinal d'Amboise, un plat et une aiguière d'or, du prix de deux mille cinq cents ducats; à messire Pierre de Rohan, maréchal de France, de vaisselle d'argent pour quatre cents ducats; à l'évêque d'Alby autant; à Florimont Robertet, secrétaire du roi, trois cents ducats; aux maréchaux-des-logis, cent palmes de velours noir, et vingt-cinq de cramoisi; aux varlets de chambre, cent palmes ou espans de velours noir; aux portiers, à chacun douze ducats. Somme, il y eut bien peu d'officiers en la maison du roi, qui du don d'iceux Génevois ne fût de prou enrichi. Ainsi montrèrent leur noble vouloir et largesse libérale. Ce fait, le roi, bien voulu de tous et aimé de chacun, partit de Gênes pour s'en retourner en France. Plusieurs de Gênes eurent regret du roi, qui si tôt les laissoit, et entre autres dame Thomassine Spinole, qui montra bien par le dégout de ses larmes que le cœur en étoit marri, en disant que jamais n'oublieroit son intendio. Ce que ne

fit, comme je dirai à temps. Or après, grand nombre de seigneurs génevois le convoyèrent long chemin, puis prirent leur congé, et s'en retournèrent à leurs hôtels.

De Gênes, le roi prit son adresse à Pontedême et au bourg de Busale. Et là, le duc Borgia de Valentinois prit congé de lui, en promettant, sur sa foi, de toujours être bon serviteur de la couronne, et loyal François; et ce dit, s'en retourna à Gênes, où se mit en mer, et tira vers Rome : auquel lieu étant arrivé, fit marcher son armée, pour le suivre au besoin. Et tantôt que là fut arrivé, commença à courir sur les Ursins, tant, que plusieurs d'iceux fit cruellement mourir; et, entre autres, le cardinal Ursin, lequel, peu de jours devant, étoit allé devers le roi lui offrir son service; mais pour ce, ne laissa à le faire prendre, et donner tant d'estrapades, que, dedans celui tourment, mourut attaché à la corde. Aussi fit mourir l'évêque de Caille, bon homme vieil et ancien, lequel il mit entre les mains d'un sien satellite nommé Miquel, exécuteur de toutes ses cruautés. Et prit cettui bon évêque, et le mena sur le sommet d'un haut rocher, et de là le fit précipiter et jeter du haut en bas; dont fut brisé, moulu, et accravanté, et mort à martyre. Pareillement il fit mourir Levro Ursin, Vitelloze, le duc de Gravine, le duc de Faïence,

et tout plein d'autres qu'il fit, par son Miquel, les uns étrangler avec serviettes, et aux autres trancher les têtes, en parlant avec eux, et en trahison. Plusieurs femmes et filles prit aussi par force dedans la ville et autour de Rome, et fit tant d'autres tyrannies, sacriléges, et cruelles choses, que de le réciter seroit horreur. Parquoi je les laisse en la vengeance de Celui qui nul forfait délaisse impuni, ni ne défaut à châtier.

Or, suivons propos : droit à Ast s'en alla lors le roi, où illec séjourna seulement deux jours, et puis se mit en voie pour retourner vers Lyon, où là autour étoit la reine sur les champs, qui, de jour en jour, lui mandoit nouvelles pour se hâter, ce qu'il fit. Car d'Ast ne demeura que six jours pour aller à Grenoble, ce qui contient près de cent lieues de montagnes et malaisé pays; où là près trouva la reine, comme je dirai. Par la duché de Savoie ne voulut passer, pour montrer aux Savoisiens, qui lors étoient mauvais François, que par ses pays, malgré leur vouloir, passeroit à son plaisir. Parquoi, fit commander par tout son pays de Dauphiné, que chacun mît la main à l'œuvre pour nettoyer les chemins et amplifier les passées; dont plus de cinquante mille paysans, pour cet affaire, furent embesognés, et tant grattèrent, que les postes y couroient plus tôt, et les autres

chevaucheurs et gens de pied, plus aisément y alloient que par la Savoie. Et ainsi le roi prit son chemin droit à Villeneuve d'Ast, à Pignerol, à Pérouse, à Mentous, au Monastère de Briançon, au mont de Genèvre, au mont de l'An, et de là au bourg Duisant, lequel est au comte de Dunois; puis à un bourg près de Grenoble, de deux lieues ou environ, où trouva la reine qui l'attendoit avec grande compagnie de gentilshommes, de dames et damoiselles. Or, fut le roi le très-bien venu, et moult joyeusement recueilli, comme celui qui avoit long-temps demeuré dehors, et avoit été à long voyage. Là, donna congé à ses gentilshommes et pensionnaires, et à la plupart des archers de sa garde, pour eux en aller reposer. Et demeura avec la reine huit jours entiers, en passant le temps à la chasse des grosses bêtes, et à la volerie, et à plusieurs autres ébats divers et solacieux déduits. Et puis s'en alla à Lyon sur le Rhône, où il séjourna tout le mois d'octobre. Et ce pendant, vinrent le duc Pierre de Bourbon et madame Anne de France, sa femme, qui furent là bien traités du roi et de la reine. Plusieurs nouvelles furent lors en cour, ambassadeurs, messagers, postes, et chevaucheurs d'Italie, de Naples, et de maintes terres.

Le vingt-huitième jour de septembre, le

roi eut lettres du seigneur de La Lande, capitaine en mer, étant lors sur la côte d'Isque, île de Naples, qu'il avoit trouvé sur mer cinq nefs d'Espagne chargées de harnois, de lances et hallebardes, d'artillerie et de poudre à canon; lesquelles nefs avoit prises et détroussées, et l'une d'icelles mise à fond, et dedans l'une des autres trouvé cinq cents fûts de lances.

De Lyon, délogèrent le roi et la reine, avec tous leurs gens, et se mirent en chemin pour retourner en France, et tant voyagèrent que, entour la Saint-Martin, furent à Loches, où madame Claude, leur fille, étoit, et demeurèrent jusques après la fête de Noël. Où, ces jours durant, le roi tint ses États, et dépêcha les ambassades qui lors étoient en cour. Aussi commença à tenir la légation le cardinal d'Amboise, de laquelle n'avoit usé durant le voyage de delà les monts.

XXII.

D'un nommé maître Evrard, organiste du roi, et comment en ce temps fut transporté de son sens, et mené à Saint-Mathurin de Larchant.

Pour faire incident sur cas de nouvelleté advenu en ce temps, est vrai qu'un nommé maître Evrard, trésorier de Saint-Martin de

Tours et organiste du roi, étoit lors à Cléry; lequel s'en voulut aller devers le roi son maître, et comme il fut prêt à déloger, un de ses gens lui dit que à Saint-Mathurin de Larchant devoit un voyage; parquoi, vu qu'il en étoit assez près, seroit son profit et s'acquitteroit d'aller audit lieu de Saint-Mathurin, premier que aller en cour devers le roi, et que obéissance étoit première due à Dieu et ès saints que ès princes et autres humains, dont lui donnoit, par l'avis de ce conseil, ouverture du chemin de son voyage. A quoi ne s'arrêta celui maître Évrard, mais dit que une autre fois accompliroit bien son vœu, et que saint Mathurin n'avoit pour lors si grand'hâte d'être de lui visité, comme il avoit besoin de voir le roi, à qui étoit plus tenu que à saint de paradis. Dont le benoît saint, comme est à penser, mal content de ce parler imprévu et volage propos, pour lui montrer un tour du bâton de quoi il frappe les fous, lui donna sur la tête soudain, et tel coup, que sens lui faillit, esprits lui troublèrent, raison lui fuit, savoir oublia, et mode ne sut. Quoi plus? de tous points fut aux champs, si loin à l'écart, que, pour retourner en propos rassis, ne pouvoit trouver adresse, et, avec ses paroles pleines de risée et rêveries naïves, devint tant furieux, que homme ne l'osoit approcher. Il étoit à son logis, et là, dedans une chambre,

tout en pourpoint, avoit en une main un épieu, et en l'autre une dague courte pour garder la porte, et ainsi que depuis, moi étant à Lyon sur le Rhône, au logis de maître René de Prye, évêque de Bayeux et maître de la chapelle du roi, en présence de celui de Prye et de plusieurs, je sus, par messire Gabriel de La Châtre, capitaine de cent archers de la garde du roi, qui lui, comme il disoit, étoit lors à Cléry avec cinq ou six de ses archers, lequel, sachant le cas inconvénient, s'en alla avec ses gens au logis de celui maître Évrard, et là le trouva en l'état que j'ai dit, dont fut ébahi et compatient de son piteux affaire. Là voulut parler à lui de sens, mais ce fut pour néant, car il n'entendoit à ce; ainsi, tout altéré en regard, étoit au-devant de l'huis, et là vouloit jouer de main mise au premier qui de lui se voudroit approcher; dont celui de La Châtre fit signe à quelqu'un de ceux qui au-dedans de la chambre étoient, qu'il le saisît par-derrière, ce qu'il fit, et en le prenant, ledit maître Évrard faillit à lui donner de la courte dague. Toutefois, les archers, avec leurs hallebardes en main, entrèrent, et le capitaine avec eux, lesquels le prirent et saisirent, et lièrent bien à point. Ce fait, fut mené tout enferré à son voyage à Saint-Mathurin, et là fit sa neuvaine, si à point, que le bon saint oublia le méfait

du défaillant, et envers Dieu grâce impétra de guérison pour le percus, son mal reconnoissant, et ainsi reçut don de santé, celui qui, par langage mal avisé, avoit Dieu offensé, à qui ne se doit en nulle manière homme jouer ; car trois choses sont, que l'attouchement de jeu ne peuvent souffrir : c'est à savoir, Dieu, l'œil et la renommée.

XXIII.

Comment messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, défit grand nombre d'Espagnols en la Calabre.

En la Calabre étoit le sire d'Aubigny avec deux cents hommes d'armes et huit cents piétons, lequel, au commencement de ses faits, employa ce qu'il avoit d'argent pour la délivrance des prisonniers françois qui, à la défaite du seigneur de Grigny, avoient été pris; et, pour avoir Adrien de Brimeu, seigneur de Humbercourt, lequel tenoit à grosse rançon, lui fallut vendre toute sa vaisselle d'argent. Et ainsi le bon chevalier mit ce qu'il avoit encore en avant pour le rachat des détenus, et son corps à l'exploit des armes pour servir le roi; et, sitôt que les prisonniers furent au délivre, les fit armer et remonter au mieux qu'il put. Et ce fait, se mit aux champs, et là cherchoit

de jour en autre ses ennemis, et tant les poursuivit que, avec ses gens, le propre jour de Noël, devant la ville de Terrenove en Calabre, les approcha d'un mille près; et eux, sachant sa venue si prochaine, et qu'il tenoit les champs pour les combattre, et que jà étoit en leur vue, bien ordonné et à grosse puissance, prirent la fuite : auxquels donna la chasse jusque devant une ville nommée Girache-Condiane, où l'une partie d'iceux se retirèrent; les autres furent pris en eux défendant, et les autres en fuyant. Et est à noter que ledit seigneur d'Aubigny leur élargit tant de pardon que, à nul d'iceux, à la défense ou à la fuite par lui vaincus, ne voulut être fait mortelle force; mais, tant à la prise et à la prison humainement les traita, que, par après, eux confiants en la douceur des François, n'eurent crainte de faire avec eux mêlée, disant que: « Si des François sommes vaincus en bataille, piteux nous seront, au détenir gracieux, et au rançonner traitables; » ce qui leur ôta la crainte du glaive et la peur de la peine de la gêne, dont les François à la parfin se trouvèrent mal, comme sera dit. Quoi que ce soit, le sire d'Aubigny prit la plupart d'iceux et fut assiéger les autres qui s'étoient retirés à Girache-Condiane et à la Rochelle en Calabre, lesquels ne put avoir, par défaut d'artillerie, dont étoit trop mal garni : parquoi se mit aux champs à

la conquête, et tant fit, que plus de soixante villes se rendirent à lui et apportèrent les clefs, voire jusques aux portes de Rhége fut gagner pays. Et là, devant par tant de fois transmit coureurs, et mêmement un nommé Yves de Malherbe, à tous ses gens, que ceux de la ville abandonnèrent leurs maisons et s'enfuirent tous en Sicile. Le sire d'Aubigny, voyant que les Espagnols, qui tenoient Girache-Condiane et la Rochelle, ne pouvoit prendre d'assaut, s'en alla à la Motte-Bouveline, près de là, et ses gens mit tout autour des ennemis pour les cuider affamer, et là fut long-temps. Ce pendant mandèrent les Espagnols au roi d'Espagne que secours leur étoit tant nécessaire, que, sans cela, toute la Calabre seroit en bref entre les mains des François, lesquels avoient jà la plupart des Espagnols, qui là étoient, défait, les autres tenoient assiégés, et presque toutes les villes et châteaux avoient conquêté, et prenoient tout. Le roi d'Espagne, sachant cet affaire, mit diligence en avant, qui est une telle aide au fait de la guerre, que les vainqueurs fait toujours prospérer et les vaincus souvent ressourdre. Donc celui roi d'Espagne sommairement mit sus trois cents hommes d'armes, quatre cents genétaires et quatre mille hommes de pied, nommés Gallièges, lesquels mit en mer sous la charge d'un nommé Portocarrero, Espa-

gnol, lesquels cinglèrent à voile tendue vers le port de Rhége en Calabre.

La fête de Noël passée, le roi partit de Loches, et s'en alla à Blois dedans son château, que lors faisoit faire tout de neuf, et tant somptueux, que bien sembloit œuvre de roi; et là, avec la reine et madame Claude, sa fille, demeura jusques à la fin du mois de février.

En celle même année, mil cinq cent deux, la peste eut cours par le royaume de France, et mêmement en Bourbonnois, Berry, Saintonge, Poitou, Touraine, Anjou, et au pays de France, comme à Paris, à Orléans et en plusieurs autres lieux; et tant, que les aucunes villes et villages demeuroient inhabités, et s'enfuyoit le peuple par les bois et déserts, pour illec se loger et garantir leurs vies, où souvent se mouroient sans secours, sans adjutour, et déconfès, comme bêtes brutes, demeurant étendus sur la dure, au danger des chiens et des loups, qui souvent à panse pleine en faisoient leur pâture : tellement que, après que acharnés et curés en furent, se prirent aux petits enfants par les champs, et à la parfin aux hommes; si que plusieurs en dévorèrent, et eussent plus à plein, si le roi et les seigneurs de France n'y eussent pourvu par chasses continuelles, dont ils nettoyèrent le pays.

XXIV.

Comment Philippe, archiduc d'Autriche, retourna d'Espagne en France, et des ôtages qui lui furent baillés.

Entour la fête Saint-Hilaire, l'archiduc Philippe d'Autriche, qui lors étoit en Espagne, voulut retourner en ses pays; lequel manda au roi que, pour le bien et amitié de lui et dudit roi d'Espagne, avoit charge et procuration expresse pour traiter de la paix entre eux, et d'icelle jurer et accorder, comme il montreroit par sadite procuration, signée du roi et de la reine d'Espagne, et pour ce vouloit passer en France pour traiter de cet affaire. Mais, premier que vouloir entrer ès pays du roi, demandoit pour sa sûreté avoir ôtages; ce que le roi trouva assez étrange, vu l'alliance qui, entre lui et ledit archiduc étoit, et le bon traitement que, à son allée d'Espagne, avoit eu en France, dont plusieurs y pensèrent ce qu'ils voulurent. Toutefois pour ôtages lui furent baillés René, duc d'Alençon; le comte de Foix, Charles de Bourbon, comte de Vendôme, et Louis de Bourbon, comte de Montpensier, lesquels furent menés à Valenciennes en Hainault; et là au-devant desdits ôtages fut, pour les recevoir, le comte de Chimay,

avec grande noblesse de Flandre, lesquels les emmenèrent audit lieu et les traitèrent honorablement. Ce fait, l'archiduc partit d'Espagne et se mit en voie pour revenir devers le roi, qui lors étoit à Blois, et, sachant le partement dudit archiduc, prit le chemin de Lyon, et la reine quand et lui, avec leur train, tirèrent celle part. Ici me faut rentrer aux faits de Naples qui, durant ce temps, furent exploités.

XXV.

Comment messire Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, étant en la Pouille avec quatre cents hommes d'armes, présenta la bataille par plusieurs fois à Gonsales Ferrand et à toute son armée étant dedans Barlette, et de plusieurs courses et prises que les François firent lors sur lesdits Espagnols.

L'armée de France étoit lors tout autour de Barlette en la Pouille, où le capitaine Gonsales Ferrand et grosse armée d'Espagnols, étant là, sans cesser se donnoient, les uns aux autres, alarmes et assauts, et se battoient à bras étendus. Le duc de Nemours, vice-roi au royaume de Naples, après la prise de Canose, dont j'ai ci-dessus parlé, bailla à messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, quatre cents hommes d'armes et deux

mille hommes de pied, pour tenir frontière aux Espagnols qui étoient à Barlette et à Andre; lequel, avec ses gens, fut plusieurs fois chercher ses ennemis, et, pour la première, jusque devant les portes de Barlette, leur fut présenter la bataille. Et là se tint si longuement, que bon loisir leur donna de courir aux armes, de monter sur leurs chevaux et saillir aux champs; car, plus de quatre heures durant, la lance sur la cuisse, là les attendit. Mais trop long attendre lui fit à connoître que les Espagnols pour l'heure n'en vouloient manger. Dont avec ses gens s'en alla prendre garnison dedans trois villes assez près de là: c'est à savoir: à Rouvre, où lui, avec ses gens d'armes et ceux du duc de Savoie, qui étoient cent cinquante hommes d'armes, prirent logis; A Corastre mit ceux de messire François de La Trimoille, seigneur de Mauléon, et ceux de messire Aimar de Prye; et à Treillis ceux de François d'Urfé, seigneur d'Orose, et ceux de Aimar de Villars, dit Pocquedenare; et étoient en tout quatre cents hommes d'armes. Les piétons départit, à chacune desdites garnisons huit cents et peu plus. Quelques temps après ce, la peste se mit à Corastre, dont ceux de messire Aimar de Prye, qui là étoient, délogèrent et s'en allèrent à une autre ville, pas trop loin de là, nommée Castellanet.

Et ces jours durant, celui messire Jacques de

Chabannes, tenant lors garnison à Rouvre, à quatre milles près de Barlette, étoit de jour en jour devant ladite ville, où souvent trouvoit à qui parler; car dedans étoit le capitaine Gonsales, lieutenant-général du roi d'Espagne; don Diego de Mendoze, le dispenser-major; Pètre de Pas, et autres bons capitaines espagnols en grand nombre, et force bons soldats, lesquels étoient souvent dehors. Ainsi étoit bien à point la guerre mise au réveil. A la fois le seigneur de La Palice, avec grosse compagnie les alloit voir, et à la fois petite escouade sur chevau-légers, pour diversifier la guerre. Et aucunes fois leur envoyoit peu de nombre de coureurs, pour les retirer aux champs, et si d'aventure ils éloignoient la ville pour chasser les coureurs, jamais ne failloit de leur donner une amorce et de les surprendre par embûche, et rembarrer à leur mortelle perte. Ainsi à divers tours de vieille guerre les endommageoit, et tellement conduisoit ses entreprises, que sur ses ennemis avoit toujours l'avantageux échec. Souventes fois les ramenoit des champs battant et tuant jusque devant les portes de la ville, sans faire que bien peu de perte; et, quand venoit à l'assembler, de son côté faisoit tel chapplis (comme j'ai su par ceux qui souvent l'ont vu aux coups départir), que nul des ennemis, s'il ne vouloit être mis à outrance, l'osoit at-

tendre. Qu'en dirai-je plus? Tant fut lors, par l'excessif exploit de ses continuelles armes, redouté de ses ennemis, que, pour magnifier son los, le chevaleureux titre de *second Hector* lui attribuèrent, et tous ainsi à voix commune le nommèrent. Dont lui et les siens qui ses faits ensuivront, auront à jamais, au spectacle des vertueux, un arc triomphal de recommandée mémoire. Ce néanmoins, le capitaine Gonsales, envieux de ses bien-faits, comme son mortel ennemi sur tous les autres François, l'avoit en continuelle haine, et à toute heure pensoit la manière de le défaire, et comment il le pourroit surprendre.

Un jour entre les autres, avec quatre cents hommes d'armes, fut derechef devant Barlette, et là présenta la bataille à toute la puissance des Espagnols qui là étoient. Et ainsi que depuis un capitaine espagnol, nommé Pètre de Pas, récita et dit en la présence de plusieurs François, ledit seigneur de La Palice étant devant Barlette en armes, comme j'ai dit, et comme il présenta le combat aux Espagnols, qui là étoient à grand effort, et que nul d'iceux s'émut pour y répondre, là fut un capitaine espagnol, nommé don Diego de Mendoze, qui, en la présence de plusieurs Espagnols, dit à Gonsales Ferrand, que grand'honte et peu de vertu leur étoit de ce que ledit seigneur de La Palice, ainsi mal accompagné qu'ils le

voyoient, n'étoit par eux combattu; vu que tant de fois les avoit appelés en bataille, et qu'on ne l'alloit combattre; vu aussi la puissance avantageuse que sur lui avoient, qui à double nombre étoient. Ce que ne voulut permettre ledit Gonsales, disant que à la requête et entreprise de son ennemi ne se doit nul aventurer au combat, quelque pouvoir qu'il ait, si nécessité ne le contraint. Et voyant celui don Diego de Mendoze les Espagnols refroidis, dit: « Certes j'aimerois mieux être le seigneur de La Palice, doué du prix de sa louable renommée, que roi d'Espagne paisible de tous les pays, ni Gonsales Ferrand avec son bruit florissant. » Et ce conte fit ledit Pètre de Pas, étant en ôtage dedans la grand'carraque du roi, la Charente, pour la composition de Gayette, comme sera dit après, en la présence du neveu de Gonsales, qui là étoit avec lui, du seigneur de Saint-Amadour, de Pierre de Bayard, et de plusieurs autres qui là étoient, desquels je l'ai su. Toutefois, pour mettre à chef ce propos, le seigneur de La Palice, qui devant Barlette attendoit la venue des Espagnols pour les combattre, voyant que nul ne sortoit, s'en retourna sans coup frapper, lui et les siens, et s'en allèrent chacun à sa garnison.

XXVI.

D'une course que fit lors messire Robert Stuart, Écossois, devant Barlette, où il prit plusieurs Espagnols avec peu de nombre de François.

Devant Barlette faisoient les François courses à déroi, et tant, que dès que les uns y étoient allés un jour, les autres y étoient le lendemain, où les Espagnols à pareil relais faisoient leurs courses et saillies, et souvent escarmouchoient. Ainsi les François avoient peu de séjour, et les Espagnols moins de repos. Que fut-ce? un jour messire Robert Stuart, capitaine écossois, fit une saillie de Cérignoles, où il tenoit garnison, et avec soixante hommes d'armes fit une course vers Barlette, dont à toutes heures sortoient Espagnols. Ses avant-coureurs furent découvrir, et lui se mit à leur queue pour les recueillir au besoin. Tant allèrent, que, à un mille près, les premiers coureurs rencontrèrent deux cents genétaires, lesquels de première pointe adressèrent aux François, et à bride abattue les commencèrent à chasser droit par où venoit le surplus des François. Messire Robert Stuart vit de loin la poussière des chevaux, et ses coureurs mis à la chasse. Dont fit arrêter tous ses gens, et près du chemin tous au couvert em-

busquer près du chemin. Les genétaires chassèrent tant lesdits avant-coureurs, que l'embûche outrepassèrent, sans rien aviser : et sitôt qu'ils furent outre, trompettes sonnèrent, et l'embûche sort. Les avant-coureurs, oyant leurs trompettes, soudainement tournèrent bride, et adressèrent aux genétaires, qui jà avoient l'embûche au dos. Là y avoit haies et fossés, et chemins encombreux, parquoi iceux genétaires ne pouvoient fuir; si furent devant et derrière chargés si lourdement pour eux, que au premier choc allèrent plus de vingt-cinq par terre. Les François derechef les rechargèrent, et mirent à bas plusieurs, et en tuèrent aucuns. Les autres cuidèrent fuir; mais les chevaux étoient las de la longue traite que après les coureurs avoient faite, dont furent tous pris, sans que bien peu s'en sauvât. Somme, de deux cents qu'ils furent aux champs, ne s'en alla que dix, lesquels étoient montés à l'avantage; les autres furent menés prisonniers à Cérignoles, et payèrent leur rançon : c'est à savoir chacun un quartier de leurs gages, avec leur defferre et monture, ainsi que par les capitaines françois et espagnols avoit été dit et ordonné. Toutefois Gonsales Ferrand ne voulut tenir ce traité, mais tous les François que depuis eut entre ses mains ne voulut rendre par rançon, comme vous pourrez ouïr ci-après.

Gaspard de Coligny, lieutenant du duc de Nemours, fit pareillement courses et prises sur les Espagnols de Barlette et d'Andre, lesquels garda bien souvent de dormir. Un autre capitaine françois, nommé Louis de Saint-Bonnet, avec cinquante hommes d'armes, fit une course devant Andre, où étoit grand nombre d'Espagnols; lesquels à la venue des François ne faillirent de sortir, mais à tout grand nombre de genétaires et gens de pied se trouvèrent aux champs, et là se commencèrent à charger à tour de bras, et tant que les Espagnols furent repoussés jusque contre leurs portes, et là moult pressés; et n'eût été une saillie que un autre nombre à cheval d'Espagnols firent sur nos gens, la retraite leur eût été tarde; mais grand force de secours leur survint au besoin; et tellement que les François furent rechassés et aucuns d'iceux pris, et des Espagnols aussi. Et ainsi que les François se retiroient le petit pas, et les Espagnols pareillement, chacun avec son butin, là fut des derniers à la retraite un homme d'armes, nommé François Morin, de ceux de Louis de Saint-Bonnet, lequel avisa un Espagnol un peu à l'écart de ses gens, qui derrière lui sur son cheval emmenoit un Albanois françois. Et, sans dire mot, s'en part tout seul, et se mit au cours après cet Espagnol, tant qu'il l'atteignit; et, lorsqu'il se

vit assez près pour donner, baissa sa lance, et en asséna ledit Espagnol au travers du corps; dont alla par terre. Et, ce fait, à la vue de plusieurs Espagnols et des François qui ce regardoient, fit descendre ledit Albanois, et audit Espagnol lui fit devant lui trancher la tête, et emmena ledit Albanois, et le cheval de l'Espagnol. Et, ce fait, chacun se retira en son quartier.

Le capitaine Louis d'Ars n'avoit lors heure de repos, mais, sans cesser, gagnoit pays sur les ennemis, et, à toutes rencontres, les détroussoit. François d'Urfé, le seigneur de Chandée, Poquedenare, la Lande, et, en somme, tous les capitaines françois, étoient nuit et jour aux champs. Et un temps fut, comme chacun à son tour a le sien, que les François eurent bonne fortune contre leurs ennemis, tant à gré, que chemin ne tenoient devant eux, et, tant mal furent menés, qu'ils ne savoient à quel saint faire offrande. Les vivres leur furent si chers, que ailleurs que par la mer n'en avoient, dont souvent en étoient souffreteux jusques à l'extrémité. Toutefois, comme gens de cœur, pour ce ne laissoient à défendre leurs forts et saillir aux champs.

XXVII.

D'un combat à outrance fait lors par onze François contre onze Espagnols devant la ville de Trane, en la Pouille.

Bien souvent, comme j'ai dit, alloient les François courir devant Barlette, et à Andre aussi, à la fois sortoient les Espagnols, e alloient courir sur leurs adversaires; et, sou vent furent à l'estrade les uns et les autres sans eux rencontrer. Dont les Espagnols diren que à eux ne tenoit. Aussi faisoient les Fran çois; et vrai étoit, car, lorsque les Espagnol faisoient d'un côté leur course, les François étoient de l'autre. Et ce nonobstant que pa ravant se fussent plusieurs fois essayés aux armes, si étoient les Espagnols, qui avoien été foulés, envieux de recouvrer. De quo furent les François avertis, et, pour leur en vouloir donner sans faillir, un capitain nommé François d'Urfé, étant en garniso à Treillis, leur envoya une trompette, pou leur dire que, si bonne volonté avoient d rencontrer les François, afin que à ce ne fail lissent, s'ils étoient dix Espagnols contre di François, ou onze contre onze, que, en champ clos, les trouveroient à tel jour que par eux seroit avisé. Ce que ne refusèrent les Espa-

gnols, mais acceptèrent ce parti, et dirent qu'ils se trouveroient onze d'eux contre autant de François. Or alla la chose tant en avant, que d'un côté et d'autre fut accepté le combat, et dit entre eux que le champ seroit fait devant la ville de Trane, terre des Vénitiens. Ce qui fut fait, et tant près de ladite ville de Trane, que d'un côté les fossés du champ de bataille étoient joignant les fossés de la ville, le chemin seulement entre deux. Or avoit celui champ, en carrure, de coin à autre, huit vingts pas, et étoit fossoyé d'un côté et d'autre, clos à pierre sur pierre d'un pied de haut, ou peu plus, pour connoître seulement les mètes de la lice. François d'Urfé, qui avoit mis les armes en jeu, envoya par-devers le seigneur de La Palice pour l'avertir de la besogne, et pour, selon son avis, y ouvrer à l'honneur et profit des François; lequel choisit par les garnisons près de lui les hommes d'armes qui lui sembloient mieux à droit pour devoir faire bon exploit d'armes, et soutenir grand labeur : desquels il eut premièrement celui François d'Urfé, seigneur d'Orose; Pierre de Bayard, Pierre de Pocquière, dit Belabre; Hector de la Rivière, Pierre Guiffray, Noël du Fahis, Louis de Saint-Bonnet, René de La Chesnaye, Clermont, Mondragon, et Bouvant. Je n'ai point su le nom des Espagnols, que d'un

seulement, que je nommerai à heure due. Quoi que ce soit, furent, entre les autres, choisis iceux pour les mieux montés, et plus avantageux aux armes. Le jour assigné pour combattre vint, et les champions au lieu se trouvèrent. Les François avoient leurs chevaux bardés, réservé trois, et tous ceux des Espagnols l'étoient. Pour défendre et garder le champ, furent ordonnés, d'un et d'autre côté, nombre pareil et grande puissance de gens d'armes, lesquels se tinrent près des lices, tous la lance sur la cuisse. Sur les murailles de la ville de Trane étoient plus de dix mille hommes pour voir celui combat, lequel commença sur les dix heures du matin, que les François premiers entrèrent au champ, la lance sur la cuisse et la visière baissée. Après entrèrent les Espagnols en même arroi que étoient les François. Lorsque tous furent en ordre, et prêts de donner, les trompettes et clairons commencèrent à sonner à toute force, et gens d'armes tous en foule donnèrent des éperons, et baissèrent leurs lances. Au partir des chevaux, sembloit que terre sous leurs pieds tremblât, et alloient si rudement, que, au choquer des lances, trois Espagnols furent par terre, et quatre chevaux des François tués : dont les maîtres demeurèrent à pied, les uns sous leurs chevaux, les autres affolés. Toutefois,

deux se relevèrent sur bout, l'épée au poing. A cette première venue, Pierre de Pocquière, seigneur de Belabre, et un Espagnol nommé Gonsales d'Ales, se rencontrèrent de tant rude force, que les lances allèrent par éclats, et celui d'Ales, homme et cheval, tombèrent par terre. Dont se releva ledit d'Ales, et comme très-hardi qu'il étoit, revint contre son homme l'épée au poing, et se voulut revenger : mais à l'approcher, celui Belabre, à la pointe de l'estoc et à poulx de cheval, mena son Espagnol si tôt, que à vive force lui fit vider le champ, et l'en mit hors, dont fut vaincu. A ce même heurt, un François se trouva sous son cheval, qui lui mourut entre les jambes, et fut pris par un Espagnol qui le voulut tuer : mais il se rendit, et fut emmené. Lequel, après la foi baillée, échappa à son homme, et reprit une lance au poing, puis s'en alla ranger avec les François, en vouloir délibéré de ne se feindre. Et ce voyant, les Espagnols demandèrent leur prisonnier, disant que plus n'étoit recevable au combat, et que sa foi avoit baillée. Dont le seigneur de Belabre, l'un des champions françois, à qui premier s'adressèrent ces paroles, voyant la juste demande d'iceux, nonobstant que le François, dont question étoit, fût sain et entier, et que grand secours pouvoit donner à ses compagnons, qui besoin en avoient, et

aussi que échappé leur fut, tout ce mis arrière, leur renvoya. Un autre François nommé Clermont, à cette première charge, fut mis par terre, lequel, à la chute, se rompit un bras. Ainsi ne demeurèrent plus des François à cheval que sept, et deux à pied, qui défendre se pussent : desquels les uns de ceux de cheval avoient lances, les autres, épées. Les Espagnols, à cette première venue, avoient donné sur les chevaux des François, disant : « S'ils sont une fois démontés, peu de résistance feront après; » et en ce faisant, n'avoient rompu que peu de leurs bois; parquoi avoient commencement d'avantage. Les François, qui à cheval étoient, et qui leurs bois avoient rompu, voyant leurs ennemis entiers et garnis de lances, pour leur vouloir rompre leur cours, et les embesogner tous en foule, s'entremêlèrent avec eux; et à coups d'épée leur donnèrent tant âpre et si long combat, que les uns et les autres furent plusieurs fois à mettre leurs chevaux en haleine, et eux reposer; et ce fait, recommençoient de plus en plus fort. Et voyant les Espagnols, que savoir et pouvoir leur falloit avancer, durant le combat des épées, aucuns d'eux sortirent de la mêlée, et se tirèrent à quartier, en avisant les chevaux des François au découvert, et donnèrent à travers tant de fois, et si à point, que peu à peu les démontèrent

presque tous. Les François, qui encore aucunes lances avoient, ne chargeoient nulle fois sur les chevaux des Espagnols, mais sur les hommes, qui, si bien armés étoient, que, au choquer, ne demeura auxdits François lance qui n'allât par éclats, et eux à bas, ou que le valoit, si la merveilleuse résistance qu'ils faisoient ne les eût ressours. Car, quand l'un d'eux étoit à pied, aux autres se retiroit l'épée au poing, et autour de leurs chevaux morts, et entre le surplus de leurs gens de cheval se garantissoient. Leurs ennemis, voyant la plupart d'eux être à pied, dirent que à ceux là falloit parler, où à lance baissée adressèrent. Les aucuns des François étoient encore montés, et entre autres Pierre de Bayard et François d'Urfé, lesquels avoient mis entre eux les démontés, pour supporter la charge des chevaux. Et eux voyant venir la roûte de leurs ennemis, s'élargirent, et ainsi qu'à leurs compagnons voulurent approcher pour les cuider rompre, celui d'Urfé et Bayard croisèrent sur eux, et leur rabattirent le choc; si, passèrent outre les Espagnols sans rien méfaire. Et, à la passée, François d'Urfé leur montra un tour dont peu de gens se savent bien aider : aussi en étoit-il métier, car, à la traverse et en courant, saisit la lance d'un desdits Espagnols, et par force la lui ôta du poing, et

la bailla à un François nommé Pierre Guiffray, l'un de ceux qui étoient à pied. A cette rencontre, fut tué le cheval de René de La Chesnaye, lequel, le voyant sous lui chanceler, mit une jambe hors de la selle, et cuidant mettre pied à terre, en dévalant, tira sondit cheval de manière que tout mort tomba sur lui, dont ses compagnons, qui, pour mourir, ne l'eussent abandonné, eurent grand'peine à le relever; car les Espagnols, qui vis-à-vis d'eux étoient à cheval, la lance sur la cuisse, leur coururent moult rudement, et n'eût été l'aide que leur faisoient les deux François à cheval, qui toujours rompoient le coup des Espagnols, ils eussent été affolés. A cette course, François d'Urfé désarma derechef un autre Espagnol de la lance, et icelle bailla à ses compagnons de pied, lesquels en avoient jà deux. Une autre course firent coup sur coup les Espagnols sur les François, mais, à la traverse, avoient en barrière les deux François de cheval, dont Pierre de Bayard, à celle fois, empoigna une lance d'un des Espagnols, et, malgré lui, la lui mit hors de l'arrêt; tant qu'elle lui demeura, et la bailla à un des siens. Ce fut bien délier prouesse, moult élargir vertu, fort renforcer ses amis, et trop affoiblir ses ennemis, lesquels pourtant adressèrent sur les piétons de tant, que un François, nommé Pierre Guif-

fray, à qui François d'Urfé avoit devant baillé une lance, asséna d'icelle un Espagnol au défaut de la cuirasse, en telle manière, que plus d'un pied dedans le corps lui mit le fer, dont fut celui Espagnol emporté hors du champ comme mort. Ainsi, y avoit deux Espagnols vaincus, et un François de pris, et l'autre affolé. Toutefois, encore n'y avoit jeu parti. Car sept Espagnols étoient à cheval, et deux à pied, et sept François à pied, et deux à cheval, dont les Espagnols avoient cinq lances, et les François quatre, que à diverses fois avoient ôtées aux Espagnols. Or, avoient iceux Espagnols, qui étoient à cheval, un extrême dépit d'avoir ainsi perdu leurs lances, et les François étoient comme enragés d'être démontés par les Espagnols, et si malement traités. Parquoi chacun d'eux avoit le cœur engrossi de haine mortelle contre son ennemi. Que fut-ce, derechef recommencèrent les Espagnols leurs courses sur les gens de cheval, qui toujours à la traverse les ennuyoient; et si lesdits Espagnols approchoient jusques à pouvoir saisir leurs lances, cela étoit croqué. Et de fait, à cette fois, furent tant malheureux, que deux de leurs lances perdirent. Car Pierre de Bayard, à la passée, saisit la sienne; et, ainsi que sur ceux de pied cuidèrent charger, un François, nommé Noël du Fahis, étant à pied, à tout un tronçon

de lance, à un Espagnol qui lui couroit, rua un coup le long du bras et sur l'épaule, de telle vertu, que la lance lui fit voler du poing, et mit son cheval du cu, lequel fut puissant, et se releva.

De nouveau recommencèrent le hutin sur les François, sans rien plus y savoir gagner, et tant y perdirent, que, de neuf d'iceux qui après le premier choc eurent tous lances en main, à la parfin ne demeura que deux qui en eussent; et, de tous les François qui au commencement du combat rompirent tous les leurs, à la fin s'en trouvèrent sept sur leurs ennemis conquêtées, comme dit est; ce qui fut vigoureusement ressours la perte de leur malheureux affaire, et vertueusement abattu la chance prospère de leurs parties adverses. Somme, les Espagnols ne voulurent plus assaillir les François, mais se tinrent tous d'un côté, sans faire bruit. Les deux François qui restoient à cheval, voyant leurs ennemis, qui tout le jour avoient eu le haut parler, sur la fin du jeu tenir silence, leur dirent que deux contre deux se trouvassent en champ, ou qu'ils descendissent à pied pour achever leur bataille; par tel parti, que les vaincus seroient prisonniers aux autres; et se truffoient d'eux en disant : « Vous avez tué les chevaux; mais les hommes vous ont ôté vos lances. Quel avantage avez-vous d'être à cheval, désarmés de la

meilleure de vos pièces, contre ceux qui sont à pied, garnis de leurs glaives et des vôtres? Avisez si, en cette manière, vous voulez mettre à chef les armes encommencées. » Les Espagnols ne voulurent plus en nulle façon combattre, mais se tinrent ensemble sur le champ jusques à deux heures de nuit. Les François, de leur part, tous amoncelés, chacun la lance au poing, leur présentèrent la joute. Finalement, les Espagnols, ennuyés de la longue attente de leur désavantageux combat, demandèrent aux François s'ils s'en vouloient sortir ne vaincus ne vainqueurs, et que ainsi le feroient de leur part; dont les François, voyant le parti humain et non à leur perte et déshonneur, furent de ce contents; mais à l'aller devant, fut question, et là se cuidèrent battre. Toutefois, d'un commun accord, les uns quand et les autres marchèrent jusques au milieu du champ, et là se firent bonne chère et s'entr'embrassèrent l'un l'autre, et un pied quand et l'autre sortirent hors, et les pris et vaincus furent remis à leur parti, et ainsi s'en allèrent à leurs garnisons.

Depuis le matin jusques à deux heures de nuit dura le combat, à la vue des gardes et de ceux de Trane, et de plusieurs Vénitiens, qui tenoient ladite ville : et là, sur leurs murailles, furent plus de dix mille hommes pour aviser des coups; dont, après que tout fut

fait, iceux Vénitiens voulurent avoir les noms des combattants; et tout ce qu'ils en avoient vu et pu connoître, par écrit rédigèrent, et amassèrent les éclats et fers des lances rompues, et les portèrent dedans ladite ville de Trane. Et tout ce ai-je su par aucuns de ceux qui étoient à l'affaire, et autres présents audit combat.

Avec ledit capitaine Gonsales étoit lors un nommé le seigneur Alphonse de Saint-Severin, frère du cardinal de Saint-Severin, du comte de Gayas et du prince de Melphe, lesquels tenoient pour le roi, et pour ce, avec lettres closes et messagers secrets, trouvèrent moyen de lui faire prendre le parti du roi; et tant fut, que le vingt-quatrième jour du mois de janvier, en l'an susdit mil cinq cent deux, celui Alphonse de Saint-Severin se rendit françois au duc de Nemours avec cinquante hommes d'armes que ledit Gonsales lui avoit baillés.

XXVII.

D'un autre combat fait lors à outrance par un François, nommé Pierre de Bayard, contre un Espagnol nommé don Alonse de Sotomayor, fait entre Rouvre et Andre, en la Pouille.

Long-temps devant ce, avoient eu querelle et combat un Espagnol, nommé don Alonse

de Sotomayor, et un François nommé Pierre de Bayard, dont j'ai parlé ci-dessus, et, sur ce, jeté et levé gages de bataille. Mais, pour l'empêchement des guerres continuelles lors en la Pouille faites par les François et Espagnols, où chacun trouvoit assez de quoi exploiter les armes, ne purent ou ne voulurent vaquer à parachever leurdit combat mis en en avant, jusques à la vigile de la Purification de Notre-Dame, six mois ou entour après les gages levés, que les champions dessusnommés se trouvèrent au champ, comme sera dit.

Le seigneur don Alonse de Sotomayor, Espagnol, étant alors à Barlette avec le capitaine Gonsales, manda à Pierre de Bayard, François, qu'il vouloit que la querelle dont entre eux deux étoit question, fût mise à chef, et que heure en étoit, vu le long temps qu'elle avoit été en suspens; et, avec ce, pria par lettres, celui don Alonse, ledit de Bayard, qu'il voulût bien être, sur ce, demandeur, et souffrir que, lui, fût défendeur, supposé que cette querelle eût réveillée et mise sus; et ce faisoit-il pour avoir loi de choisir et ordonner la manière du combat, et bailler les glaives; ce que doit faire tout défendeur en querelle d'outrance. Quoi que ce soit, celui Pierre de Bayard, voyant ce que par l'Espagnol lui étoit mandé, octroya tout, disant : « Sur bonne querrelle, ne me chault d'être défendeur ou demandeur; » et ainsi fut

content d'être le demandeur. Parquoi ledit Espagnol, sachant celui François être à cheval l'un des plus adroits qu'on sût, et comment au combat devant Trane avoit à cheval fait merveilles d'armes, ne le voulut combattre autrement que à pied, armé de toutes armes, réservé d'armet et de bavière, à visage découvert, avec l'estoc et le poignard; dont lui envoya deux estocs et deux poignards, pour choisir les meilleurs, selon son avis. Si prit celui François les quatre glaives bien acérés, beaux, et dorés richement, desquels regarda la pointe, le tranchant, la poignée et la croisée, et les essaya tout à son plaisir; lesquels il vit tous d'une forge, d'une grandeur et d'une même façon. Dont il prit les deux qui plus lui furent à gré, et d'iceux baisa la croix, puis les ceignit et porta pour s'en aider à temps. Or avoit-il les fiévres, dont se sentoit un peu affoibli; toutefois, ne voulut pourtant éloigner l'affaire; mais, d'un accord, lui et son querelleur ordonnèrent que, un jour bien tôt après, qui étoit la vigile de la Purification Notre-Dame, se trouveroient en champ clos, ainsi armés, comme j'ai dit, pour voir qui l'emporteroit.

Messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, qui là avoit toute charge pour le duc de Nemours, vice-roi, donna le champ, pour combattre entre Rouvre et Trane, et

congé à celui Pierre de Bayard de faire ses armes. Don Alonse de Sotomayor s'en alla parler au capitaine Gonsales, auquel raconta de sa querelle ce qu'il voulut, en lui demandant congé de sur ce faire son devoir, et de parachever les armes. Lequel Gonsales, qui par quelques autres avoit su quelque chose de son tort, ne lui voulut octroyer le champ, disant que à bon droit, ne à juste querelle, n'avoit entrepris ses armes, dont lui en pourroit mal advenir, ce qui ne seroit seulement pour lui dommageable, mais au rabais de l'honneur d'Espagne. Parquoi il lui défendit qu'il ne se mît en ce dangereux hasard, vu aussi que affaire avoit à l'un des plus renommés François qui fût en toute leur armée. Toutefois, pour ce, n'amollit son propos égaré celui don Alonse, mais, de belle nuit, dont le lendemain devoit combattre, sortit pardessus les murailles de Barlette, et s'en alla à Andre, où étoient deux mille Biscaïens et Navarrois, sous la charge d'un capitaine espagnol nommé Ascalade, et là trouva ledit Alonse, qui lui bailla harnois pour faire ses armes. Le champ fut fait de soixante pas en largeur, et en longueur d'autant, ou environ. Quand le jour fut venu pour devoir combattre, les champions se trouvèrent sur le lieu, armés et accoutrés, le glaive au poing. Le parrain de Pierre de Bayard étoit Pierre de Pocquière,

seigneur de Belabre, et le juge François René de La Chesnaye. Le parrain de don Alonse étoit le capitaine Ascalade, et le juge étoit un autre Espagnol. Le seigneur de La Palice, avec cent hommes d'armes, se tint près de là, afin de garder que par les Espagnols ne fût au champ fait quelque force au champion françois. Après le serment et autres cérémonies à gage de bataille appartenant, faites, Pierre de Bayard, demandeur, comme j'ai dit, entra en la lice tout allègrement, sans muer couleur, ne changer contenance, armé de toutes pièces, le visage seulement découvert, l'estoc tout nu en la main dextre, et le poignard en l'autre, les fautes attachées entre les jambes, en manière de braies. Don Alonse de Sotomayor entra après, armé à la façon de l'autre, si n'est que ses fautes dévaloient en bas, l'estoc en main, et le poignard à la ceinture; et lui ainsi entré, avisa que les fautes de Pierre de Bayard étoient liées entre les cuisses, dont lui dit, que à l'avantage étoit armé. Parquoi celui de Bayard, sans attendre, avec le poignard trancha l'aiguillette qui tenoit ses fautes serrées, et icelles mit bas. Ce fait, ledit Espagnol s'adressa au François, en lui disant en langage espagnol : *Señor Petro de Bayard, que me quieres?* Auquel fit cette réponse : « Don Alonse de Sotomayor, je quiers contre toi défendre mon

honneur, dont faussement et mauvaisement m'as accusé. » Et ce dit, approchèrent l'un de l'autre, et à grands estocs se cherchoient partout, et plusieurs fois faillirent l'un et l'autre à se rencontrer au visage, qu'ils avoient tout à nu. L'Espagnol, qui moult puissant et allègre étoit, toujours avoit l'œil au guet, pour cuider asséner son homme à droit, et le vouloir saisir; et à cette cause tenoit la main senestre au délivre. Mais, à tous ses efforts, lui étoient ses coups par le François rabattus: et lui souvent tâté de bien près. Comme deux lions échauffés s'entre-battoient ces deux champions, lesquels écumoient comme sangliers aux abois. Que fût-ce, long-temps combattirent, sans pouvoir savoir qui des deux avoit le meilleur, et n'y avoit celui d'iceux qui en mortel danger ne fût. Les François qui là étoient avoient grand doute de leur homme, qui encore n'étoit pas bien guéri des fièvres: mais pour ce, ne perdoit coup à ruer. Les Espagnols aussi n'étoient si assurés de leur champion, qu'il n'y avoit celui de ses amis qui ne l'eût voulu pour son profit en Saragosse. Chacun d'eux côtoyoit son ennemi, et approchoit de la longueur du glaive, pour le cuider trouver au découvert, et donner dedans. Et à l'une des fois, Pierre de Bayard, au rabattre d'un des coups de l'Espagnol, l'approcha de tant, que, en lui cuidant donner

de toute puissance de l'estoc au travers du visage, comme celui Espagnol flanchit la tête en arrière, le coup fut asséné en sa gorgerette, de telle force, que, au travers des mailles, lui entra en la gorge plus de quatre doigts, tant que, au tirer de l'estoc, grande abondance de sang commença à ruisseler pardessus le harnois, jusques à terre. Dont celui Espagnol, comme forcené de cet outrage, à toute force se voulut revenger; et, pour ce faire, approcha tant de son homme, que chacun pensoit qu'il le voulût saisir au collet, et là s'essaya souvent et menu de lui rendre autant qu'il lui avoit baillé. Mais, tant perdoit de sang, que la terre où ils étoient en étoit toute enrougie, et de moult s'affoiblissoit. Toutefois, pour ce, ne démarchoit un seul pas; mais, plus que devant, se serroit contre le François, et tant, que à la parfin se joignit à lui. Et ainsi, à belle pointe d'estoc, se tâtèrent longuement l'un l'autre, et comme si près l'un de l'autre fussent, que de la main au visage se pussent toucher, ledit Pierre de Bayard, François, avisant son coup, lui rua soudainement, de toute sa force, contre le visage, le poignard qu'il tenoit à la main senestre, et entre l'œil senestre et le bout du nez lui mit jusques à la poignée, tant que dedans le cerveau lui entra. Dont pour l'angoisse de la mort, dont étoit celui Espagnol

atteint, tomba à la renverse, et ledit Pierre de Bayard dessus, sans lui tirer le glaive de la tête. Et voyant que assez en avoit, ne lui voulut donner autre coup, mais demanda aux juges qui là étoient s'ils le tenoient pour vaincu, lesquels dirent tous que oui, et que métier ne lui étoit de plus en avoir. Et ce dit, lui arracha le poignard de la plaie, dont sang et cervelle entremêlés sortirent hors, et l'âme du pauvre méchant corps s'en alla à qui elle étoit. Or avoit icelui cherché ce péril comme fol, dont en encourut mortelle peine comme malheureux. Après ce que il fut mort, le François le prit par les jambes, et à grand'peine, comme las et en mauvais point que il étoit, le traîna hors de la lice. Les trompettes voulurent là sonner, pour donner louange au vainqueur, lequel ne voulut onc que, pour ce, en trompette ne en clairon fût soufflé : mais mit les genoux bas, et alla baiser la terre, en louant Dieu de la victoire que par son aide avoit obtenue. Ce fait, les François s'en retournèrent joyeusement, et les Espagnols bien courroucés, et firent le corps mort enterrer où bon leur sembla.

XXIX.

D'une autre querelle et combat fait par treize François, contre treize Italiens et Lombards.

En ce même temps, fut fait un autre combat de treize François contre autant d'Italiens et Lombards : dont la querelle fut telle, que un homme d'armes françois nommé Charles de La Motte en Bourbonnois, de ceux du seigneur de La Palice, à une course qu'il fit devant Barlette, fut pris par don Diégo de Mendoze, Espagnol, et mené prisonnier audit lieu de Barlette; et lui étant un jour au logis du capitaine Gonsales Ferrand, en soupant à sa table, en la présence de lui, de don Diégo de Mendoze, à qui il étoit prisonnier, et de plusieurs autres capitaines lombards et italiens, qui là étoient au service du roi d'Espagne, mit la langue tant à l'écart, que, après plusieurs propos de guerre, dit que si les François, qui avoient à Trane combattu avec les Espagnols, eussent eu à besogner avec Lombards et Italiens, que la bataille n'eût guère duré à l'avantage desdits Lombards, mais bientôt eussent été vaincus et mis à la raison. A quoi fit réponse un Italien nommé Hector de Fierramosque, de Capoue, que en Italie et en Lombardie y avoit d'aussi

gens de bien pour la guerre qu'il y en avoit en France, et qui ne voudroient, pour mourir, leur honneur mettre en arrière non plus que François. Dont celui de La Motte dit que non, et avec ce, que les Lombards et Italiens étoient tous traîtres, et empoisonneurs de gens, et bougrons. Parquoi ledit Hector de Fierramosque, mal content de ces paroles mises au vent, dit tout froidement que c'étoit à lui très-mal dit, et que s'il vouloit soutenir son propos, que dix, vingt ou trente Italiens et Lombards, contre autant de François, jusques à la mort soutiendroient le contraire, et que lui-même seroit un des combattants italiens. Tant allèrent les paroles en jeu, que ledit de La Motte promit, lui hors de prison, faire nombre de François pour soutenir sa querelle, et se trouver en champ de bataille au jour que avisé seroit. Dont ledit Italien pria don Diégo de Mendoze élargir le François, pour chercher ses gens et faire les armes. Pour ce, fut celui François délivré, jusques à temps, lequel s'en alla en plusieurs compagnies de là autour, où fit conte de sa querelle, sans toutefois dire tout le vrai du propos dont sortoit la question; mais dit que les Lombards et Italiens se vantoient qu'en leur pays y avoit plus de gens de bien et meilleurs gens d'armes qu'il n'y en avoit en France. Dont tout à coup se trouvèrent

prou François pour dire du contraire, et sur ce combattre à outrance. Et tant fut, que treize hommes d'armes françois se présentèrent pour faire ledit combat, lesquels étoient Charles de La Motte, premier querelleur; Marc du Fresne, Bourbonnois; Chastelart, Bourguignon; Pierre de Chals, Savoisien; La Fontaine, François; Bartault, Gascon; Forsais, Savoisien; Jean, d'Ast; Richebourg; La Fraxe, Savoisien; Casset, Savoisien; et Le Landais. De l'autre côté étoient Hector de Fierramosque, de Capoue; Hector de Papacode, de Naples; Troyen Mormie, de Naples; et dix autres dont je n'ai su les noms. Toutefois, il y en avoit trois Napolitains, trois Romains, trois Calabrois, et quatre Lombards; lesquels, d'un côté et d'autre, s'apprêtèrent pour la joute, laquelle ils ordonnèrent être faite entre Barlette et Corastre, près l'une de l'autre de cinq milles, ou environ, et assignèrent leur combat au seizième jour de février, où là furent tous montés et armés. Leur camp étoit fait de pierres l'une sur l'autre, et de fagots d'un pied de haut, ou environ, en la manière de celui de Trane, un peu plus long que large. Quatre François conducteurs et juges étoient là ordonnés, c'est à savoir : Aimar de Villars, Lionnet du Breuil; Claude de Montrambert, Bourguignon; et un nommé Le Meuble. Et un Es-

pagnol nommé Pètre de Pas, petit et contrefait, mais bien avisé aux armes, avec trois autres, conduisoient les Lombards et Italiens. Tous ensemble donc se trouvèrent au jour assigné pour combattre : où, entre eux, premier que entrer en lice, fut fait convention, et promis que les perdants bailleroient cent écus chacun, et perdroient harnois et chevaux. Là fut dit aux François, par leurs parties, la querelle du combat, tout ainsi que Charles de La Motte et Hector de Fierramosque l'avoient eue devant Gonsales et autres, comme est écrit, dont les conduiseurs des François, et eux ensemble, dirent que en cette manière ne leur avoit été déclarée leurdite querelle, mais leur avoit été simplement dit que les Lombards et Italiens vouloient maintenir que aussi gens de bien, ou plus pour la guerre étoient que les François. Et ainsi les François et Espagnols tournèrent le camp, et entrèrent les uns d'un côté et les autres d'autre. Dont les Espagnols entrèrent du côté de Barlette, et les François du côté de Corastre, armets abattus, et la lance sur la cuisse. Or, avoient dit les Lombards entre eux que, pour plus aisément vaincre les François, leur donneroient un stratagème tel, que quand ce seroit au choquer, ils se tiendroient près du bord du camp, pour laisser passer outre quelque nombre d'iceux, afin qu'ils

fussent d'autant affoiblis : ce qu'ils firent. Et ainsi que les trompettes sonnèrent, les François donnèrent des éperons, courant de droit fil, voulant rencontrer leurs gens, qui firent semblant aussi de courir; lesquels s'arrêtèrent court, et au choquer, se ouvrirent tellement, que, de la roideur du cours, nombre de François sortirent hors le camp, qui plus ne furent reçus au combat. Les autres se mirent à la foule, et à bride abattue, et à lance baissée, coururent les uns contre les autres, et si rudement se choquèrent, que toutes leurs lances, ou presque toutes, à ce heurt, furent brisées et mises par pièces : dont mirent la main aux épées, et eux entremêlés, se donnèrent coups à tour de bras. Plus de deux grosses heures dura ce dur chapplis, sans savoir qui en avoit du meilleur. Si bien armés étoient les uns et les autres, que, à coups d'estoc et de tranchant, ne se pouvoient entamer : dont se donnèrent des pommeaux des épées sur les armets et contre les visières. Après que bien trois heures ou plus eurent ainsi combattu, un Calabrois et un Italien se mirent à pied, chacun un épieu de chasse au poing, et ainsi à pied furent couverts de leurs gens de cheval, pour les garder de choquer, et en approchant, donnèrent de leurs épieux sous le ventre des chevaux des François dessous les bardes; et là où au découvert les voyoient,

les atteignoient à grands estocs, et tant, que à la parfin la plupart de leurs chevaux moururent entre leurs jambes, et eux allèrent à bas. Dont furent pressés par la foule de leurs ennemis à cheval, et tenus si à détroit, que l'un après l'autre, en eux défendant, furent outrés et pris. Et le dernier d'eux qui demeura au champ fut un Savoisien nommé Pierre de Chals, qui, à grands coups d'épée, tout seul contre tous ses ennemis, tint le combat moult longuement, et tant, que les juges furent contraints lui dire qu'il cessât, et qu'il ne pourroit contre tant de gens avoir durée. A quoi ne vouloit entendre, mais à ruer coups au désespéré, et tant, que Lionnet du Breuil, l'un des juges françois, lui dit : « Mon compagnon, assez en avez fait pour donner à connoître à chacun que, si vos compagnons eussent été de votre vouloir, l'affaire fût autrement allé ; mais mieux vous vaut rendre par bon avis, que vous faire tuer par outrecuidance. » Un des juges, même des ennemis, dit que trop grand dommage seroit de perdre un tant gaillard homme d'armes. Parquoi celui Lionnet du Breuil le fit cesser, et, malgré lui, le mit hors du camp. Les François, comme j'ai dit, furent vaincus et emmenés, sur petits courtauds, à Barlette, et détenus jusques à ce qu'ils eussent fait finance de leur rançon. Ainsi furent, ces effrénés, vaincus par loyales

armes, qui, sous la foi de rapport mensonger, voulurent soutenir fausse querelle; ce qui fut à eux commencement de malheureuse chance, et entrée de bonne fortune pour leurs ennemis.

XXX.

D'une course que, durant ce combat, messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, fit devant la ville de Bari, en la Pouille.

A l'heure que ledit combat commença, messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, sortit de Rouvre avec vingt-cinq hommes d'armes des siens, et deux autres, c'est à savoir, François d'Urfé, seigneur d'Orose, et le seigneur de la Coûture, lieutenant du seigneur de Mauléon; et, d'iceux accompagné, s'en alla faire une course devant une ville que tenoient les Espagnols, nommé Modoigne, à quatre milles près de Bari, où étoit la duchesse. Devant Modoigne ne trouva à qui parler, dont avec ses gens passa outre, tirant vers la ville de Bari, et devant envoya dix hommes d'armes, puis se mit avec le surplus des siens sur leur queue. Ses avant-coureurs rencontrèrent à un mille près de Bari deux cents chevau-légers, lesquels ne voulurent attendre le choc, mais se retirèrent dedans un chemin bas, près de la ville d'un jet d'arc,

où étoient embûchés cinq ou six cents hommes de pied, aux deux côtés du passage, la pique au poing. Ces coureurs s'arrêtèrent tout court, pour l'embûche que bien voyaient devant eux, et lorsque ledit seigneur de La Palice les approcha, et les vit arrêter, il leur demanda pourquoi ils ne marchoient : lesquels l'avertirent de l'embûche qui près de là étoit; mais pourtant ne se voulut arrêter, et dit au seigneur d'Orose, qui ce conte m'a fait : « Jà ne plaise à Dieu que au seigneur de La Palice soit reproché d'être venu si près de Bari, que la duchesse qui est dedans ne soit par lui visitée jusque devant ses fenêtres. » Et, ce dit, se mit au travers de l'embûche avec ses gens tant rudement, que parmi les gens de pied passa tout outre, et mena les gens de cheval battant jusque devant et encontre les fossés de Bari. Et, ce fait, s'en revint par même chemin qu'il avait tenu, et en s'en retournant, retrouva encore les gens de pied, et quelques genétaires, hors iceux piétons qui, sur les deux côtés dudit chemin, avec force trait et longues piques, étoient arrangés, lesquels lui voulurent empêcher le passage; mais avec ses gens se mit à la traverse des premiers, où reçut maintes venues de pique et de trait, et fut blessé en deux lieux; car il étoit légèrement armé et en coureur. Lui et tous ses gens, sans rien perdre, malgré leurs ennemis pas-

sèrent outre, où au passage eurent plus de cent coups de trait et autant de pique à leur devant : toutefois ils passèrent outre, où ils tuèrent deux genétaires et en prirent un. Et, ce fait, s'en retournèrent chacun à son quartier.

XXXI.

Comment les gens d'armes de messire Aimar de Prye furent pris au Castellanet, par les vilains dudit lieu.

Dedans la ville du Castellanet étoient lors les cinquante hommes d'armes de messire Aimar de Prye, sous la charge d'un nommé Louis de Saint-Bonnet, lieutenant dudit de Prye. Lesquels gens d'armes avoient des villages de là près qui étoient ordonnés pour les approvisionner, et si prenoient en la ville ce qui métier leur faisoit, et tout en taille, par défaut d'argent : dont furent, ainsi que par aucuns d'eux j'ai su, plus de dix mois sans être payés, et ce par le défaut de ceux qui leur argent avoient, et la charge pour le roi de faire le paiement. Ce qui du tout dénue et décourage les gens d'armes et mutine les pays contre eux, et fait le peuple rebeller; comme en advint audit lieu du Castellanet, où avoit lors quatre ou cinq des plus notables des habitans

de là, lesquels ne se purent contenter de la manière de vivre des François, qui ne payoient qu'en promesses ou en papier, ce que ne demandent ceux de par-delà. Quoi que ce soit, iceux mal contents s'en allèrent aux Espagnols, et leur promirent de les mettre dedans leur ville du Castellanet, et leur livrer les François qui dedans étoient, et que par une porte, qui étoit droit à l'avenue de Tarente, les feroient entrer. Dont les François par quelque voix en surent nouvelles; ce qui les avisa de faire la nuit bon guet à ladite porte; ce que firent, et le jour se tinrent tous ensemble et toujours armés; et pour avoir renfort, mandèrent au duc de Nemours leur dangereux affaire. Lequel, pour ce, ne fit autre chose, mais leur manda que, sur leur vie, ne fissent bruit ne chose dont la ville eût cause de faire plainte. Ainsi demeurèrent nos pauvres gens d'armes sans argent pour payer leur écot, et sans secours pour obvier aux ennemis. Dont en advint que le vingt et troisième jour de février, ainsi qu'ils étoient au dîner, chacun à son logis, les vilains, tous armés, avec grand bruit, se mirent par grosses bandes, et tous à la fois donnèrent sur les logis des François, et par force entrèrent sur eux, et les prirent tous, puis les mirent entre les mains des Espagnols, lesquels les emprisonnèrent étroitement, sans plus les vouloir rendre pour quel-

que rançon, mais les gardèrent long-temps, comme après pourrez ouïr.

XXXII.

Comment messire Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, fut pris dedans Rouvre par Gonsales Ferrand, et de la merveilleuse résistance qu'il fit, et des excessives armes.

La prise de ceux du Castellanet venue à la connoissance du duc de Nemours, vice-roi à Naples, incontinent manda les gens d'armes qui étoient à Treillis et à Corastre, pour aller audit Castellanet, et, en ce faisant, dénua de gens le seigneur de La Palice, qui étoit à Rouvre, quatre milles près de Barlette, où étoit Gonsales Ferrand avec grosse armée. Parquoi celui seigneur de La Palice s'en alla à une ville nommée Gravine, où étoit lors le duc de Nemours, et là lui remontra comment les Espagnols de Barlette à grande puissance lui pourroient donner le siége, et par aventure le prendre, comme ceux qui avoient la dent sur lui, et étoient puissants à l'avantage; et ainsi demeurer tout seul à Rouvre n'étoit pas bonne sûreté pour lui et pour ceux qui là étoient, qui ne pourroient résister; car artillerie ne trait n'y avoit, ni muraille qui rien valût; parquoi le pria ne le laisser ainsi impourvu.

Le vice-roi lui dit que il s'en retournât à sa garnison, et que, pour l'heure, ne lui bailleroit autre renfort, disant : « Si les Espagnols vous mettent le siége, faites-le-moi savoir, et je vous assure de bon et bref secours vous envoyer. » Tout ce dit, ledit seigneur de La Palice, voyant que autre aide n'en auroit, tout à l'heure dépêcha une poste, laquelle envoya de Gravine devers le roi, auquel écrivit tout l'affaire, et que, si par défaut de ce, mal en advenoit, que à lui ne s'en prît, car il obéiroit au vice-roi en toutes choses, comme lui étoit commandé, et demeureroit là au danger de fortune. Ainsi entroient, et dès longtemps, en division les capitaines de l'armée des François; ce qui est un tant dommageux détourbier, et mêmement quand l'ambition d'états, convoite d'avoir, et envie de gouverner, s'entremêlent du fait de la guerre, que, là où ces vices ont lieu autorisé, n'advient que désolation de royaumes, rébellions de peuples, confuses entreprises, désordre de gens d'armes, pertes de batailles et finales ruines. Mais, pour revenir au propos, le vice-roi ne voulut donner autre renfort au seigneur de La Palice; dont advint que, après que ledit vice-roi avec ses gens fut devant le Castellanet, pour le cuider réduire pour le roi, le seigneur de La Palice s'en alla à Rouvre, où n'eut demeuré deux jours, que le capitaine

Gonsales, qui bien savoit que les garnisons étoient délogées d'autour de Rouvre, fut là devant avec grosse puissance de bonne artillerie, et y mit le siége tout au plus près, et à toute force fit battre la muraille de trois côtés assez près l'un de l'autre; et tant que, en moins de quatre heures, y eut brèche large de plus de deux cents pas. Et est à savoir que la garde de la ville étoit mise en trois, dont le seigneur de La Palice, avec ses gens, en gardoit l'une, où étoient les brèches, et les Savoisiens gardoient les autres deux; dont y avoit trois chefs, c'est à savoir : Pierre de Couldrez, Lionnet du Breuil et Jacques de Monsenains; lesquels avoient chacun vingt hommes d'armes pour garder le quartier à eux ordonné. A la plus grande passée, du côté du seigneur de La Palice, s'adressèrent les Espagnols à moult grand'foule. Le seigneur de La Palice, armé de toutes pièces et monté sur un courtaut pour courir aux défenses de lieu à lieu, avoit mis ses gens à la garde des brèches; mais ceux qui étoient à la passée plus ample, furent, par les Espagnols, tant chargés, que, malgré leur défense, un enseigne des ennemis, avec grosse route d'iceux, entra. Et ce voyant ledit seigneur de La Palice, et que ses gens perdoient place, soudainement mit pied à terre, et à tout une hallebarde au poing, adressa à l'enseigne des Espagnols, et à tour

de bras lui asséna tant à point, que par terre, le mit à ses pieds contremont; et ce fait, recouvre force, et, à coups désespérés, commença à charger et recharger sur les autres, tant, que hors la brèche les repoussa, tuant et battant. Et ses gens, qui, devant sa venue, étoient comme vaincus, reprirent vigueur, et là, à cette brèche, tinrent pied ferme longuement, si que les Espagnols n'eurent pas un temps du meilleur. Le seigneur de La Palice, voyant les Espagnols hors la brèche, mit des gens frais pour icelle garder, et puis se retira un peu pour prendre haleine. Le seigneur de Cornon, lieutenant des Savoisiens, voyant l'affaire, transmit dix hommes d'armes de ceux qu'il avoit mis aux défenses de la muraille pour résister à l'assaut. Derechef recommencèrent les Espagnols leur assaut plus dur que devant, si que nos gens, à force repoussèrent et leur firent perdre place. Dont le seigneur de La Palice, qui était bas contre le rempart, remonta à mont par une échelle, et lui monté, comme tout forcené, au premier des siens mêmes qu'il rencontra arracha une lance au poing, et comme un sanglier se mit à la défense, et là fit ce que onc homme de notre temps ne fit; car tout seul, les ennemis, qui à grand nombre étoient entrés, derechef repoussa et mit hors, et fit tel effort d'armes, que nul Espagnol, tant fût hardi,

ne l'osoit approcher pour le combattre, ni attendre pour ses coups soutenir; car autour de lui n'y avoit qu'Espagnols étendus. Contre lui firent un tiers renfort, et lui baillèrent gens à relais qui, à coups de pique et de lance, le blessèrent en plusieurs lieux, et tirèrent force coups d'artillerie contre lui, sans le grever, de tant que un seul pas le fissent démarcher. Et voyant iceux Espagnols que sur lui ne pouvoient rien gagner, et que, tant que à la défense seroit, ne pourroient entrer, furent querir un caque plein de poudre à canon et de feu, et à la foule l'approchèrent de si près, que sur la tête le lui jetèrent, de telle roideur, que lui, le caque de poudre et le feu, tout ensemble churent du rempart à bas, où se trouva tout foulé et tellement en feu, que, par la visière de sa salade, par le dessus de sa cuirasse et par tous les lieux découverts de son harnois, lui entra la poudre et le feu sur lui, tant que, aux enseignes de la fumée qui par son harnois sortoit hors, apparoissoit clairement que dedans y avoit du feu : si y avoit-il, voire du feu de vertu qui, par force de fortune, ne pouvoit être éteint, et du feu ensoufré, que ses gens, à flacs de vin et d'eau que sur lui épandirent, à toute peine amortirent. Oh! le très-heureux et louable labeur, digne de florissant renom et recommandable mémoire! C'étoit bien vouer son

corps aux saints du temple d'honneur, et abandonner sa vie pour la défense de la chose publique. Que fut ce, après que, à foison de lavage qui dedans les yeux lui fut jeté, put regarder, il avisa les Espagnols de tous côtés entrer en la ville, et, voyant que plus ne pouvoit nuire à iceux, ni aider aux siens, comme blessé et las qu'il étoit, s'appuya sur deux François qui là étoient, nommés, l'un Jean Pin, et l'autre Le Meuble, de sa compagnie, et l'épée au poing, le petit pas, en la vue des Espagnols, sans que nul d'eux fût si hardi de l'approcher, s'en alla jusque devant le château. En ce faisant, les Espagnols entrèrent à foule de tous côtés, et à l'entrer, du côté des Savoisiens, en prirent aucuns, et les autres se retirèrent au château, qui près de là étoit; et à celle entrée, l'un des bandouliers françois, nommé Jacques de Monsenains, après avoir baillé la foi à un Espagnol, pour la division qu'il y eut à sa prise, fut tué par les Espagnols. Le seigneur de La Palice avoit jà marché jusque devant le château, où jà s'étoient retirés une partie des Savoisiens et la plupart de ses gens, que là fut assailli de plus de trois cents hommes espagnols; lequel recouvra une hallebarde et mit le dos contre un rempart, près dudit château, et là derechef, comme sanglier aboyé, se mit en défense telle, que, tant que son glaive tenoit de

tour, n'y avoit que gens morts et affolés. Aucuns de ses ennemis, voyant le merveilleux exploit de ses armes, disoient que toute noblesse seroit intéressée de la mort d'un si vaillant chevalier, et ne s'efforçoient de le vouloir tuer, mais lui crioient : « Rends-toi, François, pour ta vie garantir, ou vaincu seras pour encourir la mort ! » Mais à ce ne à autre chose, n'entendoit que à charger à bras déplié. Entre lui et l'host des Espagnols, qui hors la ville étoient, au droit de lui y avoit un fossé qui venoit joindre à celui du château, et, sur le bord d'icelui, étoit grand nombre d'Espagnols qui regardoient comment un homme seul tenoit contre tant d'autres, dont eurent merveilles de ses armes et pitié de son labeur; entre autres un capitaine de genétaires, lequel cria à ceux qui mortellement l'assailloient, que ils ne le tuassent, dont cessèrent un peu, et tant, qu'il parla à lui et lui demanda s'il se vouloit rendre à lui : lequel de La Palice dit que non; et l'autre dit derechef qu'il se rendît, et qu'il étoit gentilhomme, capitaine de genétaires, en lui promettant de le sauver et traiter bien à point. Lequel, voyant que gentilhomme et capitaine étoit, fut content; dont celui Espagnol se mit à courir vers la porte de la ville, qui plus d'un jet d'arc étoit loin de lui, dont ne put être à temps pour l'avoir, comme vous orrez : car les gens de

pied, voyant que à eux ne se vouloit rendre, dirent qu'ils le tueroient, et à tous efforts l'assaillirent, toutefois ne le pouvoient joindre, pour les horribles coups qu'il donnoit, et bien cher leur vendoit le prix de sa mort, à laquelle à toute force ils tendoient; et tant, que l'un d'iceux lui donna d'une hallebarde sur la sienne, auprès du poing, si grand coup, qu'elle lui chut à terre; dont un autre Espagnol lui rua sur le coin de la salade si pesant coup, comme celui qui le vouloit assommer, que plus d'un empan lui fit de plaie en l tête, et le fit tomber des mains à terre. Oh! voici merveilles! car, à la chute, il rencontra la hallebarde qui lui étoit tombée, et, comme un autre Anteus, fils de la Terre, qui, pour l'avoir baisée, redoubloit sa force, reprit vertueux vouloir et vigoureux courage, et, ainsi armé de ses nécessaires pièces et de sa hallebarde, soudainement se releva, et, tout couvert de sang, recommença à frapper et ruer coups à l'enragé, et faire carrière autour de lui plus que onc-mais; et tant, que ses ennemis n'osèrent mettre le pied sur son ombre, à peine de la mort. Que dirai-je de cettui pour dûment honorer ses vertus, amplement louer ses gestes, dignement perpétuer son renom, et à jamais recommander sa mémoire? Sous le poids de cette charge plie mon pouvoir, mon savoir défaut, mon sens s'y égare, ma plume

ne peut, et mon œil n'y voit. Quelle chose plus digne de los firent jadis le duc Scæva, le constant Scévola, le preux Régulus, le loyal Attilius, ni le ferme Curtius, dont les Romains ont fait écrits de merveilles, spectacles d'honneur, exemples de vertu, et arcs de triomphe? Or, soit donc cettui mis au nombre des preux, au rang de la Table-Ronde, au siége de la salle d'honneur et en curre triomphant.

Autre chose ne veux à cette conclusion ajouter, si n'est que le bruit de ses œuvres méritoires doit avoir lieu en la bouche des meilleurs. Si sais-je bien que les ambitieux, qui le loyer de vertu souvent possèdent, sont envieux sur la louange d'autrui et sur les bienfaits de chacun; parquoi doutant les ennuyer, et aussi que Sénèque me défend le trop louer, de cettui ne dirai plus, fors que, ainsi qu'il étoit environné de ses mortels ennemis, jà las et affoibli pour le sang qu'il avoit perdu tout le jour à la peine des assauts, et du combat que sans cesser avoit soutenu, comme ses ennemis missent toute force à le vouloir défaire, un homme d'armes espagnol, de ceux de don Diégo de Mendoze, regardant ses coups immodérés, et la merveille de ses armes, dit que trop grande perte seroit de la mort d'un tel chevalier, se prit à dire tout haut que on ne le tuât. Aussi mettoit-il bonne peine d'y obvier; mais en grand danger étoit,

quand ledit homme d'armes se mit à percer la presse. Si le vint approcher, et fit cesser ceux qui l'assailloient, puis lui demanda s'il lui vouloit bailler la foi et se rendre à lui. Auquel ne se voulut rendre ; mais lui demanda qui il étoit ? Si lui dit que à don Diégo de Mendoze. Et ainsi audit capitaine don Diégo se rendit, ne onc audit homme d'armes, ne à autre ne voulut bailler son épée. Mais, voyant que pressé étoit de la bailler, la jeta loin, en disant : « Ne toi ne autre ne l'aura jamais de ma main ! » Toutefois, premier que l'autre capitaine des genétaires à qui il avoit promis se rendre fût là venu, il fut entre les mains de plusieurs gens d'armes qui le menèrent au capitaine Gonsales, qui étoit devant la place, lequel en fut plus joyeux que d'avoir pris la plus forte place du royaume de Naples ; car c'étoit la crainte des Espagnols et la sûreté des François. Quoi plus ? Celui Gonsales lui dit qu'il falloit sur sa vie, que, le château où s'étoient retirés une partie de ceux du duc de Savoie, et ceux qui gardoient ladite place, et aucuns des siens, fît rendre ; et pour ce, le mena tout ainsi affolé qu'il étoit devant ledit château pour le faire mettre entre ses mains. Dont ledit seigneur de La Palice appela un nommé Cornon, lieutenant du duc de Savoie, et lui dit : « Vous voyez le malheureux affaire où nous sommes, et comment cette ville

avons perdue. Au regard de moi, je vois bien que je suis mort ou qui le vaut. Je suis enchargé de par Gonsales Ferrand, que voici, de vous dire que, la place où vous êtes, vidiez, et la lui rendiez. Mais toutefois, si vous voyez que tenir la puissiez et faire service au roi, ne la rendez, mais tenez bon ! » Or avoit-il bien cœur de lion, or étoit-il bien glout d'honneur, quand pour crainte de mourir ne voulut changer son propos, ne son vouloir amollir. Que fut-ce, le capitaine Gonsales Ferrand, voyant son vertueux courage, ne lui voulut plus mal faire, mais le fit mener tout doucement à Barlette, et là lui bailla médecins et chirurgiens pour le panser; lesquels visitèrent ses plaies, et lui ôtèrent onze petits os du test de la tête, et si bien le visitèrent, que tout sain et guéri à la parfin le rendirent. Le capitaine Gonsales fit assiéger et battre le château de Rouvre, et tant, que ceux qui dedans étoient se rendirent. Si furent pris, et tous menés à don Diégo de Mendoze, lequel eut leur déferre, et ce qu'ils avoient, et les tint en prison dedans Barlette, sans que jamais ne eux ne les autres pris au Castellanet, pour quelque rançon qu'ils voulussent bailler, voulût rendre, ne le seigneur de La Palice, qui vouloit bailler grosse rançon. Les Abruzziens, dont il étoit vice-roi, sachant sa prise, comme ceux qui moult l'aimoient, mandèrent à Gon-

sales que, s'il le vouloit délivrer, que outre sa propre rançon, lui donneroient quinze mille ducats. Mais ce nonobstant, ne le voulut élargir ne délivrer; toutefois le traitoit assez bien, comme j'ai su par aucuns de ceux qui étoient avec lui. Et voilà comment se continuoit le malheur des François. Durant celui affaire, Aymar de Villars, qui lors étoit à Treillis, un mille près de Rouvre, avec ses gens se mit aux champs, et approcha près d'un hôpital entre Rouvre et Treillis, cuidant donner secours à Rouvre; mais pour la puissance grande des Espagnols il ne put passer outre. Le duc de Nemours, vice-roi, sachant la prise de Rouvre et de ceux qui dedans étoient, avec tous ses gens hâtivement marcha là, où jà trouva ladite ville prise et le château; dont s'en alla à Canose tenir garnison, et mit ses gens dedans les villes près de lui. Ainsi en advint par le défaut du renfort que ledit duc de Nemours ne voulut laisser; lequel, ainsi que depuis plusieurs m'ont dit, étoit des capitaines mal obéi, et eux, de lui mal secourus. Ce qui fut le moyen de leur perte, et le remède de l'avancement de leurs ennemis.

Après la prise du seigneur de La Palice, ses gens et ceux du duc de Savoie, qui furent pris à Rouvre, furent mis les uns à Manfredone, et les autres au mont Saint-Ange, fortes places, desquels vingt-six furent mis en

basses fosses, et treize dedans le châteaù du mont Saint-Ange, en la garde d'un Espagnol nommé Laussou, lequel buvoit et mangeoit avec les treize François, qui étoient enferrés deux à deux, auxquels parloit souvent de plusieurs choses, et de paroles les châtioit de leur défaut, en leur disant qu'il avoit autrefois demeuré en France, et vu leur manière tant outrageuse, qu'il leur sembloit avis qu'ils dussent prendre la lune avec les dents, et que à ce qu'ils pensoient n'y avoit contredit. A quoi ne disoient mot les François, mais étoient demi forcenés d'être traités en telle guise, et eux, voyant souvent le chef leur garde mal accompagné, et la place où ils étoient bien forte et garnie de vivres, délibérèrent le mettre en basse fosse ou le tuer, et gagner la place; ce qu'ils pouvoient faire de léger; car ses gens sortoient souvent du donjon pour aller repaître, et le laissoient tout seul avec les François. Or advint que ceux du Manfredone avoient fait même entreprise et telle machination, à quoi faillirent et furent avant surpris. Dont un nommé Jacques de Scenon, François, étant là prisonnier et inventeur de la chose, eut par les Espagnols la tête tranchée, et tous les prisonniers de Manfredone et du mont Saint-Ange furent mis en basses fosses, et tant malmenés, que plusieurs y mou-

rurent; et entre autres le seigneur de Cornon, lieutenant du duc de Savoie.

Long-temps furent ainsi détenus en fosse et en fers, sans que nul eût pitié de leur affaire, fors les femmes, qui toujours ont le vouloir humain et le regard piteux; lesquelles, oyant parler du malheur de ces pauvres François, leur portoient souvent à manger et leur dévaloient de grands pains blancs et de la viande dedans paniers attachés à cordes; et, à la fin, à ceux du mont Saint-Ange mirent des limes courtes dedans leur pain; tellement qu'ils limèrent leurs fers, si à point, qu'ils purent sortir. Ce qu'ils firent, et tuèrent leurs gardes, puis se firent guider et mener par lieux couverts jusques à Saint-Léonard; et faut entendre qu'ils n'alloient que de nuit, logeant de jour par les fenouillères, qui lors étoient grandes, et là ne mangeoient que l'épi du blé qu'ils égrenoient : ainsi vécurent trois jours, sans manger pain, qui moult les affoiblit. Là étoient deux François nommés, l'un Lionnet du Breuil, et l'autre Barault; lesquels prirent chacun une bande de leurs gens, et pour cuider passer plus aisément, suivirent deux chemins, tirant, l'un vers Saint-Léonard, et l'autre à Canose. Ainsi qu'ils cheminoient, celui Barault avisa une grosse route de paysans avec ânes chargés de bois, et, comme il fut ennuyé d'aller à pied,

laissa ses compagnons arrière, et dit qu'il monteroit sur l'âne; tant que la charge qui étoit dessus mit à bas, et, malgré le bonhomme, monta dessus, disant qu'il étoit las et affamé, et commença à trotter, dont celui paysan et ses compagnons lui coururent sus, et, avec gros bâtons et à coups de pierre, le dévalèrent, et là, premier que ses compagnons le pussent secourir, l'assommèrent. Et ce fait, sesdits compagnons s'en allèrent vers Canose, où trouvèrent le capitaine Louis d'Ars, qui leur donna chevaux et harnois, et les mit en besogne. Les autres, que menoit Lionnet du Breuil, se rendirent à Saint-Léonard, disant que miraculeusement étoient sortis de prison, par l'intercession du glorieux saint, et que là alloient faire leur voyage : dont l'abbé les recueillit doucement, et les traita bien à point, et leur demanda où ils vouloient aller; lesquels dirent que à Canose voudroient bien être, si possible étoit d'y aller sûrement. Dont, pour ce faire, celui bon abbé leur fit bailler robes d'Espagnols, et mettre dedans une charrette; puis les fit, comme pélerins, conduire jusques audit lieu de Canose, où furent, comme les autres, reçus par le capitaine Louis d'Ars.

Pour la perte que ci-devant avoient faite, les François ne laissèrent à faire bonne guerre à leurs ennemis, et se serrèrent les uns près

des autres, en courant tous ensemble, ou à grosses bandes, sur les garnisons contraires; et tant, que souvent les détroussèrent et leur empêchèrent les vivres. Messire Yves d'Alègre, seigneur dudit lieu, et Jacques d'Alègre, son fils, firent lors maintes courses et alarmes aux Espagnols; si firent les autres capitaines françois, et tant, que toujours étoient maîtres du pays et seigneurs des vivres. Ledit seigneur d'Alègre étoit dans une ville nommée Saint-Sever, au Capitanat, en Pouille, où long-temps avoit demeuré, et là fait labourer terres, comme si arrêt perpétuel y eût voulu faire, et mis navires et galères en mer, qui détroussèrent plusieurs, sans regarder où, ne à qui, dont plaintes furent de tous côtés, tant, que repris en fut par le vice-roi, qui lui dit que à ses besognes privées et aux affaires urgents du roi ne pouvoit bonnement vaquer, pource que il est dit, que tout loyal soldat en fait de guerre ne doit laisser l'honneur d'icelle pour son singulier profit; dont les choses furent en mieux adoucies et mises à raison.

Nouvelles furent lors du secours que le roi d'Espagne envoyoit en Calabre, et que le seigneur d'Aubigny, qui là étoit pour le roi, mal accompagné, étoit pour l'attendre. Dont le duc de Nemours y transmit messire Jean Stuart, et le seigneur Honorat, frère du

comte de Bisignane, à tout cinquante hommes d'armes; et est à savoir que lors plusieurs Italiens et Napolitains étoient avec le duc de Nemours, aux gages du roi, et à son service, comme le seigneur Honorato Gayetano, duc de Trajette; Troyen Caraiche, prince de Melphe; Robert de Saint-Severin, prince de Salerne; Bernardin de Saint-Severin, prince de Bisignane; Zismod Canteline, duc de Sore; Jacques de Saint-Severin, comte de Mélite; le marquis de Licite, et grand nombre d'autres.

XXXIII.

De la venue de Philippe, archiduc d'Autriche, et d'une paix fourrée faite entre le roi et le roi d'Espagne, et la reine sa femme, accordée et jurée par ledit archiduc, comme procureur des susdits roi et reine d'Espagne.

A Lyon sur le Rhône étoit lors le roi, lequel attendoit la venue de Philippe, archiduc d'Autriche, duquel avoit eu nouvelles, comme j'ai dit devant, et baillé ôtages pour sa sûreté; lequel fut en cour le troisième jour d'avril, en l'an susdit. Le roi et la reine lui firent joyeuse chère, et doucement l'accueillirent; si firent tous les seigneurs de France qui là étoient. Or avoit-il lettres du roi et de la reine d'Espagne, signées de leurs propres

mains, et scellées de leurs sceaux royaux, par lesquelles ils lui avoient donné et donnoient pouvoir autorisé à suffire et procuration expresse de traiter, au nom d'eux, avec le roi, de l'appointement final de leur question de guerre, et d'être moyen de la paix d'entre eux, touchant le différend qu'ils avoient à cause du royaume de Naples, et de toutes autres questions et querelles; et pour icelles choses accomplir, pouvoit faire le serment solennel, et jurer promesse pour et au nom d'eux, et comme leur procureur spécial, expressément par eux ordonné en cette matière. Et, avec ce, étoient contents lesdits roi et reine d'Espagne, et promettoient, par icelles lettres, laisser et transporter le droit qu'ils se disoient avoir sur ledit royaume de Naples, à l'archiduc, qui avoit épousé leur fille aînée; si le roi aussi, de sa part, vouloit laisser le droit par lui prétendu audit royaume de Naples, à madame Claude, sa fille, laquelle le fils de celui archiduc avoit pareillement fiancée par procureur. Les lettres de procuration furent par ledit archiduc baillées au roi, pour icelles voir et visiter, lesquelles après avoir vues et lues, mit en conseil et fit débattre la chose à l'équité, et dûment consulter. Si fut conclu que, pour le bien de la paix, union des princes, et salut de la chose publique, le traité étoit bon, juste et raison-

nable. Parquoi le cinquième jour dudit mois d'avril, le roi et l'archiduc firent conclusion sur ledit appointement, et jurèrent ensemble icelui tenir ferme et stable, et sans enfreindre; et que, de là en avant, pour celle cause, le roi et le roi d'Espagne n'auroient ensemble guerre, division, ne discord, mais laisseroient ledit royaume de Naples à leurs enfants, comme dit est. Après cette confédération et accord, à Lyon sur le Rhône, où le roi étoit et toute la cour, en furent faits les feux de joie, et les nouvelles semées par tout le royaume de France. Le roi, sur ce, dépêcha la poste, par laquelle envoya ledit appointement au duc de Nemours, vice-roi pour lui à Naples. Et sitôt qu'il eut vu le double dudit appointement, l'envoya au capitaine Gonsales Ferrand, lieutenant-général du roi d'Espagne, pour icelui tenir, comme entre les princes étoit appointé. De quoi ne voulut rien faire ledit Gonsales, disant que dedans icelui appointement n'étoit compris, ne de lui nullement parlé, ne n'en avoit eu aucunes lettres du roi d'Espagne, son maître, parquoi n'en tiendroit rien, combien que l'archiduc en écrivit au capitaine Gonsales, et tout à clair l'en avertit. Ce qui étoit à lui mal obéi au vouloir de son souverain seigneur, ou bien donner à chacun pour entendre que entre eux

y avoit intelligence d'effet contraire au dire de l'appointement juré.

Ci finit la révolution du temps de l'an 1502, avec la description des gestes gallicanes de l'an susdit.

CHRONIQUES

DE

JEAN D'AUTON.

CINQUIÈME PARTIE.

I.

S'ensuit la chronique de l'an mil cinq cens et trois, touchant au premier de l'affaire de messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, et de ses gens en Calabre.

Pour ne vouloir donner œuvre au vice d'otiosité, qui est commencement de vie voluptueuse, moyen de perdition de bon temps, et fin de damnable misère, mais à quelque exercice vertueux employer mon sens, et mon pouvoir appliquer, j'ai voulu sur les faits des François continuer propos et description ensuivre, sans toutefois vouloir, par amour favoriser les uns, ne par haine dédaigner les autres, mais avancer les vertueux selon le mérite de leurs bien-faits, et réprouver les vicieux selon le reproche de leurs défauts : si sais-je bien que chacun ne sera content de la

portion des honneurs, ne rappaisié au distribuer du vitupère; mais à celui, doit être tout un, qui, des loués à bon droit, n'attend loyer profitable avoir, ne, des blâmés à juste cause, ne craint excès dommageux encourir: aussi est-il convénient à celui qui se glorifie en la louange de son bien-fait, de prendre en patience le châti de son vice. Donc, pour entrer en propos, est vrai que au commencement de cette présente année de grâce 1503, au port de Rhége en Calabre, arriva le secours d'Espagne, mais ce ne fut pas trois jours après la journée, comme nous autres François disons volontiers. Que que soit, là furent Espagnols au nombre de trois cents hommes d'armes, quatre cents genétaires et quatre mille hommes de pied, nommés Galliègues, avec hauts bonnets, presque tous déchaux, targuettes et pavois en main, lesquels tous descendirent, et dedans Rhége se reposèrent par l'espace de quinze jours; et là ce pendant leur capitaine, nommé Porte-Carrière, parent du roi d'Espagne, mourut audit lieu de Rhége; et demeura en son lieu un autre Espagnol, don Ferrand d'Andrade, capitaine des Galliègues et de tout ledit secours. Messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, sachant par espies la venue de celui secours, s'en alla à la plaine de Terrenove, où lui vinrent à renfort un sien neveu nommé Jean Stuart et le seigneur

Honorat de Saint-Severin, frère du prince de Bisignane, comme est dit dessus, à tout cinquante hommes d'armes. Avec le seigneur d'Aubigny étoient Adrien de Brimeu, Jannot d'Arbouville, Bernard de Saint-Soudain, messire Jean Chapperon, François Mozin, seigneur de la Grimaudière, et plusieurs autres gentilshommes; et aussi y étoient Yves de Malherbe, Pierre-Louis de Coustance, La Roche et Fontaines, capitaines de gens de pied; en tout pouvoient être deux cent trente hommes d'armes et huit cents piétons ou environ, que François, que Italiens, et là, entour la fête de Pâques, tinrent les champs en attendant la venue des Espagnols, qui dedans Girache-Condiane et Saint-Georges étoient, s'en allèrent à la ville de Terrenove, et se mirent là en garnison, où le seigneur d'Aubigny les assiégea et prit le bourg sur eux; toutefois, ne sortirent de la ville pour l'heure, mais se tinrent tout cois. Le secours qui étoit à Rhége se mit aux champs lors et s'envint à Séminare, quatre milles près de Terrenove; parquoi le seigneur d'Aubigny leva son siége et s'en alla à un village nommé Saint-Martin, un mille près des ennemis, et, avec tous ses gens, de Saint-Martin, s'en alla courir devant Séminare, où les Espagnols étoient, lesquels envoya sommer de combattre: ce que ne voulurent, mais sortirent à l'escarmouche, et là

se commencèrent à pincer bien étroit; toutefois, voyant, le seigneur d'Aubigny, qu'ils ne lui vouloient donner le combat, s'en alla à une autre ville nommée Roserne, et là fit ses pâques avec ses gens. Le lendemain, sortit de Roserne, et, pour approcher ses ennemis, s'en tira à Joye, et là fut, les féries de Pâques, attendant que aux champs se missent les Espagnols, dont ceux qui à Terrenove étoient, se joignirent avec leur secours, qui lors étoit à Séminare, et ainsi étoient plus de quatre cents hommes d'armes et grand nombre de gens de pied, et eux ainsi assemblés, se mirent aux champs, et les François aussi : lesquels se trouvèrent d'un côté et d'autre un vendredi après Pâques, vingt-unième jour d'avril, entre Joye et Séminare, et là, à belle campagne, se voyoient les uns les autres de plus d'un mille loin. Le seigneur d'Aubigny, voyant que heure étoit de besogner, mit ses gens en ordre, et bailla l'avant-garde à Adrien de Brimeu, seigneur d'Humbercourt, très-hardi et moult adroit homme d'armes, auquel bailla soixante hommes d'armes écossois; il voulut conduire la bataille, où mit quatre-vingts hommes d'armes pour soutenir les premiers, s'ils étoient repoussés, ou les renforcer s'ils entroient dedans les ennemis; l'arrière-garde bailla au sieur Honorat de Saint-Severin, Italien, où étoit le demeurant des François à cheval : tous

les piétons furent mis entre la bataille et l'arrière-garde, à quartier et vis-à-vis des gens de pied espagnols, pour servir à besoin.

Les Espagnols se mirent en trois batailles, dont deux de cheval étoient, et une de piétons. Les capitaines de gens de pied françois étoient tous à cheval devant le front de leurs gens, pour les mettre en besogne aux lieux où métier seroit; et eux, ainsi mis en bataille, s'approchèrent moult fièrement, et tant, que question fut de donner, dont le seigneur d'Humbercourt, qui menoit l'avant-garde des François, pour montrer à ses gens où devoient aller, se mit au front de son avant-garde, et là, non comme capitaine, pour seulement ses gens arranger, mais comme soudard, pour exécuter la guerre, prit une grosse lance et voulut prendre le cours pour commencer le bruit; mais le seigneur d'Aubigny, doutant que par trop se hâtât, lui écria, en disant : « Ne vous hâtez, monseigneur d'Humbercourt, car encore ne sont-ils assez près pour joindre à eux; je vous prie que, par un peu trop nous avancer, ne retardons tout notre affaire. » A ce ne vouloit entendre, mais charger à toute force; dont lui dit encore le seigneur d'Aubigny tout doucement : « Monseigneur d'Humbercourt, vous perdrez tout si vous marchez; » dont s'arrêta, et ainsi que m'ont dit aucuns de ceux qui là étoient, ils burent ensemble sur le champ,

étendus, l'un çà, l'autre là, près de leurs ch
vaux morts sous eux, et si un Écossois ét
mort d'un côté, un Espagnol ou deux étoient
l'autre : ainsi eurent iceux une partie de la per
mais la victoire leur demeura. Nos gens de pi
furent de tous côtés assaillis, dont les aucu
voulurent tourner le dos, mais ceux qui fuire
furent tous tués par les genétaires ; les aut
tinrent tant qu'ils purent, et mêmement
nommé Jean de Montauban, lieutenant
ceux d'Yves de Malherbe, qui onc, pour crain
de mort, ne voulut tourner le dos, mais, av
son enseigne, demeura pied coi et là mouru
la hallebarde au poing, très-vertueusemen
avec huit cents d'autres, ainsi que m'a racon
ledit Yves de Malherbe, qui là étoit. Adri
de Brimeu, Jannot d'Arbouville, messire Je
Chapperon, Jean Stuart, François Mozi
et plusieurs autres, furent là pris et emmen
par lesdits Espagnols.

Le seigneur d'Aubigny, comme hors du sen
voyant une partie de ses gens morts, les autr
pris, couroit par-ci et par-là, cuidant ralli
aucuns François avec lui, et souvent fut av
ses ennemis, qui point ne le connoissoien
pour la poussière dont il étoit tout couver
et sachant que autre chose pour l'heure
pouvoit, se retira un peu à part pour se vo
loir reposer, comme celui qui bon métier
avoit. Là rencontra Bernard de Saint-Soudai

qui avoit donné sur les gens de pied, avec Jean Stuart, et étoit échappé tout blessé avec quelques autres. Auquel se complaignit ledit seigneur d'Aubigny, de ceux qui si lâchement avoient fui, et de la perte qu'il avoit faite, disant : « J'aime mieux mourir ici par la main de mes ennemis, en me défendant, que m'en retourner vaincu entre mes amis, comme fugitif; et de ma mort ne me chaut, mais que à quelque Espagnol j'aie à mon appétit donné un coup de lance! » Et ce dit, vouloit aller tout seul assaillir ses ennemis, dont celui Bernard de Saint-Soudain l'arrêta et lui dit : « Capitaine, si je savois que à nos ennemis courussiez pour vous faire tuer, je vous jure que plutôt de ma propre main le ferois; et pour ce, ne parlez plus de si folle entreprise; car jà que je puisse, Espagnol, pour cette fois, ne souillera sa main de votre sang. Il ne faut plus tenir ce propos, mais nous retirer autre part, en attendant meilleure fortune, qui toujours adverse ne nous sera. » A ces paroles, se remit un peu le seigneur d'Aubigny, et, avec huit ou dix chevaux, se retira à Presane, où se reposa un peu; puis s'en alla à Mellite, et de là à La Roque d'Angite, où, après, fut assailli comme sera dit.

Après la victoire qu'avoient eue les Espagnols, ce jour même poursuivirent les François qui s'en étoient retirés à Joye, et là les assié-

gèrent, lesquels se rendirent, par composition d'un quartier de leurs gages, et là firent iceux Espagnols une crudélité qui ne se doit oublier; telle, que, après que les François se furent par composition rendus, ils les mirent tous en basse fosse et en galère; et eux, pour magnifier leur méchant vouloir, après qu'ils eurent bien soupé, se mirent à jouer leurs prisonniers les uns contre les autres, et, entre autres, jouèrent un jeune homme d'armes écossois nommé Baslon; et, après que son maître l'eût joué et perdu, ceux qui l'avoient gagné eurent débat à qui l'auroit, et dirent chacun qu'il en auroit sa part, tellement que à coups de rapière départirent leur butin, et démembrèrent le pauvre gentilhomme, et ce fait, chacun en prit sa pièce : à quants coups en eussent fait autant les François! Je laisse ce propos pour l'horreur du conte et la vilenie de l'exploit, et dis que, après ce, tout chaudement poursuivirent le seigneur d'Aubigny, et devant La Roque d'Angite allèrent mettre le siége, qui dura long-temps. Ici me faut syncoper ce propos jusques à temps, pour retourner aux faits de la Pouille, qui, ce temps durant, furent exploités.

II.

Comment Louis d'Armagnac, duc de Nemours et vice-roi à Naples pour le roi, fut défait et mort devant Cérignoles, en Pouille, et plusieurs autres François et Allemands morts et pris par les Espagnols: selon le rapport d'aucuns François qui là étoient, et comme, par la teneur d'une lettre envoyée à roi d'Espagne par Gonsales Ferrand, son lieutenant, appert.

La Fortune, qui en toutes choses, fors au pouvoir de vertus, seigneurit, m'a ci taillé de la besogne, mais c'est à l'avancement des Espagnols et au désavantage des François: dont, pour éclaircir le fait, pour les uns ne veux user de mensonge, ne pour les autres taire vérité, mais dire que, pour la défaite de messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, toute la Calabre fut pour le roi d'Espagne révoltée et mise en son obéissance, excepté les pays du seigneur Jean-Baptiste de Marsane, prince de Rossane en Calabre et duc de Sesse en terre de Labour, qui grand nombre de bonnes villes et fortes places tenoit, comme Rossane, la cité de Sainte-Severine, la place Seresye, Longue-Bocque, la Scale, et plusieurs autres en Calabre, lesquelles garda et tint pour le roi jusques à l'extrémité, comme je dirai au rang

du propos; mais pour ensuivre l'histoire, fut vrai que les François qui pour lors étoient en Pouille, pour toutes leurs infortunes, ne laissèrent à tenir les champs et à plus aigrement que en propre chance guerroyer leurs ennemis; si que leurs courses, à force de les chasser, leur défendirent, et les vivres à puissance d'armes leur empêchèrent; tant que un jeudi, vingt-huitième jour du mois d'avril, en l'an susdit, comme l'armée des François fut aux champs à trois milles environ de Cérignoles, le capitaine Gonsales Ferrand, voyant que dedans Barlette ne aux autres villes que tenoient ses gens n'avoit plus de vivres, et mêmement à Barlette que pour trois jours (ainsi que par ces mêmes lettres disoit), et que par force lui en falloit recouvrer ou mourir de faim avec toute son armée, où avoit trois mille Allemands, quatre mille Espagnols et Biscayens, six cents hommes d'armes et huit cents genétaires, sortit de Barlette, et se mit en voie pour vouloir gagner des vivres. Or n'en pouvoit-il avoir plus près qu'à Cérignoles, où avoit dedans cent cinquante Gascons pour la garder: dont adressa celle part; devant fit charrier son artillerie et marcher une partie des piétons, une partie des hommes d'armes et des genétaires mit à la bataille, au derrière l'autre partie des gens d'armes et gens de pied avec tout le bagage; en tel ordre prit la

campagne, et tant alla, que le lendemain, un vendredi, vingt-neuvième jour d'avril, passa à deux milles près de l'ost des François, tirant vers Cérignoles, et jà avoit, ce jour (selon sa lettre), fait plus de quatorze milles en terre sèche et sans eau, à si grande chaleur que deux hommes d'armes, et quatre Allemands, et deux Espagnols de pied, moururent de chaud et de soif. Sur l'heure de vêpres basses, passèrent les Espagnols, et, eux approchant Cérignoles, le capitaine Gonsales se mit devant pour faire les logis et ordonner de son artillerie. Les François, qui jà savoient leurs ennemis si près d'eux, montèrent à cheval, et firent leurs batailles marcher, et devant envoyèrent leurs coureurs, lesquels furent tantôt à la vue de Gonsales, tant près, qu'il fut contraint de chercher moyen à sauver partie de ses piétons : car tant las étoient pour le grand travail que ce jour avoient pris, que plus rien n'en pouvoient; à cause de quoi, délibéra de les mettre en sûreté : dont les logea dedans une vigne près de là, tout à l'entour bien fossoyée et fortifiée à l'avantage, et illec, avec son artillerie qu'il mit sur le bord des fossés et quelque nombre de genétaires, les emparqua. Après ce, retourna derrière, où vit de loin l'armée des François venir en bel ordre, et ses Allemands, qui au derrière étoient, tant travaillés qu'ils se laissoient tom-

ber et ne se pouvoient tenir ; dont fit monter les plus lassés derrière les hommes d'armes sur la croupe de leurs chevaux; et, ce fait, avec tous les autres des siens s'en alla jusques au lieu où ses piétons et son artillerie étoient fortifiés, et là dedans se mit, et fit deux escoadres de ses hommes d'armes, lesquels mit à deux côtés, et tous ses gens de pied et genétaires au milieu et autour de la défense de leur fort, avec treize pièces d'artillerie, qu'il fit charger et atitrer droit à la venue des François, lesquels marchoient tout à droit. Or étoit Louis d'Armagnac, duc de Nemours, vice-roi, au front de devant, et, comme celui qui vouloit mettre les autres à chemin, menoit l'avant-garde où pouvoient être plus de deux cent cinquante hommes d'armes ; messire Yves d'Alègre avoit la charge de l'arrière-garde, où avoit autour quatre cents hommes d'armes ; au milieu, étoient les gens de pied au nombre de quatre mille, dont étoit chef le seigneur de Chandée, et treize pièces d'artillerie tout à la queue de l'avant-garde, lesquels furent à la vue de leurs ennemis une heure de soleil ou environ ; et, lorsqu'il fut question de vouloir faire mêlée, voyant les François que l'heure étoit tarde et leurs ennemis en place avantageuse, tinrent conseil : dont le duc de Nemours appela François d'Urfé, lieutenant du grand-écuyer de France, et Gaspard

de Coligny, son lieutenant, et le seigneur de Châtellart, lieutenant du seigneur de Chandée, lesquels étoient de l'avant-garde, et avoient tenu garnison à Cérignoles, dont connoissoient le fort des ennemis qui près de là étoient; lesquels firent rapport au duc de Nemours que le lieu où étoient les Espagnols étoit si fort, que quand, durant la guerre, les gens du pays vouloient tenir leur bétail en sûreté, là le mettoient, et dirent que bien le pouvoit savoir le sieur d'Alègre, car souvent y avoit été; dont le duc de Nemours le transmit querir, et sur ce, lui demanda son avis. Lequel dit que, sans point de faute, le lieu était bien fort; mais toutefois qu'il n'étoit heure de plus dissimuler, mais donner dedans, et la raison, car le lieu où ils étoient étoit sec, et n'y avoit de plus de six milles près nulles eaux; parquoi les chevaux seroient moult lâches et trop affoiblis, qui là demeureroient jusques au lendemain; et aussi, qui désempareroient, vu que c'étoit jà près de nuit, quelque désordre ou rupture se pouvoit faire en leur ost. Aussi survint là le seigneur de Chandée, capitaine des Allemands, lesquels l'avoient là envoyé pour dire au duc de Nemours, que, s'il ne donnoit la bataille aux ennemis qui étoient en rencontre, que jamais ne se trouveroient au service du roi; lequel de Chandée fit son rapport, disant en

outre que iceux Allemands étoient délibérés avant donner dedans avec leurs bandes. Là fut pareillement un roi d'armes françois, nommé Martin Godebyète, roi d'armes de Champagne, qui dit au duc de Nemours, que, s'il ne donnoit la bataille, il en feroit le rapport au roi, et que s'il ne le faisoit ce seroit le plus mal servi le roi que fit onc capitaine.

Aucuns autres capitaines françois ne furent de cet avis, et mêmement Louis d'Ars, qui étoit à l'avant-garde, disant que l'heure n'étoit bonne, ne le lieu avantageux ; que jà avoient les ennemis trois choses pour eux, qui, communément, font gagner les batailles, c'est à savoir : arroi, haleine et place choisie, ce que n'ont pas ceux qui veulent assaillir; et outre, dit que l'attente jusques au lendemain ne pouvoit plus profiter aux ennemis qu'à eux : car, s'ils avoient défaut d'eau pour leurs chevaux, et suffrette de vivres pour eux, ainsi en avoient les autres qui ce jour avoient travaillé et n'avoient nulles victuailles, dont en auroient toujours du pis. A quoi contredisoit le seigneur d'Alègre, disant, en conclusion, que ceux qui différoient n'en vouloient point manger. Dont le capitaine Louis d'Ars et lui eurent grosses paroles. Parquoi ledit Louis d'Ars finablement leur dit que, au tôt besogner, se montreroient les chauds ouvriers, et, à l'honorable affaire, les vertueux vouloirs.

Ce pendant que ce conseil tint, la nuit approcha; toutefois, fut dit, et arrêté et commandé de charger sur les ennemis; et fut, à l'heure, dit au duc de Nemours, par aucuns des siens, qu'il représentoit la personne du roi, et qu'il n'étoit pas convenable qu'il fût du premier danger, vu que l'artillerie des ennemis étoit à la droite avenue des premiers: à quoi fit réponse que au plus peureux survient le plus grand péril, et de lui, puisqu'il plaisoit au roi qu'il fût chef de son armée, que pour ce jour il en feroit à son appétit, et qu'il montreroit à tous qu'il avoit si bon vouloir de servir le roi, que crainte de mort ne le feroit un pas démarcher. Toutefois, premier que vouloir commencer, dépêcha sur-le-champ une poste qu'il envoya au roi pour l'avertir comment Gonsales Ferrand et ses gens, nonobstant l'appointement fait entre lui et le roi d'Espagne, dont bien les avoit avertis, lui présentoit la bataille, qui ne leur seroit refusée. Parquoi fit sonner trompettes et s'en va avec son avant-garde joindre à ses ennemis, lesquels attendirent pied ferme dedans leur fort, et là furent assaillis moult rudement, car, avec les gens d'armes de l'avant-garde, l'artillerie notre donna d'un côté et les gens de pied; mais peu leur pouvoit nuire l'artillerie pour le rabat du bord du fossé où ils étoient, lesquels, de leur côté, tirèrent tant

de coups d'artillerie contre nos gens, que grand dommage leur firent, et plusieurs en amassèrent. L'un de leurs canonniers, Italien, eut telle frayeur de ce bruit, que, en cuidant recharger leur artillerie, mit le feu en deux charrettes de trois cents barillets de poudre, où y eut si grand feu, qu'il sembla aux François que tous les Espagnols fussent brûlés : mais peu de dommage leur fit. Or, étoit jà la nuit si obscure, qu'on ne voyoit combattre qu'à l'éclair du feu de l'artillerie, qui tiroit si très-menu, que tonnerre n'eût là été ouï, et tant, que à la parfin les François furent moult blessés de traits de haquebute et grosse artillerie, et si mal alla le cas, que le duc de Nemours, chef de l'armée de France, eut dedans le corps trois coups de haquebute, dont fut tant affoibli, que sur son cheval ne se pouvoit tenir.

Les hommes d'armes espagnols sortirent et vinrent charger à la course sur les François qui assailloient le fossé, et tant rudement, qu'ils les rompirent. Pas ne sont à oublier aucuns des François dont le compte m'a été fait, tel que, au premier choc, plusieurs allèrent par terre, qui se relevèrent, et contre le fort des ennemis firent merveilles d'armes, desquels furent Pierre Guiffray et Clermont, lesquels furent du combat de Trane, comme j'ai dit, et là, après merveilleux combat, par

défaut de secours, moururent l'épée au poing; avec eux mourut un autre jeune gentilhomme moult gaillard homme d'armes, nommé Antoine de Chavannes, neveu du seigneur de Chandée, et un Allemand nommé Hayne Rout, avec plusieurs, lesquels doivent bien être, par mes écrits, commémorés. Là se trouva un autre François nommé Pierre de Bayard, duquel j'ai souvent, par ses bien-faits, tenu bonne bouche; qui ne faillit à se montrer entre les autres: car, à la première charge que firent les Espagnols, un d'eux, monté et bardé à l'avantage, hors du rang des autres, se présenta au premier venant, dont celui de Bayard ne lui faillit, mais s'adressèrent l'un contre l'autre, de telle force, qu'il sembloit qu'ils se dussent, à l'atteindre, foudroyer, et, ainsi que les présents m'ont raconté, de si vive atteinte l'asséna celui de Bayard, que, au joindre des bois, de la force du coup démesuré, brisa, jusques auprès de la poignée, sa lance, rompit l'arrêt et renversa homme et cheval, tout en un monceau, dont puis ne se releva. Le capitaine Louis d'Ars se trouva à cet affaire, si à point, que, à le voir, sembloit que il y eut bien été, car il y fut blessé, et son cheval, en trois lieux, dont puis mourut entre ses jambes. Aimer de Villars s'en approcha de tant, que au travers du visage eut une balafre qui toujours sera témoin que à celle fois ne

tourna le côté à son ennemi. Tout plein d'autres y besognèrent vertueusement. Qui me demanderoit que faisoit lors l'arrière-garde, plusieurs, dignes de foi, m'ont dit que sitôt que les Espagnols eurent faite la première roupte sur l'avant-garde des nôtres, que, sans autre secours leur donner, se retirèrent le couvert; or, ne sais-je si messire Yves d'Alègre, qui, au commencement, eut le bon bruit, laissa ainsi lâchement fuir ses gens, par défaut de les mettre en avant, pour les foulés secourir, ou s'ils s'en allèrent en ce point pour chercher un jour de sûreté et acquérir perpétuelle honte. Ha! les méchants, si, du temps des pères conscrits romains, eussent été atteints d'un défaut tant vicieux, jamais plus n'eussent à leurs gages monté à cheval, mais de pionniers ou à quelque autre vil office ou bas métier eussent servi! Je n'en dirai plus, si n'est qu'ils s'ôtèrent du chemin à leur déshonneur, au dommage de leurs compagnons morts, et à la perte du royaume de Naples, pour le roi. Que que soit, le seigneur de Chandée, capitaine des Allemands, y mourut sur-le-champ; le seigneur de Maubranche, maître d'hôtel du roi, un autre nommé La Couture, et plusieurs autres gens d'armes françois, et bien quatorze cents Allemands et autres gens de pied, et bien quinze ou vingt Italiens qui ne fuirent point comme lâches, mais y mou-

rurent comme très-vertueux. Le duc de Nemours, pour l'angoisse des coups mortels qu'il avoit, tomba de dessus son cheval et fut ce, ainsi que les Espagnols commencèrent à donner la chasse aux François : dont quelqu'un le vit par terre et en avertit François d'Urfé, lieutenant de monseigneur le grand-écuyer de France, lequel fit retourner vingt hommes d'armes des siens et quelques archers pour le relever; et, pour donner temps de ce faire à ses gens, se mit entre eux et les Espagnols, avec une partie desdits vingt hommes d'armes, et là soutint le faix jusques il fut remonté, puis parla à lui en lui disant qu'il eût bon cœur et que encore n'étoient les François défaits; et en ce disant, grand'flotte d'Espagnols survinrent et leur commencèrent à donner la chasse, mais le très-vaillant duc de Nemours ne voulut onc tourner le dos; ains étant ainsi blessé, comme j'ai dit, ses plaies lui recommencèrent à saigner et lui à affaiblir tant, que au milieu de ses ennemis tomba mort l'épée au poing.

Que se doit dire de ce bon chef qui, pour loyalement servir son seigneur, voulut honorablement mourir, si n'est que son nom doit demeurer en bruit perpétuel, ses faits florir en mémoire perdurable, sa vie en louable recommandation, et sa mort en spectacle d'honneur et exemple de vertus? Et à tant le laisse

pour l'exaltation de la gloire des preux et au châti de l'opprobre des méchants. Pour dire plus, les François furent chassés par les Espagnols plus de trois milles de pays, où aucuns furent pris, et mêmement Gaspard de Coligny, sieur de Fremente, lequel, en se défendant, fut abattu et pris; au sieur de Châtellart, furent là sous lui tués deux chevaux, et lui recous et remonté par François d'Urfé, sieur d'Orose, qui moult soutint de faix pour ce jour. Et est à savoir que les François ne fuirent pas à bride abattue, mais tout à loisir, en faisant fuite de loup, car toujours regardoient qui les suivoit, et souvent en atteignoient quelqu'un; mais à la parfin se retirèrent et laissèrent leurs logis et vivres à leurs ennemis, et perdirent leur artillerie dont il y avoit treize bonnes pièces. Les seigneurs italiens, qui avec les François étoient, s'en allèrent à leurs maisons, où là pensèrent être en sûreté, dont les aucuns furent blessés à la rencontre, les autres délogèrent de bonne heure. Des hommes d'armes du parti des François moururent environ cinquante, et quarante furent pris: en cette manière perdirent les François la bataille de Cérignoles pour trop se hâter de donner sur les ennemis, et par défaut d'être de leurs amis secourus. Les François à la fuite ne prirent tous un chemin; mais, les uns çà, les autres là, s'en allèrent où

ils purent. Le capitaine Louis d'Ars, tout blessé et à pied, se sauva de la bataille : nonobstant la défaite des François, ne voulut reculer pour entrer en pays de sûreté, mais retourna au milieu des pays des ennemis pour là demeurer au danger de fortune, et s'en alla à Venouse, terre du comte de Ligny, son maître, où depuis fit merveilles, comme sera dit.

Messire Yves d'Alègre, le sieur de Sainte-Colombe, lieutenant du duc de Valentinois ; François d'Urfé, et d'autres, jusques au nombre de quatre cents chevaux, se retirèrent à Melphe, où s'arrêtèrent un jour seulement, qui fut un samedi, trentième jour d'avril, dont délogèrent le dimanche et s'en allèrent à La Tripaulde, où demeurèrent huit jours, et là vinrent Jacques d'Alègre, fils du sieur d'Alègre ; Aimer de Villars, et quelques autres François et Italiens, jusques au nombre de soixante hommes d'armes et peu de gens de pied. Ce pendant, le capitaine Gonsales fit porter à Barlette et enterrer le duc de Nemours, et là très-honorablement servi comme à prince du sang royal de France appartenoit; lequel duc de Nemours fut trouvé entre les morts, et, comme aucuns m'ont raconté, par le roi d'armes de Champagne, qui avoit été du conseil de donner la bataille, comme j'ai dit dessus : lequel, en le voyant nu entre les au-

tres, se mit à plourer et dire aux Espagnols tout plein de grosses injures, en les reprenant de ce que ainsi traitoient le sang royal de France, auquel ne leur appartenoit de toucher ne faire telle injure que de tout nu le laisser. Lesquels Espagnols dirent à celui roi d'armes françois, que si pitié lui faisoit nu, que de sa robe le couvrît; dont se dépouilla de sa cotte d'armes semée de fleurs-de-lis, et sur lui la jeta. Parquoi les Espagnols, voyant celui être désarmé de son lis, le tuèrent, disant que plus de franchise n'avoit; dont firent œuvre de crudélité, et lui emprise de folie. Le seigneur de Chandée et les autres gentilshommes françois, qui là moururent, furent enterrés à Cérignoles.

Le capitaine Gonsales, sachant que les François se retiroient vers Naples, leur envoya pour les suivre Pètre de Pas avec cinq cents chevaux, lesquels s'en allèrent vers La Tripaulde, où les François étoient; lesquels, tantôt qu'ils surent être poursuivis, délogèrent, tirant le travers de la Terre de Labour sans aller à Naples, mais allèrent à Verse, où demeurèrent deux jours; et toujours à la queue les Espagnols. De Verse furent à Capoue, où les Capouans les firent passer par là entre tous ceux de la ville, qui étoient armés et à grand nombre, pour les assommer s'ils eussent mot sonné. De Capoue, s'en allèrent droit à la rivière

du Garillan, entre Saint-Germain et Gayette, et là firent un pont sur des bateaux, et passèrent outre : ce fait, eurent les Espagnols à la queue, mais leur défendirent le pont.

III.

Comment messire Gabriel d'Albret, sire d'Avannes, vint au secours des François, chassés de Cérignoles, au Garillan.

Partout coururent nouvelles de la défaite des François à Cérignoles, dont messire Gabriel d'Albret, qui lors étoit à Rome avec le duc de Valentinois, qui sa sœur avoit épousée, pria celui duc de Valentinois qu'il lui baillât des gens d'armes pour aller au secours des François : ce qu'il fit, et lui bailla cent cinquante hommes d'armes et deux mille hommes de pied; dont celui seigneur d'Avannes, tant tôt comme il put, se mit aux champs et s'en alla à ladite rivière du Garillan, où là trouva les François, lesquels renforça de tant, que les Espagnols, qui s'étoient là trouvés et amassés à grand'puissance, n'osèrent approcher de long-temps le bord du pont qui étoit entre les François et eux, mais furent là longuement sans autre chose faire.

IV.

Comment messire Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, qui, durant ce temps, étoit assiégé à La Roque d'Angite en Calabre, fut pris par les Espagnols.

Dedans La Roque d'Angite, en Calabre, étoit lors assiégé messire Berault Stuart, Écossois, par les Espagnols, lesquels battirent la muraille et y donnèrent aucuns assauts, mais toujours étoient repoussés : car, avec le seigneur d'Aubigny, s'étoient là assemblés bien deux cents hommes françois, qui tinrent plus de trois semaines après la défaite de Cérignoles, dont encore ne savoit rien ; mais à la fin, par les Espagnols tenant le siége, en fut averti, ce que ne voulut croire, et, pour le savoir au vrai, demanda sauf-conduit pour deux de ses gens, voulant là les envoyer : ce qu'il eut ; dont y transmit Yves de Malherbe et un autre nommé François Chambellant, lesquels furent jusques à Cérignoles, et là surent comme les François étoient défaits et chassés : dont s'en retournèrent, et tout ce contèrent au seigneur d'Aubigny, lequel, voyant que secours ne pouvoit plus avoir et que vivres lui failloient, se rendit au roi et à la reine d'Espagne, et ainsi fut pris et mis entre les

mains des Espagnols. Le capitaine Malherbe et tous ses autres soudards furent mis en galère et bien mal traités, comme depuis j'ai su par plusieurs d'iceux.

V.

Comment le capitaine Gonsales s'en alla à Naples, et de la prise du Château-Neuf et d'autres places dudit pays.

Tantôt après que les François furent chassés de la Pouille, toutes les villes et châteaux du royaume, réservés Gayette, le Château-Neuf et celui de l'OEuf, Venouse et quelques autres villes que tenoit le capitaine Louis d'Ars, et une ou deux en Abruzze, pour les Espagnols se révoltèrent; dont le capitaine Gonsales, étant au-dessus du vent avec son armée, s'en alla à Naples, où emmena le seigneur de La Palice prisonnier et les autres François pris par ci-devant, lesquels fit mettre autour de Naples dedans les villes et châteaux qui là étoient: auquel lieu de Naples fut reçu sans contredit de ceux de la ville; mais deux châteaux moult forts y avoit, c'est à savoir: le Château-Neuf et le château de l'OEuf en la mer, que tenoient les François; et tantôt que là fut arrivé, sut que les François qui étoient outre le Garillan avoient eu secours du seigneur

d'Avannes ; dont, pour renforcer les siens, y transmit le duc de Terme, Italien, avec grand nombre de gens d'armes; lesquels s'allèrent ranger avec les autres Espagnols qui là étoient.

En ce même temps, un capitaine de mer françois, nommé Pregent de Bidoulx, avec quatre galères, par force faisoit sur mer bonne guerre aux Espagnols, et moult souvent les chassoit et détroussoit; lequel côtoyoit souvent la mer de Naples, et lui, sachant la rencontre de Cérignoles, se doutant que Gonsales ne voulsît prendre les châteaux de Naples, malgré tous les Espagnols de mer qui le voulurent empêcher, les avitailla, et grand nombre de Turcs, qu'il avoit pris sur mer au voyage de Métélin, mit dedans, pour aider aux François, qui là étoient : à garder lesdites places, lesquelles fit le capitaine Gonsales assiéger, et premièrement le Château-Neuf, fort à merveilles.

Là dedans étoit pour le roi un capitaine françois nommé Guérin de Tallerand, seigneur de Salères, près Narbonne, avec grosse garnison de François, bonne artillerie et force victuailles, ce qui lui pouvoit bien aider à tenir longuement; toutefois, ainsi que j'ai su par gens de bonne foi, là eut tel désordre, que, durant le siége, toujours demeura un pont-levis abattu, et afin que lever ne se pût, aux deux bouts étoient deux grands clous aigus,

fichés dedans et cramponnés, en manière qu'il étoit impossible de le savoir lever, et avec ce, la herse de dessus fut tellement attachée, que jamais ne se pouvoit avaler. Je ne veux pas dire pourtant que ce bon capitaine eût vendu la place, ou fait composition aux ennemis, mais, toutefois, si entrèrent-ils par là, et la prirent d'assaut, ce que n'eussent encore fait, si ledit pont eût été levé et la herse abattue. Que que soit, à défendre le pont, entre autres se trouvèrent deux qui firent merveilles, dont l'un étoit nommé messire Antoine Dentis, chevalier napolitain, et l'autre étoit françois; lesquels repoussèrent plusieurs fois les Espagnols à grands coups de hallebarde, et défendirent celui pont longuement, et tant, que au bord de celui pont furent tous deux assommés; si ledit capitaine se fût trouvé à leur secours, comme il devoit, il se fût acquitté de sa foi, qui à ce faire l'obligeoit. Toutefois, à cet affaire ne fut vu ne ouï : dont le château fut pris par les Espagnols, et lui envoyé, ses bagues sauves. Bonnes places fait mauvais bailler à telles gardes.

VI.

Comment le seigneur d'Aubigny fut amené à Naples, et mis au Château-Neuf.

Durant le siége du Castel-Neuf, le capitaine Andrade, Espagnol, s'en vint de la Calabre avec ses gens et le sire d'Aubigny prisonnier vers Naples, et en venant, passèrent devant Sainte-Severine, ville du seigneur Jean-Baptiste de Marsanne, bon François, lequel étoit là dedans bien accompagné; si mirent les Espagnols le siége devant, où furent aucuns jours, mais rien ne gagnèrent, car la ville étoit moult forte et bien gardée, et avec ce, sailloient souvent Marsanniens sur les Espagnols; et un jour, comme iceux Espagnols cuidèrent approcher la ville, celui seigneur de Marsanne fit sortir par derrière grand nombre de ses gens, et mettre en embuscade pour surprendre lesdits Espagnols, dont les aucuns d'eux avisèrent celle amorce, et le plus tôt qu'ils purent se retirèrent; toutefois, l'embûche sortit sur eux, où plusieurs en tuèrent, et tous les eussent défaits, si leurdite embûche n'eût été découverte; car toute la ville étoit en armes pour les enclore entre leur embûche et les autres. Somme, ils levèrent leur siége et prirent le chemin vers Naples, où à leur venue furent bien accueillis

de Gonsales Ferrand, lequel fit mettre le seigneur d'Aubigny dedans la grosse tour du Château-Neuf, et là bien garder.

VII.

De la prise du castel de l'OEuf, à Naples, faite par les Espagnols.

Au castel de l'OEuf de Naples étoit lors capitaine un François nommé Raymonet Pons, et avec lui étoient des François et des Turcs, que Pregent de Bidoulx et le seigneur de l'Arrote y avoient mis; lequel étoit sur le bord de la mer et fort à merveilles. Toutefois, le capitaine Gonsales Ferrand le fit assaillir par mer et par terre, et miner à tous côtés; mais pourtant ne se voulurent rendre les soudards, et moult bien défendirent la place; tellement que plusieurs des Espagnols y demeurèrent, à coups d'artillerie, de trait et de grosses pierres, qu'ils tiroient à toutes mains. Tant minèrent iceux Espagnols, que tout un grand pan de mur ébranlèrent, où le capitaine Raymonet se mit pour défendre ce côté, et là, avec grand nombre des siens, se tint à la défense. Les Espagnols, qui, leurs mines avoient faites, et étançonné ce côté de muraille, mirent le feu dessous, dont les étançons furent tantôt brûlés, et la muraille s'en va par terre. Là chut le capitaine

Raymonet Pons, et ceux qui avec lui étoient, lesquels furent au choir tous brisés et acravantés : dont les Espagnols à toute force assaillirent cette brèche; mais les autres soudards firent rage de défendre, tellement que Espagnol ne montoit, qui ne fût rué bas; de plus, renforcèrent leur assaut, dont les soudards de la place, pour les vouloir échauder, prirent une caque pleine de poudre à canon, et la voulurent jeter sur eux; mais tant mal leur en advint, que à mettre le feu, se brûlèrent bien trente d'iceux, et eux ainsi affaiblis se rendirent par composition de bagues et de vies sauves : ce que ne leur tinrent les Espagnols, mais en firent mourir les uns, les autres mirent en galères; ce qui fut à eux mal usé de raison, et faussement tenu leur promesse, mais l'impunité de tels forfaits leur fait tous défauts loisibles. Je m'en rapporte à ceux qui entre leurs mains sont chus, dont plusieurs se plaignent amèrement.

Or, advint lors qu'aucuns d'iceux François, voyant le rude traitement qu'on leur faisoit, trouvèrent moyen, par douces paroles et feinte dissimulation, d'aller et venir entre leurs gardes, et tant, que à la fois trouvèrent icelles endormies, en l'heure que de leurs épées même les tuèrent; et en cette manière échappa Bernard de Saint-Soudain, lequel s'en alla à Venouse, au capitaine Louis d'Ars; messire Jean Chap-

peron et quelques autres qui étoient aux frades. Ainsi se sauvèrent et s'en allèrent au Garillan, où étoient lors les François, qui tenoient le passage, et avoient été là vis-à-vis de leurs ennemis plus de quatre semaines, et tant que vivres leur furent courts; dont s'en allèrent à Gayette, en garnison, où furent assiégés des Espagnols, qui les vivres leur empêchèrent par terre; mais par mer en avoient malgré leur vouloir; car trois capitaines françois y étoient à tout grand navigage, qui tout à plein leur en fournissoient; et étoient lesdits capitaines nommés, l'un Pregent de Bidoulx, moult craint sur mer, voire jusques en Turquie; l'autre étoit Pierre de Velours, seigneur de La Chapelle-Barronin, et l'autre le seigneur de Lalonde, lesquels en faisoient bonne diligence, large provision, et continuel prochas.

VIII.

Comment le capitaine Louis d'Ars, nonobstant le malheur des François, assembla quelque nombre de soudards, gagna plusieurs villes en La Pouille, et souventefois défit grand nombre d'Espagnols.

Le capitaine Louis d'Ars, qui ne s'étoit retiré au Garillan comme les autres François,

mais s'en étoit retourné à Venouse avec un peu de nombre de gens échappés de Cérignoles, c'est à savoir : Joachim de Villars, Marc Le Groing, Jean de Montieux, seigneur de Tary; Gilbert de Chaux, Antoine du Lo, Jean Coulon, et Bernard de Saint-Soudain, qui étoit sorti de prison, comme j'ai dit, et quelques autres, lesquels se mirent dedans Venouse, et là, peu à peu se fortifièrent bien à point; tellement, que ledit capitaine Louis d'Ars vit bien que ses ennemis ne prendroient la ville, sans hutin; avec ce, pour la garder, recueillit plusieurs malades et blessés qu'il fit là panser et guérir, et grand nombre de prisonniers et pauvres épars que à ses dépens remit sus et adouba, et tant, que de six cents hommes de pied françois, gascons, allemands, écossois et autres de tous pays, et deux cents chevaulégers albanois et autres, se trouva accompagné, lesquels soudoya à ses coûts, où il mit le tout de ce qu'il avoit de lui, et que d'autres put emprunter; ce qui fut servir son maître à l'extrême besoin et au grand affaire.

Le capitaine Gonsales, qui lors étoit à Naples, sût le renfort que le capitaine Louis d'Ars avoit à Venouse, dont y envoya un capitaine espagnol nommé don Diego d'Arillano, avec cinq cents hommes de pied galliègues et deux cents genétaires, lesquels s'en allèrent, entour le commencement du mois de juin, à l'Étoile

en Pouille, à six ou sept milles près de Venouse; et sachant celui Louis d'Ars leur venue, leur voulut aller donner un alarme, et, avec cent de ses hommes à cheval et deux cents piétons, se mit aux champs et s'en va courir devant ses ennemis, où, devant, envoya un des siens, nommé Jean de Montieux, seigneur de Tary, bien adroit homme d'armes, avec trente chevau-légers, pour aller courir le bétail de l'Étoile, et attirer les Gallièges qui là étoient. Si s'en alla celui de Montieux, tout le grand trot, devers la ville, et le capitaine Louis d'Ars le suivit tout à loisir, et assez près de ladite ville fit son embûche. Tantôt que les premiers coureurs françois approchèrent, tous les Gallièges qui là étoient, et cent genétaires, sortirent sur les coureurs et leur commencèrent à donner la chasse; et sachant le capitaine Louis d'Ars, par son guet, que ses coureurs étoient pressés, leur transmit une autre escoadre de gens à cheval, pour les renforcer, lesquels se joignirent tous ensemble et escarmouchèrent à l'outrance. Toujours marchoient en pays vers l'embûche des François les Gallièges, avec leurs hauts bonnets, targettes et partisanes, et tantôt qu'ils furent outre l'embûche, les coureurs premiers se vinrent mêler avec eux, et l'embûche sort en donnant dessus si roidement, que genétaires allèrent par terre et Gallièges furent rompus; tellement, que à

deux ou trois charges que leur firent les François, plus de cent cinquante furent étendus sur la dure, et plus de quarante genétaires morts et pris. Or advint une merveille bonne pour le demeurant des autres Espagnols; car, alors qu'on les assommoit comme pourceaux, ainsi que m'a raconté un François nommé Jean Coulon, qui là étoit, une nuée se leva là, tant ténébreuse et obscure, qu'on ne se voyoit l'un l'autre; parquoi plusieurs se sauvèrent, et, n'eût été cette empêche, un seul ne s'en fût allé. Toutefois, y demeurèrent de deux à trois cents, que morts que pris. Les autres s'en retournèrent à l'Étoile, bien effrayés de leur danger et fort marris de leurs pertes. Le capitaine Louis d'Ars, avec ses prisonniers et la dépouille, sans perdre un seul homme, s'en retourna à Venouse.

Dedans les villes de la Cherance, d'Oppide, du Cazal, et de Grez en Pouille, avoit force Espagnols en garnison, lesquels couroient souvent le bétail du pays et faisoient mille maux; mais, pour en faire bref récit, le capitaine Louis d'Ars, après la défaite des Espagnols de l'Étoile, se mit souvent aux champs, où, à l'une fois, détroussoit ceux de la Cherance, à l'autre, ceux d'Oppide, et à l'autre, ceux du Cazal et de Grez; ne jamais ne dormoit que à toute heure ne fût sur les ennemis, lesquels ne le savoient surprendre, ne bien souvent

où prendre; car s'il fut au soir en un lieu, comme pour y devoir nuit passer, à dix milles de là étoit au point du jour en la barbe de ses ennemis; lequel tant de fois leur joua finesse et surprit, que presque tout le pays en nettoya. Or avoit-il avec lui gens qui ne demandoient qu'à gagner, et tous mordants, auxquels départoit également les butins et donnoit toutes les prises, ce qui fait à droit aimer le chef de la guerre, et les soudards d'icelle besogner à point. A ce moyen, étoit suivi de chacun et loué de tous, dont, en peu de temps, eut beaucoup plus de gens à son service, que sa bourse ne pouvoit payer. Toutefois, tant leur élargissoit son pouvoir, que chacun étoit de lui content. Les Espagnols de l'Étoile furent de très-grand nombre d'autres renforcés, parquoi furent plusieurs fois courir devant et autour de Venouse; mais, comme j'ai su à la vérité, onc n'y furent fois qu'ils ne fussent lourdement rechassés, tués et pris : qui étoit grand cœur à celui capitaine Louis d'Ars et à ses gens bien aller en besogne, car à toutes rencontres avoient le meilleur. En cette manière de guerre, demeura là celui capitaine françois plus de quatre mois, et jusques à ce que vivres lui fissent désemparer, comme je dirai.

IX.

Comment, en ce temps, le roi fit deux grosses armées, l'une pour envoyer à Naples, et l'autre en Roussillon, contre les Espagnols.

Le roi, qui lors étoit à Lyon sur le Rhône, fut averti par ses postes comment son armée, qui étoit au royaume de Naples, étoit défaite, dont fit très-mauvaise chère, et non sans cause. Toutefois, comme prince très-constant contre les divers assauts de fortune adverse, prit l'écu de vertus, sous lequel tint pied ferme, tant, que pour la menace de malheur, ne pour le dommage de ses pertes, n'eut le cœur amolli, ne abaissé le vouloir, mais, plus que devant, mit son pouvoir aux champs et remit sus deux grosses armées, l'une pour envoyer à Naples, l'autre en la comté de Roussillon, contre les Espagnols; et de celle de Naples, fit chef et son lieutenant messire Louis de La Trimoille, seigneur dudit lieu, et vicomte de Thouars, en laquelle armée avoit douze cents hommes d'armes, que François, que Lombards et Italiens; dix mille hommes de pied normands et suisses, et grand nombre de bonne artillerie; laquelle armée se mit en voie entour la fin du mois de juin, par le Dauphiné et Savoie, et par le pays de Piémont et de

Lombardie, tirant vers Rome. De l'armée ordonnée pour aller en Roussillon, fut chef général messire Jean de Rieux, maréchal de Bretagne, sous qui étoient cinq cents hommes d'armes françois, les deux cents gentilshommes de la maison du roi, en la conduite de François d'Orléans, comte de Dunois; les cent Suisses du roi, et trois mille autres Suisses venant de leur pays, sous la main de messire Guillaume de La Marche, et six mille Gascons; laquelle armée s'en alla pareillement par le pays de Languedoc et vers Narbonne, jusques à Saulees, une place moult forte à l'entrée de Roussillon, où là mirent le siége, ainsi que vous orrez ci-après au cours du temps.

X.

Comment les François furent assiégés à Gayette, des Espagnols, qui perdirent beaucoup de gens et levèrent leur siége à leur perte.

Les François qui se retirèrent du Garillan à Gayette étoient au nombre de trois cents hommes d'armes françois et deux mille hommes de pied, tant de ceux qui s'étoient sauvés à Cérignoles que de ceux qui de Rome étoient là venus, avec le sire d'Avannes et dix pièces d'artillerie, dont il y avoit cinq gros canons, une grande coulevrine et qua-

tre moyennes, sous la charge d'un Françoi
nommé Perrot d'Oignois, du pays de Gasc
gne; prou bons capitaines et chefs de guer
étoient là, françois et italiens, comme G
briel d'Albret, sire d'Avannes; François, ma
quis de Saluces, que le roi avoit envoyé là p
mer; messire Yves d'Alègre, François d'Urf
Aymar de Villars, François de Daillon, Pierre
Bayard, Jacques d'Alègre, seigneur de Milla
et plusieurs autres bons François; des Italien
y étoient Honorato Gayetano, duc de Trajet
Troyen Caraiche, prince de Melphe; Robe
de Saint-Severin, prince de Bisignagne;
duc de Sore, le comte de Mellite, le marqu
de Licite, et d'autres dont je n'ai su les nom
lesquels tenoient tous pour le roi. Le capitai
Gonsales Ferrande, avec toute son armée
artillerie, mit là son siége. Or, est la ville
Gayette, d'un côté contre le bord de la mer,
d'autre en la plaine terre, et de ce côté est
mont bien haut, nommé le Mont-Rolan
pour défendre cette avenue; lequel mo
avoient les François par le bas fortifié
terre, de remparts, de gros bois et de fagot
tant, que plus fort étoit que grosse murail
A cette fortification, nul fut exempt de port
la hotte, car besoin étoit d'y mettre sommai
peine et extrême diligence.

Du côté de la mer étoient Pregent de Bidoul
le seigneur de Lalonde et Pierre de Velour

capitaines de carraques et galères de France, qui défendoient le passage aux Espagnols et secouroient les François par ce quartier. Toutefois, afin que iceux François, là assiégés, n'eussent plus de fiance à la retraite du navigage de la mer que à la sûreté de la défense de la place, et que, à ce moyen, espérance d'eux sauver leur fît oublier le vouloir de eux défendre, les frustrèrent de cet inconvénient; car tous leurs navires éloignèrent en mer du port de Gayette plus de deux milles loin, réservé Pregent, lequel, avec six carraques et cinq galères, dont la Charente, la Cordelière et le Lion en étoient, se mit en un lieu assez près du port, dont pouvoit battre une partie du siége des ennemis; et là chargea plus de trente pièces d'artillerie, et les emboucha contre les Espagnols. Les François avoient leur artillerie atitrée sur le Mont-Roland, dont pouvoient battre tout au travers et le long du siége. Au dehors des murailles de Gayette, un François, nommé Geoffroy Cuyrat, dit Le Familh, fit faire un boulevard à la venue des Espagnols, et celui boulevard avec cinq cents hommes gardoit contre le pouvoir des Espagnols, et moult leur donnoit d'ennui, et souvent leur faisoit alarmes. Les Espagnols étoient au bas du Mont-Roland, dedans taudis, fossés et tranchées où demeurèrent trois jours, premier que de tirer. Toutefois les François, par mer,

par terre, leur donnoient coups à tort et à travers, tant, que le nez n'osoient montrer, à peine du choc. Au bout de trois jours, commencèrent à battre le fort des François de leur menue artillerie; après, mirent la grosse à l'exploit; tellement que, neuf jours sans cesser, depuis le matin jusques au soir, battirent murailles et remparts, tant, que trois cent soixante-douze pas d'ouverture firent à la muraille. Les canonniers françois, qui sur le Mont-Roland et en mer étoient, déchargèrent coups tant horribles, que tout devant eux étoit foudroyé, et ne jetoient pierre, que plusieurs des Espagnols qui leur étoient en vue à choisir ne fussent affolés; et tant, que, par le rapport d'aucuns d'eux-mêmes, plus de douze cents hommes d'eux y furent tués, et plus de cinq cents blessés et affolés. Les François qui là étoient n'avoient repos; car le jour étoient aux défenses garder, et la nuit à faire le rempart: les gendarmes tenoient leur ordre, et les canonniers faisoient l'exploit, tel que c'étoit merveille, et, entre les chefs-d'œuvre des coups d'artillerie, ainsi que depuis par les mêmes canonniers j'ai su moi-même, étant lors à Blois logé en leur quartier, un canonnier espagnol, voyant d'en bas une pièce des François à mont, la bouche ouverte, adressa là tant justement, que d'aventure, comme le canonnier françois mettoit le feu pour tirer

ainsi, la pierre de l'Espagnol entra droit dedans la bouche de la pièce du François, lequel, en mettant le feu, repoussa les deux pierres tant rudement que, à double perte, endommagea les Espagnols. Le roi étoit lors bien averti du siége de Gayette, et que défaut de vivres y avoit; parquoi manda à un de ses capitaines de mer, nommé messire Antoine de Conflans, qui lors étoit à Savone, terre de Gênes, qu'il allât tout à diligence mener vivres à Gayette; lequel Conflans, ouï le mandement du roi, fit avitailler à Savone et à Gênes ce qu'il put de navires, et tant, qu'il en mit neuf voiles à vent, et se mit à voguer tirant vers un port nommé le Port-Hercule, où là trouva dedans une nef le seigneur Jean Jourdan, prisonnier et détenu par le seigneur de Tran, ambassadeur vers le pape pour le roi; et avoit ledit seigneur de Tran, à la requête du pape, fait là mettre celui Jean Jourdan, lequel avoit toujours été bon François, et n'attendoit d'heure en autre, fors que le pape l'envoyât querir pour lui faire trancher la tête, comme il avoit fait faire à plusieurs autres des Ursins par le duc de Valentinois, qui cruelle exécution en faisoit; et, pour obvier à ce danger, celui capitaine Conflans, voyant ledit seigneur Jean Jourdan, bon et loyal François, sans juste cause être détenu prisonnier et en péril mortel, entra dedans la navire où

il étoit, malgré les gardes, et, comme le plus fort, le prit et l'en emmena avec lui droit à Gayette. Les Espagnols, qui lors étoient sur mer, surent que nos vivres alloient à Gayette, et, pour vouloir iceux empêcher, un capitaine espagnol, nommé Villemarin, prit quinze que galères, que navires armés et artillés à force, et entre le Port-Hercule et Gaëte se trouva au-devant dudit capitaine Conflans; lequel vit bien qu'il auroit mêlée avec ses ennemis, dont pria ses gens de bien faire, en disant de parole assurée : « Aux armes, compagnons! aux armes! Voyez les Espagnols qui nous approchent pour piller nos biens et nous exiler : si avantageux sont en nombre, efforçons-nous en vertu. Nécessité nous défend ne douter rien leur pouvoir, et commande aux plus contraints assurer leur vouloir et exploiter leur possible; l'espérance de nous sauver par fuite nous est par contraire vent frustrée. Quoi plus? Au combat sommes venus, lequel nous faut à bras étendus commencer et à pied ferme soutenir, et en ce faisant, tout sûrement penser que, si vainqueurs sommes, honneur, profit et plaisir aurons pour notre due récompense; si par lâcheté sommes défaits, nos biens seront abutinés, nos corps faits appât de poissons, et nos faits pleins de déshonneur. » Et ce dit, celui bon capitaine mit ses gens chacun en ordre le long de la galère où il étoit, et l'ar-

tillerie fit atitrer droit à la venue des ennemis, dedans la hune fit monter gens et porter du sourre grand'force cailloux pour ruer bas, et ainsi attendit pied coi ses ennemis, qui de première avenue environnèrent la galère dudit Conflans, et là, à coups d'artillerie et de trait, se battirent longuement, et tant, que plusieurs d'un côté et d'autre furent blessés et tués. Les Espagnols, qui moult grand nombre étoient de tous côtés, approchèrent ladite galère des François, et tant, qu'ils abordèrent et commencèrent à eux gripper aux cordes et monter pour cuider entrer dedans; mais les François, à coups de hallebardes et d'épée, les servirent si à point, que, bras, et mains, et têtes, et jambes, leur firent voler en mer, et tellement, que plusieurs allèrent à vau l'eau. Voyant les Espagnols que à celui assaut avoient eu du pis, dirent que encore en donneroient un autre; ce qu'ils firent, et plus aigre que celui de devant : car, à cette fois, de tous côtés et des plus gens de bien qui là fussent du parti des Espagnols, se prirent aux cordes comme devant, et étoient plus de soixante hommes forts et adroits. Le capitaine Conflans, qui beaucoup de ses gens avoit perdu, pour ce, n'amollit son courage, mais plus qu'onc enhorta ses gens de besogner à profit, car temps en étoit, et tellement, que chacun fit merveilles.

Les Espagnols attachés ainsi aux cordes commencèrent à crier : Victori ! victori ! Mais ce fut tout : car les François, durs comme lions, à coups désespérés de glaives, de cailloux et de barres de fer, les acravantèrent et repoussèrent en mer, et tel abattis en firent que de ceux qui s'étoient grippés aux cordes, que de ceux des navires, plus de deux cents y demeurèrent morts, et des François y moururent soixante hommes. Ce fait, le capitaine Conflans, malgré tous ses ennemis, passa outre, où jà étoient ses autres galères et navires, qui, durant ledit combat, pensant que celui Conflans leur capitaine fût pris, étoient passés, et ainsi s'en allèrent à Gayette porter leurs vivres, ce que j'ai su par le rapport de celui capitaine Conflans. Or étoit lors le siége devant Gayette, comme j'ai dit, et venu à tant que à la parfin, au premier jour d'août, firent les Espagnols semblant de vouloir donner un assaut, et sur le point du jour, approchèrent la brèche à grand nombre. Sur ce point, ne doit être oublié messire Gabriel d'Albret, sire d'Avannes, lequel étoit lors à Gayette tant grièvement malade que plus d'un mois avoit gardé le lit ; et lui, sachant par aucun des siens que les Espagnols vouloient donner l'assaut, dit que sans lui ne se donneroit : « Car j'aime mieux mourir, dit-il, l'épée au poing, à la défense de la muraille, pour le

service du roi, que languir en mon lit, le couvre-chef en la tête, pour naturelle mort attendre!» C'étoit bien un cœur armé de riches vertus et ennobli de nobles mœurs. Or se fit-il porter dedans son lit de camp jusques contre la brèche de la muraille, et là se fit lever et armer, disant : « Si je ne fais à mes ennemis encombre, au moins de nombre servirai-je mes amis; » et là se tint, comme les autres, auxquels donna courage de bien faire et vouloir de mieux tenir. Ainsi approchèrent les Espagnols à grand nombre pour l'assaut renforcer, et en bon vouloir, pour la muraille assaillir; lesquels à l'approcher eurent tant de coups d'artillerie et de trait par terre et par mer, que plus de deux cents y furent atterrés, et les autres tant mal menés que à leur honteux dommage se retirèrent, et levèrent leur siége, et s'en allèrent tenir garnison dedans une petite ville nommée Mole, à quatre milles près de Gayette, et là empêchèrent les vivres par terre à ceux de Gayette, tant, que grand défaut en eurent; toutefois par mer en avoient quelquefois et non pas souvent; car, comme j'ai su, si l'empêchement des ennemis leur nuisoit par terre, le détourber des vents leur contrarioit en mer : ainsi avoient lors les François fortune contraire, et leurs ennemis heureuse prospérité. Què que soit, après que le siége des Espagnols fut levé, le roi, qui

tôt après le sut, voulant toujours ses gens renforcer, transmit là un nommé Casenove par mer avec trois mille Gascons. En ce même temps mourut frère Pierre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, dont les chevaliers de l'ordre de Hiérusalem élevèrent frère Mery d'Amboise, grand-prieur de France. Le roi lors partit de Lyon pour s'en aller à Mâcon, et l'archiduc, qui de fièvres étoit malade, s'en alla en Allemagne devers le roi des Romains, son père : dont les ôtages qui pour lui avoient été menés à Valenciennes s'en retournèrent en France.

XI.

De la mort du pape Alexandre sixième, et comment maître Georges d'Amboise, légat en France, s'en alla à Rome.

Le roi, étant lors à Mâcon, sut par les postes qui alloient et venoient à Rome que le pape Alexandre sixième étoit grièvement malade; dont le duc de Valentinois, qui là étoit, et plusieurs cardinaux transmirent devers lui pour l'avertir que, si maître Georges d'Amboise étoit à Rome, et qu'il advînt qu'Alexandre mourût, que la plupart du conclave l'éliroit; dont fut le roi délibéré lui envoyer, et lui, d'y aller content; dont advint que le dix-huitième jour du mois d'août, en l'an susdit 1503, le

pape Alexandre sixième mourut à Rome : de la mort duquel parlèrent diversement et au désavantage de sa Sainteté, et en firent non pas élégies de douleur, mais épitaphes opprobrieuses. Je m'en tais pour l'honneur de l'Église, dont il étoit chef, et moi suppôt. Toutefois, comme j'ai su, il mourut bien confès, très-fidèle et bon catholique ; et après sa mort il demeura le visage et le corps tout ennoircis et très-fétides, et fut dit que les Ursins, au moyen de ce que le duc de Valentinois les avoit moult persécutés, le voulurent aller prendre et jeter dans le Tibre. Toutefois ce ne fut rien ; mais de sa mort fut le roi averti quatre jours après ; parquoi dit audit cardinal d'Amboise qu'il étoit requis qu'il y allât, pour le bien du royaume de France et le profit de la chrétienté. Le cardinal Ascaigne, frère du duc Ludovic, étoit lors en France, lequel dit au roi que en cet affaire pouvoit moult ; car il étoit vice-chancelier du pape, et avoit bonne amitié à plusieurs des principaux cardinaux de Rome ; parquoi, s'il lui plaisoit là le transmettre, il promit d'être bon François : ce que le roi lui accorda, et le pria bien fort d'ainsi le faire. Ainsi fut appointé que ledit cardinal d'Amboise feroit ce voyage, auquel bailla le roi or et argent à largesse, et gentilshommes à grand nombre, et voulut que messire Jacques de Crussol avec cent archers de

sa garde le conduisissent jusques à Rome, et en outre manda au sire de la Trimoille, qui jà marchoit avec son armée en pays pour approcher Naples, que tout autour de Rome fît tenir ses gens d'armes, jusques il lui mandât qu'il allât outre : ce qu'il fit, dont moult lui ennuya ; car il se doutoit bien que l'élection du pape retarderoit l'entreprise du voyage ; toutefois advint que celui cardinal d'Amboise se mit en voyage, et partit de Mâcon le vingt-troisième jour du mois d'août, en l'an susdit ; avec lui furent les cardinaux Ascaigne et d'Aragon, et grand'compagnie d'autres prélats, gentilshommes et archers de la garde, comme j'ai dit ; aussi lui fit compagnie un des maréchaux-des-logis du roi, celui maréchal nommé d'Arizolles, et deux fourriers. En cet état, s'en alla ledit cardinal, lequel passa par Lyon, par le Dauphiné, et en Savoie, en Piémont jusques à Turin, et là se mit sur la rivière du Pô, par où s'en alla jusques à un mille près de Parme, et droit à Bologne-la-Grasse, où fut honorablement reçu et bien à point traité du gouverneur de la ville, nommé messire Jean Bentivolle, et des autres seigneurs de ladite ville. De là s'en alla passer à Florence, à Sienne, et droit à Rome, où par les chemins rencontra le seigneur Jean Jourdan à un lieu nommé Roussillon : lequel avoit là près de Rome une belle et forte place

nommée Brachane, et, depuis ledit lieu de Roussillon, accompagna ledit cardinal jusques à Rome, où arriva un dimanche, au soir, et avoit laissé les archers de la garde à quatre ou cinq milles près de Rome, pour ce que là ne vouloit entrer, sinon avec peu de train, sans armes. Après lui s'étoit mis à chemin le cardinal de Ferrare, soi-disant pour lui et des siens en cet affaire, lequel, en chevauchant, sa mule tomba sous lui tant lourdement qu'il se rompit une jambe, parquoi fut arrêté. Au-devant du cardinal d'Amboise, et pour le recevoir, vinrent les cardinaux de Saint-Severin, d'Albret, de Bologne, et celui de Naples, lequel lui fit amener sa mule bien accoutrée et richement phalerée, son chapeau rouge, sa chape et ses habits de cardinal. Là entra sur le soir, tout tard, dont lui furent au-devant plus de dix mille torches et plus de trente mille personnes, qui toutes crièrent : Rouen ! Rouen ! Rouen ! Rouen ! à haute voix, et ainsi le menèrent jusques à la vice-chancellerie, où le cardinal Ascaigne le logea et treize jours entiers le défraya. Je cesserai un peu ce propos pour y rentrer à l'heure due, et dirai que lors étoit l'armée de France tout autour de Rome, à sept ou huit milles près, où fut très-malade messire Louis de la Trimoille, chef de l'armée, et tant, que chacun le jugeoit mort : car la fièvre l'avoit pris

au chemin à Parme, où toujours lui avoit son accès continu, tant que les médecins n'y savoient remède; dont les gens d'armes françois, qui moult l'aimoient, furent comme désolés, disant : « Si nous le perdons, nous demeurons sans chef heureux, sans sûre garde et sans bonne conduite. C'est celui qui à droit avise les choses et à profit les exécute; c'est celui qui à l'exploit met ses gens en ordonnée police, et au besoin de l'affaire promptement les rallie; c'est celui qui les siens réconforte de paroles et de dons les enrichit; quoi plus? c'est celui qui rémunère les bienfaits et punit les défauts. » Ainsi se doulousaient les pauvres gens d'armes, de leur chef malade, dont eux, sans lui, se tenoient comme privés de bonheur et frustrés de toute prospérité. Ainsi demeura celui tant estimé capitaine avec ses gens, atteint de maladie, dont j'en dirai plus à plein, le temps venu, et à ce rang trancherai deux mots de ce que lors se faisoit par les François en la comté de Roussillon.

XII.

Comment les François mirent le siége devant Saulces, en Roussillon, où le roi d'Espagne en personne, avec grande puissance, se trouva pour lever ledit siége.

J'ai laissé dessus à parler de l'élection du pape et de l'armée de France, qui près de Rome étoit lors, pour dire quelque chose d'un siége que les François mirent en ce temps devant la place de Saulces en Roussillon : lesquels sortirent de Narbonne à grand triomphe, car les pensionnaires et les gentilshommes de la maison du roi, et plusieurs autres grands seigneurs de France, étoient là; tant de drap d'or déchiqueté, tant de chevaux bardés, tant d'hommes d'armes et autres bien montés et armés à point, y avoit, avec grand nombre de gens de pied et bonne artillerie, que c'étoit merveille à regarder, dont l'ordre étoit tel, que, sous la charge de messire Jean de Rieux, maréchal de Bretagne, étoit l'armée.

François d'Orléans, seigneur de Dunois, avoit la conduite des pensionnaires et gentilshommes de la maison du roi, où pouvoit avoir trois cents hommes d'armes. Messire Pierre d'Urfé, grand-écuyer de France, étoit là maître de l'artillerie; messire Guillaume de la Marck,

capitaine des Allemands ; messire François de Rochechouart, capitaine du champ ; François d'Azay, maréchal-des-logis de l'ost ; messire Jacques de Cloue, commissaire de l'artillerie ; messire Jacques Guybé, capitaine des cinquante gentilshommes de la reine.

Les capitaines qui menoient les gens d'armes étoient premièrement messire Jean de Leme, marquis de Mirepoix et sénéchal de Carcassonne, lequel avoit cinquante hommes d'armes, mille laquais et l'arrière-ban de sa sénéchaussée, où étoient bien deux cents chevaux. Le comte d'Estrac, cinquante hommes d'armes ; le capitaine Audet d'Aydie, cinquante hommes d'armes ; le sieur de Bonneval, cinquante hommes d'armes ; Robert Potin, les cent hommes d'armes du duc de Bourbon ; le seigneur Duretal, les cent hommes de messire Pierre de Rohan, maréchal de Gyé ; le seigneur de Froisy, les soixante hommes du maréchal de Rieux ; le capitaine Sarron, les cinquante hommes d'armes du marquis de Rothelin ; René Pot, sénéchal de Beaucaire, l'arrière-ban de sa sénéchaussée, où pouvoient être trois cent cinquante chevaux ; le cadet de Duras, mille Gascons ; le seigneur de Cardillac, cinq cents ; le seigneur de l'Estrac, cinq cents ; le seigneur d'Epanay, cinq cents ; un nommé Cobyac, cinq cents ; Jannot du Pin, sieur de Montbrun, cinq cents ; le sieur de Saint-Fergol, cinq cents ;

et autres dont je n'ai su les noms ; lesquels capitaines susdits avoient sous eux le nombre de six cents hommes d'armes ou environ, sept mille cinq cents Gascons, trois mille Allemands, et deux mille cinq cents chevau-légers, lesquels s'en allèrent tout droit à Saulces pour mettre le siége. Et est à savoir que Saulces est une place forte à merveilles et de malaisée avenue, laquelle est à l'entrée de la comté de Roussillon, du côté de deçà ; et de l'autre, elle a Perpignan à deux lieues près, où étoient lors grand nombre d'Espagnols ; autour de là sont montagnes mal accessibles et hautes, et la mer bien près. Là dedans avoit un capitaine espagnol nommé don François Chancho, et, sous sa charge, douze cents soudards espagnols, force bonne artillerie, et grand'provision de vivres, et, en somme, tout ce qui là faisoit métier pour la défense de la place : aussi l'avoit-il prise à garder sur sa vie contre la toute-puissance des François pour un an ; toutefois, elle fut assiégée le douzième jour du mois de septembre, et ce jour, commencèrent les François à faire leurs tranchées, où, trois jours ensuivant, nuit et jour besognèrent pionniers, et avoient la charge desdites tranchées Jannot du Pin, Charlot Jucqueau, messire Jacques de Cloue, et un nommé Tournemine, capitaine de mille pionniers, lesquels y firent telle diligence, que, en trois jours, à

dextre et à senestre côtés du château, furent les tranchées faites et leur artillerie assise.

Pour secourir et avitailler par mer le siége de Sauloes, le roi manda au bâtard René de Savoie, comte de Villars, qui lors étoit en mer vers Marseille, que, à toute diligence, avec gros navigage, tirât celle part : lequel fit avitailler et armer caraques, galères, fustes et galions, à grand'force, et icelles prit sur la mer de Gênes et en Provence, en nombre une caraque nommée la Justiniane, et le patron nommé Justinian, quatre galères dont les patrons étoient Guyon Mordret, de Tours, Guillaume Boquin, Jenon Texier et Albertinelli; six galions, sous les patrons Galliot Gaudulpho, Francisco Melia, Panthelin des Comptes, Le Pellegrin, Gaudulpho de La Prea, et Jean du Port-Moris; une fuste de Marseille, le patron Cathellan Gothios; trois brigantins, leurs patrons messire Lorenzo de Genoa, Michel Bonasola, Chappon de Léonce; deux noles de gabe, les patrons étoient Luca de Villafranca et Denys Scalliers, de Villefranche, près Nice; une caravelle portugalaise, le patron Jacobe Esticq, et une autre caravelle sous le patron maître Mathieu Barbier, de Villefranche, avec dix autres noles fustiers; et tout cedit navigage prêt, ledit bâtard de Savoie partit de Marseille et fit cingler à vent contraire vers la tour de Bouc et au plage d'Ai-

gues-Mortes, où fut cinq jours pour attendre le bon vent, et voyant que contraire lui étoit, et qu'il étoit métier de tirer avant, fit là demeurer la Justiniane, qui contre vent ne pouvoit aller, et avec le surplus de son effort, se mit en mer, cuidant passer outre malgré le pouvoir du vent; mais deux lieues n'eut fait de mer que, par l'ennui de ventueuse tempête, il ne fût contraint de retourner vers ledit plage d'Aigues-Mortes et là attendre le tranquille temps, qui deux jours après fut doux et propice, parquoi se mit derechef au voyage; et sans détour, et tant sainement s'en alla avec tout son navigage, jusques à un lieu nommé l'Affranguy, près une petite ville nommée Locate, où étoit la descente des navires qui menoient les victuailles au siége, dont n'avoit que deux lieues de pays de là jusques à l'ost. Là se tint celui bâtard de Savoie, avec son effort de mer, pour avitailler l'ost et défendre le passage; et si avoit fait mettre toutes les galères, fustes et galions où étoit son artillerie, si près du bord de la mer, à la venue d'un chemin étroit nommé Le Gro, par où pouvoient passer les Espagnols pour empêcher les vivres des François ou leur faire embûches, que nul, sans sa merci, pouvoit aller outre : ce qui moult assuroit les gens de l'ost et les vivandiers du pays. Après donc que les tranchées furent faites et l'artillerie assise, le ton-

[illegible] et [illegible] des Es-
[illegible] d'eux paicroit
[illegible] François de Richemont
[illegible] ce, en parla
[illegible] prés de besogner :
[illegible] jeune
[illegible] armes, avec
[illegible] françois et qua-
[illegible] chevaux et
[illegible] aux champs
[illegible] les Espa-
[illegible] leurs courses,
[illegible] guère là
[illegible] troupe ne
[illegible] tôt comme
[illegible] de coutume,
[illegible] à flac
[illegible] pour cette
[illegible] que entre
[illegible] François furent-ils,
[illegible] en queue.
[illegible] ils venoient,
[illegible] ennemis ; par-
[illegible] pour [illegible] quelqu'un
[illegible] de retourner
[illegible] fut tel, que, au
[illegible] tous à terre,
[illegible] plus et les autres
[illegible] qui, à bride
[illegible] d'une traite jusques à Per-

pignan, où avertirent leurs compagnons de leur mésavenue, et comment les François avoient pris partie de ceux qui étoient ce jour sortis pour courir, et tué les autres : somme, dix Espagnols genétaires furent ce jour pris et menés au camp des François, et bien autant de morts. En place, de là en avant, les Espagnols ne se trouvèrent que bien peu de fois aux champs ; car tous les jours après ce, couroient les François jusque près de Perpignan. Toujours, sans séjour, battoit notre artillerie et pionniers besognoient à tranchées, et mines; et ce pendant, les Espagnols de Perpignan se mirent tous aux champs et se vinrent présenter devant le camp des François, comme pour vouloir donner ou attendre la bataille. Sur ce, fut entre les capitaines françois conseil tenu et plusieurs choses afférentes au propos alléguées, dont la plupart furent d'avis que la bataille leur devoit être donnée; et mêmement messire François de Rochechouart, capitaine du camp, disant que les Espagnols qui là étoient n'étoient à si grand nombre ne si bien artillés que les François, ne tant de gens de bonne estime, et que la plupart d'eux n'étoient que genétaires qui n'attendoient jamais le choc, parquoi pourroient être légèrement défaits; et eux vaincus, le château de Saulces ne tiendroit plus guère, ne la comté de Roussillon. Le maréchal de

Rieux ne le voulut permettre, nonobstant que la plupart des capitaines et presque tous en fussent d'avis; parquoi chacun en pensa plusieurs choses et en parla diversement, disant les uns que l'armée ne voulût hasarder, pour ce que le roi ne l'entendoit; les autres, qu'il aimoit mieux paix que la guerre, et les autres, qu'il avoit intelligence aux ennemis; or prenez lequel qu'il vous plaira des trois. Je passe outre pour dire que tantôt après ce, la fièvre continue le prit, et fut malade tellement, que plus ne pouvoit vaquer aux affaires de la guerre; dont le roi, qui de ce fut averti, mit en son lieu François d'Orléans, comte de Dunois, qui étoit lors âme des gens d'armes et avoit de quoi tenir maison, et vouloir de largement dépendre. Le roi étoit lors en sa ville de Mâcon, où de jour en jour avoit nouvelles du siége de Saulces, messages de Rome et propos de son affaire de Naples; grandes charges avoit lors sur son dos, et maintes pensées en l'entendement, vu les affaires que en tant de lieux avoit; et, comme je fusse lors à Mâcon pour savoir des nouvelles et les recueillir en ma tablette, pour ce que d'autre service que de ma plume ne lui pouvois aider, pour lui donner moyen de divers soulas et vouloir de remédier à son affaire, lui baillai ce peu d'écrit.

Roi très-chrétien, voulez-vous prospérer
En tous vos faits, et vainqueur demeurer
Sur les efforts de fortune diverse?
Servir à Dieu et justice honorer,
Et bon conseil croire sans différer,
Est le moyen qui ce bien vous disperse;
En ce faisant, n'aurez partie adverse
Qui, devant vous, puisse chemin tenir.
Ainsi, pourrez très-heureux devenir,
Bruit acquérir, immortelle mémoire,
Titres d'honneur, et sur tous obtenir
Nom florissant et louable victoire.

Vos ennemis, feignant confédérer
Eux avec vous, ont voulu avérer
Leur trahison et volonté perverse;
Dont vous devez à coup délibérer,
Leur courir sus, voire sans modérer
Votre pouvoir, afin qu'on les renverse,
Tant que le faix de la charge se verse
Du tout sur eux. Quoi qu'il puisse advenir,
Avantageux soyez pour subvenir
A tout besoin; et ce fait, pouvez croire
Que vous aurez pour vous entretenir
Nom florissant et louable victoire.

Le bien public vous prie séparer
De vos trésors, et chacun se parer
Pour y fournir, et que tout s'y exerce,
Et, au surplus, vous mande préparer,
Pour faire à plein l'injure réparer
Qu'a fait la main hostile et controverse:
Donnez dedans un choc à la traverse,
Tel que jamais n'y faille revenir;
Et si ores vous pouvez parvenir
A l'au-dessus de ce tout, est notoire
Qu'à toujours-mais vous pourrez maintenir
Nom florissant et louable victoire.

Prince, veuillez votre affaire assurer;
Car vous devez croire et considérer
Qu'à ce filet pend la honte ou la gloire.
La main y faut prêter et l'œil virer,
Et puis après sûrement espérer
Vous florissant et louable victoire.

Quoi qu'il coûte pour cette œuvre parfaire,
Mais qu'à l'honneur de vous se puisse faire,
Et au profit de la chose publique,
La raison veut que chacun y applique
Ce qu'il aura, si ce vient à l'affaire.

Ce n'est pas jeu qui se fasse à refaire,
Mais un besoin urgent et nécessaire,
Où chacun doit entendre sans réplique
Quoi qu'il coûte.

Loyal conseil, sûreté propriétaire
Donne aux princes, et vie salutaire
Au bien public qui est chose authentique :
C'est le droit point et la sûre pratique,
Qui vous fera vos ennemis défaire
Quoi qu'il coûte.

J'ai ci mis un incident, mais ce n'est que pour diversifier l'œuvre et ébattre les lisants. Pour retourner, me faut dire que lors étoit le château de Saulces environné de François, battu d'artillerie et miné de pionniers : que fut ce, un pan de mur, du côté du vieux château, fut battu et mis par terre, et trois tours minées ; où en ce faisant, les François alloient et venoient par les tranchées aux fossés et aux mines, et entre autres y alloit un nommé

René Pot, sénéchal de Beaucaire et seigneur de La Roche-Pot, lequel donnoit argent aux pionniers souvent pour les mettre en haleine; et un jour, comme il regardoit besogner les ouvriers, se tint au coin d'une tour devers la fontaine, au découvert de vue, mais armé de toutes pièces, et, sans aviser au danger où il étoit, ne avoir l'œil à la garde de sa sûreté, fut là si longuement, qu'il donna loisir à ses ennemis de le choisir si adroit, que, d'une pièce d'artillerie, lui donnèrent par le derrière de la tête tout au travers, dont soudainement chut mort en la place. Or, en fut la perte si grande, que le moins du réciter seroit trop ennuyeux à ouïr; car il mourut en la fleur de sa jeunesse, doué des dons de grâce, de nature et de fortune. Que advint-il? Un boulevard, dont ceux de la place tiroient contre les nôtres, fut battu, et dedans faite grande brèche, parquoi fut dit qu'il seroit assailli; dont y allèrent aucuns de ceux du capitaine Audet, et mêmement Pierre de Rivière, seigneur de Byarges, en Poitou; Jean de la Foye, et Philippe de Barzan, lesquels montèrent des premiers à l'un des côtés de la brèche; messire Esprit de Montauban, avec cent Gascons, assaillit de l'autre côté. Or avoient les Espagnols, qui dedans étoient, fait un tour de finesse, tel que, lorsqu'ils virent que les François voulurent donner l'assaut à ce boulevard, semè-

rent et épandirent force poudre à canon sur une voûte qui dedans étoit à l'entrée de la brèche, et de là firent une traînée jusque dehors de leur côté, et désemparèrent; les François se mirent par la passée, desquels entrèrent aucuns légers Gascons, si hâtifs, qu'ils s'échaudèrent les doigts; car les Espagnols, sitôt qu'ils commencèrent à entrer, mirent le feu en leur traînée, qui soudainement courut jusque dedans le boulevard, là où la poudre étoit, et jà y avoit six d'iceux Gascons entrés, lesquels, sans provision de remède, furent là brûlés et morts.

Les autres, qui entroient à la foule où messire Esprit de Montauban étoit, et les gens du capitaine Audet, voyant le grand feu qui là dedans étoit, ne se voulurent brûler à la chandelle; mais s'il y avoit eu bonne presse à l'entrer, plus grande foule fut au saillir, et tant, que ledit Esprit de Montauban se rompit là une jambe et fut emporté malade, dont il mourut regretté de plusieurs; car c'étoit un très-hardi homme et haut entrepreneur. Que que soit, les François se retirèrent jusque le feu fut éteint, dont puis le regagnèrent. A toute heure, d'un côté et d'autre, tiroit artillerie, tant, que les François, de leur côté, mirent toutes les défenses de la place à bas; tellement, que par les fossés alloient aussi sûrement que par les tranchées, car les gardes de la place ne sa-

voient par où tirer s'ils ne faisoient des trous par la muraille, ce qu'ils firent, et là recommencèrent à donner sur les François, dont tuèrent un nommé Martinet Baron dedans lesdits fossés, assez vieil homme; mais avoit été l'un des plus vaillants hommes d'armes qui de son temps se trouvât, car à toutes les guerres et batailles du duc de Bourgogne, lequel en son jeune âge avoit servi, toujours avoit été aux coups départir, et à toutes les rencontres, combats et conquêtes que du temps du roi Louis onzième, du roi Charles huitième, et du roi Louis présent douzième, s'étoit trouvé toujours loué de quelque nouveau fait d'armes : or est-il demeuré à la poursuite comme advient souvent à qui trop longuement continue le dangereux métier. Un gentilhomme de ceux du roi, nommé Bernard de Camicans, étoit sans cesser dedans les fossés, par les tranchées et aux mines, et là faisoit besogner pionniers à toute force. Un Écossois, aussi de ceux du roi, fit miner une tour dont venoit sur le camp force coups d'artillerie. Tant fut la batterie continuée et les mines et tranchées grattées, que par l'excessive dépense des poudres, défaut en fut, et par la grand'occision qui fut sur les pionniers, peu de nombre en demeura, et ainsi fut durant le siége question d'argent pour le paiement des Gascons et des pionniers, et pour l'avance de la fourniture des poudres. Dont le roi, étant à

Mâcon de ce averti, en eut telle question avec ses trésoriers, que en danger furent d'en perdre leurs offices, et hasard de punition corporelle; car, à eux qui avoient l'argent du paiement, donnoit la charge du défaut; mais à ce besognèrent au mieux de leur pouvoir; toutefois, à ce moyen, grand nombre de Gascons aisés à mettre aux champs, s'en allèrent du camp. L'artillerie fut lâchement exploitée, et les pionniers affaiblis et découragés, sans laquelle aide ne se peut œuvre militaire bonnement commencer, longuement continuer, ne profitablement achever. Que fut-ce, un grand pan de mur fut mis à bas, trois grosses tours minées et étançonnées, prêtes à atterrer, où, ce durant, furent là tués plusieurs, desquels furent messire Charles Jacqueau, homme d'armes de la compagnie du maréchal de Gyé; Denis de Myncourt, canonnier; François Maistre Marc, canonnier aussi; le sieur de Bourquet, commissaire de l'artillerie, et ceux devant nommés, avec plus de deux cents que pionniers que autres gens de pied. Aussi furent dedans et aux défenses de la place, meurtris et affolés plus de six vingts Espagnols, et les autres tant lassés que plus n'en pouvoient; et de fait, eussent été pris d'assaut, ou rendu les armes, si brief n'eussent eu secours, ce qu'ils eurent; car le roi d'Espagne, sachant l'entreprise du siége, avoit fait diligentement une grosse ar-

mée, et ce fait, le plus tôt qu'il put, se mit en personne en la voie avec sa gendarmée, et tant se hâta que à heure due arriva, comme je dirai. Or étoit le roi de jour en jour averti de toutes nouvelles, et sut comment ledit roi d'Espagne faisoit son cas pour venir secourir ses gens, dont manda à son armée de Saulces qu'on se hâtât de besogner, et, avec ce, fit marcher en pays quatre cents hommes d'armes qui lors étoient en Bourgogne, et là transmit Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon; messire Robinet de Fremezelles, messire Louis de Maraffin, et autres, pour voir de ses besognes et renforcer son camp. En celui temps étoient de gouverneurs des affaires du roi et de son conseil en cour, messire Pierre de Rohan, qui par sus tous autres avoit le maniement; messire Jean d'Albret, seigneur d'Orval; messire Louis d'Albuy, seigneur de Piennes, et messire Henri de Neufchâtel, lesquels à toute heure mettoient choses en consultation. Or étoit le roi délibéré lui-même de s'en aller à Narbonne pour renforcer ses gens, et, devant, avoit transmis ses fourriers et gens pour voir si vivres à force et bon air y avoit; toutefois, ne lui fut conseillé d'y aller, disant qu'il enchérriroit les victuailles de ses gens, qui trop n'en avoient; et ainsi lui dit messire Pierre de Rohan, qu'au regard du roi d'Espagne, jà là ne se trouveroit, et que dix mille hommes

ne sauroit si promptement trouver pour y aller, dont le roi s'arrêta. Toutefois, l'opinion dudit messire Pierre de Rohan fut si mal fondée, que, nonobstant qu'il assurât au roi son dire vrai, au contraire en alla; ce qui fut à lui mal parlé en homme clairvoyant, et bien montré au roi le défaut de son improvu conseil; car le roi d'Espagne, avec deux mille hommes d'armes, trente mille hommes de pied et sept mille genétaires, se trouva à Perpignan, et à l'heure que les François voulurent assaillir Saulces; car jà avoient trois tours de la place ébranlé, qui ne tenoient qu'à étançons, dont les soudards étoient au point de parlementer, et n'en pouvoient plus, si n'eût été le roi d'Espagne, qui, avec toute sa puissance, se trouva aux champs, près de Saulces, si près du camp des François, que jusque dedans pouvoit de là faire tirer une pièce d'artillerie. Il avoit mis sur les montagnes, près de Saulces, ses gens de pied et son artillerie d'un côté, et lui avec le surplus de ses gens sur les montagnes aussi, et de là faisoit tirer sur les François coups à toute force et au perdu, et de ce les endommageoit de moult; dont fut avisé par les capitaines des Francois, vu que assez puissants n'étoient pour combattre leurs ennemis, et le dommage que l'artillerie des montagnes leur faisoit, que on lèveroit le siége, qui jà avoit

là été plus de trente-six jours, et pour sauver l'artillerie, qui aisément ne se pouvoit charrier pour l'empêchement des lieux malaisés, et aussi que les Espagnols eussent pu, par quelque derrière, enclore les François pour leur couper chemin. Messire Guillaume de La Marche, capitaine des Allemands; un nommé François de Théligny, pannetier du roi, et le bailli de Saulx, avec douze cents hommes de pied allemands et gascons, furent un vendredi au soir sur les montagnes, et la toute nuit escarmouchèrent les Espagnols, et iceux amusèrent tant, que ce pendant les François remuèrent leur artillerie et charroi avec tout le bagage, et tout ce mirent hors le danger de leurs ennemis. Le bâtard de Savoie, sachant que les François vouloient lever leur siége, s'approcha jusque sur le bord de la mer, derrière le passage du Gro, et là atitra son navigage et artillerie pour défendre icelui côté; et tantôt qu'il fut là, sept ou huit mille Espagnols à pied et à cheval se montrèrent sur la côte des montagnes, et descendirent jusques au nombre de six ou sept vingts à cheval pour visiter le passage, et en avisant celui, virent les vivandiers, sur le gravier de la marine, avec leurs charrois et victuailles, et là se voulurent adresser pour faire quelque butin; mais au passer eurent coups d'artillerie au-devant, tant ennuyeux, que, nonobstant leur fuite,

aucuns d'eux furent atteints jusques à demeurer sur le champ. Les autres remontèrent la montagne et avertirent leurs gens de l'embûche qu'ils avoient trouvée sur le bord de la mer; parquoi ne firent sur l'heure autre chose. Ce fait, ledit bâtard de Savoie, voyant que nul des Espagnols faisoit semblant de vouloir passer par ce côté, et que l'armée des François étoit en branle de déloger, pour mieux savoir de tout, s'en alla à l'host de nos gens, et, pour être maître de son navigage, mena avec lui tous les patrons génevois et autres étrangers, et laissa son lieutenant sur mer, un François nommé Guyon Mordret; avec le comte de Dunois, lieutenant du roi, et autres capitaines de son armée, sut que le siége se levoit, et que l'armée se vouloit retirer à Narbonne : parquoi s'en alla où étoit son navigage pour aviser en son affaire, et lui étant sur mer, assembla capitaines et patrons, auxquels remontra comment il n'entendoit le fait de mer, et que sur ce le voulsissent conseiller, desquels la plupart furent d'avis de s'en devoir aller pour le danger du divers temps de mer, qui trop est à douter, et vu, puisque les François délogeoient, qu'ils s'en pouvoient bien aller., D'autre opinion fut Guyon Mordret, disant que encore n'étoient les François hors du danger de leurs ennemis, qui par le côté de la mer les pouvoient suivre ou trancher le chemin; parquoi

étoit requis de garder le passage; autrement seroient mal servi le roi et abandonnés ses gens; à quoi s'arrêta ledit bâtard avec tous ses gens, et manda au comte de Dunois, par un gentilhomme des siens, que si le temps n'étoit forcené, que de sa part garderoit bien le passage du Gro contre tous les Espagnols, et que de ce fut tout assuré; ce qui réjouit de moult l'armée, qui ne se pouvoit sûrement départir, car peu de gens y avoit pour soutenir le faix de la bataille des ennemis et pour leur défendre le passage du Gro. Que fit celui bâtard? Hors le su des Espagnols, sur l'heure de minuit, fit partir son navigage et s'en alla au détroit de Locate, qui étoit la plus sûre passée à garder à la venue des ennemis, et là mit fustes et brigandins, proue en terre, et, à la passée des Espagnols, emboucha toute son artillerie, dont il en avoit de cent à six vingts pièces, et tout ce mis à effet, les Espagnols dévallèrent de la montagne en nombre de sept ou huit mille hommes à cheval, pour vouloir passer et trancher le chemin aux François; mais, à l'approcher, eurent coups d'artillerie si menus, que plusieurs en sentirent le choc, dont retournèrent tout autour des étangs qui là étoient, et s'en allèrent à leur armée. Les François, après qu'ils eurent retiré leur bagage, et mené leur artillerie à sauveté, mirent le feu dedans les tours étançonnées;

tellement que tout alla par terre. Dont les soudards, cuidant être tous morts, ne firent semblant de défense, mais jà levoient la main pour eux vouloir rendre; toutefois, les François ne prirent ladite place; aussi n'étoit-il heure de s'enfermer dedans, vu la trop forte embûche qui là près étoit, mais se retirèrent quelque peu d'espace. Celle même nuit, messire Gabriel de Montfaucon, lieutenant de cent gentilshommes de la maison du roi, entour la minuit, ordonna dix gentilshommes de sa bande pour demeurer derrière, et dix autres de ceux de la compagnie du duc de Bourbon, qui bailla Robert Potin, lieutenant, pour soutenir le faix des Espagnols, s'ils venoient en queue, ou charger sur les Allemands qui alloient derrière; lesquels gentilshommes et autres gens d'armes bailla à un nommé Jean de Susanne, de la maison du roi. Aussi se mirent avec iceux aucuns de ceux du maréchal de Gyé et douze arbalétriers à cheval de ceux aussi du duc de Bourbon. Sur le point du jour, messire Guillaume de La Marche, avec ses gens, laissa l'escarmouche des montagnes, qui presque toute nuit avoit duré, où s'étoient bien à point entrebattus François et Espagnols, et s'en alla rendre au camp des François, qui jà s'étoient retirés bien à la portée d'un jet de canon loin de Saulces, et là, mis au bout d'un vieil pont de pierre, à un

lieu nommé les Fontaines, et de là bien matin délogèrent les François, en tel ordre, que le comte de Dunois, avec les pensionnaires et gentilshommes du roi, et tous les hommes d'armes et arrière-bans qui là étoient, faisoit l'avant-garde; messire Guillaume de La Marche, et tous les Allemands, et partie des autres gens de pied, l'arrière-garde; sur les côtés étoient chevau-légers pour décourir; l'artillerie alloit devant avec bon nombre de gens pour la garder; et en cette manière commencèrent les François, tout le petit pas, à eux retirer. Au-derrière aussi, sur la queue des Allemands, étoient les dix gentilshommes et autres dix hommes d'armes, et les douze arbalétriers susdits; lesquels gentilshommes étoient le vicomte de Monclars, François de Maugeron, Jean de Cassaignet, le bâtard de Luppe, François de Moussures, Jean de Lagreze, Guyot Pot, Louis de Créqui, le seigneur de Castelpers et le seigneur de Sainte-Mesme. Les autres dix étoient le seigneur de Saint-Aulaire, Jean d'Orfeuille, dit Guilotière; Espinay, Laroche-Baron, La Fayette, Cordebœuf, Chateauneuf, La Souche, Vernet et Morillon; autrement n'ai su les noms, pour ce que communément se font appeler par le nom de leurs maisons. Que que soit, avec eux se joignirent Jacques de Bourbon, comte de Roussillon; Louis, bâtard de Bourbon; Jean de Rohan, seigneur de

Coiron ; le seigneur de Pointièvre ; Bernard de Camicans, gouverneur d'Armagnac ; Bertrand de Stissac ; Gilbert des Serpents ; Henri de Monnourry ; Lescure ; Antoine Barbançois, seigneur de Charon ; Jacques Carbonnel, seigneur de Cerance, et quelques autres, lesquels se tinrent tous les derniers ; et tantôt que furent délogés, à leur queue leur furent trente ou quarante chevaux genétaires, et derrière, bien près d'iceux, cinq ou six cents chevaux, hommes d'armes et genétaires, et là commença l'armée de France à tirer son chemin. Et est à savoir que entre les fontaines et les cabanes touchant les cabanes de Phitoux, est un chemin bas sous une montagne, où là-dessus étoient plus de dix mille Espagnols, lesquels, à la passée, tiroient trait et haquebutes sur les François, menu comme grêle. Toutefois, de ce, peu de dommage leur firent ; l'avant-garde étoit jà à drôit les cabanes, que les derniers étoient encore à passer celui chemin bas ; et ainsi passèrent ce détroit, et outre les cabanes, jusques à une croix de pierre, en un lieu plein de cailloux, et là tournèrent le visage vers leurs ennemis, et ne virent qui les suivit ; car aucuns de ceux qui avec eux s'étoient assemblés, étoient demeurés bien loin derrière, et s'étoient amusés à escarmoucher avec les genétaires ; dont un François nommé Lescure fut mis par terre et emmené là où

étoit le roi d'Espagne, lequel peu à peu suivoit les François. Les autres escarmoucheurs françois se retirèrent jusque là où étoient ceux de leurs gens qui joignoient aux Allemands. Les Espagnols, toujours en queue, qui les chassoient bien tôt, et donnant celle chasse, arrivèrent à la croix de pierre dont j'ai parlé, et là s'arrêtèrent quatre enseignes des Espagnols, où pouvoient être quatre cents chevaux; et eux arrêtés, une d'icelles enseignes, de damas blanc et violet, avec quatre-vingts ou cent genétaires et autres, armés à la bâtarde, descendit vers où étoient les François, et approchèrent jusques à donner, là où étoient ceux qui ordonnés furent à soutenir le faix, pour supporter les Allemands, tous la lance sur la cuisse, et ainsi que ceux qui étoient là m'ont dit. Là étoit Jacques de Bourbon, comte de Roussillon, qui avoit tenu l'ordre de ceux qui supporter devoient les Allemands, qui d'aventure avoit ôté son armet, et sitôt que les Espagnols qui étoient descendus furent soudainement approchés, celui comte de Roussillon eut plus tôt mis sondit armet et rompu sa lance, que nul des autres à qui ne failloit pièce, et fut le premier qui donna dedans; François de Maugiron porta par terre un nommé Louis Chaincho, lequel, à grand'foule de gens, fut recous et désenpressé, tant, que trois Espagnols armés à la bâtarde le remon-

tèrent et voulurent emmener hors; mais là survint Jean de La Greze, seigneur d'Amberac, lequel adressa là tant rudement, que à l'un de ceux donna de la lance telle venue, que plus d'une toise lui mit au travers du corps, et mit homme et cheval par terre. Les autres deux furent tués, et celui Chaincho remis à bas et foulé des chevaux, tellement qu'il ne se put relever. Crequi aussi rompit sa lance et abattit son homme; Louis, bâtard de Bourbon, Laroche-Baron, le seigneur de Stissac, et plusieurs autres François qui là étoient, firent merveilles; car plus de quarante genétaires et autres Espagnols furent là atterrés, et me fut dit que un nommé Jean de Cassaignet, dit Camicans, en mit plus de dix par terre, ainsi que depuis aucuns des Espagnols qui là étoient le témoignèrent; et le connurent à ce que son saie étoit semé de bourdons; là se trouva de vrai, car, ainsi que au milieu de ses ennemis se combattoit à l'outrance, un Espagnol, qui ne l'osoit regarder au visage, vint par-derrière, et d'une genétaire lui donna en l'épaule au travers du gousset par défaut du petit garde-bras; toutefois, pour ce, non perdit coup à donner. Le seigneur de Pointievre, le comte de Roussillon, le bâtard de Luppe, et en somme tous les autres, y exploitèrent les armes en telle sorte, que l'enseigne fut mise par terre, et celui qui la portoit, tué, et tous les autres Espagnols qui l'a-

voient accompagné, rués bas, et ce, devant et en la vue des autres enseignes qui à la croix étoient arrêtées, sans que nuls d'iceux sortissent pour secourir leurs gens, que devant eux voyoient tuer et affoler. Or advint là qu'un gendarme françois nommé Antoine Barbançois, à cet affaire tout soudainement chut de pamoison de son cheval à bas, qui aux autres donna grand'peine à relever, et fallut avoir une pièce d'artillerie menue, que près de là, entre les Allemands, furent querir pour le charger dessus, et ainsi, à force de gens, le mettre hors de celle presse. Quoi plus? les Allemands qui marchoient entre l'avant-garde et les escarmoucheurs, en tournant le visage vers les ennemis, virent la grosse escarmouche qui se faisoit et le grand nombre d'Espagnols qui étoient à la croix : cuidant que la bataille fut commencée, comme gens qui ne vouloient fair, tournèrent tous, et ce fait, baisèrent la terre en croix, et puis se levèrent, et tout le grand pas marchèrent vers les escarmoucheurs. Le comte de Dunois, qui menoit l'avant-garde, vit de loin comment les François du derrière et les Espagnols s'entrebattoient bien à point, et les Allemands et autres gens de pied françois de l'avant-garde retourner vers les ennemis, et grand nombre d'Espagnols en bataille et marcher en avant : dont fit soudainement retourner toutes les enseignes et ses gens

d'armes, où pouvoient être six cents bons hommes d'armes, et tout le trot commença à marcher en bel ordre et moult fièrement, lui et tous ses gens, la lance sur la cuisse. Le duc d'Albe, capitaine de l'armée du roi d'Espagne, avec cinq cents hommes d'armes et huit cents genétaires, étoit entre les escarmoucheurs françois et l'armée du roi d'Espagne, qui encore étoit sur les montagnes, dont se pouvoit voir tout à clair l'armée de France, qui n'étoit qu'une poignée de gens au regard des autres; et voyant, ledit roi d'Espagne, ainsi marcher le comte de Dunois avec ses hommes d'armes et retourner sitôt contre les Espagnols, ne sut que penser; car, avant la main, il cuidoit qu'ils se retournassent pour plus ne revenir; dont demanda à Lescure, François, qui avoit été pris à l'escarmouche et à lui amené, que c'étoit à dire que si peu de nombre de François retournoient contre toute sa puissance, et pourquoi ils avoient fait manière de retraite? A quoi répondit le François au roi d'Espagne, que, pour attirer l'armée d'Espagne aux champs, et là les vouloir faire combattre, le faisoit, et que si l'armée des François étoit à peu de nombre de gens estimée, si étoit-elle renforcée d'audacieux vouloirs et vertueux courages; car, sans faillir, toute la crème des gens de bien et la fleur de la chevalerie de France branloient sous ses éten-

dards ; ainsi n'est le roi d'Espagne, avec toute sa grosse armée, assuré d'avoir de meilleur. Toutefois, le duc d'Albe, voyant marcher l'avant-garde des François contre lui, fit marcher aussi ses gens : et ainsi pensoient les François avoir la bataille, et, pour donner sur les ailes et croiser sur leurs ennemis, messire François de Rochechouart, sénéchal de Toulouse, prit soixante ou quatre-vingts hommes d'armes et cinq cents chevau-légers, et se mit en marche, tirant à quartier sur le côté des gens du duc d'Albe, lequel, voyant l'arroi des François en point de bonne ordonnance et en propos délibéré de combattre, s'arrêta sur le cul avec tous ses gens. L'avant-garde françoise se joignit avec les Allemands et les escarmoucheurs françois, et là, tous en ordre, et la lance sur la cuisse, et la pique au poing, présentèrent la bataille à toute l'armée d'Espagne, et en cette manière tous en bataille demeurèrent plus de deux grosses heures. Le roi d'Espagne, qui tout ce voyoit, fut émerveillé de la hardiesse des François : qui à l'une fois eut propos de les combattre pour abattre leur haut vouloir; à l'autre fois, non, doutant le malheur tomber sur lui.

Là avec lui étoit son confesseur, évêque de Valence, lequel avoit si belles affres, qu'il se fût voulu devant le grand autel de son église, et, pour doute de sa peau et de l'effusion du

sang humain, tira une croix de son étui, laquelle présenta au roi d'Espagne, en lui disant: « Sire, voici la représentation de celui Dieu qui, pour racheter le genre humain, voulut son sang en l'arbre de la croix répandre : en l'honneur de sa piteuse passion, ne veuillez permettre que aujourd'hui le sang des chrétiens, pour querelle des biens temporels, soit cruellement effus. Vous ne savez comment l'effet de la bataille se portera ; vous la pouvez commencer, mais au pouvoir de Dieu se finit, et à qui lui plaît donne la victoire. Vos ennemis sont en appétit délibéré de vous donner âpre combat ; vous êtes en pouvoir d'assembler avec eux pour hasarder au danger de fortune variable le prix de votre honneur et la somme de votre état ; pour ce, Sire, mettez provision de conseil au mieux de votre branlant affaire, car temps en est ores. » Le roi d'Espagne, oyant ces mots, fut délibéré de ne combattre, parquoi manda au duc d'Albe, qui volontiers eût combattu, qu'il se reviât pour cette heure, et que ainsi il le vouloit : dont lui et ses gens tournèrent le côté et s'en allèrent devers leur armée ; et ce fait, les François se retirèrent ; mais, avant ce, les gens de pied eurent la dépouille de ceux qui avoient été tués à l'escarmouche, et entre les morts trouvèrent Louis Chaincho, qui avoit été abattu par François de Maugiron et blessé moult ; et cuidant iceux

piétons qu'il fût mort, pour le vouloir chercher et prendre ce qu'il avoit, l'emportèrent hors de là, et le désarmèrent et mirent en chemise, puis lui trouvèrent dedans les doigts tout plein d'anneaux d'or, et, pour les avoir plus tôt, lui coupèrent les doigts et tirèrent iceux anneaux, puis le laissèrent comme mort, lequel, depuis, les Espagnols, en revisitant les morts, le trouvèrent où encore poussoit, parquoi l'emportèrent, et, comme j'ai su depuis, guérit tout sain, fors de ses doigts coupés. L'armée de France s'en alla ce jour au Lac, à trois lieues près de Narbonne, et là séjournèrent les François tout le dimanche, sans que plus des Espagnols fussent cherchés. Du Lac s'en allèrent à Narbonne, où tantôt que furent là, les Espagnols se mirent aux champs et coururent Locate, Phitoux, Sigen, La Palme et Le Lac, petites villes près de Saulces, lesquelles prirent, pillèrent et brûlèrent. Tantôt que l'armée de France fut à la retraite, le bâtard René de Savoie, voyant ladite armée hors le danger de ses ennemis, dit à ses capitaines et patrons de mer, que sans reproche de nuls s'en pouvoit bien aller, vu que les François étoient sûrement retirés, auquel appointement s'accordèrent tous, tant que chacun fit son appareil pour retourner; si se mirent en mer, cuidant voguer vers Marseille. Or advint que tantôt après leur partement, le vent impétueux leur fut à l'en-

contre, tellement que le galion où étoit ledit bâtard, avec trois autres galions, par la tempête de vents déliés, donnèrent de proue en terre près d'un lieu nommé Serignan en Languedoc, sur la côte de Narbonne ; et là eût été noyé ledit bâtard, ne fût un léger brigandin qui le sauva ; les autres allèrent à fond, dont aucuns des hommes qui dedans étoient se sauvèrent sur les sables, et les autres furent noyés ; trois des galères qui là étoient furent par l'orage contraintes soi abandonner en la côte d'Agde, et là donner fond à l'ancre, à la miséricorde de Dieu et au danger de fortune. La galère réale, où étoit Guyon Mordret et un gentilhomme de Savoie nommé Mondragon, prit la haute mer, et, malgré le pouls du vent, gagna la plage d'Aigues-Mortes, et après que le bon vent fut en saison, ceux qui s'étoient sauvés se rendirent à Marseille.

XIII.

D'une trève qui fut lors faite entre le roi et le roi d'Espagne, à la requête de don Frédéric d'Aragon, roi de Naples, étant lors détenu en France.

Le roi Frédéric d'Aragon, étant lors en France, comme j'ai dit dessus, voyant la guerre et dissension entre le roi et le roi d'Espagne, dommageuse à la chrétienté, et au

peuple des royaumes de France et d'Espagne contrarier, voulant sur ce trouver moyen de concorde et provision de paix, supplia lesdits princes que entre eux à sa prière et requête ne eût plus de dissension, vu que le défi de guerre dont ils usoient étoit un excès de si mortel poison envenimé, que sa force délioit l'amour des princes, diminuoit le nombre des chevaliers, appauvrissoit le peuple plantureux agâtoit les pays fertiles, dévastoit les nobles cités, les fortes places mettoit en ruines, violoit les vierges, profanoit les temples, répandoit le sang humain, désoloit les royaumes et détruisoit tout le monde; parquoi puisque par discordes toutes grandes choses s'anéantissent, celui roi don Frédéric pria, comme j'ai dit, le roi susdit de France et d'Espagne, que dorénavant amiable société et alliance confédérée eussent ensemble : à la requête duquel le traité de la paix fut mis en avant, tant, que lesdits princes prirent ensemble trève de paix et abstinence de guerre dès le quinzième jour du mois de novembre en l'an mil cinq cent trois jusques au quinzième jour du mois d'avril premier ensuivant; et jurèrent icelles trèves pour le roi et le roi d'Espagne, François d'Orléans, comte de Dunois, capitaine de l'armée de France en Roussillon, lequel fit le serment pour le roi, comme son procureur en cet affaire; et semblable-

ment don Frédéric de Toledo, duc d'Albe, marquis de Coria, capitaine de l'armée d'Espagne et procureur du roi d'Espagne, jura et promit la trêve, laquelle fut publiée partout, et sur ce, faits les articles qui s'ensuivent:

« Voyant, le sérénissime roi don Frédéric d'Aragon, tant de guerre et dissension entre le très-haut et très-puissant prince Louis, roi de France, duc de Milan, et les très-hauts et très-puissants prince et princesse don Ferrando et done Isabeau, roi et reine de Castille, de Léon, d'Aragon, de Séville et de Grenade; de laquelle guerre viennent grands maux et dommages à la chrétienté, et aux pauvres peuples et sujets de toutes les parts; a supplié auxdits roi et reine d'Espagne et roi de France, que, à sa requête et contemplation, voulsissent venir à quelque bon appointement de paix et concorde, et pour commencement de venir à bonne fin, à l'aide de Dieu, faire bonne trêve et abstinence de guerre, et lever l'offense d'une part et d'autre; lesquels roi et reine d'Espagne et roi de France, à la supplication dudit roi don Frédéric, ont été contents de faire ladite trêve en la forme et manière qui s'ensuit.

« Article fait et accordé entre très-hauts et très-puissants prince et princesse don Ferrando et done Isabeau, roi et reine de Castille, de Léon, d'Aragon, de Séville et de

Grenade, et très-haut et très-puissant prince Louis, roi de France, duc de Milan, et par lesdits roi et reine d'Espagne, et en leurs noms et par vertu du pouvoir et puissance que à don Frédéric de Toledo, duc d'Albe, marquis de Coria, capitaine-général, d'une part; et François d'Orléans, comte de Dunois, lieutenant et capitaine-général de très-haut et très-puissant prince ledit roi de France, et en son nom et par vertu du pouvoir et puissance qu'il a dudit roi de France, d'autre part :

«Premièrement. Est accordé, fermé et arrêté que, du quinzième jour de ce présent mois de novembre l'an mil cinq cent trois jusques au quinzième jour d'avril de l'an mil cinq cent quatre, qui seront cinq mois, sera faite trève et abstinence de guerre par terre seulement, entre lesdits roi et reine d'Espagne, et tous leurs royaumes, pays, seigneuries, vassaux et sujets, d'une part; et ledit roi de France, ses royaumes, pays, seigneuries, vassaux et sujets, d'autre part; en telle façon que, durant lesdits cinq mois de trève, ne se fera, ne pourra faire guerre d'un côté ne d'autre, en quelque manière que ce soit, à leurs royaumes ne à leurs sujets, ne prendre ne faire prendre cités, villes, places, ne autres choses quelconques, par force ne par emblée, ne prendre prisonniers, ne faire larcins, ne autres outrages de guerre; mais de

tous cités vivront en paix, sans faire outrage ne offense, d'une part et d'autre, en nulle façon, et consentent lesdites deux parties que ladite trève ne touche en rien à la guerre de Naples, et que aux armées de la mer pourront faire guerre l'un et l'autre s'ils se trouvent hors des ports, et dedans lesdits ports seront à sûreté les uns avec les autres.

« *Item*, est accordé et consenti que lesdits roi et reine d'Espagne et ledit roi de France feront publier ladite trève et abstinence de guerre en la ville de Perpignan et en la cité de Narbonne, le quinzième jour de ce mois de novembre.

« *Item*, est accordé et consenti que incontinent que sera publiée ladite trève, ledit roi de France fera retirer son armée et tous ses gens hors des terres desdits roi et reine d'Espagne, sans y faire dommage; et pareillement incontinent lesdits roi et reine d'Espagne feront retirer leur armée et tous leurs gens hors des terres et seigneuries dudit roi de France, sans y faire dommage.

« *Item*, est accordé et consenti que toutes les places et châteaux qui auront été pris en Espagne ou en France en la présente guerre, seront, incontinent après ladite trève publiée, rendus et restitués, sans y faire dommage que celui qui est de présent, sans préjudice à [illegible]te présente trève.

« *Item*, est accordé et consenti que si ledit roi de France veut envoyer ambassadeurs devers lesdits roi et reine d'Espagne durant ladite trève, ils y pourront aller et venir sûrement, sans aucun danger de leurs personnes et biens, tant à aller, séjourner que retourner tant publiquement que secrètement; et pareillement, si lesdits roi et reine d'Espagne veulent envoyer ambassadeurs devers ledit roi de France durant ladite trève, ils y pourront aller et venir sans aucun dommage à leurs personnes et biens, tant à aller, séjourner, que retourtant publiquement que secrètement.

« *Item*, est accordé et consenti que lesdits roi et reine d'Espagne et ledit roi de France incontinent, en personnes, qu'ils ratifieront et affermeront la présente trève et capitulation dedans dix jours après ladite publication, qui sera faite auxdits Perpignan et Narbonne, et bailleront, d'une part et d'autre, dedans lesdits dix jours, leurs ratifications à Narbonne et à Perpignan, aux lieutenants et capitaines-généraux desdits rois, et chacune celle à qui il appartiendra. Pourtant, moi, François d'Orléans, comte de Dunois, lieutenant-général dudit roi de France, par vertu du pouvoir qu'il me donne, promets et jure, touchant les saintes évangiles de Dieu et la croix, et pour l'âme dudit roi de France, que ledit roi de France tiendra, gardera et accomplira,

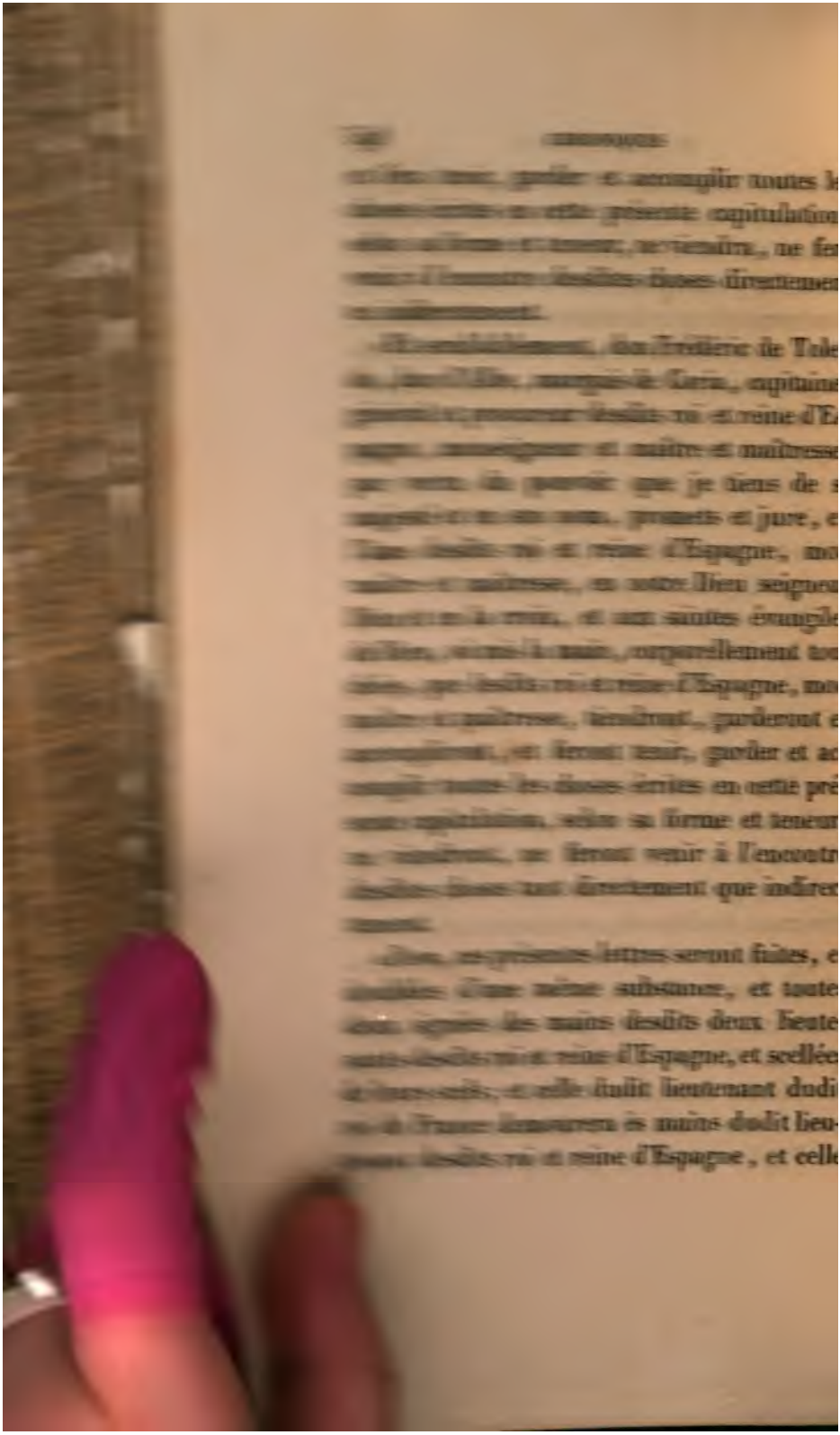

dudit lieutenant dudit roi de France, lesquelles ont été faites, fermées et accordées par moi dit duc d'Albe, au nom desdits roi et reine d'Espagne, au camp de Riberault, le onzième jour de novembre l'an 1503, et par moi comte de Dunois, au nom dudit roi de France, en la cité de Narbonne, ledit onzième jour de novembre, audit an 1583. »

Et durant ce traité, messire Louis de Maraffin, maître d'hôtel du roi, fut avec quelques autres François, parler au roi d'Espagne et voir son camp; lequel Maraffin vit et avisa tout par le roi d'Espagne même, qui ne vouloit point cacher sa puissance, mais lui fit tout montrer; et tant bien y regarda, que les noms de tous les capitaines espagnols et le nombre des hommes d'armes et gens de pied qui là étoient en apporta, et me le bailla par écrit; desquels capitaines étoient premièrement l'amiral de Castille, cent lances et deux cents genêts; le duc de Veges, deux cents lances et trois cents genêts; le duc de Calbonagaigne, deux cents lances et deux cents genêts; le duc de Cardonne, cent lances; le marquis de Stergavye, cent lances et cent genêts; don Alvaron de Luna, les deux cents gentilshommes de la reine d'Espagne; don Chaincho, cent lances; l'archevêque de Saragosse, deux cents lances; le comte de Castron, cinquante lances et cent genêts; le comte

d'Olive, cent lances; et plusieurs autres capitaines et grands seigneurs, dont le nombre seroit plutôt ennuyeux que fini : lequel avoit à ses montres cinquante étendards et en nombre deux milles lances, sept milles genétaires et trente mille hommes de pied. Ces trèves faites et publiées, les François s'en retournèrent à leurs garnisons, et les Espagnols, en leurs pays.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

NOTES.

Page 2. Louis de Montpensier, dont la mort est racontée au chapitre 13 de la troisième partie.

Page 3. Le marquisat de Ceva dépendait de la ville d'Asti; ce marquis se nommait Charles, et avait épousé une Grimaldi.

Page 6. Lumello ou Laumello, dans la Laumelline.

Ibidem. Raymond Perault, cardinal de Gurce, avait assisté aux cérémonies de l'enterrement de Charles VIII et du sacre de Louis XII.

Page 9. L'archevêque de Sens était Tristan de Salazar, qui accompagnait le roi dans toutes ses guerres et y paraissait en armes : voir le *Voyage de Gênes*, au troisième volume. — C'est Aymar de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, conseiller et chambellan du roi. — Imbert de Batarnay, seigneur et baron du Bouchage en Dauphiné, fut en haute faveur à la cour de Louis XI, Charles VIII et Louis XII; ses correspondances avec ces rois remplissent plusieurs volumes de la collection manuscrite de Béthune.

Page 10. Un couvent de l'ordre des Bons-Hommes avait été fondé par Louis XI dans le parc de son château de Plessis-lès-Tours, afin d'y retenir l'ermite François du Paule, dit le saint homme de Calabre, que ce roi avait fait venir en France pour que les prières d'un Saint aidassent à sa guérison.

Ibidem. Jean de Poitiers était fils d'Aymar, seigneur de Saint-Vallier, et fut père de Diane de Poitiers.

Page 11. Cette île se nomme aujourd'hui Stromboli ou Strongoli.

Page 12. Ne faut-il pas lire Jaguot, famille de Bourgogne ? Le même est appelé plus loin de *Jagu*.

Page 13. Milazzo. — Reggio, que le chroniqueur écrit Rhége, à cause du nom latin *Rhegium*.

Page 15. Les Génois sont toujours appelés, dans les auteurs des quinzième et seizième siècles, *Génevois*, par analogie avec le nom italien de leur ville, *Genova*.

Page 16. C'est sans doute le port de l'Orso, en Albanie.

Page 17. La Valona.

Ibidem. L'*Infant de Navarre* était Jacques, et non *James*, de Foix; V. Notes du premier volume, ainsi que pour les noms suivans. — C'est Charles de Bourbon, et non pas *Jacques*; cette erreur du chroniqueur est répétée ailleurs, et plus loin, page 43, le même Charles de Bourbon est appelé *Louis*, parce que Jean d'Auton le confondait avec son père Louis, bâtard de Bourbon, mort à cette époque; ce personnage est nommé seulement *le comte de Roussillon* (en Dauphiné) dans le premier volume, page 176. — Jacques de Coligny était seigneur de Châtillon. — Jacques Galiot, c'est Jacques Ricard, de Genouillac, dit *Galiot*, depuis maître de l'artillerie de France et grand-écuyer. Son surnom, qu'il hérita de son oncle, également maître de l'artillerie avant lui, dérivait sans doute de *galère* ou *galée*. Voir sa *Notice* dans Brantôme. — La célèbre maison de Garlande, qui a fourni plusieurs grands-officiers à la couronne de France, était éteinte; il faut lire néanmoins *Garlande* au lieu de *Garland*. — C'est peut-être plutôt d'Estagien.

Page 20. Antoine de Conflans, chevalier, frère puîné de Jean de Conflans, troisième du nom, fut lieutenant de la vénerie de France.

Page 22. Le cap San-Angelo, à la pointe orientale de la Morée, vis-à-vis de l'ancienne île de Cythère, Cérigo.

Ibid. Le port de Suda, appelé par les Italiens *Porto da Suda*.

Page 50. Jean Chapperon est tour à tour capitaine de terre et de mer; à la fin des Chroniques de Jean d'Auton, ses pirateries sont racontées en détail.

Page 65. La seigneurie de Blanquefort était dans la maison de Duras-Durfort; mais on ne trouve pas celui dont la mort est marquée ici. Faut-il lire Blancafort, ou bien Blanchefort en Limousin? — Jacques Cœur, ce célèbre et malheureux argentier de Charles VII, banni de France et dépouillé de ses richesses par un injuste procès, se réfugia en Chypre, et y fit une nouvelle fortune : c'est là qu'il mourut et fut enterré chez les carmes de Famagouste, dans l'église

qu'il leur avait fondée. Son arrêt fut cassé après sa mort et sa mémoire réhabilitée en France.

Page 65. Cap Malio.

Page 74. Leze, ou Lecce, ou Leccio, près d'Otrante.

Page 76. François d'Angoulême, duc de Valois, neveu du roi, n'avait alors que sept ans : il fut depuis François Ier. —Anne de France, fille de Louis XI, dite la dame de Beaujeu. —La princesse de Tarente était Charlotte, fille de Frédéric de Naples, laquelle avait épousé le comte de Laval : tome I, page 214.

Ibidem. Ferrand, c'est Ferdinand, roi d'Espagne.—François de Bulleyden, précepteur du prince de Castille et archevêque de Besançon. Le *digne* semble avoir été le synonyme d'archevêque. — Frédéric, deuxième du nom, dit *le Sage*, comte palatin, quatrième fils de Philippe, premier du nom, dit l'*Ingénu*. — Christophe, marquis de Bade, à qui Maximilien donna le duché de Luxembourg. — Engilbert, comte de Nassau et de Vienne, lieutenant-général de l'archiduc. — Henri de Berghes, archevêque de Cambray. — Est-ce Jean de Berghes, deuxième du nom, seigneur de Cohen? — Ne faut-il pas lire *Pontaillier* en Bourgogne, et ne serait-ce pas Claude de Pontaillier, seigneur de Talmey?

Page 77. Ce n'est pas *Antoine*, mais Guillaume Paléologue, huitième du nom, fils de Boniface V, marquis de Montferrat.

Page 79. Port de la Spetia. — Fusdenuovo. — *Frezan*, est-ce Fivizzano ou Fanano? —Parenzo. —Saint-André de Rovigno en Istrie.—Albe, c'est Albona. — Segna, Seng ou Segni. —Beregh, ou bien Bergas. — Modrus. Le chroniqueur a tellement défiguré ici les noms de lieux, qu'on ne peut les indiquer avec certitude, d'autant plus qu'ils ne sont pas rangés selon leur position géographique : on retrouve Bach, autrefois *Báchonna*; Scepuzie pour *Camprouze*; Jayssa pour *Zacque*; Helliar pour *Hélyas*; Somogy; Kis pour *Quehis*. — Corrigez ainsi : *à Patien*, *à Albe Régale*; *Pasthiens* était le nom du comté de Pest; *Albe Régale*, c'est Albe-Royale ou Stuhl-Weissembourg. — Zagrab.

Page 80. *Teton* doit être Tolna. — Godefroy a changé *Cé-*

rémye en *Vesprinie*, mais *Cérémye*, que porte le manuscrit, doit s'entendre plutôt de *Sirmich*, en latin *Sirmiensis*, ville épiscopale comme *Vesprin*.

Page 80. Jean d'Albret, sire d'Orval et baron de l'Esparre, fils d'Arnaud-Amanjeu d'Albret, fut la tige des seigneurs d'Orval.

Page 84. Le couvent des Jacobins était en haut de la rue Saint-Jacques, sur l'emplacement de la rue des Grès.

Ibidem. L'évêque d'Autun se nommait Jean Baillet; l'évêque de Castel-a-Mare, au royaume de Naples, était sans doute Antoine Flores, que les Registres du Parlement intitulent par erreur évêque de *Castellenaud*.

Page 86. Cet Olivier Maillard est le célèbre prédicateur de Saint-Jean-en-Grève, dont les sermons latins entremêlés de phrases en langue vulgaire ont été imprimés au seizième siècle.

Page 87. C'est Jacques d'Estouteville, de la branche de Torcy, prevôt de Paris depuis vingt-trois ans, après son frère Robert d'Estouteville.

Page 91. Il est nommé Jacques Dautrui dans l'inscription qui était gravée sur une table de pierre dans le couvent des Cordeliers, en mémoire de cette réforme. V. les *Antiquités de Paris*, par Dubreul.

Page 93. C'est Jean Raulin, fameux professeur en théologie; ses sermons, qui rivalisaient avec ceux d'Olivier Maillard, furent imprimés avec ses œuvres morales.

Page 103. *La révolution du cours de l'an* 1501, c'est-à-dire le 27 mars 1502, l'année commençant à Pâques.

Page 108. René, bâtard de Savoie, fils de Philippe, duc de Savoie, s'allia depuis avec les premières maisons de France et laissa une grande postérité.

Page 110. Au lieu de Pierre Dos, ne faut-il pas lire Pierre d'O, ou d'Eaux, ou d'Aux, ou d'Auze? Le bailliage de la Montagne était en Bourgogne. — Jean de Durfort, seigneur de Duras, de Blanquefort et de Villandrau.

Page 113. Venosa. — Aversa; Sessa; Mataloni; Venafro.

Page 114. Troja; Ortona a Mare; Gierace; *Condiane*: c'est Condojanne, petit village voisin qui semble avoir été un

faubourg de Gierace : de là le nom de *Girace - Condiane;* La Roccella ; Seminara ; San Martino; Rossano.—Trani ; Canosa ; Andria ; Ruvo ; Manfredonia ; Castellana ; Biseglia ; Minervino ; La Cerignola ; San Bartolomeo de *Gors ;* peut-être faut-il séparer ce nom de ville en deux et lire *Tors : Torraca ;* Melfi ; Monte Peloso ; Castel del Monte ; Monte Scaglioso.

Page 116. Michel Ris ou Ritius, Napolitain, célèbre jurisconsulte que Louis XII avait attaché au grand-conseil, et qui devint conseiller au parlement de Paris : on le nommait l'*Avocat de Naples ;* il a composé des histoires en latin.

Ibidem. Atella.

Page 117. Il est souvent parlé du seigneur de Bellabre ou Belarbre dans les histoires de Bayard.

Page 120. C'est le fameux marquis de Pescaire qui joua un si grand rôle dans les guerres d'Italie. Voyez sa vie dans Brantôme.

Page 122. Guarda.

Page 125. Ce Jean de Nicolaï fut depuis premier président de la chambre des comptes à Paris, et cette charge se conserva dans sa famille pendant quatre générations.

Page 127. Les histoires de Bayard racontent différemment, mais avec plus de détail, la querelle du bon chevalier avec Sotomayor.

Page 129. Ce capitaine se nommait Geoffroy Cuyrat : le *Familh* était un surnom. — Est-ce Gaspard de Colligny, seigneur de Fromente ?

Page 133. Don Ferdinand, duc de Calabre, fils aîné du roi de Naples Frédéric III et d'Isabelle-Éléonore de Baulx.

Page 134. Claude de Grinian, appelé de Grigny parce qu'il descendait de la famille de Jacques de Grigny, vaillant chevalier de Philippe de Bourgogne : Duhaillan en parle amplement dans son *Hist. de France*, t. II, in-fol., p. 219.

Page 135. *Diaoulle*, est-ce Olivola ou Salzola ?

Page 136. Le seigneur de Chandée ne se nommait-il pas Chandio plutôt que Chandenier, puisque les seigneurs de Chandenier étaient alors François et Christophe de Rochechouart qui ne moururent pas à Cérignoles comme le seigneur de Chandée ?

Page 137. Don Diégo Hurtado de Mendoza, troisième du nom, duc de l'Infantado et marquis de Santillana. — C'est de Paz.

Page 140. Sans doute Citella ou bien Ischitella. — Foggia.

Page 144. François Daillon était fils cadet de Jean Daillon, seigneur du Lude, favori de Louis XI. — Il faut lire *Constance* au lieu de *Coustance*.—Le capitaine Esprit se nommait de Montauban ou bien était de cette ville.

Page 145. L'Incoronata.

Page 146. On écrit aussi Touyouse. — C'est peut-être François de Béarn, baron de Miossans, descendant du bâtard d'un comte de Foix.

Page 149. Don Pédro de Peralta, ancien connétable de Castille.—C'est le fameux stratégiste Pierre de Navarre, qui passa depuis au service de France.

Page 154. Cornon était une baronnie en Auvergne. —Luc le Groing, fils de Helyon le Groing, grand-maître de l'artillerie de France, était un des cent gentilshommes de la maison du roi.

Page 167. Ce ne peut être François de la Trémoille, qui n'avait alors que quelques mois; mais le seigneur de Mauléon se nommait Jacques et était frère de Louis de la Trémoille, premier chambellan du roi.

Page 168. Pierre de Bellefourière ou Belleforrière, seigneur de Thun, Saint-Martin, et de Beaumanoir en Cambrésis, d'une ancienne et illustre famille.

Page 179. C'est Guillaume et non *Antoine*, marquis de Montferrat.

Page 184. C'est Jean-Louis de Fiesque, *Fisco* en italien, et *Flisco* dans les écrivains français. Le *comte de Gênes* doit signifier le doge.

Page 188. Le vidame de Chartres était Jacques de Vendôme, prince de Chabanais, grand-maître des eaux et forêts de France et de Bretagne. — Guillaume de la March, seigneur d'Aigremont et de Montbazon, second fils de Guillaume de la March, dit le *Sanglier des Ardennes*.

Page 189. Antoine Trivulce, créé cardinal par Paul IV, frère aîné du seigneur Jean-Jacques.

Page 190. Le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens était Jules de la Rovère, depuis pape sous le nom de Jules II.— Frédéric, cardinal de Saint-Severin, était frère de Galéas de Saint-Severin, grand-écuyer de France.— Amanjeu, cardinal d'Albret, était fils d'Alain d'Albret, frère du roi de Navarre et beau-frère de César Borgia.

Page 192. Galéas-Marie Sforce, fils de François Sforce, duc de Milan, assassiné le 26 décembre 1476.

Page 195. Le chancelier de Milan était Étienne et non Jean Poncher : il fut depuis évêque de Paris. Jean d'Auton le confond ici avec son père, qui était trésorier des guerres en ce temps-là.

Page 199. Brandelys de Champagne, fils de Pierre, sire de Champagne, était seigneur de Bazoges et de la Suze, conseiller-chambellan du roi, et il servit avec distinction dans toutes les guerres de Louis XI et Charles VIII.

Page 200. Le nom de *Pallavicino* se traduisait par Palvoisin ou Palvezin ou Palvicin.

Page 207. Guyon Le Roy, seigneur du Chillou, conseiller et chambellan du roi, vice-amiral de France, capitaine du château de Gênes.

Page 210. Besagno; Rapalo.

Page 211. Bosia; Castagno; Buzzala; San Pietro d'Arena.

Page 214. Lucas Spinola était le mari de Thomassine *Espinolle*, dame intendio du roi. Voyez la relation de ce voyage écrite en latin par *Benedictus Portuensis* (Benoît du Port).

Page 217. Tristan de Salazar, archevêque de Sens; Jean Ferrier, archevêque d'Arles; Renaud de Prie, évêque de Bayeux. V. *Gall. Christ.* — C'est Louis de Bourbon, premier du nom, prince de La Roche-sur-Yon, second fils du comte Jean de Vendôme; plutôt que Louis, bâtard de Vendôme, évêque d'Avranches.

Page 220. La *rivière du Levant de Gênes*, c'est la côte orientale : Porto-Fino; Golfo Rapalo; Porto de Sestri; Porto-Venere; Porto della Spetia.

Page 226. Le mot *Failles*, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire, signifie des branches d'arbres, du bas latin *Faia*.

Page 227. *Graal* signifie au propre un vaisseau de terre; mais

ce mot ne s'appliquait plus qu'au vase contenant du sang de Jésus-Christ, et par allégorie au plat de la Cène ; il y a un vieux roman du *Saint-Graal*.

Page 233. *Mirrée*, c'est Myre en Lycie.

Page 238. François-Marie de la Rovère, neveu du cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens depuis Jules II. — Antoine Marie de Saint-Severin, seigneur de Gualfinace, frère aîné de Galéas.

Page 240. Pontedecimo.

Ibidem. Voyez sur ces assassinats la Vie de Borgia par Tomasi. *Caille*, c'est Cagli ; *Miguel*, c'est Michelotto ; Oliverotto da Fermo ; Vitellozzo ; Astor, jeune enfant, souverain de Faenza.

Page 242. Le bourg *Duisant* se nomme aujourd'hui d'*Oysans*.

Page 243. Lisez *Lalonde*.

Page 248. La Motta di Burnazo.

Ibidem. Les *Galliègues* sont les Galliciens ou Gallègues, de l'espagnol *Gallegos*.

Page 250. Jean d'Auton confond le duc *Charles* d'Alençon, alors vivant, avec son père *René*, mort en 1492. — Gaston de Foix, depuis duc de Nemours, neveu de Louis XII. — Ce ne peut être Louis de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, auteur de la seconde branche de Montpensier : il faut lire sans doute *Charles* de Bourbon, qui avait succédé à son frère Louis, comte de Montpensier, mort à Naples, et qui n'était pas encore duc de Bourbon.

Ibidem. Ce *comte de Chimay* doit être Charles de Croï, créé *prince* de Chimay, en 1486, par Maximilien.

Page 252. Ruvo. — Terlizzi.

Page 260. Voyez, dans les histoires de Bayard, ce combat de treize contre treize, et non de onze contre onze.

Page 261. *Clermont* est sans doute le *brave Montoison*, Philibert de Clermont, quoique les historiens espagnols le nomment Antoine de Clermont, baron de Montoison, frère cadet du précédent. — Jacques de Montdragon. — D'autres écrivent, au lieu de Bouvant ou plutôt Bouvans, Aymon de Salvaing, seigneur de Boissieu.

Page 263. C'est apparemment Gonzales d'Arevalo.

Page 280. Guicciardin, qui donne les noms des treize Italiens, ne cite parmi eux ni un *Padacode*, ni un *Mormie*.

Page 284. Modugno.

Page 290. Il faut plutôt lire de Coudray ou de Couldroy.

Page 299. Monte-San-Angelo.

Page 303. San-Severo.

Page 304. Voyez sur le duc de Trajeto, le duc de Soria et autres, les *Généalogies d'Italie* par Imloff.

Page 307. Ce livre finit le 15 avril 1503, dernier jour de l'année 1502, selon l'ancienne manière de compter.

Page 310. Porto Carrero, seigneur de Palma.

Page 311. San Giorgio. — San Martino. — Terra-Nova.

Page 312. Rosarno.

Page 315. Troyen *Papecoulde* n'est sans doute pas le même que Hector *Papacode* dont il est parlé page 280.

Ibidem. Gioia.

Page 317. Il faut lire sans doute Rosarno au lieu de *Presane.* — Mileto. — La Rocca d'Angitola.

Page 319. Marsano; Rossano; Sessa; San-Severino; Saracina; *Longuebocque*, peut-être Rocca-Imperiale; La Scalea.

Page 336. Guérin de Narbonne, seigneur de Salelles, et non *Salers*, était troisième fils du baron de Talairan, Jean de Narbonne. La famille des Talleyrand, ou Tallerand, ou Talairan, était renommée depuis le XIIe siècle.

Page 339. Il faut lire plutôt seigneur de la Rote; la famille de la Rota était napolitaine.

Page 341. On ne saurait dire la signification de *frades*. Est-ce un nom de lieu qui n'existe plus? Faut-il lire plutôt *fraites*, cours d'eau, canaux, ports? Le copiste a-t-il écrit *aux frades* au lieu de *aux fers?*

Ibidem. Pierre de Velours est appelé dans les titres : *de Velor, seigneur de La Chapelle-Belouin.*

Page 342. On ne trouve pas ce *Joachim de Villars* dans les généalogies : il est possible que ce soit Joachim de *Velor*, père de Pierre de Velours. — Marc le Groing, vicomte de La Mothe-au-Groing, troisième fils de Hélyon le Groing, maî-

tre de l'artillerie de France. C'est Jean de Monthrieux, seigneur de Thury. — Antoine du Lau était sans doute fils d'Antoine de Châteauneuf, seigneur du Lau, grand-chambellan et grand-échanson de Louis XI. — Jean de Casenove, dit *Coulon*, qui fut vice-amiral de mer après son père Guillaume.

Page 343. La Stella.

Page 344. Acerenza; Oppio; Casal-Nuovo; Grassano.

Page 351. Porto Ercole.

Ibidem. Jean Jourdain des Ursins. — Louis de Villeneuve, prince d'Avellino, seigneur de Trans, en Provence.

Page 355. Mola.

Ibidem. Casenove était appelé souvent Jean Coulon.

Page 356. Aymery d'Amboise, frère aîné du cardinal d'Amboise.

Page 358. Louis, cardinal d'Aragon, fils naturel de Ferdinand Ier, roi d'Aragon et de Sicile.

Ibidem. *Roussillon* doit être Rosella, en latin *Rusellæ* ou *Rosselium.*

Page 359. Bracciano.

Ibidem. Le cardinal de Ferrare était archevêque de Milan. — On criait *Rôuen* parce que Georges d'Amboise était archevêque de cette ville et qu'on le nommait le *cardinal de Rouen.*

Page 361. Saulges, aujourd'hui *Salses.*

Page 362. Azay en Touraine. — *Cloué* plutôt que *Cloue.* — Au lieu de *Lemes*, lisez *Levis* : c'est Jean de Levis, cinquième du nom. — Jean, troisième du nom, vingt-cinquième comte d'*Estrac* ou Astarac. — Le seigneur de Bonneval était Jacques, bâtard de Vendôme, fils de Jean II, comte de Vendôme. — Odet plutôt que *Audet.* — Robert Pottin, cadet de Sologne, seigneur du Chesne. — C'est le vieux duc Pierre de Bourbon. — Beaujeu. — La seigneurie de Duretal en Anjou était alors dans la famille de la Jaille. — Il vaut mieux lire *Froissy.* — Louis d'Orléans, marquis de Rothelin, frère cadet du comte de Dunois, général en chef. — Georges, troisième fils de Galhart de Durfort, fut surnommé *le cadet de Duras, à la grand'barbe.* — La seigneurie de Cardillac en Quercy s'appelait indifféremment *Cardaillac*, *Cardeillac*, etc.

— Le *seigneur d'Estrac* doit être Gaston de Foix, troisième du nom, comte de Candale et de Benauges, captal de Buch, qui avait épousé Marthe, fille aînée et héritière du comte d'Astarac. — Peut-être est-ce d'*Aubiac* au lieu de *Cobyac*. — Ne faut-il pas lire seigneur d'*Espanes*, ou d'*Espagnet*, ou même d'*Espinay* ? — C'est Jean du Puy-Montbrun, seigneur du Coudray-Monin en Dauphiné, chambellan du roi. — Est-ce *Saint-Fargeau* ? cette seigneurie avait été donnée en dot à René d'Anjou, seigneur de Maizières, comte de Dammartin, qui épousa Antoine de Chabannes. Est-ce *Saint-Fériol*, seigneurie de Languedoc ?

Page 363. François *Sanches* probablement.

Page 365. Cap de la Frangui. — Leucata.

Page 368. René de Brosse, dit de Bretagne, seigneur de *Pointièvre* ou *Penthièvre* du vivant de son père Jean de Brosse, troisième du nom.

Page 373. *Audet*, c'est Odet d'Aydie. — C'est plutôt Jean de la Faye.

Page 375. *Camicaus* ou *Camican* était le surnom de ce gentilhomme dont il est parlé dans l'*Histoire de Bayard*.

Page 376. Jacqueau ou Jucqueau, ou Jacquot.

Page 377. La famille de Maraffin était de Noyon : ce Louis fut le premier du nom, seigneur de Notz et de Vueil. — C'est Louis de Halwin, seigneur de Piennes, attaché au service de la France par Louis XI, dont il fut le conseiller favori. — Henri de Neufchâtel, seigneur de Mont-Rond, du Châtelet, de Blamont, fils aîné de Thibaut, huitième du nom, seigneur de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne.

Page 379. Ce *bailli* de Saulx doit être Henri de Saulx, chevalier, frère puîné de Claude de Saulx, seigneur de Bere et de Ventoux.

Page 382. Gabriel de la Fare, seigneur et baron de Montclar. — Ce serait plutôt Jean que *Louis* de Créquy : car on ne trouve du nom de Louis qu'un prévôt et archidiacre de Sainte-Croix de Liège : mais il y avait alors Jean, septième du nom, seigneur de Créquy, et ses frères Antoine et Philippe. — Raymond de Castelpers en Rouergue. — Plutôt *Saint-Mesmin*. — Jean de Beaupoil, seigneur de Saint-Aulaire, de Mausac,

de Gironde en Poitou, etc., était de la compagnie d'armes du duc de Bourbon. — Est-ce Olivier d'Espinay, seigneur châtelain d'Espinay et des Hayes, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi? — La seigneurie de La Roche-Baron était en Forez. — Probablement Antoine de La Fayette, seigneur de Pontgibault en Auvergne, qui fut depuis grand-maître de l'artillerie. — Cordebœuf, ancienne noblesse d'Auvergne. — Sans doute Antoine de Châteauneuf-de-Randan, qui fut capitaine de cinquante hommes d'armes. — *Vernet* est peut-être le même que *Montagnard* cité plus haut, lequel était de la famille *du Vernet*, de Beaulieu en Auvergne. — *Morillon* pourrait être Claude de Montmorillon, écuyer, seigneur d'Essanlay en Bourgogne. — Le comte de Roussillon était *Charles* et non *Jacques* de Bourbon. — C'est sans doute Louis de Bourbon, bâtard de Liège, fils de Louis de Bourbon, évêque de Liège. — Jean de Rohan, seigneur de Landal et de Coiron-sur-Loire, grand-maître de Bretagne, fils de Louis de Rohan, deuxième du nom.

Page 384. La seigneurie de Lescures était en Languedoc, près d'Alby. Mais n'est-ce pas *Lescut* en Anjou ou *Lescun*, nom du cadet de Foix? — Antoine de Barbançois fut l'auteur de la branche de Charon. — Il faut lire plutôt *Maunoury*. — N'est-ce pas *Serans* plutôt que *Cerance?*

Page 391. Sigean.

Page 392. Ce traité original ne se trouve pas dans Léonard ni dans les recueils manuscrits de Dupuy et de Fontanieu.

Page 399. Garcilasso de la Vega. — San-Ergavia, à moins que ce ne soit Ségovie. — Alvaro de Luna. — Don Hugues de Cardone, tué à Gaëte la même année. — *Castron* pour Castro.

Page 400. *Olive* pour Oliva. — Don Alphonse, bâtard d'Aragon, archevêque de Saragosse, fils du roi Ferdinand V *le Catholique*.

FIN DES NOTES.